

Année universitaire 2022-2023

Créer le sang, fixer la race

Ethnographie des pratiques d'élevage du cheval Camargue



Présenté par Florent SZABO

Sous la direction de Laurent GABAIL, maître de conférence en anthropologie, UTJ2, LISST-Cas

Mémoire présenté le 08 juin 2023, devant :

Laurent GABAIL, directeur du mémoire,

Nicolas ADELL, professeur des universités en anthropologie, UT2J, LISST-Cas, membre du jury

Guillaume ROZENBERG, chargé de recherche HDR CNRS, LISST-Cas, membre du jury

*Mémoire de **Master 2** mention **Anthropologie**
Parcours Anthropologie Sociale et Culturelle*

Résumé

Ce mémoire porte sur les modalités d'action auxquelles les éleveurs recourent pour élever le cheval Camargue. Ces pratiques indiquent que les humains ne font pas qu'agir directement sur l'animal mais aussi grandement sur son milieu, accordant de ce fait une place indispensable aux congénères, bovins et territoire dans son élevage. Elles supposent pour l'éleveur de mobiliser un vaste réseau de relations, notamment par le biais de dettes morales, tant il ne dispose pas des savoirs, biens et animaux nécessaires à l'accomplissement de ses activités. Elles signalent également que malgré l'importance accordée au « sang » dans la parenté équine, celle-ci fonctionne sur des logiques clairement multiples, et implique pour l'éleveur de recruter des reproducteurs chez ses confrères, nouant à cette occasion des relations d'alliance avec eux. L'ensemble de ces aspects montre que l'éleveur ne peut exercer un pur rapport de domination et de contrôle sur son entourage humain et animal, mais plutôt de maîtrise, qui consiste à mobiliser avec parcimonie des actions interventionnistes et non interventionnistes, en vue de faire tenir ensemble les différentes forces qui traversent l'élevage.

Mots clefs : élevage, parenté, animal, Camargue, cheval

Remerciements

Ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour sans la contribution précieuse de nombreuses personnes que je ne pourrai malheureusement pas intégralement citer ici. Mes premières pensées vont évidemment à tous ceux qui surent m'accueillir, m'introduire et m'accompagner avec grande bienveillance au cœur de la vie ordinaire de l'élevage. Me faisant bénéficier de leur confiance, savoirs et humanité, ils me transmirent, outre des données ethnographiques, une véritable passion, qu'ils instillèrent également chez ma jeune fille quand je l'invitais avec moi sur le terrain, laquelle s'est depuis éperdument attachée à eux ainsi qu'à la région en général. Ces personnes ne représentent pas uniquement pour moi de simples « interlocuteurs », un terme assez neutre et froid qui servira à les désigner tout au long de ce mémoire, mais des amis, des proches dont l'intérêt et le soutien qu'ils m'accordèrent me permirent de réaliser un terrain aussi instructif que prenant et plaisant. Pour des raisons d'anonymat, je ne pourrai malheureusement pas dévoiler leur véritable prénom ici. Ils pourront néanmoins se reconnaître dans ceux que j'ai utilisés dans ce mémoire : merci à Pierre, Clémence, Alexis, Marc, Chloé, Laura, Hugo, Emma, Elisabetta et Laëtitia, ainsi qu'à tous ceux qui n'apparaissent pas personnellement dans le texte, mais m'ont néanmoins apporté un soutien essentiel au cours de mes séjours.

Je souhaite ensuite exprimer ma profonde gratitude envers mon encadrant, Laurent Gabail, dont le dévouement, les conseils et l'érudition me furent d'une aide sans commune mesure. Durant l'ensemble de cette période de recherche, il sut me motiver et me rassurer, m'éclaircir et me guider, tout en me corrigeant et me donnant du fil à retordre lorsque mes propositions ethnographiques ne tenaient pas la route. Nos riches échanges qui accompagnèrent mon terrain ainsi que l'écriture de ce mémoire m'invitèrent à redoubler d'attention là où elle n'était pas suffisante et à emprunter de manière plus satisfaisante des pistes de réflexion que je peinais jusqu'alors à défricher. Son encadrement bienveillant m'encouragea toujours à suivre mes intuitions et mes aspirations, malgré le manque d'intelligibilité dont souffraient ces dernières lorsque je tentais de les lui formuler.

Je remercie également l'ensemble des éleveurs, le salarié de l'association, les nombreux cavaliers et bénévoles ainsi que les chercheurs qui ont accepté de me recevoir, de me renseigner ou tout simplement d'échanger avec moi, en dépit de leur emploi du temps souvent très chargé. Je me sens aussi redevable envers les membres de ma famille qui m'ont grandement soutenu durant mes séjours à Toulouse : merci à Viviane, Pierre, Emmanuelle, Vincent, Cécilia, ainsi qu'à ma mère et à mon père. Je remercie enfin les personnes qui ont accepté de lire une version antérieure de ce mémoire, dont les suggestions me permirent d'en corriger quelques défauts.

Sommaire

Introduction.....	7
Élevage du cheval Camargue et littérature universitaire.....	7
Mode de présence sur le terrain.....	10
Présentation de mes interlocuteurs.....	12
Plan du mémoire.....	13
Chapitre 1. Mode d'élevage du cheval Camargue : une composition à plusieurs voix.....	15
1)1) Composer avec des territoires.....	17
1)1)1) Construction historique de la camarguité du cheval.....	17
1)1)2) Topographie de l'élevage.....	22
1)1)3) Un territoire génésique.....	27
1)2) Composer avec des animaux.....	31
1)2)1) Une distribution inégale de l'intervention humaine.....	31
1)2)2) Entretenir une socialité animale.....	37
1)2)3) Découvrir et préserver la personnalité animale.....	41
1)2)4) Le cheval, un dépositaire de savoirs.....	44
1)3) Composer avec l'imprévisibilité.....	48
1)3)1) Un moteur d'ethos et de savoir-faire.....	48
1)3)2) Un activateur de relations humaines et un révélateur d'autorité.....	55
1)4) Conclusion.....	57
Chapitre 2. Conflit et loyauté.....	60
2)1) Lier par et dans le conflit.....	61
2)1)1) Place structurelle du conflit.....	61
2)1)2) Devenir éleveur.....	64
2)1)3) Entre dette morale et rapport marchand.....	69
2)1)4) Espaces de visibilité, espaces de conflictualité.....	75
2)2) Être et ne pas être fidèle, telle est l'injonction.....	81
2)2)1) S'insérer dans une manade quand on est humain.....	81
2)2)2) Du loisir dans le travail, de l'intimité dans les relations professionnelles.....	86
2)2)3) Le fidèle dissensieux.....	91
2)3) Loyauté et animaux.....	94
2)3)1) Fidélité Hommes-chevaux.....	94
2)3)2) S'insérer dans une manade quand on est un cheval.....	99
2)3)3) Mort et « violence », des révélateurs de distinctions animales et morales.....	104
2)4) Conclusion.....	108
Chapitre 3. De la parenté chez le cheval Camargue.....	114
3)1) Encadrement institutionnel de l'élevage.....	114
3)1)1) Des pratiques et savoirs institutionnels.....	114
3)1)2) Des pratiques et savoirs vernaculaires.....	118
3)2) Fabriquer son « sang ».....	122
3)2)1) Sang et consanguinité.....	122
3)2)2) « Fixer sa race ».....	128
3)3) Les caprices de la transmission héréditaire.....	134
3)3)1) La germanité, un outil puissant de conceptualisation.....	134
3)3)2) Des règles de transmission fluides et multifactorielles.....	137
3)3)3) Quelques logiques générales de la parenté équine.....	144
3)4) Alliance entre élevages : de la parenté équine en mouvement.....	149
3)4)1) Entre rivalité et complémentarité.....	149
3)4)2) Quelques principes constitutifs des lignes.....	153

3)4)3) Dation de nom, affixe et marque d'élevage : une synthèse de la multiplicité de l'apparement équin.....	159
3)4) Conclusion.....	166
Conclusion finale. Dualisme inhérent à l'élevage du cheval Camargue et proposition de définition du rapport de maîtrise.....	170
Elevage et maison : une analogie à approfondir ?.....	177
Lexique	187
Bibliographie.....	190

Introduction

Ce mémoire traite de l'élevage du cheval Camargue à partir des pratiques concrètes et observables auxquelles se livrent les éleveurs. Elles indiquent que ces derniers mobilisent globalement deux types d'actions contraires : celles qui s'exercent directement sur l'animal, comme l'affouragement, le dressage et la prophylaxie, et celles qui portent sur son milieu de vie, comme le travail des terres destinées au pâturage et la constitution de troupeaux, accordant de ce fait un rôle décisif à des acteurs non-humains dans l'élevage du cheval.

Ces pratiques s'inscrivent dans un milieu d'interconnaissance, au sein duquel les relations humaines sont régies par des logiques structurelles et latentes de conflit et de loyauté. Elles supposent pour l'éleveur de mobiliser et d'entretenir un vaste réseau de relations, notamment par la contraction de diverses dettes morales qui lui permettent de rassembler des savoirs, biens, terres, forces de travail et animaux dont il n'est pas propriétaire. C'est en parvenant à fédérer ces rapports humains, fondés sur des compromis, consensus, dissensus, entraide, générosité et réciprocité, qu'il peut espérer gagner en prestige et autorité participant de l'accroissement de la renommée de son élevage.

Ces pratiques signalent également que la parenté équine, derrière l'apparente omnipotence du « sang » et des étalons, repose en réalité sur des logiques très diverses et complexes. Outre le fonctionnement capricieux et multi-factoriel de l'hérédité confrontant inexorablement l'éleveur à de l'incertitude, elles révèlent que ce dernier a besoin de nouer des alliances avec ses confrères pour assurer la constitution et la reproduction de son propre cheptel.

De l'ensemble de ces observations émerge un point de convergence : l'éleveur ne semble pas exercer sur son entourage humain et animal un rapport fondé sur de la domination et du contrôle, mais sur de la maîtrise, qui implique pour ce dernier de savoir mobiliser de façon équilibrée des actions tantôt interventionnistes, tantôt non-interventionnistes, en vue de parvenir à agencer les forces transversales, irrépressibles et contradictoires qui dynamisent son élevage.

Elevage du cheval Camargue et littérature universitaire

Ce mémoire prend ainsi pour thème central le rapport à l'animal, une question qui anime grandement le milieu universitaire en sciences sociales depuis une vingtaine d'années. A partir du tournant ontologique de la fin du XXème siècle¹, un nombre croissant de chercheurs s'efforce en effet d'inclure les « non-humains » dans les dynamiques sociales et politiques des collectifs « hybrides² » au sein desquels ils s'insèrent. Refusant de les voir comme de simples supports de

1 Dont la publication de l'ouvrage *par delà nature et culture* de P. Descola (2005) incarne un moment clef.

2 Un terme largement introduit par B. Latour dans son ouvrage intitulé *nous n'avons jamais été modernes* (cité dans

représentations sociales, ces universitaires soulignent la nécessité de prendre en considération leur capacité d'action dans le travail³, l'histoire humaine⁴, l'appropriation territoriale⁵, et la santé humaine⁶, certains cherchant à définir une méthodologie d'enquête qui permette d'ethnographier leur subjectivité⁷. Face à cette tentative de reconnaissance du rôle des non-humains dans les dynamiques sociales, des chercheurs s'inquiètent de l'éventuelle dilution de l'objet anthropologique (*i.e.* l'Homme), et revendiquent l'anthropocentrisme de la discipline⁸. D'autres laissent en suspens cette subjectivité animale pour s'intéresser à l'historicité des rapports hommes-animaux et végétaux (Leblan, 2017 ; 2021 ; Tsing, 2017), ou à la description des interactions interspécifiques⁹. La controverse continue de diviser le milieu de la recherche, stimulant de nouvelles propositions méthodologiques et épistémologiques¹⁰.

Les observations de ce mémoire prennent un peu de distance face à ces débats, tant elles ne souhaitent ni véritablement dresser une ethnographie multi-espèces, ni étudier le cheval sous un angle uniquement symbolique, mais plutôt se concentrer sur les modalités d'actions concrètes que les éleveurs mettent en place pour mener à bien leurs activités et établir leurs relations avec les animaux comme avec les humains. J'espère par ce biais pouvoir documenter la façon dont pourrait s'inscrire l'élevage équin en Camargue dans une thématique centrale de la discipline, celle qui interroge la place qu'occupe un animal dans les catégories dynamiques du domestique et du sauvage¹¹. En examinant les pratiques réelles opérées par les éleveurs, il apparaîtra que ces derniers délèguent à leurs bêtes une partie des actions domesticatoires¹², s'apparentant à ce que C. Ferret nomme les « actions participatives » (2016). Elles indiquent dès lors que les animaux se présentent comme des acteurs en possession d'une puissance d'agir qui influe directement sur leur processus de domestication.

Cette ethnographie traite également de la parenté animale, sans se limiter toutefois aux rapports

Descola, *Ibid.*, p.162), en vue de parvenir à une anthropologie plus « symétrique » vis à vis des non-humains.

3 Voir par exemple Lainé, 2018 ; Porcher 2001 ; 2002 ; 2003 ; 2015 ; Porcher, Lécrivain 2012 ; Porcher, Schmitt 2010.

4 Comme E. Baratay l'a souvent entrepris (2010 ; dans Dalla Bernadina (dir.), 2019)

5 Des chercheurs ont par exemple repris la notion de cosmopolitique développée par I. Stengers, pour souligner les problèmes territoriaux et politiques qu'induisent les entreprises d'extraction minière dans le continent américain, au regard notamment des non-humains qui peuplent les lieux en question (de la Cadena (dir.), 2012).

6 Sur les pratiques de soins animaliers, voir Michalon 2010, ; 2015, 2016, 2019 ; Servais 2007.

7 Voir les tentatives de Khohler, 2012 ; Vicart, 2008.

8 A l'instar de Digard 2012 ; Ferret, 2016.

9 Comme Michalon 2013 ; Rémy, 2016, ou Rennesson, Grimaud, Cesard, 2012.

10 S. Dalla Bernadina a récemment dirigé un ouvrage qui rassemble différentes contributions adoptant des positions variées à ce sujet ((dir.), 2019). Pour un état des lieux de la place des animaux dans la littérature et des questionnements qu'ils suscitent en sciences humaines, on peut se reporter à M. Gally-Keller, 2012, E. Gouabault, C. Burton-Jeangros, 2010, D. Kulick, 2017, et F. Laugrand, M. Cros, J. Bondaz, 2015, et V. Leblan, Roustan, 2017, Manceron, 2016, Michalon, 2018 ; Rémy, Winance, 2010.

11 Voir par exemple : Digard, 1988 ; 1990 ; 1999 ; 2004a, Haudricourt, 1986, Haudricourt, Dibie, 1988, Maj, 2010, Pelosse 1991, Sigaut, 1983 ; 1988, Stépanoff et *al.*, 2017.

12 Des termes fertiles que j'emprunte à J.P. Digard, 1990.

identificatoires que celle-ci peut stimuler chez les humains qui l'encadrent. Elle tentera plutôt de croiser plusieurs approches : l'anthropologie de la parenté, telle qu'elle s'est renouvelée à la suite de la critique décisive de D. Schneider en 1984, et l'anthropologie de l'action, proposée par C. Ferret (2012). En m'appuyant sur les apports de la première, j'essaierai de montrer que si le lien de « sang » se présente aux premiers abords comme le registre essentiel à partir duquel se façonne la parenté équine, celle-ci suit en réalité des processus complexes et ambigus, dont on peut noter toute l'importance dès lors que l'on se montre attentif aux pratiques concrètes qui se fondent sur la résidence, le territoire, l'alimentation, l'intimité, la ressemblance et l'alliance, à l'instar de ce que les chercheurs ont observé chez différentes populations humaines¹³. Ainsi, les notions fréquemment employées par les interlocuteurs comme le « sang » et la « génétique » sont trompeuses, puisqu'elles synthétisent en certaines occasions l'ensemble de ces opérations. A travers la description de ces dernières, cette ethnographie cherchera à décrire la manière dont les humains traitent leurs animaux dans le registre de la parenté, et moins la manière dont ils se les représentent métaphoriquement dans ce même domaine.

Si l'élevage équin¹⁴ et les pratiques équestres¹⁵ ont attiré l'attention de beaucoup de chercheurs en sciences humaines, le cheval en région Camargue n'a en revanche pas suscité une très grande curiosité dans le milieu. A part quelques universitaires qui en ont traité quelques aspects¹⁶, c'est plutôt l'élevage taurin et la tauromachie camarguaise qui ont fait l'objet de nombreux travaux¹⁷. Le

13 De nombreux auteurs tentèrent de saisir la parenté autrement que par la prépotence du lien de sang, afin d'éviter les écueils de l'ethnocentrisme : Carsten 1991 ; 1995a ; 2000 ; 2004 ; 2006 ; Porquerès i Gené (dir.), 2009 ; (dir.) 2017 ; 2014 ; Strathern 2014. Pour dépasser cette difficulté, J. Carsten proposa la notion de *relatedness* (1995c ; (dir.) 2000 ; 2007). D'autres se penchèrent sur l'importance de l'appartenance (*belonging* en anglais, voir Edwards, 2018). M. Sahlins tenta quant à lui de formuler un autre concept, celui de *mutuality of being* (2011a ; 2011b). Malgré le fait que, bien souvent, ces propositions diluaient l'objet de la parenté dans des catégories trop larges, elles attirèrent néanmoins l'attention sur des logiques participant de l'*emparentement* (Howel, dans Porquerès i Gené (dir.), 2009), assez négligées jusqu'alors ou considérées comme relevant d'une pseudo-parenté. Récemment, un ouvrage propose différentes façons d'interroger la parenté, sans trancher sur celle qui prévaudrait sur les autres (Peneque (dir.), 2022). Enfin, les recherches portant sur l'impact que génèrent les nouvelles technologies reproductives (voir par exemple Courduriès 2016 ; Edwards, 2004 ; 2005, Héritier, 1985) et génétiques (Abel 2016 ; 2018 ; 2020) sur la parenté, sont tout à fait pertinentes dans le contexte de l'élevage du cheval Camargue, puisque celui-ci se confronte également à leur arrivée. La question de l'autorisation de l'insémination artificielle divise les éleveurs, et la mise en place du « contrôle de filiation » valorise l'utilisation d'outils techniques qui réorganisent la généalogie équine sur une base présentée comme génétique et scientifique.

14 Concernant l'élevage du cheval en France, voir Digard, 2007, Lizet, 2020. Sur l'élevage de chevaux régionaux, voir Lizet, 1988 ; 1989, Cegarra, 2000. L'élevage équin auprès des peuples cavaliers centre-asiatiques a retenu l'attention de certains chercheurs : Ferret, 2004 ; 2007 ; 2009a ; 2009b ; 2010a ; 2011, Marchina 2019. Et, sous un angle plus symbolique : Maj, 2007 ; 2013.

15 A propos des pratiques équestres en France, voir Apchain 2020, Chevalier, Le Mancq, 2013, Deneux, 2018, Digard, 1995 ; 2004b, Lizet et *al.*, 2015, Ménager, 2002, Nouiri-Mangold, 2019, Pickel-Chevalier, 2016 ; 2020, Slimani, 2014, Tourre-Malen 2003 ; 2009 ; 2011 ; 2015 ; 2016. Au sujet des pratiques équestres de manière générale : de Boisseuil 2015b, Degueurce, 2012, Digard, 1994 ; 2009, Pereira, 2015. Dans le contexte centre asiatique, voir Ferret, 2008 ; 2018, Ferret, Toqtqbev, 2010. Dans le contexte sud asiatique : Laugrand, 2018.

16 Comme les mythes d'origine de la race (Bonnet, 1999), ou l'image à laquelle l'animal est associé dans les médias (Houdayer, 2015), ou encore en tant qu'élément clef des traditions et coutumes camarguaises (Naudot, 1977).

17 F. Saumade l'a particulièrement bien étudié sous divers angles, historique, ludique, géographique et comparatiste (1987 ; 1991 ; 1994a ; 1994b ; 1995 ; 2011 ; 2012 ; 2017 ; 2020 dans Dalla Bernadina (dir.)). Voir aussi : Jacquelin,

présent mémoire espère apporter un éclairage sur cet élevage, se situant à la croisée entre discours et pratiques vernaculaires, et entre ethnographie de la parenté, du rapport à l'animal et de l'action. Son fil conducteur résidera dans l'intuition de A.G. Haudricourt (1962), enrichie par les apports de C. Ferret (2012 ; 2016), selon laquelle des rapports de continuité pourraient être décelés entre les manières dont les humains cultivent leurs plantes, domestiquent leurs animaux et traitent autrui. Au terme de cette ethnographie, je tenterai en effet de dégager de ces diverses modalités d'actions et de relations unissant humains et chevaux, un type générique de rapport, qui joue sur l'ambivalence entre contrôle et laisser-faire, intervention et abstention, que je qualifie de maîtrise.

Mode de présence sur le terrain

Ayant entamé un terrain bibliographique sur la région Camargue au cours de l'été 2021, je me rendis physiquement sur place d'abord pour un court séjour en novembre de cette même année, puis pour une durée plus longue, à partir de fin janvier 2022 jusqu'à septembre environ. Je restai alors à peu près deux semaines sur quatre dans la région, les deux autres étant consacrées à la satisfaction d'impératifs familiaux (« l'élevage » d'un enfant) qui me demandait de retourner sur Toulouse. Je profitais de cette mise à distance du terrain pour me consacrer à la lecture d'ouvrages pouvant enrichir mes recherches. Depuis cette date, je reviens épisodiquement en Camargue afin de retrouver mes interlocuteurs, et compléter les éventuelles informations manquantes aux développements de ce mémoire.

J'avais initialement en tête un mode de présence idéal : trouver un pied à terre dans un élevage au sein duquel j'aurais pratiqué la fameuse « observation participante » par immersion (Soule, 2007), et papillonner dans le même temps auprès d'autres exploitations en vue d'obtenir une image d'ensemble. Mais les réalités du terrain me conduisirent à adopter une autre formule. Au terme d'une semaine de visites de *manades** seulement, un éleveur, Pierre Arteaga¹⁸, me donna en effet « carte blanche » pour investir à mon gré son exploitation, contrairement à certains de ses confrères qui se montrèrent un peu méfiants à mon égard. Au final, je diminuai rapidement mes prises de rendez-vous formels avec d'autres acteurs pour privilégier mon insertion dans cette seule structure. Je pus ainsi suivre mes interlocuteurs dans leurs activités quotidiennes et les accompagner lors de leurs participations aux diverses manifestations, comme les concours, spectacles et fêtes votives, me

Signoles, 2000, Keerle, 2003, Maudet, 2006 et Pelosse, 1990. Récemment S. Vignon a étudié l'univers de la *manade* à travers la problématique du trouble dans le genre que soulève la participation des femmes aux activités de l'élevage (2018 ; 2019).

* L'astérisque signale que le mot auquel il est accolé figure dans le lexique en fin de texte. Il n'apparaît qu'à la première mention du terme vernaculaire, qui lui, se présente toujours en italique, même lors de ses occurrences ultérieures.

18 Pour des raisons de confidentialité, j'ai changé le nom des personnes, des élevages, des lieux ainsi que des chevaux. Au sujet de ces derniers, j'ai néanmoins conservé la première lettre de leur prénom, qui correspond à l'année de leur naissance.

permettant d'épouser une vue « de l'intérieur » sur celles-ci.

Je remarquai bien vite que la *manade* incarnait à elle seule un espace « multi-sites¹⁹ », tant ses activités l'amenaient à s'ouvrir vers une pluralité de lieux et d'acteurs d'une part, et tant elle accueillait en son sein nombre d'évènements et de personnes différentes d'autre part. En restant aux côtés de mes interlocuteurs, je me trouvais en effet dans une situation propice aux rencontres avec une foule de personnalités : parents, conjoints et amis des membres de l'exploitation, confrères, président et salarié de l'association des éleveurs, personnel de la *SFET** (Société Française des Équidés de Travail), bénévoles, agriculteurs, vétérinaires, *raseteurs** (sportifs participant aux *courses** camarguaises) etc. Mais si je me suis autant investi dans cet élevage, c'est aussi parce que je me suis attaché aux personnes qui lui donnaient vie, parce que j'aimais travailler à leurs côtés et parce que ces dernières m'inspiraient de la confiance, de la passion et de la fidélité.

Démontrant une grande patience et tolérance à mon égard, mes interlocuteurs m'ont rapidement intégré aux activités de la *manade*, aux moments phares de sociabilité et tenté de me transmettre leurs savoirs, malgré ma maladresse inégalable. Plus je m'investissais dans l'élevage, plus j'essayais de me rendre utile et participer aux tâches ordinaires aux côtés des stagiaires, bénévoles, salariés et de Pierre, qui me confiait de plus en plus de responsabilités. Poser inlassablement des questions aux interlocuteurs n'était à mon sens pas une attitude tenable ni souhaitable à partir du moment où je partageais leur quotidien. Me confronter aux exigences du travail de l'élevage m'encourageait en revanche à m'intéresser aux choses que les acteurs faisaient, et à les mettre en perspective avec ce que ces derniers disaient qu'ils faisaient, deux domaines qui ne se recoupaient pas toujours. J'étais en outre amené à nouer avec eux des relations bien plus riches et confidentielles que ce qu'une position d'observateur extérieur aurait pu m'offrir.

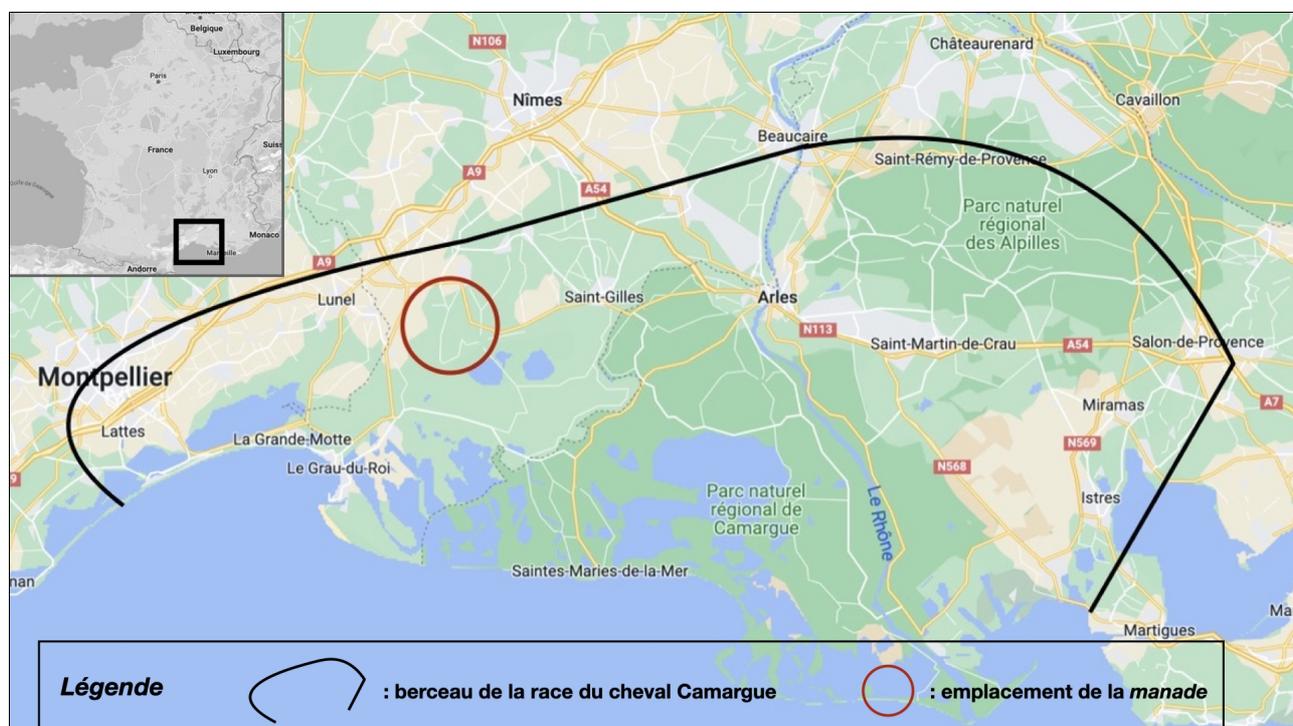
Ainsi, je commençai par exécuter des tâches à la hauteur de mes faibles compétences, comme nettoyer les écuries et les paddocks, ramener les chevaux dans leur clos, *arriber** les animaux (les affourrager), filmer mes interlocuteurs lors des spectacles et sessions d'entraînement, puis m'attelai progressivement à des activités plus exigeantes, comme réparer les barrages (*i.e.* les clôtures), transporter les animaux en véhicule lourd, faucher le foin en tracteur, fermer les portes du camion lors de l'embarquement des bovins, les attacher avec une corde grâce à l'incontournable « nœud à taureau », les *embouler** (fixer un embout sur leurs cornes), aider à les gérer au *toril** (ces espaces où sont placés temporairement les taureaux avant de se présenter aux *courses**), participer au tri des chevaux à pieds, les présenter en concours etc. Je montai cependant rarement, à cause de mon impardonnable ignorance en matière d'équitation, situation handicapante à laquelle il faudra que je

19 Selon l'expression de G. Marcus (1995), dite aussi multi-située. Pour une réflexion critique sur cette notion, on peut se reporter à Hannerz, 2003, et Meyer, Perrot, Zinn, 2017.

remédie. Compte tenu de mon implication grandissante dans la *manade*, je dus renoncer maintes fois à la prise de note dans le carnet de terrain, qui n'a d'ailleurs jamais cessé d'intriguer mes interlocuteurs. Ce fut particulièrement le cas durant la saison estivale, au cours de laquelle les nombreuses festivités, parfois éreintantes, demandaient d'agir dans l'urgence continue. Je m'efforçai alors de retranscrire les observations la nuit, à partir de quelques mots notés en vitesse dans mon téléphone.

Présentation de mes interlocuteurs

Initiée il y a une trentaine d'années, la *manade* de Pierre, d'affixe « de Gau », est située entre Saint-Laurent-d'Aigouze et Vauvert dans une zone rurale de la « petite Camargue », c'est-à-dire à l'ouest du delta rhodanien, comme l'indique la carte ci-dessous²⁰. Insérée dans le « berceau de la race » du cheval, elle compte aujourd'hui une cinquantaine de ces animaux ainsi qu'environ 170 bovins Camargue²¹.



Carte : limites du berceau de la race du cheval Camargue et emplacement approximatif de la manade dans la région (d'après des cartes de google maps)

Pierre est âgé d'une cinquantaine d'années, et a deux filles d'à peu près vingt ans, Chloé et Laura, issues d'une première union désormais révolue. Il vit avec sa compagne Clémence qui possède sensiblement le même âge que lui. Cette dernière a également une fille, Emma, âgée d'une vingtaine d'années, envers laquelle l'éleveur se comporterait, selon mes interlocuteurs, « comme si c'était sa

20 Lorsque la source n'est pas mentionnée, toutes les photographies et schémas qui illustrent les propos développés au cours de ce mémoire sont de moi.

21 Pour ces deux espèces, les interlocuteurs parlent de race ou d'animal « Camargue » et non pas « camarguais.e », terme qui est réservé aux humains.

propre fille ». L'exploitation dispose d'un *mas** au sein duquel Pierre, Clémence et Chloé vivent quotidiennement, ainsi que, plus épisodiquement, Emma. Jusqu'il y a quelques mois, l'une des chambres était occupée par Hugo, formé dans sa jeunesse dans les spectacles équestres, et à ce moment étudiant en marketing.

L'élevage accueille régulièrement des jeunes stagiaires, au nombre d'une dizaine pour l'année 2022, qui ont entre 14 et 18 ans et viennent à des moments variés et pour des durées plus ou moins longues en fonction de la nature de leur stage. Il comptait aussi Elisabetta, une apprentie rémunérée, ayant depuis quitté la structure, ainsi qu'un ouvrier agricole prénommé Alexis. Ce dernier est lui-même éleveur, possédant un étalon, deux poulinières et quelques produits. Il travaille également dans une autre structure appartenant à un couple, les Bosquet, chez qui il débourre et dresse les chevaux.

Le *mas* de Pierre est entouré de quelques paddocks et de prés, et dispose de différents bâtiments réaménagés en gîtes, salle de réception ainsi qu'en une sellerie artisanale, au sein de laquelle travaille son propriétaire Marc, le neveu de Clémence. L'élevage exploite de nombreuses parcelles pour la production de foin et la pâture, éparpillées dans différentes communes allant jusqu'au cœur du delta, dont Pierre est propriétaire de certaines d'entre elles. La *manade* s'est progressivement forgée une solide notoriété, en partie grâce à Mucho, son étalon phare désormais véritable « chef de race ». Pierre, à l'inverse des comportements jugés brutaux et exubérants du milieu en général, est réputé pour la « douceur » dont il ferait montre envers ses bêtes équines et bovines, elles-mêmes connues pour leur « gentillesse ».

Plan du mémoire

Le premier chapitre aborde les types d'actions que les éleveurs mobilisent pour établir leurs rapports avec les terres et animaux. La première section porte sur le territoire, et questionne les enjeux d'authenticité, historiquement construits, dont il est le dépositaire. Faisant l'objet d'aménagements et de traitements parcimonieux, pour lesquels la contribution des animaux est souhaitée, il sera examiné en tant que support clef des relations humaines, animales et interspécifiques. La seconde section interroge plus précisément les actions que les interlocuteurs effectuent sur les chevaux. Elle tentera d'exposer en quoi ces derniers se présentent comme des acteurs à part entière de leur propre élevage. La dernière section s'intéresse à la manière dont les interlocuteurs composent avec de l'imprévisibilité, détentrice elle aussi d'une puissance d'agir infléchissant le déroulement des activités ordinaires.

Le deuxième chapitre s'attèle à la description des manières dont fonctionnent les relations humaines au sein de ce milieu d'interconnaissance. Une sociabilité étonnante structure les rapports entre

interlocuteurs, basés sur des logiques *a priori* incompatibles et historiquement enracinées, comme le conflit, la loyauté, la méfiance, la confiance, le secret, la confiance, et la rupture. Je me demanderai en quoi la contraction de dettes morales, qui dynamise fortement le lien social, constitue un enjeu politique et social décisif pour l'éleveur, et encourage ce dernier à promouvoir une forme de laisser-faire dans son entourage, aux côtés de ses actions plus dirigistes.

Le dernier chapitre traite de la parenté animale. Il s'emploiera à renseigner la diversité et l'ambiguïté des processus nécessaires à l'*emparentement* du cheval, malgré l'hégémonie spéceuse du « sang » dans les discours, questionnant dans le même temps le rôle que les interlocuteurs accordent aux mâles, aux femelles mais aussi à l'altérité et à l'alliance pour constituer et perpétrer leur cheptel. La seconde section s'efforce plus précisément de restituer la complexité de la transmission héréditaire, qui se fonde sur des logiques bien plus diverses que le seul legs génétique qu'induirait l'accouplement entre deux reproducteurs. La dernière section se charge de documenter la manière dont les éleveurs peuvent faire circuler leurs chevaux entre eux, et les incidences que ces échanges produisent sur la composition de leur cheptel.

L'ensemble de ces développements, en dépit de leur caractère apparemment bigarré, fera néanmoins émerger quelques aspects transversaux : la nécessité d'un éleveur à savoir s'entourer, déléguer des tâches, et opter judicieusement entre des actions coercitives et directives et des actions souples et opportunistes. C'est à partir de ces traits que je tenterai de définir la notion de maîtrise telle qu'elle semble opérer dans l'élevage de ce cheval.

Chapitre 1. Mode d'élevage du cheval Camargue : une composition à plusieurs voix

« C'est quand même le but de l'élevage », me répond Pierre avec un léger sourire aux lèvres, en regardant avec satisfaction le troupeau de pouliches paître paisiblement devant nous en cette fin de journée estivale. Un peu plus loin dans le clos, les taureaux relèvent la tête de temps à autre pour nous jeter quelques regards interrogateurs, avant de reprendre leur travail de rumination, broutant par touffes entières l'herbe fraîchement verdie qui jonche le sol. Les bovins viennent de découvrir leurs nouveaux co-résidents équins, avec lesquels ils devront partager temporairement cet espace de pâturage. Quelques minutes plus tôt, les pouliches s'entassaient dans le camion que conduisait Pierre, en route pour rejoindre ce pré bien plus appétant que celui sec et jauni qui les regroupait provisoirement avec les poulinières suitées. Ici, l'herbe « s'est bien faite » depuis le fauchage du printemps, grâce à un travail régulier d'irrigation qui ne tarda pas à stimuler sa pousse. Si quelques tâches jaunes apparaissent ici et là, indiquant une forte concentration de sel localisée, l'ensemble du pré croît de manière harmonieuse en s'abreuvant de l'eau qui, en vertu de l'inclination propice du sol et des canaux récemment creusés, peut se répandre sur toute la surface. Ces terres, Pierre vient de les acquérir. Il en possède d'ailleurs de plus en plus. Mais au début de son élevage, il n'avait rien. Et c'était dur.

Alors que les deux touristes qui nous accompagnent s'approchent timidement des pouliches pour tenter de les caresser et de leur donner, en vain, de l'herbe à la main, Pierre, d'un air à la fois imperturbable et attendri, scrute attentivement chacun de ses chevaux. J'essaie de l'imiter, tout en me demandant sur quoi doit porter le regard. La sensation de quiétude que les pouliches me procurent en se repaissant de cette végétation qui, une semaine plus tôt, n'était qu'un tapis appauvri de brins d'herbe chétifs et écourtés me suscite ce commentaire : « C'est reposant de les voir ainsi. Tu dois te sentir satisfait d'avoir cette nouvelle génération de chevaux qui broute là, apaisée, et qui profite de toute cette herbe. – C'est quand même le but de l'élevage », me répond-il donc, approbateur.

Après quelques minutes d'observation silencieuse, il me fait remarquer que le « fils d'Armoise » et plusieurs pouliches dont il a oublié le nom ont maigri depuis quelques semaines, mais qu'ils « vont vite se refaire ici ». J'acquiesce naïvement en m'efforçant d'examiner avec plus de minutie le corps des animaux. Je devine alors sur certains d'entre eux le dessin d'une série de stries formé par la protubérance de leurs côtes sous leur fin pelage d'été. Mais est-ce là le véritable signe d'une insuffisance alimentaire pour ces jeunes chevaux qui débutent leur croissance ? Faut-il plutôt

considérer la taille et le gabarit pour jauger de leur maigreur ? Je ne peux que me résigner à penser que ce qui relève du visible et du lisible pour Pierre n'appartient qu'à de l'opaque et du confus pour moi. Je viens en outre d'apprendre qu'il y a un mâle parmi ce que nous appelons les « pouliches ». « Un hongre », complète Pierre, en m'indiquant également la présence de quelques autres poulains castrés. Je me déplace lentement au milieu des jeunes chevaux et discerne entre deux balancements de queue les lettres indélébiles que le fer a marquées sur leur fesse gauche. K, L, J... ces poulains n'ont-ils donc pas le même âge ?

Après quelques instants, sous l'emprise toujours plus fragile de la luminosité déclinante, nous repartons en direction du camion garé au milieu du chemin. J'obstrue le passage que nous empruntons en verrouillant derrière nous ce lourd portail rouillé qui s'affaisse quand il est ouvert, et qui demande à être soulevé pour passer au dessus du dénivelé du sol et se fermer convenablement. A l'aide d'une corde effritée fixée sur le pilier, j'attache le battant avant de rejoindre les touristes et Pierre. Avec ce dernier, nous nous réjouissons de l'état généreux du pré, preuve de l'usage parcimonieux que nous avons su lui réserver.

Pierre ajoute avec une légère indignation : « c'est ce que les écologistes ne comprennent pas. Pour eux, il ne faudrait pas arroser, pas intervenir du tout et laisser faire la nature. Mais si on ne faisait rien, tout ça, ce serait mort ». Nous rentrons ensuite au *mas*, pressés à quatre dans la cabine du véhicule, avant de profiter avec quelques amis d'une soirée riche en plaisanteries et en moustiques, insecte qui avait fait preuve de clémence tout à l'heure en nous épargnant dans le pré, peut-être par révérence pour la sérénité que nous inspirait ce moment.

Dans cet extrait de terrain, Pierre invoque la figure de « l'écologiste » pour dénoncer l'inexactitude des savoirs qu'elle diffuserait de manière hégémonique. Mais plus que des savoirs, Pierre condamne une posture, celle d'un observateur passif qui limite son rapport à l'espace et aux animaux à une attitude de contemplation détachée. Et c'est dans l'objet de la contemplation, à laquelle Pierre se livre également, que se saisit nettement la divergence des positions : alors que « l'écologiste » admirerait un *espace naturel* habité par des populations *autonomes* de végétaux et d'animaux, effet d'un rapport d'*indépendance* entre l'univers des activités humaines et celui de l'environnement, Pierre contemple pour sa part l'aboutissement d'un *travail* qui témoigne d'un rapport de *maîtrise* qu'il est parvenu à établir au fil du temps sur un *territoire* et ses animaux.

C'est cette notion de maîtrise que ce premier chapitre tentera d'introduire. A quoi fait-elle précisément référence ici ? En quoi peut-elle s'avérer utile pour éclairer les pratiques auxquelles se livrent mes interlocuteurs ? Mes observations sur le terrain restituées ci-dessous la feront apparaître comme un mode d'action privilégié. Elles dépendront en effet l'éleveur comme un maître de la composition, mobilisant des forces sur lesquelles il a une prise mais qui lui échappent foncièrement

en partie. Ces forces, à comprendre comme des puissances d'agir, peuvent être d'origine non proprement humaine, à l'instar du territoire, des animaux ou de l'imprévisibilité qui retiendront mon attention tout au long de ce premier chapitre. Une même interrogation peut dès lors être posée pour chacune d'entre elles : comment l'éleveur compose-t-il avec le territoire, ses chevaux et l'impondérable ? En m'efforçant d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, j'espère convaincre le lecteur que l'élevage du cheval Camargue, tel que j'ai pu l'observer, ne se fonde pas sur un strict rapport de contrôle des humains envers les terres et les animaux, mais bien de maîtrise, plus subtil et plus regardant sur la nécessité de négocier avec des puissances d'agir et de devenir qui n'appartiennent pas exclusivement à l'Homme.

1)1) Composer avec des territoires

1)1)1) Construction historique de la camarguité du cheval²²

Le cheval Camargue est catégorisé par la *SFET* comme un « cheval de territoire », c'est-à-dire comme un animal étroitement rattaché à une région et à des usages jugés caractéristiques de celle-ci. Cette association entre l'animal et le territoire, aussi évidente puisse-t-elle paraître aujourd'hui, n'a en fait rien d'une évidence et découle d'une construction sociale et historique que je vais présenter à grands traits.



Illustration 1: canal creusé par l'homme au Sambuc, appelé roubine

Le delta rhodanien a longtemps montré une forme de résistance aux entreprises humaines depuis les premières tentatives de colonisation agricole, datant de l'époque gallo-romaine et surtout moyenâgeuse. Si la chasse, la pêche, la cueillette, l'élevage et l'activité marchande maritime y trouvèrent un lieu relativement propice de développement, on ne peut pas en dire autant de l'agriculture qui se confrontait à la salinité des sols, aux inondations fluviales et maritimes ainsi

qu'à la sécheresse et aux vents violents, lesquels sévissaient particulièrement en « basse Camargue » dite aussi zone laguno-marine. Divers lourds travaux furent entrepris au cours des siècles pour

²² Devant l'immensité de la littérature portant sur l'histoire ancienne et contemporaine de la région Camargue, j'ai préféré privilégier la lecture d'ouvrages et articles synthétiques rédigés principalement par des historiens et sociologues : Allard, Bardin, Barthelemy, Pailhes, Picon, 2001, Degenne, 1979, Leveau, Valentin, 1993, Pasquini, 2014, Pichard, 2005 ; Picon, 1978 ; 1979 ; 1996 ; 2020, Raynaud, 2015, Ribereau-Gayon, 2000, Rouquette et *al.*, 2015. Etant donné l'étendue des enjeux dont elle fait l'objet, la région Camargue a également stimulé la production littéraire de non-universitaires, bien souvent des acteurs locaux ou défenseurs des traditions régionales (mais pas que) dont j'ai également consulté certains écrits : Bressou, 1955, Georges Hugues, 1933, Roche, 2005, Tallon, 1935. Pour situer l'élevage du cheval Camargue dans le contexte français, j'ai aussi mobilisé les lectures de productions universitaires telles que : Arbos, 1918, Cattani, 2019, Digard, 2007, Lizet, 2019, Musset, 1909a ; 1909b ; 1916.

tenter de défricher les parcelles, assécher les marais, drainer de l'eau douce, endiguer les terres, établir un réseau routier décent et bâtir des édifices, mais se soldèrent souvent par des échecs, des abandons ou des résultats assez mitigés.

Au XVIIIème siècle, ce furent les membres de la noblesse qui entreprirent ces aménagements de taille, grâce à leurs apports massifs de capitaux. Tout en résidant en dehors des terres, souvent dans des villes, ils achetèrent de vastes portions d'espace qu'ils faisaient exploiter par des agriculteurs qui, eux, vivaient dans les habitats dispersés qu'avaient encouragés les caractéristiques délicates du sol. Ces tentatives de conquête de nouveaux espaces agricoles se heurtèrent aux caprices du delta, et leurs échecs successifs conduisirent à une rotation récurrente des grands propriétaires qui, après déconfiture, revendaient leurs terres à d'autres. Selon B. Picon, cette configuration sociologique caractérisée par la distinction entre propriétaires fonciers et exploitants, le roulement régulier des détenteurs des terres et l'éparpillement des habitats expliqueraient l'absence d'émergence d'une véritable société paysanne en Camargue.

A l'heure de l'industrialisation du XIXème siècle, des compagnies achetèrent à leur tour une bonne partie de la basse Camargue, guidées toutefois par un objectif contraire aux agriculteurs, celui d'augmenter la salinité des sols pour développer la saliculture à échelle industrielle. Ils firent alors appel à une main d'œuvre majoritairement étrangère, en partie constituée de migrants sud-européens qui logeaient dans les villages nouvellement construits à proximité des sites d'exploitation. Un conflit sur la gestion hydraulique et la teneur en sel des terres éclata entre les différents propriétaires fonciers, constitués progressivement des seuls membres de la bourgeoisie d'affaires. Dans ce contexte fortement marqué par une politique aménagiste à l'idéologie positiviste, l'élevage s'effectuait dans les zones rebus des activités dominantes, et sa marginalité économique se doublait de la marginalisation sociale de ses acteurs.

Les vétérinaires, dont le corps de métier apparut en France courant XVIIIème siècle dans le but d'améliorer l'économie agricole nationale et de rompre avec les savoirs populaires de l'époque réputés superstitieux (Lizet, *op.cit.*, p.226), décrivirent sévèrement les pratiques du milieu avec la lentille du progrès dont ils s'estimaient porteurs. Leurs écrits du XIXème siècle, largement influencés par l'anglomanie ambiante d'alors, (*Ibid.*, p.70) dépeignaient les chevaux en animaux carencés, malades, petits (comble de leur imperfection !) et fragilisés par leur milieu inhospitalier et insalubre. Ils présentèrent les éleveurs comme des personnes arriérées, trop paresseuses, avares et ignares pour comprendre qu'un élevage à proprement parler suppose d'affourager, vacciner, abriter, contrôler la reproduction et la naissance des chevaux, sans oublier de les parquer dans des espaces plus restreints et plus proches de l'Homme. En outre, en dehors du travail épisodique et éprouvant de *dépiquage**, ces animaux étaient relativement peu utilisés par les Camarguais, suscitant tout

autant le désarroi des vétérinaires. Les haras nationaux, soucieux d'améliorer l'état du cheptel, envoyèrent des étalons et créèrent une *manade* modèle, dans le vain espoir de convertir les locaux au « progrès » par l'exemplarité.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, des écrivains membres du mouvement régionaliste du félibrige, appelés « Félibres », produisirent un certain nombre d'œuvres littéraires pour tenter de renverser cette image peu flatteuse du delta et de ses habitants. Défendant les coutumes et la langue provençales contre le centralisme d'Etat, certaines actions des Félibres eurent un écho notoire au sein et en dehors de la Camargue, en particulier celles de Folco de Baroncelli-Javon, un *manadier* poète né à Aix-en-Provence, descendant d'une famille florentine aristocratique. Inspiré des courants de pensées et des sensibilités de l'époque, notamment du romantisme, racialisme, de la fascination pour le folklore et pour la conquête de l'Ouest, il souhaita sauver les traditions de leur disparition imminente en créant la *nacioun gardiano**, le costume des *gardians**, des jeux équestres et fêtes votives, et une « race pure » des chevaux et taureaux Camargue au moyen d'une sélection axée sur l'*indbreeding*, qui admettait jusqu'alors le croisement entre différents types d'animaux²³. Il s'opposait à l'idéologie du progrès importé par l'Etat dont il dénonçait la tendance à l'uniformisation culturelle et le risque de destruction des biotopes typiques de la Camargue que ses deux avatars, l'industrialisation et l'urbanisation, lui faisaient courir.



Illustration 2: marais au pont des Tourradons

Ces idées d'exceptionnalité camarguaise trouvèrent peu à peu une résonance chez les scientifiques qui produisirent un nombre croissant d'études sur la faune et la flore locales et dont une partie se regroupa dans des centres de recherches privés et publics successivement édifiés au sein du delta durant le XX^{ème} siècle. Prenant appui sur certains de ces travaux, les politiques publiques entreprirent de protéger les milieux pourvus d'une grande richesse biologique, notamment celui de l'étang du Vaccarès situé entre la haute Camargue fluvio-lacustre, où s'effectue la plupart des

23 Sur la différence historique entre les notions de race et de type, se reporter notamment à Denis, 2012 ; Souvré, 2015. Pour approfondir l'intrication contemporaine entre la race régionale en Camargue et l'idée d'une identité nationale, voir Saumade, 1996.

travaux agricoles, et la basse Camargue laguno-marine, où s'exerce principalement l'exploitation salicole. La rencontre entre les eaux douces évacuées par les agriculteurs et les eaux salées rejetées par les sauniers forme une eau saumâtre attirant des populations animales et végétales exceptionnellement rares²⁴.

Un zonage se mit progressivement en place, départageant drastiquement la Camargue entre des espaces d'exploitation et des espaces de protection, et déclenchant des conflits d'usage doublés d'un sentiment de dépossession chez les populations locales. La mise en spectacle des activités rurales de cette région de France encouragée par les Félibres, et de ses paysages « sauvages » promus par les naturalistes, attira beaucoup d'urbains en mal de folklores et de nature, qui revigorèrent l'économie locale par leur emprise touristique. A partir des années 60, de nouveaux éleveurs créèrent leurs propres *manades*, profitant de ce débouché lucratif pour accueillir ces vacanciers toujours plus nombreux. Leurs tarifs modestes et la qualité de leurs prestations jugée médiocre par les anciens *manadiers* amenèrent certains d'entre eux à fonder une association, l'*AECRC** (l'Association des Eleveurs du Cheval de Race Camargue), pour « sauvegarder » la race équine des dérives que ces nouveaux venus lui faisaient subir, aboutissant en 1978 à sa reconnaissance officielle par la création d'un studbook²⁵. L'association inscrivit les premières *manades* après avoir érigé une définition formelle de telles structures, celles-ci devant dès lors comporter au moins quatre juments reproductrices, placées dans des terres de 20 hectares minimum d'un seul tenant et de moins de deux hectares par Unité de Gros Bétail (UGB).



Illustration 3: juments suitées paissant dans un marais du Sambuc

Elle sélectionna de surcroît les reproducteurs équins dignes d'entrer dans le livre généalogique, détermina la morphologie et le tempérament censés représenter la typicité du cheval, et traça les frontières du berceau de la race, ce dernier formant globalement un triangle entre Montpellier, Tarascon et Fos-sur-Mer en passant par Salon-de-Provence. La standardisation de la race du cheval visait ainsi à contrôler la diversité des pratiques d'élevage jugée trop protéiforme, par l'instauration d'un archétype de camarguité équine. A cette même période, des éthologues interrogeaient la

24 A l'instar de ce que C. Stépanoff note au sujet de la haie en Eure-et-Loir, ces espaces à la frange des activités agricoles recèlent une très grande richesse biologique (2021, p.73-85).

25 Le règlement du studbook du Cheval Camargue est consultable à cette adresse URL : <https://aecrc.com/page/103-reglement-stud-book-2023>.

validité scientifique de la spécificité de la race Camargue, par le biais d'études sur sa physiologie, sur le comportement de troupeaux évoluant en quasi liberté dans le territoire²⁶, aux côtés des vétérinaires qui avaient graduellement révisé leurs opinions réprobatrices sur le mode d'élevage depuis les écrits des Félibres de la fin du XIX^{ème} siècle²⁷. L'animal faisait alors l'objet d'intérêts croissants qu'animait une pluralité d'acteurs aux motivations distinctes, suscitant la production de nouveaux savoirs pour partie normatifs²⁸.

Depuis sa création, le livre généalogique a connu un certain nombre de changements afin de s'adapter notamment aux fluctuations du marché équestre, promouvant l'utilisation du cheval à de plus en plus de disciplines et ouvrant son élevage à d'autres régions du monde. Depuis 2003, il regroupe trois classes en son sein : la *manade*, l'élevage hors *manade*, qui se réfère à une exploitation se situant dans le berceau mais ne remplissant pas les conditions de la première, et l'élevage hors berceau. Ce découpage formel ne recoupe pas le mode de vie réel des chevaux, ces derniers pouvant être mélangés tout au long de l'année avec des troupeaux répertoriés dans une autre classe, mais se fonde sur l'adresse de domiciliation de l'éleveur. Il établit néanmoins une nette hiérarchie entre ces différentes catégories, la première incarnant le modèle idéal à partir duquel les deux autres se définissent en négatif. On note enfin l'absence de la classe « *manade* hors berceau » malgré la demande de certains acteurs, montrant que, dans son recensement, les différentes façons d'élever le cheval ne prennent véritablement d'importance que lorsqu'elles s'effectuent au sein du territoire formellement délimité.

A travers les écrits des Félibres et des savants, les études des scientifiques, et la publicité diffusée par les médias, l'image de la Camargue et de ses occupants s'est considérablement renversée depuis le XIX^{ème} siècle : d'hostile et inhospitalière, la région devint libre et fragile ; d'ignorants et arriérés, les éleveurs devinrent garants de traditions ; de vulnérables et sous-développés, les chevaux devinrent « rustiques ». Dans ce cadre, la camarguité de l'animal peut se comprendre comme un outil de résistance politique conçu par différentes franges de la population locale qui se sont senties

26 Comme Cougouille-Gauffreteau, 1983 ; Duncan, 1980 ; Duncan, Cowtan, 1980 ; Feh, 1999 ; 2002 ; Sereni, 1979 ; Wells, von Goldschmidt-Rothschild, 1979. Des études sur la génétique ont aussi été produites sur le cheval Camargue (Langlois, date inconnue).

27 Par ordre chronologique : La Croix, 1847 ; Roux, 1931 ; Aubert, 1932 ; Alliet, 1986 ; Martin, 1992 ; Cardinale, 1994 ; Chevallier-Pourprix, 1997 ; Tomas-Roux, 1998 ; Baillet-Dupin, 1999 ; Faure, 1999 ; Tambute, 2001 ; Guillot, 2002 ; Delfaud, 2004 ; Terry, 2007 ; Dupont, 2008. Il est très instructif de voir le glissement progressif des opinions et des objets d'études des vétérinaires en relation avec les idées et préoccupations dominantes de leur époque.

28 Je pense notamment à la crise du West Nile qui a mobilisé beaucoup de scientifiques et a conduit à un contrôle sanitaire de l'élevage équin infligeant une certaine violence institutionnelle : Bahuon et al., 2016 ; Bicout (dir.), 2013 ; Chevalier Durand, Gerbier, Babinot, Michel, Toure, Zientara, 2002 ; Delfaud, *op.cit.* ; Lelblond, Zientara, Chadoeuf, Comby, 2005 ; Poncon et al., 2007 ; Pradier, 2010 ; Rollin, Rollin, Martin, Baylet, Roghain, Hannoun, 1982 ; Terry, *op.cit.* Pour une approche anthropologique de la surveillance des animaux et des rapports de pouvoir qu'elle peut générer, voir notamment Keck, 2008 ; 2009 ; 2012 ; 2020 ; Manceron, Roué, 2009 ; Hinschliffe, 2012 ; et le numéro 2 de la *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2015.

dépossédées d'abord face au centralisme d'Etat, puis face à la reconfiguration du paysage sociologique d'un milieu professionnel²⁹. Reconnue institutionnellement, la menace pesant sur les pratiques humaines et l'écologie régionale transforma progressivement le territoire en un patrimoine à protéger, dont le cheval incarna l'un des multiples avatars³⁰. Profondément ancré dans un mouvement régionaliste et remodelé au fil des enjeux économiques et sociétaux, ce processus continu de camarguisation du cheval apparaît comme un indicateur clef du changement social en Camargue. Le territoire, qui en constitue la pierre angulaire, se présente comme le fruit d'une construction sociale et physique historiquement ancrée.

Si le rapport que les humains ont établi avec lui a été d'abord approché d'un point de vue relativement global et générique, il importe à présent de l'examiner à l'échelle plus réduite de la vie ordinaire des membres d'un élevage.

1)1)2) Topographie de l'élevage

La conduite d'élevage suppose pour les acteurs d'entretenir des rapports fréquents, multiples et intimes avec une portion d'espace, qu'ils apprennent au fil du temps à connaître et à découper de manière particulière. La toponymie qu'ils utilisent pour s'y repérer reflète parfaitement bien ce point. Certaines terres de Pierre sont par exemple encore désignées par les noms des propriétaires précédents que les travailleurs de l'élevage ont connus personnellement, à part les plus jeunes arrivés, notamment les stagiaires, qui utilisent ces termes sans savoir à qui ils font référence. Mes interlocuteurs disent par exemple qu'ils vont nourrir les animaux à « Ribaud », patronyme de l'ancien possesseur foncier, pour indiquer qu'ils se rendent dans une terre proche du *mas*, désormais détenue par l'élevage. Le même ordre de remarque peut être fait à l'égard d'un vaste pré qu'a récemment acquis l'éleveur mais dont il avait déjà l'usufruit, que les interlocuteurs découpent en différentes parcelles sur la base des rapports de propriété caduques, en les désignant par le nom de leurs détenteurs d'alors. A l'occasion des nombreux trajets effectués à leurs côtés, ils me parlent des différents lieux devant lesquels nous passons en relation avec les personnes qui les occupent, tout en me racontant le type de liens qu'ils ont pu entretenir avec eux.

Outre l'usufruit ou la propriété, des composantes de la localité leur servent de jalons spatiaux, comme des lieux-dits qui ne figurent pas systématiquement sur les cartes ou les panneaux, ou des éléments écologiques tel un fleuve, un marais ou des végétaux. Chloé, la fille de Pierre, distingue à

29 Pour saisir l'étendue des enjeux sociaux et économiques qui peuvent dynamiser l'élevage de races équines, on peut se reporter à Lizet (1988 ;1989). Dans le même ordre d'idées, Ferret a relevé les dimensions idéologiques et identitaires, teintées d'ethnicité et de nationalisme, qui sous-tendent l'élevage du cheval en Asie centrale (2010a, §13 ; 2011).

30 L'invention et promotion de la race du cheval Henson suivent un développement similaire et au même moment, bien qu'elles ne se fondent pas sur l'existence préalable et originelle de l'animal, clairement créé de toute pièce dans ce cas (Durand, 2004).

ce propos le marais de l'étang par l'odeur, le second dégageant une effluve désagréable de vase à l'inverse du premier qui sent simplement la boue. Ce point nous montre bien la dimension intime du lien que les personnes nouent avec les lieux, mobilisant leurs sens et leur expérience pour les contraster. Le vécu joue en effet un rôle dans la production de marqueurs spatiaux. Il peut prendre la forme d'une phrase qui rappelle un événement connu par mes interlocuteurs, comme « là où on met les poulains l'été », ou être à l'inverse beaucoup plus économe, par l'emploi de quelques termes génériques que les intéressés sauront particulariser, comme lorsqu'on dit qu'on va relâcher les bovins « au croisement des prés », ou qu'on se dirige au *bouvaù**, pour indiquer par métonymie que l'on se rend à la terre de l'élevage qui comprend cet enclos circulaire où peuvent être regroupés temporairement les animaux. Cette manière de nommer l'espace entre en résonance avec les surnoms que porte un grand nombre de personnes du milieu, tels Mumu, Titou, « Couillette » ou « le plombier », cet éleveur dont le nom de l'ancienne profession sert encore à le désigner, indiquant la prégnance de la sociabilité et du vécu interpersonnels dans le choix des termes mobilisés pour identifier les acteurs, parfois un peu à leurs dépens.

La topographie est révélatrice du fort rapport d'appropriation que mes interlocuteurs établissent avec l'espace. Lors de leurs déplacements ordinaires, ils empruntent un certain nombre de voies inconnues ou interdites au public, traversant domaines et propriétés privées grâce à leurs relations de voisinage et d'entente régulièrement entretenues. A l'inverse, l'usage journalier des sentiers en terre raccordant le *mas* aux quelques parcelles mitoyennes que l'élevage a progressivement achetées, aboutit à une sorte de privatisation informelle de ces interstices. Il est ainsi fréquent que ces chemins soient temporairement clôturés pour permettre le passage des bovins et des chevaux d'une terre à l'autre, empêchant leur emprunt par d'autres éventuels usagers. Les animaux finissent par connaître eux-mêmes les trajectoires routinières de ce lieu, construisant leurs propres repères.



Illustration 4: troupeau de chevaux empruntant un chemin en autonomie depuis le mas jusqu'au bouvaù

Enfin, les interlocuteurs évoluent dans un espace en mouvement qu'ils participent à façonner, déposant en lui la trace plus ou moins éphémère de leurs interactions passées. A l'appui de récits, photographies et vidéos, Alexis, un ouvrier salarié de

Pierre, me raconte comment les choses étaient « avant » et sait retracer un certain historique des aménagements successifs auxquels il a parfois pris part. Avant de nous apparaître tels qu'ils sont aujourd'hui, ces lieux ont d'abord été rasés, bâtis, creusés, labourés, semés, clôturés, rénovés etc., en

fonction des époques et au gré des personnes qui les utilisaient. Que la marque de ses interventions ait elle-même été effacée par des travaux ultérieurs ou non lui importe peu, car le territoire se doit d'être en constante transformation pour s'adapter aux nouveaux usages et aux nouveaux usagers. Mais c'est justement le fait de contribuer directement à sa mouvance qui lui inspire le sentiment d'y être pleinement inscrit, à l'inverse des « gens de bureau » qui ne laisseraient derrière leur passage aucun vestige, aucune mémoire paysagère de leur activité.

La topographie de l'élevage fait ainsi apparaître l'espace comme un milieu de vie éminemment dynamique, inextricablement lié aux humains et aux bêtes qui l'occupent, le façonnent et le transforment, et dans lequel s'inscrivent des histoires personnelles et locales. Pour se repérer et évoluer dans le territoire, les acteurs mobilisent une cartographie du vécu et du raconté, tout ce qu'un apprenti ethnographe ne trouve pas sur son GPS lorsqu'il tente de rejoindre un lieu qu'on lui a indiqué, mais qu'il apprend au fil du temps à connaître en compagnie de ses hôtes. Cette topographie tire une grande partie de sa richesse du type de rapport à la terre qu'implique la conduite de l'élevage, sur lequel il convient de s'arrêter un instant.

L'exploitation dispose d'une pluralité de parcelles qu'elle aménage et utilise stratégiquement tout au long de l'année. Elle réserve l'usage de certaines d'entre elles au pâturage, d'autres à la récolte du foin, et d'autres encore à ces deux activités en alternance, sans oublier le *bouvaù* qui accueille en plus les activités liées à la prophylaxie, au tri du bétail et aux festivités diverses. Mes interlocuteurs s'évertuent à préserver voire accroître la fertilité des sols, en récoltant l'herbe au bon moment et en y parquant les animaux judicieusement. Ainsi, dans les prés les plus gracieux, il importe de faucher l'herbe après qu'elle ait atteint une certaine hauteur mais avant que les « piquants » ne poussent trop, au risque sinon de faire des balles de qualité médiocre et de stimuler la repousse des mauvaises herbes par les graines qu'elles déposent lors de leur coupe. A l'inverse, ils fauchent l'herbe des prés « sales » afin de les assainir progressivement, par la répétition de coupes effectuées d'année en année dans la bonne fenêtre de temps.



Illustration 5: pré fraîchement fauché à Saint-Laurent-d'Aigouze

Ils sont en outre amenés à irriguer les parcelles pour lesquelles il faut envisager des éventuels aménagements hydrauliques, en fonction notamment de l'état des canaux d'écoulement, de la hauteur et inclinaison des terres, et du taux de salinité des sols, les plus hauts étant de manière générale les moins chargés en sel, dont on devine la teneur

par la couleur jaunâtre ou verdâtre de l'herbe. A cette occasion, la température de l'eau ne doit pas être trop froide afin d'éviter de donner un « coup de stress » à la végétation qui pousse. Il s'agit également de prendre en compte le type de végétation cultivé pour exécuter correctement la récolte. La luzerne par exemple, réputée pour sa richesse en protéines végétales indispensables aux animaux, recèle toute sa force nutritive dans ses feuilles, qui tombent malencontreusement si un taux minimal d'humidité n'est pas respecté lors de son emballage. En été, les acteurs sont alors souvent contraints de récolter la coupe du jour durant la nuit, craignant sinon de n'emballer que les tiges sous l'effet de la chaleur brûlante du soleil et du vent asséchant. On le voit, les pratiques culturales se heurtent à des pressions incontrôlables, mais avec lesquelles les acteurs parviennent toujours à composer. Ainsi, les balles de mauvaise qualité, qu'ils en viennent inmanquablement à produire à cause de l'état de certains prés, sont réservées aux chevaux les moins prestigieux de l'élevage, alors que celles qui possèdent un taux d'humidité élevé, à cause des conditions météorologiques ayant imposé prestement leur emballage, sont destinées aux bovins, pour lesquels la digestion d'herbe fermentée ne pose pas de problème à l'inverse des chevaux.



Illustration 6: machines agricoles attelées à des tracteurs. A gauche, un andaineur, à droite, une presse

Un bon rapport à la terre doit de surcroît prendre en compte la façon dont les animaux y vivent. La fertilité des parcelles peut en effet augmenter grâce au pacage des deux espèces de bétail, que mes interlocuteurs font intervenir alternativement et complémentirement en fonction du type de végétation qui se développe. Par exemple, ils emploient les bovins plutôt que les chevaux pour « nettoyer » une parcelle de certaines herbes en raison de leurs capacités digestives et de leurs préférences alimentaires, afin d'avoir par la suite du beau foin et d'aménager un espace de vie favorable à l'ensemble des animaux. Le pacage maîtrisé du bétail peut ainsi assurer aux prés les bonnes conditions de leur développement, les déjections et le piétinement jouant notamment un rôle clef dans la régénération de l'herbe. Ils restent en revanche attentifs à ce que les parcelles ne souffrent pas de surpâturage non plus, en limitant le nombre d'animaux par clos et en orientant le regard sur un certain nombre d'indicateurs, comme le niveau de l'herbe ou l'écorce des arbres qui,

lorsqu'elle est rongée, témoigne d'un manque de ressource herbacée. Ils contrôlent également l'étanchéité des barrages, qu'ils doivent rétablir périodiquement à cause des nombreuses tentatives, fructueuses ou non, de fuite du bétail. Le fait que les bovins et les chevaux s'échappent fréquemment stimule la production de savoirs sur les terres et sur la manière dont les animaux l'utilisent et y co-résident. Selon la localisation du pré, la fuite est plus ou moins préoccupante. Dans certains cas, les fugitifs rejoignent des congénères dans des prés environnants avec lesquels ils se mélangent, ou traversent la propriété de voisins qui ne manquent pas d'avertir l'éleveur. Dans d'autres cas, ils paissent au milieu des chemins ou des vignes, et dans d'autres encore, errent sur les routes, ameutant parfois la gendarmerie. Les interlocuteurs doivent dans tous les cas s'efforcer de reconstituer l'itinéraire de fuite des animaux en épousant leur perspective, afin de réparer ou réviser l'état des barrages. Ils portent alors leur attention sur toute sorte d'indices comme les chemins tracés dans l'herbe, les marques de pieds au sol, le diamètre des trous dans les barrages ou la présence de poils sur les barbelés. Une bonne connaissance des propriétés des différentes parcelles permet enfin d'assurer une sécurité au bétail. En cas d'inondation par exemple, les troupeaux sont regroupés sur les terrains les plus hauts, à l'abri des eaux qui peuvent être ponctuellement dévastatrices.



Illustration 7: défrichage d'une parcelle en vue d'y récolter du foin et d'y faire paître les animaux

A travers la conduite d'élevage, les acteurs s'inscrivent dans un espace qu'ils découpent, façonnent et organisent, en le chargeant au fil du temps de sens et d'histoires humaines et animales. La topographie émergente de ces rapports quotidiens et complexes aux lieux, qui conservent en eux les traces visibles ou enfouies des interactions passées, se fonde sur une connaissance aiguë des éléments du territoire, reliant intimement les interlocuteurs aux terres, aux bêtes ainsi qu'aux autres acteurs. Cette intimité découle de la façon dont ils s'approprient l'espace et entrent en relation avec lui, tant ils portent une attention particulière à la singularité de chacun des lieux, notamment à l'égard des prés dont ils s'efforcent de découvrir et de préserver la spécificité dans le but d'agir parcimonieusement sur et avec eux. Pour qu'une terre soit fertile, prérequis indispensable à l'élevage, il faut veiller à respecter un équilibre subtil qui repose sur une alternance entre

intervention humaine, intervention animale, et non-intervention.

De cette façon, le hors de contrôle joue un rôle structurant dans le rapport aux terres. D'un côté, il impulse chez les interlocuteurs la production de savoirs riches et particularisés dont ces derniers se munissent pour composer avec les aléas. De l'autre, grâce au laisser-faire pour lequel les interlocuteurs aménagent une place, il assure aux terres la pérennité de leur richesse. Il convient à présent d'examiner en quoi ce territoire en constante appropriation et transformation est supposé jouer un rôle déterminant dans l'élevage de l'un de ses hôtes les plus iconiques, que représente le cheval Camargue.

1)1)3) Un territoire génésique

L'élevage de l'animal s'effectue en ce que les acteurs nomment la « semi-liberté », impliquant pour ces derniers de limiter leur intervention sur lui et de déléguer au territoire le soin d'agir dans sa constitution. Le cheval, en vivant à l'extérieur la plus grande partie de l'année, est réputé développer un ensemble de facultés qui lui permet de résister aux maladies, aux intempéries, au manque de nourriture ou d'eau, etc. bref, d'être capable, dans une certaine mesure, de s'autonomiser de l'Homme. Les interlocuteurs dépeignent à ce sujet la figure du « cheval de sport » en anti-modèle du Camargue. On lui attribue généralement des qualités négatives compte tenu de son degré de dépendance aux humains qui le rendrait capricieux, gâté et *calu**, c'est-à-dire bête. La vie en box, le privant de toute sociabilité animale et de toute capacité d'adaptation à l'extérieur, le fragiliserait mentalement et physiquement, tout comme sa nourriture de haute qualité le rendrait exigeant, coûteux et superficiel, tant sa morphologie et son état de santé se détérioreraient au moindre changement alimentaire. Son hyper spécialisation l'inclinerait à être très performant dans une discipline, mais inapproprié en regard de tous les autres usages en vigueur en Camargue. Son entretien hyper régulier le rendrait impatient et maniaque, faisant payer à son cavalier son éventuel manque d'assiduité par une attitude incontrôlable.

Le cheval Camargue à l'inverse, qui « connaît la liberté », disposerait d'un mental équilibré, et sa vie rude à l'extérieur le doterait d'une forme d'endurance et de courage réputée favoriser sa fidélité envers les hommes. Mais encore faut-il qu'on l'élève dans les conditions idoines. Pierre évoque à ce sujet le service qu'il rendit à un autre éleveur qui se transforma bien vite en drame. Il avait gratuitement placé des jeunes chevaux de son confrère dans l'un de ses marais au milieu de ses propres animaux, en retour d'une faveur que ce dernier lui avait faite. Quelques semaines plus tard, les premiers étaient devenus malingres contrairement aux seconds qui n'avaient pas perdu un seul kilo. Embarrassé, Pierre prévint son collègue pour les faire récupérer, rassuré néanmoins de les avoir parqués aux côtés de ses propres chevaux dont le bon état de santé offrait la preuve que ces

derniers n'avaient pas reçu de traitement de faveur, et que lui-même n'avait pas volontairement dégradé les bêtes de son confrère non plus. Pour Pierre, l'émaciation des animaux de son pair révèle le caractère regrettablement privilégié que le second réserverait à leur mode de vie, tant la richesse et la fréquence de l'affouragement leur confèreraient un physique faussement robuste et entameraient leur capacité de résistance. La bonne condition physique des siens serait à l'inverse le signe de leur accoutumance à la frugalité des marais et d'une bonne sélection « génétique », soucieuse d'évincer les reproducteurs les moins robustes.



Illustration 8: deux mâles vivant dans un marais à Mauguio

La « rusticité » apparaît dans ce cadre moins comme une propriété première et définitivement acquise par l'animal que comme une qualité naturellement en germe chez lui, laquelle doit être entretenue et émulée par l'humain à travers la manière dont il oriente son mode d'élevage. Elle se traduit non seulement par une morphologie et une physiologie particulières mais également par un type de personnalité et des qualités morales distinctives. Si tout le monde s'accorde globalement pour reconnaître le rôle central qu'elle joue dans l'authenticité du cheval, sa définition demeure en revanche polysémique.

L'une des acceptions souligne la capacité de l'animal à vivre et résister dans un environnement potentiellement hostile sous l'intervention modérée des humains. De cette façon, un cheval élevé en « extensif », que ce soit en Camargue ou ailleurs, conserve sa « rusticité » et sa prétention à l'authenticité. Une autre acception reprend ces arguments mais y ajoute une nuance d'importance : la « rusticité » doit nécessairement se façonner au sein de la région, seule véritable garante dans la diffusion de traits constitutifs des animaux qui y évoluent. Alors que la première version tend à déterritorialiser la « rusticité », en la renvoyant à des aptitudes génériques d'adaptation de l'animal à n'importe quel milieu, la seconde fait d'elle un indicateur fondamental de territorialité. Certains éleveurs considèrent en effet que le cheval Camargue élevé dans le berceau peut parfaitement s'adapter à d'autres écosystèmes, mais son élevage dans d'autres parties du monde, bien que concevable, s'avère dénaturant sur le long terme. Ils en veulent pour preuve la peur des marais et la souffrance face aux moustiques qu'éprouvent ces chevaux élevés hors berceau de retour dans leurs terres « d'origine », qu'ils lisent comme des indices tangibles d'altération. Un interlocuteur ajoutait en outre que si le cheval régional s'acclimate facilement à beaucoup de territoires exotiques, l'inverse n'est pas forcément vrai, tant ses congénères des autres races ne

trouvent pas tous en Camargue un domicile hospitalier.

Ces deux inflexions données à la définition de la « rusticité » correspondent à deux extrêmes, et s'il est vrai que les éleveurs hors berceau tendent à défendre majoritairement la première au contraire des locaux qui soutiennent plus facilement la seconde, les acteurs naviguent fréquemment entre les deux pôles plutôt qu'ils ne s'arriment implacablement à l'un d'entre eux. Il est par exemple courant que des interlocuteurs estiment que la « rusticité » des chevaux hors berceau n'est pas trahie, dès lors que l'écologie dans laquelle ces derniers évoluent ressemble à celle de la Camargue, élargissant la cartographie de l'authenticité à d'autres régions de France ou du monde.

Par delà ce point de divergence éventuel, ils reconnaissent volontiers dans les caractéristiques actuelles du cheval l'expression d'un rapport premier au milieu Camargue, rejoints en ce sens par les universitaires qui ont plus souvent étudié l'animal en tant « qu'objet de la nature » que dans sa relation directe aux humains³¹. Sa peau noire et épaisse est réputée résister aux piqures des insectes endémiques, alors que son pelage clair lui permettrait d'échapper à leur vision. L'aspect plat et « sûr » de son pied serait issu de son adaptation à des terres marécageuses, empêchant son enfoncement dans le sol meuble et humide, à l'instar de sa frugalité et de sa sobriété qui proviendraient de son accoutumance à la pauvreté et à la rareté des ressources végétales et en eau du milieu. Son « sens du taureau » se serait forgé à travers la coexistence de longue date avec le bovin, au même titre que sa petite taille et ses « allures rasantes », qui lui permettent d'évoluer dans les marais avec facilité, seraient héritées de sa présence antique en Camargue. Le même genre d'explications est donné au sujet de son aptitude à deviner les différences de profondeur dans les étangs, à brouter la tête sous l'eau, etc.

Ces critères qui définissent la typicité du cheval sont envisagés d'un point de vue éminemment relationnel, faisant finalement de lui un animal qui ne fait pas que résister au milieu mais l'incarne à sa façon, comme semble l'indiquer son nom. Il est important de noter que le rôle de l'Homme dans l'émergence de ces critères primitifs est absent, impliquant pour ces chevaux un processus de fabrication antérieur à son arrivée, et incitant les éleveurs à leur accorder une relative autonomie dans la conduite de l'élevage actuel. C'est bien le territoire qui fait office d'acteur premier, et ce dernier, comme on l'a pointé lors de la précédente section, renvoie moins pour les interlocuteurs à une simple zone spatialement définie qu'à des tissages de relations progressivement brodés dans le temps entre des habitants qui occupent et façonnent à leur manière un ensemble de lieux. De ce point de vue, le cheval, en cohabitant de longue date avec d'autres existants et des éléments

31 La quête des origines de ce cheval a stimulé un grand nombre d'écrits de la part des universitaires, dont les vétérinaires mentionnés ci-dessus, et des non-spécialistes, comme F. Baroncelli, que je ne peux restituer ici. J. Bonnet en a néanmoins fait un article synthétique (*op.cit.*) issu de sa thèse. Les enjeux identitaires sont manifestes, à l'instar de ce qu'ont noté B. Lizet et P. Dasziewicz, pour le cheval polonais (1995), et C. Ferret pour le cheval iakoute (2009a, p.62-63).

caractéristiques du territoire, s'insère tout en le modifiant dans un vaste système de relations qui finit par lui être constitutif. L'humain n'y apparaît que comme une simple composante, tardive, parmi d'autres.

Le terme vernaculaire de « pays » qu'emploient les acteurs peut s'avérer éclairant à ce sujet, tant il représente l'un des paradigmes de la notion de territoire. Le « pays » se réfère à une véritable unité écosystémique, entremêlant un biotope caractérisé par un type de sol, de climat, de populations animales et végétales etc., à des pratiques humaines et animales qui se déroulent en son sein et qui participent de sa particularité. Au même titre que chaque exploitation possède ses propres « pays », désignant dans ce cas des lieux pourvus d'une écologie propre où se tiennent les activités de pacage du bétail, de *ferrade** (marquage), de *encierre** (lâcher de bovins dans un espace fermé), de naissance des jeunes animaux etc., l'élevage de la race du cheval est supposé se tenir lui aussi dans le « pays » Camargue, doté pour sa part d'un ensemble de biotopes spécifiques au sein duquel se déploient les diverses activités des occupants, dont certaines sont érigées en traditions. Ainsi, des chevaux qui évoluent de manière permanente dans un type défini de « pays » en viennent à être parfois considérés comme différents de ceux qui vivent dans d'autres « pays », parce qu'ils s'inscrivent, tout en se transformant, dans des écosystèmes de relations distincts dont ils tendent à en formuler une expression singulière.



Il n'est alors pas extravagant de considérer que, aux yeux de beaucoup d'interlocuteurs, le territoire a un rôle génésique sur le cheval, faisant parenté aux côtés d'autres principes structurants. Des éleveurs viticulteurs n'hésitent pas à faire un parallèle avec le vin, dont la spécificité est, selon eux, avant tout déterminée par le type de terroir à partir duquel il est produit. Un autre doute à l'inverse de la camarguité de son jeune étalon, face à sa peur irrecevable de *gaser** (nager, traverser un cours

d'eau) dans ses terres. Une autre encore, qui a rapatrié un « Camargue hors berceau » dans l'un de ses marais deltaïques, voit dans la capacité de l'animal à paître le nez dans l'eau la preuve de son intégrité. Bien sûr, le territoire ne suffit pas à lui tout seul à faire parenté, d'autres races et d'autres types de chevaux y résident sans pour autant être considérés comme Camargue. Mais il reste dans les esprits la véritable substraction du cheval éponyme tant les caractéristiques de ce dernier sont censées exprimer un rapport d'antériorité au territoire, à l'inverse de ses congénères co-résidents dont les origines plus ou moins lointaines sont supposées les ramener à d'autres contrées.

On remarque ici encore toute l'importance que revêt le laisser-faire dans l'élevage du cheval Camargue, autorisant le territoire à jouer un rôle proche de celui d'un géniteur. La limitation de l'intervention humaine permet à l'animal de se façonner en relative autonomie au sein de son milieu, dans la continuité présumée de son mode d'existence primitif, l'équipant d'une forme de « rusticité » au sujet de laquelle les acteurs oscillent entre deux orientations de définition. L'une d'entre elle, plus générique, insiste sur la capacité de résistance du cheval dans un environnement ressemblant à celui de la Camargue. L'autre, plus spécifique, l'envisage en plus comme un processus au moyen duquel l'animal établit une relation particulière et durable au milieu Camargue, se traduisant par l'incorporation de traits qui résulte de cette même relation. Elle étaye dans ce second cas une idée d'appartenance au territoire. Mais au delà de ces enjeux de territorialité qui sous-tendent la « rusticité », aussi importants soient-ils, celle-ci demeure aux yeux de tous les éleveurs l'un des attributs majeurs de l'authenticité du cheval. Elle résulte d'un degré de non contrôle de l'Homme, celui-ci octroyant à l'environnement ou le territoire une capacité d'agir dans le processus de fabrication de l'animal. Cette délégation profite également à d'autres acteurs non-humains, en l'occurrence le cheval lui-même, dont la part d'agentivité dans son propre élevage mérite à présent l'examen.

1)2) Composer avec des animaux

1)2)1) Une distribution inégale de l'intervention humaine

Tous les chevaux ne reçoivent pas le même degré d'attention et de soin que les autres, ni durant toute leur vie. Pour comprendre la façon dont fonctionne ce caractère inégal de la distribution de l'intervention humaine, je décrirai schématiquement la biographie d'un animal qui évolue depuis sa naissance jusqu'à sa mort dans une *manade*, en prenant pour modèle celle de Pierre, mais qui s'observe pareillement dans beaucoup d'autres élevages. Lorsqu'il naît, le poulain se trouve en compagnie de sa mère, au milieu d'autres poulinières qui mettent successivement bas, dans des

terres relativement proches du *mas* et sous la haute surveillance de l'éleveur. Épisodiquement approché et caressé par les humains, l'animal intègre ensuite un clos aux côtés de sa génitrice et de quelques autres juments suitées, le temps que ces dernières se reproduisent avec un étalon appartenant ou non à la même *manade*, puis rejoint jusqu'à dix mois environ le troupeau complet des poulinières.



Illustration 10: naissance et premiers mois de vie d'un poulain sous la mère, suivi du processus de sevrage. En bas à gauche: troupeau de pouliches, en bas à droite, troupeau de poulains.

Durant cette période, toujours avec sa mère et d'autres poulinières, les acteurs l'embarquent et le débarquent du van ou du camion lors des changements de pré, le présentent parfois aux concours de juments suitées, et le font participer aux spectacles ainsi qu'aux fêtes votives³² lors desquels il défile



Illustration 11: lettre marquée sur la fesse gauche d'une jument, et chiffre sur sa fesse droite

parmi juments et poulains de tout âge à la vue et au milieu de nombreux spectateurs. Pour mener à bien ces dernières activités, le jeune animal est d'abord regroupé avec les membres du troupeau dans un clos, puis trié en compagnie de sa mère et de quelques autres juments suitées pour prendre part ou non à l'évènement, tant celui-ci accueille rarement l'intégralité du cheptel en simultané. A ce moment de sa vie, il entre fréquemment en contact avec l'homme, mais les actions de ce dernier à son égard restent modérées, ne le manipulant pas ou très peu directement, sauf s'il est rejeté par sa mère.

Vers décembre, alors qu'il est âgé entre six et dix mois, il connaît une première phase de *déméragé** pour son marquage au fer rouge. On le

³² Pour une description des jeux équestres folkloriques ayant lieu durant ces festivités, voir Naudot, 1977.

sépare ainsi de sa génitrice, à l'instar de tous les poulains du même âge, et lui inscrit le logo de l'élevage sur le flanc gauche ainsi qu'une lettre et un chiffre sur chaque fesse, ou, en fonction des *manades*, sur l'encolure s'il est un mâle. La lettre correspond à son année de naissance et le chiffre à sa position dans l'ordre d'apparition des poulains nés dans l'exploitation cette même année. Il retourne ensuite auprès du troupeau des mères pendant quelques jours avant de connaître le processus de sevrage à l'instar de ses congénères du même âge et du même sexe que lui.

Il vit alors aux côtés des autres poulains dans des espaces plus étroits et plus proches des humains, alternant son séjour entre paddocks et boxes. Il est « touché » durant quelques jours par ces derniers qui cherchent à le « civiliser » progressivement ainsi qu'à lui inculquer des rudiments de manipulation. Il apprend notamment à se laisser approcher, trier, mettre un licol, brosser l'ensemble du corps, mais aussi à rester sagement à l'attache sans « tirer au renard », à faire preuve de calme malgré les sources de stress volontairement générées, à « donner les pieds » et à suivre quelques guidages de base tenu en longe. Une grosse partie de sa participation repose sur sa résolution à se laisser faire. Les acteurs disent que ces actions le « désensibilisent », ou au contraire le « sensibilisent » à l'homme.



Illustration 12: « toucher » un poulain dans le box. Un acte qui exige de la patience et du tact.

Le jeune cheval regagne ensuite de grands espaces de pâturage parmi sa classe d'âge et de sexe, constituée de congénères entre un et trois ans. Jusqu'à ses trois ou quatre ans, il change périodiquement de clos en fonction des ressources herbacées et de la disponibilité des terres, partage parfois sa résidence avec des bovins, participe ponctuellement aux spectacles et fêtes votives en compagnie des poulinières, et retourne sporadiquement au *mas* pour être « retouché » quelques jours, avant de réintégrer sa classe de congénères. S'il est un mâle, il peut être castré vers un an ou plus tard et dès lors se mélanger avec le groupe des pouliches. Au terme de cette période, il rejoint à nouveau le *mas* pour se soumettre au travail de débouillage qui prolonge et complète ses acquis rudimentaires. Il apprend progressivement à « accepter » le matériel de monte que constituent le tapis, la selle et harnachement camarguais, puis à « accepter » de porter un cavalier

sur son dos, et enfin de répondre aux différentes commandes de guidage. Le rapport à l'Homme s'intensifie nettement durant cette phase, l'animal étant presque quotidiennement monté et pansé, vivant dans des espaces plus réduits et plus proche des acteurs.



Illustration 13: faire accepter au cheval le matériel et la monte. Des actions qui s'intensifient progressivement

A la fin de ce travail, si elle est une femelle et que sa carrière la destine à être poulinière, elle regagne le troupeau de juments auprès duquel elle passe le restant de son existence, et suit la même trajectoire de vie que celle de sa mère. Elle alterne ainsi ses séjours entre les terres environnantes au *mas* aux côtés des bovins de l'automne au printemps au cours desquels elle est *arribée* (affouragée), et les prés plus spacieux et éloignés dans lesquels elle pâit jusqu'à l'automne suivant en changeant périodiquement de parcelle et en participant aux nombreux spectacles et fêtes votives propres à la saison estivale. Arrivée à un âge avancé, l'éleveur la donne à un nouveau propriétaire chez qui elle reproduit encore quelques années avant d'être mise à la retraite et terminer sa vie dans un pré.

En revanche, si le cheval de trois ou quatre ans est destiné à devenir une monture, qu'il soit hongre ou femelle, il poursuit son apprentissage en restant aux côtés des humains qui le montent pour des activités variées, comme le tri de bétail, le dressage, le saut d'obstacle, les spectacles et fêtes votives, et le gardent dans un troupeau, constitué exclusivement de montures, qui occupe souvent le pré mitoyen au *mas*. S'il n'est pas vendu, il effectue sa carrière dans la *manade* où il est utilisé, inspecté, soigné, nourri et surveillé assidûment par les acteurs, tout en connaissant des moments ponctuels de répit lors desquels il pâit dans de grands espaces parmi les taureaux et un troupeau plus ou moins éphémère de chevaux toute classe confondue. En fin de vie, il est lui aussi mis à la retraite auprès de bovins et de congénères dans les terres de l'éleveur ou de son nouveau propriétaire s'il a été donné, au sein desquelles il finit par mourir.

Enfin, si le cheval reste entier (non castré), il poursuit le même ordre de trajectoire que les montures, à la différence près qu'il alterne entre des moments d'isolement en paddock et des moments de co-résidence avec les bovins et avec les poulinières lors des saillies. Il doit impérativement se former en tant que monture afin de passer un concours qui lui permettra de

devenir étalon, sans quoi ses produits ne seront pas reconnus « Camargue ». Sa gestion dans la *manade* est plus délicate que celle des autres chevaux puisqu'il peut se montrer agressif envers ses congénères mâles et se reproduire importunément avec les femelles. Aussi est-il rarement mélangé aux troupeaux, à part en fin de vie où il peut partager le pré avec des juments déjà pleines ou, dans certaines *manades*, des hongres.

Deux précisions valent d'être évoquées. D'une part, si un animal encourt un danger par la maladie



Illustration 14: cheval en convalescence dans un box suite à un coup de corne asséné par un taureau

ou la blessure, quel que soit son âge ou son sexe, il est placé en box ou en paddock le temps de sa convalescence durant laquelle il recevra les soins idoines. D'autre part, le rôle d'un cheval dans l'élevage n'est pas irrévocablement fixé d'avance, et, outre le passage du statut de poulain au statut de reproducteur ou de monture, il arrive

qu'un changement ait lieu durant sa vie, l'animal occupant dès lors successivement différentes positions dans le cheptel. Une poulinière peut ainsi devenir monture, ou l'inverse, et un entier ou un étalon peut finalement être castré.

On constate que le type de relations que les humains entretiennent avec le cheval varie selon deux critères : la période de vie de celui-ci et sa place dans l'élevage. Chaque animal traverse en effet des moments où l'Homme établit avec lui des rapports étroits, individualisants et réguliers, et d'autres où ces derniers apparaissent plus distendus, collectifs et ponctuels. L'intervention humaine se présente alors comme discontinue, alternant entre des phases de relâchement et des phases d'intensification. Les débuts et fins de vie du cheval se caractérisent par des rapports relativement souples avec les humains, même si un nombre toujours croissant d'éleveurs insiste sur la nécessité de travailler les poulains le plus tôt possible, afin de les familiariser à l'Homme dès leur naissance et de simplifier leur sevrage ainsi que leur débouillage. Ce dernier point fait débat dans la communauté, certains acteurs soutenant que ce genre de relations prive le cheval de son rapport maternel et de son accès à la « liberté ». Ils y voient un impératif de précocité qui commanderait également aux divers concours équestres, conduisant à déformer physiquement et moralement le poulain, encore trop vert pour se soumettre à de telles exigences humaines.

L'autre critère de variation du degré d'intervention humaine concerne le rôle que joue l'animal dans l'élevage. Les montures connaissent des relations très intenses avec l'Homme, à l'inverse des poulinières qui évoluent la majeure partie de leur vie en troupeau, dans de grands espaces et à l'écart

des humains. Il faut savoir que, depuis quelques décennies, le statut des juments tend à se modifier. Elles étaient auparavant spécialisées dans la reproduction du cheptel et s'avéraient peu montées, « touchées » et approchées des acteurs, ce qui leur offrait une réputation de « sauvageonnes ». Aujourd'hui, de plus en plus de femelles se prédestinent à devenir montures, de plus en plus d'éleveurs les débourent avant de les mettre en reproduction, et quelques élevages complexifient leur statut en faisant de la poulinière également une monture, cette dernière alternant dans ce cas entre années de gestation et années d'utilisation. Ce changement progressif du rapport aux femelles est souvent expliqué par les interlocuteurs, et surtout par les interlocutrices, comme le résultat tardif d'un changement difficile de mentalité à l'égard des femmes en général, l'univers dit « macho » du milieu ayant répugné et répugnant encore des hommes à se servir des juments comme montures. Quant à l'étalon, sa gestion difficile aboutit à des modalités inverses d'agir sur lui. Il peut être isolé dans un petit paddock où il est nourri, surveillé et monté fréquemment, ou, une fois son concours d'approbation passé, vivre dans de grands espaces avec des congénères et des bovins, restant peu manipulé par les humains.

Cette tension entre intervention et non-intervention directes de l'Homme sur le cheval traduit la volonté des éleveurs à ne pas trop domestiquer ce dernier, en vue d'aménager avec lui une bonne distance. En fluctuant entre des périodes de « liberté » et de « soumission », l'animal est supposé préserver une part de sa sauvagerie à laquelle les interlocuteurs attribuent une grande importance. La relation de *care* apparaît à ce sujet comme ambivalente, pouvant mettre en péril ce subtil dosage entre le faire et le laisser-faire. Par exemple, Alexis s'insurge un jour à propos d'un poulain de trois ans qui, malgré mes gesticulations pour lui bloquer le passage, refuse de faire demi-tour et se fraie un chemin tout en me frôlant, entraînant dans le même mouvement quelques congénères avec lui. Alexis voit dans le comportement irrespectueux du jeune cheval la conséquence fâcheuse d'une distance tronquée avec les humains depuis son enfance, le poulain ayant été longuement nourri et soigné par ces derniers à cause de son état de santé fébrile d'alors et de sa situation « d'orphelin ». De la même façon, Pierre estime que dans certains cas, il vaut mieux tuer ou laisser mourir l'animal en souffrance plutôt que de tenter de le guérir à tout prix, et ceci « pour le sauver de l'Homme », c'est-à-dire pour éviter d'en faire un être complètement et disproportionnellement dépendant de lui. Les acteurs considèrent ainsi délétère une proximité trop grande entre l'humain et l'animal, tant du point de vue du premier, que le second pourrait mettre en danger, que de celui du second, qui perdrait les qualités essentielles d'un véritable sujet.

Dans cette description biographique du mode de vie de l'animal, on aura noté la place centrale qu'occupe la coexistence du cheval avec des congénères et des bovins. Cet aspect mérite une attention particulière que je vais à présent lui accorder.

1)2)2) *Entretenir une socialité animale*

Les éleveurs s'efforcent de ménager un espace propice au développement des relations de leurs chevaux avec d'autres animaux. Pour les interlocuteurs, le poulain qui vit « sous sa mère » entretient avec cette dernière un rapport décisif dans sa construction physique, mentale et sociale. Pour commencer, elle lui assure par l'allaitement une alimentation riche, lui conférant une résistance indispensable à la vie en extérieur grâce aux défenses immunitaires contenues dans son lait. Il serait en outre trop contraignant pour l'éleveur de nourrir tous les jeunes chevaux avec du lait artificiel de moins bonne qualité, ou avec du lait maternel provenant d'autres juments, compte tenu du temps et du coût que réclamerait une telle opération. La mère assure de surcroît à son poulain une forme de protection en repoussant les éventuelles menaces qu'incarnent les congénères, les bovins et les humains. Pour les acteurs, elle dispense au jeune animal une partie essentielle de son éducation et de son apprentissage à vivre en communauté, modelant son caractère et ses manières d'établir des relations avec les autres. Une jument « craintive » à la venue des humains enseigne par exemple à son protégé à fuir en leur présence, à l'inverse de la jument confiante qui, se laissant elle-même approcher d'eux, l'incite à la docilité. Lorsqu'une mère rejette son produit ou décède avant le sevrage, les éleveurs tentent de le faire « adopter » par une autre poulinière sans enfant, ayant perdu le sien ou n'en ayant pas actuellement sous sa garde. Clémence raconte à ce propos l'histoire d'un « orphelin » dont elle s'est occupée :

[Le poulain] me prenait pour sa maman [...] mais là, Pierre il m'a dit : « c'est chouette ce que tu fais, mais il va y avoir un problème pour lui plus tard ». Du coup on était dans la merde [...] on avait essayé [de le mettre] avec une jument qui avait perdu son petit depuis 48 heures et qui avait des montées de lait. On s'est dit « ça peut coller ». On a essayé mais elle le matchaquait, ça marchait pas. Et là, on a eu une idée de génie, [...] cette jument était super vieille, donc on l'a mis avec. Elle avait pas de lait puisqu'elle pouvait plus avoir de poulain, mais elle l'a complètement adopté. C'est-à-dire que nous, on lui amenait le lait, mais après on le mettait dans le troupeau avec les autres, et elle le protégeait des autres [...]. C'était impressionnant parce que du coup, on l'appelait, elle venait aussi. Parce qu'en fait, pour sortir et entrer du troupeau, je sais pas si tu as vu, c'est super hiérarchisé. Et en fait, elle le protégeait [...] même quand on partait en *roussataïo** [défilé de troupeaux de chevaux]. Moi, au début j'ai dit « on va pas le prendre en *roussataïo* » et tout. Et en fait, ben non, elle veillait qu'il soit là. Dès qu'il était pas là, elle l'appelait. J'en avais les larmes aux yeux, c'était trop beau.

Cette relation maternelle, compte tenu de l'importance qu'on lui donne, fait l'objet de beaucoup de commentaires. Une après-midi, après avoir séparé le troupeau de poulinières en deux en vue du spectacle du soir, on renvoie le premier groupe vers le *bouvaù* par un petit sentier alors que l'on rassemble le second dans un clos pour l'embarquer dans le camion. Un poulain suit alors le groupe en déplacement en se séparant malencontreusement de sa génitrice qui, prise de panique, ne tarde

pas à s'échapper du clos pour le rejoindre au grand galop en hennissant frénétiquement. Alexis et moi-même restons admiratifs face à sa détermination, qui, selon mon ami, témoigne de sa qualité de « bonne mère ».



Illustration 15: vieux cheval expérimenté servant de guide aux jeunes poulains sevrés et rassemblés dans un clos à Vauvert

Des éleveurs tentent de pallier le « traumatisme » que subissent les poulains lors du *déméragé*, en recrutant pour ces derniers de nouveaux référents parmi les vieux chevaux de l'élevage habitués aux lieux et aux usages de l'exploitation. Dans la *manade* séculaire de Lucie Roig, les animaux en cours de sevrage sont rassemblés dans un clos en compagnie d'un vieil hongre qui les aide à s'approprier l'espace, en les rassurant par sa présence, et en leur faisant découvrir les différents endroits où ils pourront s'abreuver, se restaurer, dormir, etc. L'éleveuse attribue à ce cheval un

statut de parent substitutif, en le qualifiant de « nounou » des poulains. Claude Gougeon, héritier d'un élevage dynastique initié par son grand-père, qui devint progressivement propriétaire des terres après avoir été en situation de fermage, recourt au même genre de procédé. Il place toujours une vieille poulinière qui n'a pas « pris » l'année d'avant au milieu des jeunes chevaux sevrés, afin qu'elle puisse jouer à leur égard un rôle de guide dans le rapport aux humains, tel le *simbeù** chez les bovins, ce bœuf insuffisamment bon dans les *courses* qui a échappé à l'abattoir grâce à sa capacité à mener ses congénères.

Le troupeau apparaît aux yeux des interlocuteurs comme une entité sociale complexe et structurée, apportant aux animaux les ingrédients indispensables à leur bonne constitution. Il leur fait découvrir l'existence d'une hiérarchie qui départage les dominants des meneurs et des suiveurs, et qui fonctionne sur des rapports d'antériorité et de domination. Les nouveaux membres apprennent alors à s'y négocier une place sur la base des codes sociaux en vigueur, établissent progressivement des relations d'affinité et d'inimitié avec d'autres membres, et développent parfois une forme d'entraide en chassant par exemple les congénères attirés trop curieusement par un poulain récemment mis au monde. Le changement régulier dans la composition du troupeau les encourage à renégocier occasionnellement leur position, et peuvent ainsi connaître le rôle de dominant tout autant que celui de dominé.

Il arrive que des chevaux s'intègrent difficilement dans le troupeau à cause de certains membres qui les meurtrissent de coups et les privent d'accès à la nourriture, ou qu'ils tombent malade, devant dès lors être assidument surveillés par les humains dans un espace congru. Dans ces cas de figure, l'éleveur les sépare de leur groupe initial mais veille, dans la mesure du possible, à leur trouver de

nouveaux co-résidents pour éviter leur isolement total. Ainsi Orance, le cheval de sport de Clémence, s'est spécialisé dans les relations avec les jeunes chevaux malades ou carencés, en l'absence desquels il est réputé déprimer. Pierre refuse également de cloîtrer indéfiniment les entiers dans un box malgré l'exigence de les tenir à l'écart des autres, en les faisant occuper un paddock ou un pré depuis lequel ils peuvent interagir avec les autres animaux. Cette nécessité de la socialité animale explique l'importance que donnent certains éleveurs à la « monte en liberté » et leur réticence à recourir à la pratique de l'insémination artificielle, tant la première offre l'occasion à l'étalon d'évoluer temporairement parmi ses congénères et d'établir des rapports de séduction avec les femelles³³. La reproduction est ainsi perçue comme une partie essentielle de la vie en troupeau. Cette socialité équine n'est pas considérée par les acteurs comme totalement séparée de la leur, sa porosité autorisant au contraire la communication interspécifique. L'on répute par exemple l'étalon d'Alexis relativement « difficile » depuis qu'il a vaincu un autre entier en duel et qu'il s'est approprié les juments du pré mitoyen après s'être libéré de son clos. La « confiance » qu'il aurait prise de cette victoire le rendrait malaisément maîtrisable par les humains, et la solution consisterait à le mettre en échec face à un autre étalon, mais le risque de blessure que comporte cette option pour l'un comme pour l'autre empêche Alexis de l'envisager sérieusement. Le troupeau socialise également le cheval dans son rapport à l'Homme dans la mesure où l'animal y apprend à suivre certains itinéraires et à adopter progressivement les bonnes attitudes pour se laisser pousser et trier. Les acteurs soulignent d'ailleurs le caractère plus ou moins « bien intégré » de certaines poulinières venues de l'extérieur qui, une fois placées dans le groupe des juments, se mettent à suivre ou non son mouvement lors des transferts d'un lieu à l'autre. Ils prennent parfois le risque de laisser ouverts certains passages que les chevaux ne sont pas censés emprunter, en comptant sur ces habitudes de trajet pour alléger leurs tâches. De la même manière, le poulain s'accoutume peu à peu aux pratiques de l'élevage en suivant systématiquement sa mère dans ses déplacements.

La socialité animale apparaît ainsi comme un pont vers la socialité interspécifique, et les interlocuteurs la prennent comme base pour interagir avec le cheval. Lorsque ces derniers trient les juments suitées et pensent avoir involontairement mélangé des couples mère-poulains, ils observent minutieusement leurs comportements et attendent que l'un des chevaux hennisse en direction de l'autre pour identifier la relation maternelle et reconstituer les duos malencontreusement séparés. Lorsqu'ils éduquent les chevaux, ils restent toujours attentifs à ce que signifient leurs agissements du point de vue de cette socialité équine. S'ils souhaitent par exemple caresser un poulain, ils prennent garde à ce que leur tentative d'approche ne se solde pas par la fuite systématique de ce

³³ Rapports de séduction qui possèderaient également toute une codification, comme le « clignement de vagin » que la jument adresse à l'étalon ou la miction à laquelle elle se livre pour lubrifier ses parties génitales.

dernier, devant sinon renoncer rapidement à leur projet ou trouver des solutions pour l'empêcher de partir, au risque de lui inculquer regrettablement la crainte de l'Homme, compliquant considérablement leur relation future à l'animal. De même, Alexis apprend à guider un jeune cheval au travail en s'appuyant sur les codes sociaux propres au troupeau. A l'instar du poulain qui décale promptement ses hanches lorsque, trop proche d'une poulinière, celle-ci lui « croque » la croupe, il cherche à reproduire l'attitude de la femelle envers l'animal à l'aide de ses jambes et du stick. Ces techniques de « confort-inconfort » régissant la plupart des relations entre l'humain et le cheval visent à établir un rapport de domination sur le cheval qui lui fasse sens, à l'image de celui qui organise sa vie infra-spécifique. Consistant à produire du désagrément chez l'animal jusqu'à ce que celui-ci agisse dans le sens voulu par l'humain, elle fait accéder l'exécutant, s'il la maîtrise correctement, au statut équin de dominant, auquel le cheval au travail se soumettra logiquement. Enfin, la vie passée au milieu des bovins donne l'opportunité à l'animal de s'habituer à eux, d'apprendre leur mode de fonctionnement et d'aiguiser un « sens du taureau ». Le cheval n'aura non seulement pas peur des ruminants mais pourra de surcroît développer une relation d'agressivité envers eux, hautement valorisée dans le milieu³⁴. Pierre me raconte à ce sujet qu'il aperçut un jour une poulinière « croquer » et chasser une vache les oreilles plaquées en arrière, attitude qui laissait présager de ses dispositions dans le tri de du bétail, ce que confirma sa descendance douée dans cette activité. Outre la co-résidence bovine-équine, les acteurs amènent fréquemment leurs montures au milieu des *biòu** (bovins Camargue), dans le même but de les accoutumer et de les faire entrer dans ces relations antagonistes propres à la pratique du « travail du taureau ».



Illustration 16: arribage des chevaux et bovins réunis dans une même parcelle, à Vauvert

Les interlocuteurs dépeignent ainsi le cheval comme un être social, moral et politique qui participe

34 Alexis et Marc, un sellier travaillant dans les bâtiments du *mas*, avancent que dans le cadre des concours de tri, il vaut mieux à l'inverse priver ou limiter les chevaux de tout rapport préalable avec les bovins afin d'émuler en eux un « intérêt pour les bêtes ». Intriguées par la présence de tels êtres, les montures s'avèreraient plus attentives, voire plus craintives, dramatisant leurs réactions lors du tri et favorisant leur chance de recevoir une bonne notation. Un cheval trop habitué pourrait à l'inverse se montrer moins concentré, *lavé** (lassé, ennuyé) par les bovins.

lui-même à l'éducation de ses congénères. En lui déléguant un rôle irremplaçable dans son propre élevage, ils recourent à nouveau à une forme de laisser-faire et reconnaissent dans la socialité animale le rouage déterminant des rapports infraspécifiques comme interspécifiques.

1)2)3) Découvrir et préserver la personnalité animale

Les acteurs estiment que le cheval dispose non seulement d'une socialité particulière, caractérisée par des logiques de fonctionnement décrites brièvement ci-dessus, mais également d'une singularité propre, qui orientent toutes les deux les manières d'entrer en relation avec lui. L'objectif du travail de désensibilisation-sensibilisation entrepris sur les montures, qui consiste théoriquement à former celles-ci de manière homogène en leur apprenant à réagir identiquement à certains stimuli³⁵, n'annule en réalité pas les irrégularités entre elles. Tel cheval réagit dramatiquement au contact des éperons, impliquant pour les cavaliers de ne pas s'en servir, alors que tel autre incline au contraire fortement à y recourir en plus du stick, compte tenu de son caractère « froid à la jambe ». Dans la pratique, on ne cherche finalement jamais à corriger toutes les variations entre les chevaux, mais on s'appuie sur leurs sensibilités respectives pour tenter d'établir la meilleure relation de monte possible. Même s'il existe un certain nombre de techniques qui fonctionnent globalement sur l'ensemble des chevaux, comme par exemple celle qui consiste à leur « plier la tête » lorsqu'ils partent au grand galop sans qu'on le veuille, il est fréquent de devoir changer de méthode pour trouver celle qui correspond le mieux à l'animal.

Ce point est particulièrement visible lorsqu'il s'agit d'attraper un cheval dans le pré. Celui-là se laisse impassiblement approcher, alors que cet autre fuit si l'on ne secoue pas tumultueusement un seau rempli de grains (ou de cailloux pour le duper, si on a fini les réserves) dont on se sera auparavant équipé, et ce dernier demande à ce qu'on le bloque stratégiquement dans un angle duquel il ne pourra plus s'échapper. Cette expérience que les acteurs cumulent auprès des singularités animales leur garantit autant d'outils qu'ils peuvent mobiliser par la suite sur d'autres chevaux. S'ils procèdent à une mise en généralité des savoirs, cette dernière repose sur la diversité des relations qu'ils ont préalablement établies avec des personnalités équines distinctes et sur les enseignements que ces rapports antérieurs leur ont permis de produire.

Marc, le sellier neveu de Clémence, me raconte à ce propos tout le bénéfice qu'il tire d'avoir à travailler un autre cheval que le sien. L'évidence d'efficacité de son guidage se trouvant compromise face à son nouvel élève, il cherche d'autres procédés plus adaptés à la monture. Les cavaliers avancent en effet qu'ils apprennent toujours des choses de tel ou tel animal, révisant continuellement leurs acquis. Le cheval n'apparaît donc pas comme un objet passif dans sa

³⁵ Les interlocuteurs disent à ce propos que leur tâche consiste à « ajouter des boutons » aux montures, grâce auxquels ils parviendraient à guider uniformément celles-ci dans le travail.

formation mais plutôt comme un sujet qui y prend part, en aidant notamment les acteurs à consolider des savoirs singularisés et singularisants. Celui qui sait bien monter à cheval sait en fait monter *des* chevaux, adaptant et orientant ses façons d'agir en fonction des traits spécifiques qu'il reconnaît chez la monture.

On devine que la relation de monte se présente comme l'un des modes de connaissance par



Illustration 17: un cavalier entraînant sa monture en carrière

excellence du cheval. Lorsqu'elle se tient en carrière, elle attire toujours le regard des autres qui tentent d'aider le cavalier en émettant des hypothèses sur les techniques qui pourraient fonctionner ou non sur la monture. Ils cherchent ainsi à savoir, par exemple, si le cheval est « chaud », « con » ou *brave**, autrement dit gentil, s'il « accepte bien le mors », s'il a peur du stick, s'il « engage bien l'arrière-main », s'il a tendance à « s'enfermer », etc. pour orienter judicieusement la manière de le guider. En amont et en aval de la monte, les acteurs échangent systématiquement des éléments de connaissance sur les particularités, défauts et qualités de

l'animal, son évolution et les manières futures d'envisager son travail, tant ces aspects sont décisifs pour établir une relation constructive avec lui.

Au-delà de cette nécessité d'adaptation à l'animal, beaucoup d'interlocuteurs conçoivent le rapport à ce dernier comme éminemment psychologique, montrant bien qu'ils ne le considèrent pas comme une simple machine que l'on peut contrôler en suivant consciencieusement son manuel particulier d'utilisation. Pour éviter par exemple qu'un jeune cheval ne « tire au renard » lorsqu'il est tenu en longe, des cavaliers l'attachent à un anneau ou à une barre, et provoquent parfois volontairement ce comportement chez lui. Ce dernier, devant l'inefficacité de son action qui ne l'aide pas à se libérer, refusera d'y recourir par la suite et attribuera à la corde une capacité de résistance inébranlable. A travers ce genre de procédés, les acteurs espèrent consolider un cadre de conduite au cheval qui lui fasse sens et qu'il ne peut ou ne doit pas enfreindre.

Marc reproche ainsi à une cavalière de brutaliser un poulain qui n'a pas encore les codes pour comprendre ce qu'on attend de lui. Pour lui, la « punition » physique envers le cheval doit intervenir uniquement lorsque ce dernier sait qu'il enfreint une règle ou possède déjà les éléments de réponse à sa sollicitation mais choisit de ne pas les mobiliser par paresse ou par irrévérence. Le recours irréfléchi à la violence sur l'animal est réputé faire devenir celui-ci « méchant », suite à l'incompréhension puis la méfiance envers l'Homme que lui inspirerait ce genre d'actes. Pour lui

apprendre des bases, il convient plutôt de l'impliquer avec relative douceur. Lorsqu'un jeune cheval galope par exemple à faux, certains cavaliers choisissent de ne pas le forcer à « changer de pied », afin qu'il trouve lui-même la « solution » à cet inconfort et au déséquilibre que lui procurent cette allure³⁶.

Pour les interlocuteurs, l'animal connaît, à l'image des humains, des évolutions psychologiques au cours de sa vie qui ont des implications sur sa capacité à recevoir les informations et à apprendre. Le poulain est réputé disposer d'un mental plus modulable aux débuts de sa vie et donc plus réceptif à de nouveaux enseignements, à l'inverse du cheval expérimenté qui aura déjà intégré un cadre de références que perturberait regrettablement tout changement majeur dans les techniques de guidage utilisées sur lui. Mes interlocuteurs expliquent ainsi les écarts d'un jeune cheval du *mas* qui, « monté par tout le monde », ne parvient pas à se construire une base de repères stabilisée. Vers ses huit ans, l'animal traverserait une « phase d'adolescence » et tendrait à se rebeller contre l'autorité humaine, le cavalier devant alors rester inflexible face à cette complication temporaire.

Les éleveurs lui reconnaissent en outre la possession d'une mémoire indéfectible, qui inscrit en lui de manière indélébile l'ensemble du vécu passé en compagnie des divers acteurs. Singularisant chacun d'entre eux, il établirait des relations interpersonnelles, parfois intimes, et renégocierait constamment son rapport de soumission en fonction des individus avec lesquels il interagit. Alexis dit d'un cheval qu'il « sait parfaitement qui il porte sur son dos » et profiterait de l'inexpérience et du manque d'autorité des stagiaires pour les *bouléguer**, c'est-à-dire les secouer dans tous les sens, et leur « mettre à l'envers », contrairement aux moments où il le monte lui-même, l'animal sachant dans ce cas qu'il a tout intérêt à collaborer sans broncher. Alexis précise qu'il faut accorder une grande attention à la qualité de la relation que l'on noue avec le cheval, qui doit se fonder sur un rapport équilibré de crainte, de concentration et de confiance.

Les interlocuteurs admettent enfin la dimension épisodiquement incontrôlable de la volonté animale. Après une session de travail avec un entier nommé Gredin, Pierre et Elisabetta, l'apprentie de la *manade*, font un débriefing sur l'évolution du cheval, dont la monte s'avère par moments laborieuse. Elisabetta se réjouit de le voir s'améliorer, celui-ci ayant immédiatement répondu au guidage « à peine [eut-elle mis] les aides ». Elle ajoute aussitôt, quelque peu décontenancée, que « certains jours rien ne va et certains jours tout va bien ». En pointant l'instabilité de la relation, elle n'accuse pas la vanité du travail de l'Homme que l'attitude changeante de la monture révélerait, mais met en exergue le caractère non mécanique des réactions de l'animal qu'il faut savoir accepter. Tous les interlocuteurs reconnaissent en effet que les chevaux « ont leurs jours sans », à cause de la

36 Dans l'entraînement au tri de bétail, des cavaliers apprennent au contraire au cheval à tenir cette allure, tant le face à face avec les bovins, recelant toujours une part d'imprévisible et d'urgence, peut l'induire à galoper impérieusement de cette façon.

fatigue, du stress ou d'une raison qu'ils ignorent, et qu'il convient dans ce cas de ne « pas trop leur en demander » voire de ne pas les solliciter du tout, aboutissant sinon à un rapport inutilement conflictuel et non-constructif avec eux.

Outre leur imprévisibilité, certains cavaliers valorisent le caractère subversif de l'animal. Ils apprécient ceux qui ont du « sang », c'est-à-dire qui disposent d'un tempérament dont la force déstabilise le cavalier tout en affirmant leur propre qualité de sujet. En effet, si les chevaux *braves* acceptent avantagement n'importe qui sur leur dos, leur docilité les rend aussi relativement passifs dans la relation de monte, à l'inverse de ceux qui ont le « sang chaud », auxquels des interlocuteurs attribuent une plus grande personnalité et une plus grande capacité d'action et de décision dans le déroulement des choses. Chloé nourrit par exemple avec sa jument Estrella une relation qui tire sa force de cette ambivalence. D'abord très conflictuel et marqué par l'animosité, ce lien aurait trouvé une forme d'harmonie grâce à la complicité que les deux sujets auraient trouvée dans leur caractère difficile respectif. Le tempérament compliqué de la jument a finalement encouragé une relation de monte exclusive avec Chloé, et pare la première d'estime aux yeux de la seconde, qui y voit une marque de charme, d'unicité.

Pour les interlocuteurs, un traitement qui ne tient pas compte des spécificités du cheval ni du type de relations que l'on entretient avec lui finirait par le « casser ». Ils citent à ce sujet des exemples de montures, ultra fonctionnelles, mais dont la subjectivité a été corrodée par l'action de cavaliers trop violents, trop exigeants et trop peu soucieux de leur personnalité. Ils dépeignent ces animaux comme un genre d'automates ou des pantins tristement « vides à l'intérieur ». Le bon rapport au cheval suppose donc de l'honorer en véritable sujet, c'est-à-dire en un être qui se trouve en partie hors du contrôle des humains et qui possède, comme on va le voir dès à présent, ses propres qualités et aspirations qui ne dépendent pas directement d'eux.

1)2)4) Le cheval, un dépositaire de savoirs

Certains chevaux sont supposés avoir des facilités voire un don, appelé aussi la *viste** ou le *biais**, (termes que l'on utilise également pour parler des humains) au regard de certaines pratiques équestres pour lesquels les interlocuteurs orienteront volontiers leur apprentissage. L'élégance dans le trot de ce poulain d'un an est le signe de sa prédisposition au dressage, autant que le regard imperturbable de cet autre en direction des bovins est l'indice de son intérêt pour les bêtes. Même si ces considérations peuvent être contredites et révisées par la suite, les interlocuteurs estiment que les dispositions équines doivent être prises au sérieux, en ce qu'elles conditionnent l'établissement d'une relation d'entente et d'affinité entre humains et chevaux en fonction de l'utilisation qu'on leur réserve.

Florent : Et est-ce qu'il y a eu des chevaux avec lesquels tu t'es vraiment pas entendue ou que ça marchait pas ?

Chloé : Y en a eu. Là par exemple Vidourle, je m'entends pas forcément avec. Enfin [en dressage] en carrière, je m'entends très bien avec, mais par contre, s'il faut aller trier les taureaux ou quelque chose comme ça, je vais pas m'entendre avec...

F: Ça passe mal quoi.

C: Ouais, ouais ouais.

F: Mais c'est pas tout le temps, c'est vraiment en fonction de l'usage que tu as de lui ?

C: Ouais c'est ça, ouais. Après, non. Après, que je m'entends pas du tout avec, y en a pas forcément. C'est juste que ben, des fois, selon ce que tu fais avec... par exemple Brise aussi, Brise c'est une jument, s'il faut aller dans des taureaux un peu compliqués tout ça, j'aime bien parce qu'elle a du pep, tu vois. Après s'il faut aller faire une balade, qu'elle va passer deux heures à trotter, ça va me gonfler et je vais pas m'entendre avec quoi. Donc c'est vraiment... y a pas de chevaux que j'aime pas.

Pour Chloé, la question n'est pas de savoir si elle apprécie ou non le cheval, car elle n'en déteste foncièrement aucun, mais plutôt de déterminer si la relation de monte se fonde sur un rapport cohérent qui tient compte des qualités de l'animal. Il s'agit alors d'identifier chez lui, à travers le développement d'un rapport de connaissance interpersonnelle, certaines compétences ou certains traits qui offrent à Chloé la possibilité de trouver l'usage qui lui correspond le mieux et qui empreint leur relation de fonctionnalité et de complicité.

Certains interlocuteurs évoquent en contre-modèle de l'élevage du cheval Camargue celui des *ganaderias** espagnoles, qu'ils réputent débarrasser le cheptel des mauvais éléments pour n'en garder que les meilleurs. Entretenant un rapport assez violent et très exigeant avec leur monture, les Espagnols s'approprieraient et marqueraient de leur fer n'importe quel cheval, même celui qui naît dans une autre exploitation, tant qu'il incarne une figure d'excellence. En Camargue à l'inverse, on « ferait avec » la diversité des personnalités animales, en leur décelant des qualités plus ou moins tapies et en les aiguillant vers les pratiques équestres pour lesquelles elles conviendraient le mieux.

Les chevaux naturellement doués pour une discipline doivent néanmoins suivre un entraînement pour se perfectionner : il ne suffit pas d'avoir un *biais* pour exceller dans une pratique, il faut également le cultiver. Pour le tri du bétail, des cavaliers entraînent par exemple leur monture en carrière en recourant à un ami qui « fait la bête ». Celui-ci se place à quelques mètres du couple, attire l'attention du cheval en agitant les bras et, une fois celle-ci captée, se déplace sur une ligne tandis que la monture, guidée plus ou moins légèrement par le cavalier, suit les mouvements du bovin simulacre sur sa propre ligne en gardant la même distance de séparation. Le piéton reproduit le comportement du ruminant en situation de tri, en s'arrêtant à l'improviste, en marquant un moment de pause, en faisant demi-tour, en accélérant un peu, alors que le cheval s'efforce d'imiter

voire anticiper ces variations.



Illustration 18: simulation d'une situation de tri. Un piéton fait la bête tandis que le cavalier guide subtilement sa monture

Une autre manœuvre, souvent effectuée à la suite de la première, consiste à exercer la monture à bloquer le bovin qui tente de la doubler. Le principe est le même sauf que les protagonistes s'écartent franchement les uns des autres. A un moment, le piéton cesse de se déplacer sur sa ligne et charge en direction de la monture tout en faisant des zigzags pour tenter de l'esquiver, avant de s'arrêter lorsqu'il est suffisamment proche d'elle. Le cheval suit l'assaut en restant sur sa ligne, faisant barrage à l'humain quand ce dernier arrive devant lui. Au cours de l'entraînement, le cavalier laisse volontiers sa monture « se mettre à la faute », c'est-à-dire mal anticiper, prendre du retard sur les mouvements du piéton ou perdre en concentration, afin qu'elle apprenne de ses erreurs qui l'ont mise en situation d'échec. Mais le piéton veille néanmoins à ne pas lui « casser le moral » en s'adaptant à sa vitesse, à sa compréhension, à son « niveau », et en n'utilisant pas de stratagèmes qui visent réellement à la vaincre, au risque sinon de la « décourager » et de la désengager de la pratique. Il ne cherche en fin de compte pas vraiment à duper l'animal mais plutôt à stimuler des réactions qui lui seront utiles en situation de tri.

A travers ce genre d'entraînements, les interlocuteurs considèrent qu'ils parfont des compétences ou un don que le cheval possède déjà, émulant son agentivité. Ils estiment que la monture est prise dans le jeu et la dépeignent comme la protagoniste principale de l'exercice dont ils doivent ménager la motivation. En contexte de tri réel, ils vantent les moments d'autonomisation du cheval, qui met parfois le cavalier en danger suite à son implication totale dans l'action. Certains cavaliers me disent par exemple avoir apprécié le fait que telle personne avait gardé les « rênes longues » tout au long du travail car son cheval savait très bien se comporter de son propre chef face au bovin, et que telle autre avait du s'accrocher fortement à la selle pour ne pas chuter face à la violence du *crochet** et de l'accélération de sa monture lorsque celle-ci empêchait le taureau de s'échapper.

Dans les concours, le public se montre souvent élogieux devant un cheval plein d'assurance et d'agressivité qui semble temporairement renverser son rapport de soumission à l'Homme, en devenant pendant un bref instant celui qui contrôle l'action. La capacité subversive de l'animal

s'avère ainsi valorisée, notamment lors des moments où celui-ci est supposé mieux deviner les intentions de la bête que son cavalier. Marc raconte à ce propos l'erreur d'une cavalière qui forçait inutilement son cheval à tourner à droite pour anticiper la fuite d'une vache alors que la monture, ayant compris que la *bèstio** allait partir dans l'autre sens, résistait au guidage pour tourner à gauche. Cédant finalement aux exigences de l'humaine, le cheval laissa malencontreusement s'échapper le bovin.

Lors des nombreux concours de tri, ce sont les qualités du cheval que juge le jury, et non pas celles du cavalier. Même si tout le monde reconnaît que les actions de ce dernier sont déterminantes sur l'issue du tri et qu'il existe toujours une ambiguïté insoluble dans l'identification du véritable sujet agissant, c'est bien « l'intérêt » de l'animal et son « expression dans les bêtes » qui font l'objet de la notation, les cavaliers étant simplement supposés aménager les conditions favorables à sa pleine participation. La bête qui vient d'être triée est parfois délibérément remise dans le troupeau afin que par sa ruse ou son ardeur, elle offre au cheval une seconde possibilité de faire valoir toute la force de sa pugnacité et toute l'entière de sa détermination.

A travers la valorisation des capacités d'action du cheval, les acteurs reconnaissent fondamentalement sa manière particulière de faire relation avec les bovins. Ils le réputent « d'être plus sur le ressenti » que les humains et de disposer d'un « sens du taureau », lui permettant d'accéder à tout un pan de la communication bovine interdite à l'Homme et de décrypter avec plus d'aisance les comportements des ruminants. Le cheval dispose ainsi de compétences exclusives et complémentaires à celles des humains, que ces derniers ne peuvent par essence pas contrôler mais seulement révéler et perfectionner. On comprend que le « travail du taureau » constitue l'un des usages les plus appréciés du milieu car, en plus de s'arrimer à la tradition et à la vie quotidienne de l'élevage, il offre le spectacle dramaturgique d'une mise en relation quasi cynégétique entre espèces au sein duquel les animaux tiennent les rôles principaux : le *biòu* fuit et feinte, le cheval déjoue les tours, chasse et agresse, tandis que l'Homme orchestre devant une foule des spectateurs dont les plus avertis s'émerveillent face à ce cheval qui redouble d'effort pour faire barrage au *ternen**, ce veau de trois ans, en se jetant presque dans les ronces.



Illustration 19: fulgurance du galop lors d'un concours de tri

Enfin, certains interlocuteurs avancent que le cheval ne s'implique pas dans le travail par la seule contrainte de son cavalier mais peut aussi se *barder**, autrement dit se régaler, voire se « passionner », c'est-à-dire participer avec envie et idée de réalisation.

Cette approche n'est pas partagée par tout le monde. Elle est en particulier rejetée chez les

personnes qui s'inspirent de l'équitation éthologique pour qui l'animal reste toujours sous le joug de la volonté humaine et ne s'investit que dans l'attente qu'on le laisse tranquille par la suite. Pour ces derniers, le cheval est agi par la seule volonté d'assouvir ses besoins primaires et secondaires qui consistent à se reposer, manger, boire, se reproduire et vivre auprès des congénères, toute autre interprétation n'étant que le résultat d'une projection anthropomorphique déformante. Sur ce point, ils tendent à réduire la complexité de la subjectivité animale en la rapprochant du fonctionnement d'une simple machine physiologique. Les tenants de la première approche les rejoignent en partie, surtout au sujet des poulains qui se séparent difficilement de leur vie de troupeau et de leur mère, mais nuancent le propos en ajoutant que, s'il est monté correctement par l'humain dans ses disciplines de prédilection, le cheval peut trouver une forme de confort et de plaisir dans le travail, allant parfois jusqu'à développer cette passion vibrante. Alexis en veut pour preuve ces vieux chevaux à la retraite en dépression, qui attendent vainement devant la clôture que l'on vienne à nouveau les solliciter.

Au final, l'élevage du cheval Camargue ne produit jamais un ensemble indifférencié d'animaux en attente d'être identiquement formé par l'Homme pour être rendu opérationnel. Chacun d'entre eux possède sa propre personnalité, ses propres goûts, savoirs et inclinations que l'humain ne contrôle pas mais qu'il découvre et tente de stimuler en vue de trouver son utilisation idoine. Cette prise en considération des qualités et des talents du cheval offrirait à ce dernier les moyens de s'exprimer ainsi que, au yeux de certains, de se passionner dans son travail. De manière générale, préserver la subjectivité de l'animal, qui n'est pas sans impliquer le recours occasionnel à la violence, apparaît comme l'un des objectifs centraux de son éducation, l'inverse étant réputé le « casser », lui retirer son intérêt, son « moral » et son « âme », c'est-à-dire sa volonté, au fondement de sa qualité de sujet. Les éleveurs reconnaissent ainsi chez le cheval une dimension irréductible à son contrôle direct, à l'instar des aléas qui dynamisent et émergent de la vie ordinaire de l'élevage, sur lesquels je m'attarde un instant avant de clôturer ce premier chapitre.

1)3) Composer avec l'imprévisibilité

1)3)1) Un moteur d'ethos et de savoir-faire

« C'est vraiment une connasse », m'exclamé-je à propos de Violaine, qui passe à côté de moi à toute vitesse en me bousculant légèrement. Et je ne suis pas le seul à l'insulter, les autres la traitent de « pute » ou de *nèssi** (idiote). Certes, cela fait peu de temps qu'elle a rejoint la *manade*, mais elle n'a toujours pas intégré son mode de fonctionnement malgré son âge avancé et contrairement à d'autres,

qui elles, ont su s'adapter rapidement. Pierre vient d'arriver pour nous aider à régler cette situation conflictuelle. Il va nous dire comment faire avec elle pour que les choses aillent mieux, parce que nous, nous avons beau essayer, nous n'y arrivons pas.

Cela fait maintenant deux heures que nous tentons de faire entrer cette jument dans le camion, mais elle refuse obstinément d'embarquer. Chloé, le nouveau stagiaire Enzo et moi sommes partis ce matin en petit camion avec une monture pour la retrouver, suite à son échappée dans les marais. Nous l'avons d'abord repérée dans une parcelle qui n'appartient pas à l'élevage, et, pendant que Chloé s'y engageait avec son cheval pour la déloger, je garais le camion devant la sortie puis improvisais en urgence un barrage sur la route à l'aide d'une rubalise trouvée par hasard sur le chemin, que j'attachais ensuite entre un tamaris et le véhicule. La jument s'échappa et regagna le sentier par une autre issue, nous contraignant Enzo et moi à bouger le camion et à le garer en catastrophe un peu plus loin sur le rebord de la route en terre, pendant que Chloé s'efforçait de la rattraper et de la diriger vers nous. Après l'avoir contournée, elle descendit de cheval pour envoyer simultanément sa monture et la jument vers le camion, espérant que la seconde suivrait la première, pendant qu'Enzo et moi entravions le chemin. Les deux chevaux se frayèrent toutefois un passage et se dirigèrent, par chance, vers un cul de sac. Nous nous énervâmes et Chloé, contrariée, nous accusa de ne pas avoir été suffisamment vigilants. Nous reprîmes précipitamment le camion pour le garer « à cul » devant l'impasse.

Enzo et moi-même restâmes à chacune des portes, tapis dans les roseaux pour ne pas nous faire voir des chevaux, pendant que Chloé s'affairait à les rattraper et à les pousser vers nous. Ces derniers ne tardèrent pas à arriver mais la monture s'échappa du côté d'Enzo, qui, impressionné par l'animal, ne chercha pas à le bloquer, tandis que la jument faisait demi-tour. Je courus rattraper le premier fugitif, coupai sa route, et le renvoyai immédiatement vers le camion en gesticulant dans tous les sens. Chloé le récupéra et décida de l'attacher à l'intérieur du véhicule, espérant que sa présence motiverait la poulinière à le rejoindre. Elle se mit une nouvelle fois à sa recherche pour la pousser vers nous. Enzo et moi attendîmes encore aux portes, sans bouger, dans l'inconfort des piqures des moustiques et dans l'embarras que nous causaient les phragmites. Puis, la jument apparut, s'arrêta un instant devant l'entrée avant de repartir violemment au galop dans le sens inverse.

*Bandée** (agacée), Chloé me demanda d'échanger nos rôles, en se mettant à la porte à ma place. Après avoir improvisé, faute de mieux, un stick à l'aide d'un roseau, j'empruntai à mon tour le long chemin jusqu'à sa limite où se terrait la poulinière, qui, en me voyant, me contourna et se dirigea d'un pas hésitant vers le camion. Je m'appliquai à la pousser en douceur, en sifflant pour la calmer, en marquant des temps de pause avec elle, afin de ne pas reproduire la même erreur d'il y a quelques semaines où mon excès de zèle l'avait fait complètement paniquer et détalier à toute vitesse, au

grand désarroi de Pierre. Mais rien à faire. Arrivée devant le camion, elle décampa dans l'autre sens, manquant de me renverser. La tension monta.

Chloé réfléchit aux raisons de sa fuite. Le bruit de sabot de sa monture qui raclait le sol du camion par impatience fournissait à ses yeux l'une d'entre elles, ce chahut effrayant certainement la poulinière. J'essayai une autre fois, de moins en moins rassuré face à la fougue de son galop. M'étant fait encorné par un taureau trois semaines avant par imprudence, je ne voulais pas me remettre inutilement en danger. Cette jument n'est pas comme les autres poulinières de Pierre qui, elles, stoppent généralement leur course quand on s'interpose. Après un nouvel échec, Chloé envoya Enzo avec moi. Terrifié, le jeune stagiaire rechignait à se déplacer à mes côtés pour faire barrage. Même démarche, autre échec, je repartis à nouveau seul. Pierre, appelé quelques minutes auparavant par Chloé pour qu'il nous vînt en aide, me rejoignit en voiture, s'arrêtant face à l'animal qui s'était positionné sur un des côtés du chemin. Il tenta de l'approcher calmement mais la poulinière s'évada à nouveau vers le bout de la piste en me bousculant légèrement au passage : « c'est vraiment une connasse ! », m'égosillai-je donc.

A l'issue de toutes ces tentatives infructueuses, Pierre décide alors de la faire sortir du sentier pour qu'elle rejoigne un emplacement un peu plus loin qui nous a déjà servi à l'embarquer quelques semaines plus tôt. Il nous récupère, Enzo et moi, dans sa voiture pendant que Chloé la pousse à cheval vers la zone idoine. Mais Violaine en profite pour regagner à l'improviste la parcelle où nous l'avions trouvée tout à l'heure. Pierre demande à Enzo de s'y engouffrer immédiatement pour la chasser, ce à quoi s'attèle également Chloé. Le stagiaire, apeuré, sollicite mon aide mais je refuse pour aller récupérer en vitesse le camion et le garer au nouvel endroit. La fuyarde y est finalement acculée. Le petit *char** (camion servant à transporter les bêtes) et la voiture sont placés de manière à bloquer la seule issue de sortie. L'eau du marais et de la *roubine** (petit canal) se charge de ceindre la jument : elle est faite !

Sous la supervision de Pierre, Chloé rattache sa monture dans le camion et se dirige vers Violaine tandis que le reste d'entre nous se tient aux portes. La jument refuse encore d'y monter et, après un petit instant d'hésitation, se jette dans l'eau pour ressortir un peu plus loin, de l'autre côté de la zone, nous laissant tous les quatre penauds devant notre défaite accablante. Chloé détache sa monture, part au galop et nous nous lançons à sa poursuite en véhicule. Nous parvenons à la ramener et Pierre réorganise l'espace. Il place Enzo et sa voiture à l'endroit où la jument vient de *gaser* pour l'empêcher d'y replonger, et se positionne avec sa fille et la monture à côté du camion pour obstruer la sortie. Il m'envoie cette fois-ci la « pousser fort ». Après un dernier refus, sous mes claquements de mains et exhortations vocales, en compagnie de la monture et Chloé qui lui emboîtèrent le pas, Violaine finit par monter dans le camion dont nous refermons les portes précipitamment.

Cet extrait de terrain expose une situation relativement commune à la vie de l'élevage, quoiqu'un peu plus fastidieuse que d'habitude, et montre à quel point elle est régie par de l'impondérable. Le caractère hors de contrôle des événements pousse mes interlocuteurs à développer une forme d'ingéniosité qui repose sur l'improvisation, l'adaptation ainsi que la mobilisation et reformulation de savoirs empiriques antérieurement consolidés. Chloé, en relâchant délibérément sa monture pour



Illustration 20: pour faire entrer les chevaux dans un char, chaque détail compte: l'inclinaison des portes, le placement des humains et des objets, la disposition des chevaux déjà montés, la distance séparant le poulain de sa mère...

la dissidence de certains animaux en l'absorbant au sein d'un groupe de congénères sur lequel on a une prise. De la même façon, l'impossibilité de contrôler directement l'animal conduit Pierre à accorder une grande importance au lieu, qui, s'il est bien maîtrisé, a cette puissance d'incliner la jument à l'empêcher de s'évader et à entrer dans le camion. Les échecs successifs renseignent Pierre de la façon dont elle s'approprie l'espace, qu'il reconfigure alors en changeant de place les obstacles humains et non-humains, afin de le rendre opérationnel.

L'anticipation de comportements potentiellement problématiques des animaux tend également à dramatiser les actions humaines les plus élémentaires en apparence, dans le sens où leur bonne exécution, complexifiée par le contexte, devient déterminante dans l'issue des choses. Lorsque nous obstruons physiquement le passage aux chevaux, il faut que nous prenions garde à nous placer au bon endroit, à ne pas faire de gestes brusques, à être attentifs à leurs déplacements sans quitter la position. S'ils cherchent à franchir le barrage que nous formons, nous devons éventuellement nous déplacer légèrement mais sans laisser de « trou », puis les « chasser » en effectuant au bon moment de petits mouvements vifs avec les bras, accompagnés de cris d'intimidation, ni trop intenses pour éviter de les faire paniquer, ni trop mous afin de les dissuader de passer malgré tout.

Lorsque nous « poussons » un cheval, le simple fait de marcher est décisif. Il suppose de maintenir la bonne distance entre l'animal et soi, de garder la bonne allure, et, lorsque nous sommes à plusieurs, de nous tenir en ligne, chacun d'entre nous veillant aux espaces latéraux pour parer un éventuel demi-tour de l'animal. L'acte de fermer une porte se transforme en un geste assez technique, impliquant de nous positionner correctement sans bouger afin de ne pas gêner le passage de l'animal. Cette action exige en outre de savoir comment verrouiller rapidement *cette* porte

particulière dans le bon timing, au risque sinon que les chevaux (ou les bovins) ne s'échappent et demandent à être rattrapés, regroupés puis « poussés » à nouveau vers le lieu en question. Pour se fermer correctement, ce lourd portail demande à être soulevé à deux pour se remettre dans les gonds desquels il sort systématiquement à son ouverture ; cette porte doit au contraire être rabaissée pour ne pas se heurter au cadre du dessus ; celle-la nécessite d'être violemment poussée pour se clore véritablement alors que celle-ci ne se verrouille que lorsqu'elle n'est pas entièrement enfoncée ; cette autre se clôture avec une corde alors que celle-la dispose d'un loquet qu'il faut tenir en biais pour l'enfoncer etc.



Illustration 21 : attache de bovins. Un ensemble de gestes techniques et risqués : manipulation de « cordes à taureaux » et exécution rapide de « noeud de taureaux » (corde verte, à droite)

Bref, derrière la simplicité trompeuse que donne à voir l'exécution de ce genre d'actions, qui d'un point de vue extérieur, s'apparente à des gestes basiques et anodins, se trame en réalité la mobilisation de techniques du corps et de connaissances fines des animaux, des objets et de l'espace au milieu desquels les interlocuteurs évoluent quotidiennement. Seule l'expérience les dote de ces savoir-faire situationnels et singularisés qui leur permettent de pouvoir agir dans l'urgence et dans la projection des péripéties possibles.

Le sens de la débrouillardise est particulièrement mobilisé lors des nombreuses réparations qui peuvent soudainement s'imposer aux acteurs. Que ce soient des problèmes mécaniques, des défauts du matériel de monte, des barrages ou autre, l'élevage ne dispose pas forcément des ressources suffisantes pour rénover systématiquement et immédiatement l'entièreté de son capital détérioré. Mes interlocuteurs se mettent alors au bricolage, un savoir-faire indispensable dans le milieu, faisant preuve à cette occasion d'une intelligence et d'une dextérité remarquables. De manière générale, cet art de « faire avec », qui suppose aussi de savoir « faire sans », dépasse le cadre des réparations et ne peut s'élaborer que par l'observation et l'expérience directes, aboutissant

à une *métis*³⁷, à une forme de maîtrise sur les situations qui s'imposent impérieusement à soi.

J'accompagne par exemple Alexis qui emballe un pré de luzerne fraîchement fauché. La taille inhabituellement trop volumineuse des *andains**, ces monticules d'herbe formés après la coupe, encombre la machine qui ne parvient pas à les avaler sans se bloquer, nous contraignant à descendre régulièrement du tracteur pour retirer fastidieusement à la main le surplus d'herbe de la presse avant de *l'escamper** (jeter à terre). Alors que nous envisageons de répartir plus harmonieusement la luzerne sur le sol à l'aide d'une fourche pour faciliter son emballage, ce qui allait nous faire perdre un temps précieux, Alexis essaie une solution toute simple : rouler sur les *andains* pour les aplatir et les élargir. La technique fonctionne, et nous parvenons heureusement à emballer avant l'arrivée imminente de la pluie.



Illustration 22 : réparation des barrages demandant ingéniosité et savoir-faire. Replantation des piquets avec une pelle (à gauche) et agrafage des barbelés (à droite)

Ce caractère relativement indéterminé ou conjoncturel des événements participe également à formuler un genre d'*ethos* chez mes interlocuteurs. Ces derniers adoptent un régime d'attention particulier, qui les rend hautement disponibles pour réagir en temps voulu, ainsi qu'un certain sens du dévouement puisqu'ils doivent pouvoir se mobiliser à tout moment en dépit de leur éventuelle fatigue ou blessure. Le risque est en outre toujours présent, au moins virtuellement. Nombreuses situations les mettent en potentiel danger, pour lequel certains cultivent un goût dans la mesure où il leur produirait de « l'adrénaline » dont ils se montrent particulièrement friands.

Beaucoup d'interlocuteurs estiment que la vie de l'élevage pousse à la modestie, tant les acquis sont constamment remis en cause par de nouvelles circonstances. Ils insistent ainsi sur la dimension jamais complètement maîtrisée des choses, et sur la nécessité de la reconnaître pour pouvoir continuer à apprendre et à « s'en sortir ». Ils développent aussi une sorte de philosophie pratique face aux difficultés qui adviennent couramment de manière impromptue, envisageant la plupart du temps ces dernières comme des épreuves utiles et positives. Les problèmes, malheurs et erreurs sont

37 H. Artaud, en reprenant cette notion introduite par Vernant et Detienne en anthropologie et qu'ils définissent comme les ruses de l'intelligence, avance également que la *métis* trouve sa force dans la capacité qu'elle offre à celui qui l'use de retourner une situation défavorable en opportunité (2013).

autant de défis à relever, offrant aux acteurs l'opportunité de faire montre d'ingéniosité et de force pour les solutionner. Alexis, malgré la douleur, envisage la mort inopinée et déconcertante de son poulain comme un événement constructif, en ce qu'elle le confronte à la réalité de l'élevage et l'oblige à se munir du courage indispensable pour la surmonter. Ce n'est pas à dire que les interlocuteurs se satisfont toujours des situations, mais cette perspective leur permet d'établir un rapport actif aux choses et les accompagne constamment dans leur travail.

Enfin, face à l'avènement inopiné des choses, beaucoup d'entre eux considèrent que rien n'arrive par pur hasard. Julien en veut pour preuve l'histoire de l'achat de l'un de ses chevaux. Sa première rencontre dans les terres de Pierre avec l'animal qui n'était alors qu'un poulain a été une révélation pour lui. Il formula à l'éleveur son désir de l'acheter, ce que ce dernier lui garantit. Mais Pierre oublia son engagement et le céda finalement à quelqu'un d'autre. Plusieurs années après, Julien se rendit par hasard dans l'élevage et crut reconnaître le jeune cheval en stalle. Intrigué, il demanda à Pierre quel était cet animal : « c'est le tien », répondit-il, « son propriétaire le revend ». Pour Julien, ce cheval et lui étaient bien faits pour être ensemble, les obstacles mis en travers de leur route leur ayant simplement permis de se retrouver plus tard. Comment expliquer sinon qu'ils se situaient tous les deux au même endroit et au même moment lors de la revente ? Le destin apparaît pour beaucoup comme un acteur à part entière dans l'avènement des choses, convertissant les faits de hasard en nécessité. Car en fin de compte, comme le signale cet adage maintes fois répété : « la vie est bien faite ».

Ce que j'ai qualifié d'imprévisibilité recouvre ainsi des réalités bien différentes. Dans la plupart des cas, elle renvoie non pas à la méconnaissance sur ce qui peut advenir dans la vie de l'élevage, mais au scénario précis que va suivre le déroulement des choses, dont le champ des possibles se réduit au fil des expériences accumulées par les acteurs. De cette manière, si l'indétermination possède une indiscutable puissance d'agir dans la vie de l'élevage, elle n'asservit toutefois pas les interlocuteurs en leur faisant subir passivement les effets de ses velléités. Ces derniers s'équipent à l'inverse d'un ensemble riche de savoirs empiriques, d'une intelligence situationnelle et d'un *ethos* qui intègrent l'impondérable pour en faire l'une de ses composantes essentielles³⁸.

Des éleveurs insistent de surcroît sur la nécessité de savoir reconnaître l'incertitude comme une alliée et de lui aménager sciemment une place dans l'élevage. L'un d'entre eux reproche par exemple à des confrères de vouloir contrôler ce qui ne leur appartient pas : n'ayant que trop peu de poulinières dans leur cheptel, ils souhaiteraient impérieusement s'assurer qu'elles aient bien « pris » suite à l'accouplement en les soumettant à des protocoles contraignants, comme la mise en place

38 Pour une réflexion éclairante sur l'empirisme des savoirs, se reporter à Delbos, 1983, et, à propos des modalités de transmission des différents types de savoirs : Delbos, Jorion, 1984, Chamoux, 2010.

d'échographies ou le marquage des femelles à la peinture lors des jours de saillies. Il remarque que malgré toutes ces précautions, et peut-être même à cause d'elles, leurs juments ne « retiennent » pas, par stress ou pour une raison qu'il ignore. Il se contente d'arguer que « les animaux ont besoin qu'on les laisse tranquilles » pour donner plus favorablement les résultats que l'on attend d'eux. Pour lui, il est important de savoir que l'on ne peut pas tout savoir. En outre, l'indétermination peut constituer un véritable ferment social entre les interlocuteurs, comme je vais dès maintenant le montrer.

1)3)2) *Un activateur de relations humaines et un révélateur d'autorité*

Il est 9h30 et aujourd'hui débute un concours de chevaux Camargue en modèle et allure, qui se déroule au sein d'un splendide domaine édifié en plein milieu du delta rhodanien. Les nombreux éleveurs et *engageurs**, ces personnes qui se chargent de présenter l'animal, remplissent peu à peu



Illustration 23:
exemple de
seden

le parking avec leur van et leur camion desquels ils sortent leurs animaux soigneusement préparés. Des jeunes poulains de quelques mois commencent à gambader en liberté, jamais bien loin des mères qui elles, restent bien attachées aux véhicules. Cette matinée est consacrée aux femelles, l'une des deux carrières étant destinée à la notation des jeunes pouliches de 2 ans, l'autre accueillant l'évaluation des juments suitées. Les *engageurs*, vêtus de leur costume de *gardian* obligatoire pour se présenter aux épreuves, donnent un dernier coup de brosse à leurs chevaux avant de se diriger avec eux vers le lieu de la performance. Après les avoir fait contrôler et enregistrer par le salarié de l'association, ils forment progressivement des petits groupes de discussion avec leurs proches ou des connaissances, laissant brouter les chevaux qu'ils tiennent par une corde, tels le *seden*³⁹*, la *coùssane** ou le *caveçon**, dans l'attente de leur passage.

Je me trouve en compagnie d'Alice, qui présente sa pouliche, son copain Guillaume et de quelques autres personnes. Parmi les nombreux sujets de conversation, Guillaume raconte amusé que sa mère Mathilde a été prévenue au dernier moment par Pierre pour qu'elle aille chercher l'une des poulinières appartenant à celui-ci, parquée dans le *mas* d'en face, afin de la présenter à sa place. Ne pouvant pas la reconduire par la suite au *mas* de l'éleveur par manque d'espace dans son véhicule, Mathilde s'organise avec Stéphanie, une autre éleveuse, pour que celle-ci puisse s'en charger à son tour après le concours. Baptiste, un des interlocuteurs qui travaille dans le domaine, ajoute en riant qu'il a lui aussi été averti hier soir par Rémi, une connaissance commune mobilisée par Pierre, qui lui aurait dit : « j'ai pour ordre de t'amener une jument suitée », phrase qu'il rapporterait telle qu'elle, tant la tournure le divertit.

39 Pour une belle description technique de la fabrication de cette corde telle qu'elle était tressée il y a une centaine d'années, et des usages dont elle faisait l'objet, se reporter à Naudot, 1947. Voir également Roche, 2005.

Hier, Rémi a en effet transporté en catastrophe cette poulinière à Baptiste dont Mathilde va s'occuper ce matin, Pierre n'étant pas là physiquement ces derniers jours pour le faire lui-même. Un autre renchérit en admettant que l'éleveur prend souvent au dépourvu, et que « c'est dur de s'adapter. T'as pas le temps de dire oui ou non ! ». Ils plaisantent sur la typicité de cette situation, et sur le fait qu'ils sont souvent contraints d'accepter d'aider malgré leur manque de disponibilité. Sur le ton de la rigolade, certains affirment qu'avec le temps, ils ont tout de même appris à dire non, et d'autres avancent que la réciprocité n'est pas toujours respectée : « par contre si je lui demande un service, c'est démerde-toi ».



Illustration 24: à gauche, concours de juments suitées au Cailar. A droite, concours de jeunes pouliches de 2 ans aux Saintes-Maries-de-la-mer

A travers cet extrait de terrain, on note que l'imprévisibilité constitue une dynamique à part entière des relations inter-humaines, mobilisant et vitalisant des liens de solidarité. Elle active tout un réseau d'interconnaissance qui se reformule contextuellement en fonction des personnes impliquées. Ainsi Pierre, à l'improviste, fait appel à Rémi d'un côté, qui lui-même sollicite Baptiste pour accueillir la jument, et à Mathilde d'un autre côté, qui s'organise de son propre chef avec Stéphanie pour la présenter au concours et la ramener chez lui. De ce fait, l'imprévisibilité est vectrice et génératrice de liens qui se ramifient sur la base du soutien mutuel.

La demande d'aide apparaît d'autant moins déclinable aux yeux du sollicité qu'elle est urgente, soudaine et pressante. En ce sens, l'imprévisibilité oblige moralement les acteurs qu'elle mobilise. Ces obligations suscitent une certaine distance critique chez les interlocuteurs, qui accompagnent leur engagement d'une forme de contestation que l'humour camoufle en amusement mais permet aussi de surpasser. Bien sûr, contrairement à ce qu'avancent volontairement les interactants, Pierre se trouve lui-même pris dans ces logiques de solidarité impérieuse et répond aussi présent lorsque son entourage le réclame en urgence. Cela ne fait de doute pour personne. Mais ils insistent en réalité sur le caractère inégalitaire des positions d'autorité que rend intelligible l'imprévisibilité, et sur leur tentative de négociation face à cette iniquité. Tout le monde ne peut pas, de surcroît, ménager la même place à l'impondérable, compte tenu de la plus ou moindre grande étendue de son

propre capital social. L'imprévisibilité, telle qu'elle est utilisée socialement, révèle ainsi sa dimension éminemment politique, et fait émerger des logiques d'aide et d'opposition qui structurent les rapports sociaux, un aspect qu'aborde le prochain chapitre plus en détail.

1)4) Conclusion

La région Camargue actuelle se présente comme l'aboutissement d'un long processus de construction historique, dont les frontières et le contenu se réinventent au fil des enjeux sociaux. Le tour de force entamé à la fin du XIX^{ème} siècle a consisté à renverser les stigmates dont elle était porteuse en autant de qualités distinctives, faisant progressivement d'elle non plus un lieu de marginalité sociale et économique mais un sanctuaire fragilisé de traditions humaines et de ressources naturelles dont le cheval éponyme figure l'un des emblèmes à protéger.

A l'échelle de la vie ordinaire des interlocuteurs, le territoire apparaît moins comme un refuge immuable ou un espace vierge à préserver, telle l'image que lui confèrent habituellement les médias⁴⁰, que comme des lieux singuliers se modulant et se transformant au gré de ceux qui les utilisent, portant en eux la trace plus ou moins éphémère des relations que les acteurs ont nouées avec eux. Dans ce cadre, le rapport de propriété offre un outil de découpage territorial privilégié, qui conserve dans sa toponymie le souvenir des anciens détenteurs fonciers à partir desquels l'espace actuel s'est formé et continue à se développer. La possession des terres n'érige pas tant des frontières infranchissables entre les exploitations qu'elle leur sert de support de relations, notamment lorsque les éleveurs mettent à disposition leurs parcelles à un confrère nécessaire, ou s'en servent pour accueillir des reproducteurs extérieurs le temps des saillies.

Les connaissances fines qu'ils façonnent à l'égard de leurs prés les amènent à alterner entre des actions directes et positives (Haudricourt, *op.cit.*), comme le labour, le semage, l'irrigation, la fauche, la récolte et les aménagements hydrauliques, et des actions indirectes négatives, comme la mise en pâture mesurée et complémentaire des différentes espèces de bétail, ou la proscription temporaire de toute intervention humaine et non-humaine, afin d'en émuler la fertilité. La mobilisation ambivalente de ces deux types d'actions opposés concerne également les chevaux eux-mêmes. Parqués dans des « pays », en autonomie relative supervisée par les humains, les animaux sont supposés maintenir par ce biais une relation constitutive au territoire, lui-même assimilé à une sorte de géniteur de la race équine dont la « rusticité » apporterait la preuve d'intégrité d'un tel lien.

Le degré d'intervention humaine dans l'élevage varie en outre en fonction de l'âge des animaux et de leur statut dans le cheptel. Il vise à parvenir à un rapport de domestication modéré, soucieux de

40 Voir par exemple, au sujet de l'imaginaire que suscite le cheval Camargue, Houdayer (2015).

préserver l'authenticité de la race qui trouverait son fondement en dehors de l'emprise de l'Homme. Cet effacement relatif des humains permettrait aux chevaux d'accéder à une socialité animale hautement codifiée, indispensable à leur constitution physique et mentale, les premiers mois d'existence « sous la mère » du poulain et la vie en troupeau des chevaux jouant un rôle particulièrement important. Ces moments passés en compagnie des congénères, et éventuellement des bovins, ne font pas qu'ensauvager les chevaux, mais les façonnent en tant qu'êtres sociaux avec lesquels les humains peuvent établir un bon rapport domesticatoire, situé à la bonne distance.

En ce sens, l'éleveur agit non seulement sur l'animal lui-même, mais aussi sur son milieu de vie. La délégation d'une partie de l'élevage du cheval à d'autres acteurs, en l'occurrence à des non-humains, s'assimile à ce que Ferret a nommé l'action participative (2012, §40) dans la mesure où l'animal contribue sous certains angles à sa propre domestication. Néanmoins, même lorsqu'elle s'intensifie, l'intervention humaine veille dans la mesure du possible à tenir compte de la personnalité des chevaux : chaque animal possède ses propres qualités et aspirations que le cavalier doit découvrir et émuler lors du dressage, mais qu'il ne peut créer de toute pièce ni imposer impérieusement à sa monture sans risquer de compromettre regrettamment sa subjectivité. Si de Boisseuil a déjà évoqué la complexité que recèle la notion de « travail » lorsqu'elle est employée à propos d'un cheval dans un contexte d'équitation (2015a), j'ajoute qu'elle ne s'apparente pas ici à une action simple et unilatérale de l'humain sur la monture mais repose sur un certain degré de « faire avec », le cavalier réorientant en continu les objectifs de travail en fonction de la singularité de l'animal mise à l'épreuve⁴¹.

Enfin, les éleveurs se confrontent régulièrement à de l'imprévisible qu'ils ont appris à maîtriser par la production de savoir-faire empiriques et situés, découlant nécessairement du vécu, et par l'élaboration d'un certain *ethos*. Dans la vie quotidienne, leurs actions se fondent régulièrement dans la projection de virtualités dont l'étendue du champ est limitée par leur expérience cumulative. L'imprévisibilité active également des réseaux de solidarité qui font apparaître des rapports d'autorité inégaux entre les interlocuteurs.

A l'aune de ce premier chapitre, on peut noter la prégnance d'une forme de « hors de contrôle » qui imprègne les relations de l'éleveur avec ses terres et animaux. Pour recourir à une métaphore musicale, il semble coordonner un peu à la manière d'un chef d'orchestre une composition à plusieurs voix, incarnées ici par les chevaux, les bovins et les terres, mais dont aucune partition ne

41 Etant donné les efforts que les cavaliers doivent fournir en vue d'épouser la position d'un dominant équin, respectueux des codes de sociabilité spécifique, ainsi que le travail sur soi (contrôle des émotions, gestion du stress etc.) que requiert la pratique équestre, ne pourrait-on pas se demander, en poussant le trait et en jouant légèrement sur les mots, si l'équitation ne s'apparenterait pas à une forme de « domestication » partielle de l'humain, par l'effet de sa relation à l'animal ? Au delà de cette interrogation volontairement provocatrice, il demeure que la monte se présente comme une activité complexe au sein de laquelle l'agentivité de l'animal pèse incontestablement.

serait fixée à l'avance. S'il a en effet en tête la symphonie qu'il souhaiterait diriger, il découvre au moment où elle se produit la performance de chacun de ses musiciens qu'il peut superviser et réorienter mais jamais complètement contrôler.

Prenant en compte les spécificités et les capacités d'action de ses animaux pour tenter de les insérer de manière cohérente dans un système de relations propre à son élevage que ceux-ci transforment et qui les façonne en retour, l'éleveur agit en même temps directement sur eux dans l'espoir de les perfectionner et de leur aménager une carrière idoine. En ce sens, ses actions s'apparentent à une forme d'orchestration, c'est-à-dire de tentative de mise en résonance des relations constitutives de son exploitation dans le but de parvenir à une harmonie d'ensemble, qui se réajuste indéfiniment. Ni tout à fait dans le contrôle, ni complètement dans le laisser-faire, l'éleveur se situe ainsi dans un rapport de maîtrise envers ses terres et animaux. Il se doit en effet d'exceller dans cette capacité à faire tenir ensemble des éléments disparates qui possèdent chacun une puissance d'agir sur les autres, que l'éleveur ne détient pas lui-même ni ne contrôle directement mais sur laquelle il compte pour orienter sa conduite d'élevage.

Si l'on suit « l'intuition géniale » (Ferret, *op.cit.*, §5) de A.G. Haudricourt, on pourrait s'attendre à trouver des rapports de continuité entre la manière dont l'éleveur agit sur ses animaux et végétaux avec celle dont il traite autrui, de telle sorte à ce que la compréhension des logiques présidant aux relations humaines pourrait éclairer celles qui régissent le rapport aux non-humains et réciproquement. Déjà évoquées en filigrane au fil de ces premières pages, les façons dont fonctionnent les relations inter-humaines font l'objet du prochain chapitre, à l'issue duquel ces conclusions préliminaires pourront être complétées.

Chapitre 2. Conflit et loyauté

Le mode d'élevage du cheval Camargue semble ainsi reposer sur un rapport de maîtrise qu'exercent les éleveurs sur leurs animaux, au sein duquel coexistent des actions directives et des actions non directives. Peut-on trouver des similitudes dans les manières dont les interlocuteurs établissent des liens entre eux ? Ces relations, dont la mobilisation est incontournable dans le déroulement des activités ordinaires, s'avèrent extrêmement riches et diversifiées.

En effet, pour que l'éleveur puisse assurer à ses animaux la satisfaction de besoins en termes d'espace, d'alimentation, de soin, de protection et de reproduction, il est amené à collaborer avec une pluralité d'acteurs, comme des propriétaires fonciers privés ou publics, des agriculteurs, éleveurs, vétérinaires, membres de l'*IFCE** (Institut Français du Cheval et de l'Equitation), des travailleurs bénévoles et salariés etc., situés la plupart du temps dans la même région que lui. En outre, la vente de ses chevaux n'étant pas rentable à elle seule, il augmente toujours sa conduite d'élevage d'une ou plusieurs autres activités rémunératrices, comme l'agriculture, la restauration, l'accueil du public dans des gîtes ou salle de réception, la participation à des fêtes votives et à des spectacles, impliquant une redondance dans la mobilisation de certains liens déjà tissés dans le cadre de l'élevage – les mêmes personnes pouvant être sollicitées pour différents motifs –, et une extension de son réseau à d'autres acteurs.

Chaque éleveur s'insère ainsi dans une nébuleuse de relations dont il constitue l'un des points nodaux, et qui regroupe des personnes interagissant elles-mêmes entre elles. Il en découle que le milieu s'avère éminemment interconnecté et fonctionne en grande partie sur l'interconnaissance, les informateurs commentant souvent que « la Camargue, c'est un petit monde fermé » au sein duquel « tout le monde se connaît ». Une grande partie des informations décisives sur la conduite de l'élevage circulent en effet par voie informelle, empruntant le chemin des interactions quotidiennes et ordinaires entre acteurs, chacun se faisant le relais de ce qu'il a pu voir ou entendre dire ailleurs. Tel éleveur prend par exemple connaissance de la date de l'organisation d'un concours équin au détour d'une conversation fortuite avec une personne qui venait la voir pour un tout autre sujet. Cette dynamique est souvent condamnée par les éleveurs hors berceaux, qui, malgré l'effort croissant de l'*AECRC* à communiquer prestement de plus en plus d'actualités, se sentent lésés par leur distance géographique qui se convertit en une distance sociale.

Si cette interconnaissance aménage une infrastructure facilitant la circulation d'informations mais aussi de services et de biens entre locaux, elle produit néanmoins son pendant d'impasses, de chemins hasardeux et de sentiers insurmontables rendant la communication partielle, opaque, voire

inaccessible. Elle se fonde en effet sur des rapports sociaux qui ne sont pas uniquement régis par l'harmonie et l'égalitarisme mais aussi par le conflit et la loyauté dont les duos méfiance-confiance, secret-confiance, silence-rumeur occupent une place d'honneur.

Comment de telles logiques peuvent-elles offrir l'une des bases essentielles au fonctionnement des relations humaines ? En quoi leur examen peut-il nous permettre de saisir la centralité du rapport de maîtrise dans ce mode d'élevage, tel qu'il a été introduit au chapitre précédent ? L'ensemble de cette seconde partie tentera d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations générales. J'essaierai de montrer dans quelle mesure la contraction de dettes et d'obligations morales, décisive dans la conduite d'un élevage, et l'établissement de rapports fondés sur les duos évoqués ci-dessus participent de la conservation d'une forme de liberté et de décision chez l'ensemble des interlocuteurs, préservée du contrôle direct du *manadier*. Ce dernier ne peut dès lors pas exercer un simple rapport de domination sur son entourage, mais plutôt d'autorité. Je me demanderai également si la notion de fidélité, indispensable dans l'établissement et le maintien des relations inter-humaines, peut également s'appliquer aux animaux. L'ensemble de ces observations devrait me permettre d'alimenter la réflexion sur les actions de maîtrise que je crois au fondement du rapport entre l'éleveur et ses terres et animaux, et dont je tenterai en conclusion d'étendre l'emprise aux humains également.

2)1) Lier par et dans le conflit

2)1)1) Place structurelle du conflit

Comme j'ai pu y faire allusion la première section du premier chapitre, le conflit a longuement structuré les rapports sociaux entre différents protagonistes à différentes époques, dont je retrace un bref historique ici. Au XVIIIème siècle, des projets d'aménagement défendus par des ingénieurs achoppent sur la réticence des propriétaires locaux à participer aux coûts élevés de l'opération, gelant de ce fait la plupart des tentatives. A partir de la seconde moitié du siècle d'après, une longue bataille oppose deux types de propriétaires fonciers, les tenants de l'agriculture d'un côté et les industriels salicoles de l'autre, qui ne s'accordent pas sur la gestion hydraulique du delta. Elle se déroule à peu près dans le même temps que celle qui confronte la politique aménagiste de l'Etat à la défense des traditions soutenue par des membres du félibrige et des personnalités locales. Durant la première moitié du XXème siècle, ce sont d'abord les protecteurs de la nature, et parmi eux des écologistes, qui s'opposent à l'ensemble des producteurs, puis, dès 1966, c'est à nouveau au tour de l'Etat de se heurter aux propriétaires au sujet de la création d'un parc naturel régional.

La fragmentation des terres induite par le système de zonage mis en place en cette seconde moitié du XXème siècle ainsi que la multiplication concomitante des élevages, qui peinent à trouver place dans ce territoire de plus en plus restrictif et convoité, attisent les querelles entre les différents usagers que sont les agriculteurs, éleveurs, protecteurs et chasseurs. A ce même moment s'impose la figure ambivalente du touriste qui crée elle aussi un certain nombre de tensions chez les locaux. Si sa présence permet de revivifier l'économie fragilisée de la région, la population camarguaise l'accuse dans le même temps d'établir un rapport dénaturant aux lieux et aux habitants, compte tenu de la marchandisation des relations qu'elle encourage et de son appropriation vacancière du delta qu'elle embouteille par sa recherche d'exotisme rural. Plus récemment, certains interlocuteurs se méfient des néoruraux qu'ils qualifient « d'arrivistes » et auxquels ils reprochent d'importer leur mode de vie indifférent aux traditions locales. Ils les dépeignent comme des urbains ayant fuit les grandes villes hors région Camargue pour trouver en celle-ci un espace propice de retour à la nature, posant des problèmes de voisinage à cause de leur exigence de calme que les activités de leur entourage ne peuvent pas garantir.



Illustration 25: saturation du village des Saintes-Maries-de-la-mer lors du « pèlerinage des Gitans » du mois de mai

Une autre figure émergente s'empare dernièrement du devant de la scène de la conflictualité et préoccupe considérablement les éleveurs : celle de l'animaliste. Le mouvement anti-corrída, qui en offrirait une incarnation organisée, fait particulièrement pression sur les pouvoirs publics pour tenter de proscrire cette pratique. Bien que la proposition de loi visant à interdire celle-ci ait été rejetée en novembre 2022, les éleveurs se sentent toujours menacés tant ils perçoivent leur victoire éphémère et considèrent que cette contestation n'est que l'amorce d'une attaque plus large sur leurs activités et

leur mode de vie en général⁴².

La conflictualité n'est néanmoins pas à percevoir comme le symptôme de ce qui serait un dysfonctionnement inhérent aux relations humaines de la région. Elle gagne au contraire à être comprise comme un moteur de sociabilité possédant une dimension éminemment constructive et dynamique, et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, l'antagonisme ne crée pas systématiquement chez les locaux un simple rejet en bloc des idées de leurs adversaires, ils en intègrent parfois des arguments qu'ils mobilisent pour leur propre compte. Des interlocuteurs insistent par exemple sur le bénéfice que le milieu peut tirer des critiques animalistes, ces dernières pouvant selon eux sensibiliser les Camarguais à prendre plus encore en compte le « bien-être » des animaux et revoir leurs comportements jugés parfois « brutaux » à leur égard. De façon plus générale, beaucoup d'agriculteurs et éleveurs se sont appropriés à leur manière la notion d'écologie dont ils s'estiment les actuels défenseurs légitimes en Camargue. Et réciproquement, les pouvoirs publics ont fini par reconnaître peu ou prou le rôle et la contribution de leurs activités dans la richesse des biotopes caractéristiques du delta, tout en révisant leur découpage territorial trop arbitraire.



Illustration 26: port de pêcheurs et cachettes de chasseurs de gibier d'eau mitoyens aux clos de chevaux, à Mauguio. Des règles formelles et informelles d'usage régissent les liens entre acteurs concernés

D'autre part, les acteurs de la région dans leur ensemble font preuve d'une grande ingéniosité lorsqu'il s'agit de faire face aux crises qu'ils ont du et doivent encore affronter (Picon, 2020, p.322). On peut citer, parmi tant d'autres exemples, les aménagements hydrauliques en réponse à la crise agricole sous l'Ancien Régime, le recours à la viticulture immergée pour sauver le vignoble du phylloxéra à la fin du XIX^{ème} siècle, la réinvention des traditions face au centralisme culturel d'Etat à cette même période, la création d'une réserve naturelle pour neutraliser les tensions entre saliculture et agriculture en 1926, le développement de la riziculture pour contrer la pénurie alimentaire après la seconde guerre mondiale, et, pour ce qui nous concerne directement, l'établissement d'une

camarguité équine pour tenter de contenir la diversification de l'élevage dans les années 1960. De manière plus ordinaire, les locaux arrivent fréquemment à trouver des terrains d'entente plus ou moins informels et temporaires pour résoudre leurs différends, comme cet éleveur qui autorise la

⁴² Ce qui est effectivement le cas. Dernièrement, ce sont les pratiques de castration qui révoltent les associations animalistes, lesquelles déposent des plaintes contre les éleveurs. Certains d'entre eux reçoivent également des lettres et messages d'insultes voire d'intimidation, de manière souvent anonyme.

chasse sur ses terres à certaines personnes sous conditions, afin de satisfaire les relations sociales locales.

Enfin, les différends ont incité les acteurs à structurer leur opposition en se regroupant dans divers collectifs comme des syndicats, associations, groupement d'intérêt publics, fondations, labels⁴³... on remarque ainsi toute la capacité du conflit à fédérer et organiser la vie sociale. Il convient d'ajouter que ces tensions successivement apparues dans la région à travers l'histoire ne s'annulent pas les unes les autres mais tendent plutôt à se cumuler et à se réactualiser⁴⁴. De cette façon, la conflictualité ne départage pas rigidement les acteurs en une pluralité de groupes antagonistes figés dans le temps, mais, en fonction des litiges, place alternativement les protagonistes dans des situations de rivalité et d'alliance. Le caractère permanent, latent et dynamique du conflit en Camargue a fait dire à des auteurs, sur la base des travaux de Simmel, qu'il y apparaît comme le mode privilégié de socialisation (Claeys, 2010, p.101), et se présente donc comme une manière d'être ensemble et de régir les liens sociaux.

En résumé, les acteurs entretiennent des relations fondées sur l'interconnaissance, teintées d'une ambiguïté insoluble, en ce que ces dernières sont à la fois concurrentielles et complémentaires. C'est dans ce cadre étonnant de sociabilité que les éleveurs s'inscrivent pour développer leurs élevages.

2)1)2) Devenir éleveur

Lorsqu'il est enfant, Pierre découvre le milieu des fêtes votives, dit de la *bouvino**, qui le fascine, en accompagnant son père aux manifestations taurines d'Aigues-Mortes alors qu'il habite à la Grande-Motte. Suite à son déménagement vers ses 12 ans à Marsillargues, il s'aperçoit que ces manifestations ne sont pas l'apanage de la commune littorale mais se déploient sur tout un territoire en Camargue, signe qu'il existe ici « un vrai truc », nommé communément la *fé di biòu* (la « passion du taureau »). Il participe alors de plus en plus aux événements et commence à y monter à cheval, d'abord grâce à des connaissances de son père, puis de son propre chef. Dans ce cadre, il entre en relation avec différentes *manades* dont celle de Roussel qui joue un rôle décisif dans son parcours de vie.

En effet, un jour, les *gardians* de cette exploitation acceptent d'embarquer sa monture dans leur *char* et d'offrir à l'adolescent un passage pour l'aider à rentrer chez lui après une *abrivade** (conduite de quelques bovins étroitement encerclés par des cavaliers, souvent dans l'espace public).

43 Voir par exemple : Gerbal-Medall, Lasmenes, 2018 ; Carlier, 2019.

44 Pour quelques exemples contemporains de conflits, se reporter, sur la gestion du risque en Camargue, à : Allouche, Nicolas, 2011 ; 2015. Sur les tensions liées au milieu de la pêche : Barthélemy 1999. Sur « l'écologisation » des pratiques : Barthélemy et al., 2020. Sur la gestion de l'eau : Petit, Rivière-Honegger, 2004. Sur le milieu rizicole : Bruckert, 2020. Sur la gestion des espaces protégés : Barthélemy, Jacque, 2002. Sur la gestion des nuisibles et notamment des moustiques : Claeys, 2010 ; Claeys-Mekdade, Nicolas, 2007 ; 2009 ; Guillet, Mermet, 2013 ; Mieulet, Claeys, 2016. Sur les conflits liés à l'appropriation populaire des plages : Claeys, Nicolas, 1999 ; Nicolas, 2011 ; 2016.

Toutefois, ils prennent une toute autre direction que celle de l'adolescent qui ne s'est pas renseigné au préalable sur leur trajectoire, et finissent leur route dans un village bien loin de son habitation. Face au malentendu, ils lui proposent de garder son cheval dans leurs terres pour qu'il revienne la semaine d'après, à l'occasion d'une autre manifestation votive. C'est ainsi que Pierre devient progressivement *amateur** (bénévole) dans cette *manade* où il reçoit des enseignements précieux de la part des plus avertis qui font également preuve de grande générosité, lui payant par exemple régulièrement le repas compte tenu de sa situation économique délicate d'alors. Il apprend dans le même temps à apprécier les qualités des chevaux qu'utilisent les membres, et qui proviennent principalement de l'élevage Gougeon, la *manade* Roussel n'élevant que des bovins en son sein.



Illustration 27: gardians amateurs participant à une abrivade dans le village d'Aubord

Au cours de ses cinq années de bénévolat, à force de fréquenter les *torils* durant les *courses*, Pierre rencontre Eric, un *gardian* salarié et charismatique de la *manade* Didier, elle-même de grande renommée, qui l'enjoint à découvrir l'exploitation susdite. Pierre poursuit alors son apprentissage à ses côtés pendant quelque temps avant que le vétérinaire, sur le départ, lui propose de prendre sa place rémunérée. Très honoré et reconnaissant, Pierre accepte l'offre et occupe le poste de *gardian* pendant plus de trois ans chez les Didier où il considère acquérir les véritables rudiments du métier de l'élevage, avant de se fâcher avec les membres et de quitter définitivement la structure. Mais au moment de partir, au lieu de réclamer le reste d'argent que le *manadier* lui doit, il demande à récupérer une vieille poulinière du nom de Jolie, fille d'une prestigieuse monture-étalon qui appartenait au fils du fondateur de la *manade*. Cet accord arrange à la fois le patron, qui se débarrasse d'une jument en fin de vie, tout comme Pierre, qui mise sur la « valeur génétique » de l'animal pour constituer son futur cheptel.

Avant de se lancer dans l'élevage, qui suppose pour le jeune homme de se procurer plus de juments et de disposer de terres, il se spécialise dans le difficile travail de débouillage de jeunes chevaux, souvent coriaces, lui faisant progressivement gagner en notoriété déjà partiellement consolidée grâce à son investissement dans les *manades* Roussel et Didier. Il fait entre-temps la connaissance

d'une jeune femme avec laquelle il se met en couple et qui se trouve être la fille de Muriel, la propriétaire d'un *mas* que Pierre décide de louer pour démarrer son activité d'élevage. « Imprégné de la culture Roussel », il souhaite acquérir des chevaux Gougeon qui représentent à ses yeux les meilleurs éléments équin de la Camargue, dans la continuité de ce qu'il a appris à estimer dans sa première *manade* de cœur. Il rend visite à Claude, le propriétaire de l'élevage qu'il ne connaît personnellement pas très bien à cette époque, pour lui acheter des femelles. Ce dernier lui assure toutefois qu'il n'en dispose actuellement d'aucune à la vente, mais Pierre sent qu'il s'agit d'un simple prétexte qui cache un refus de commercer avec lui, pour une raison qu'il ignore. Il décide alors d'enrôler sa belle-mère, plus fortunée que lui, pour négocier indirectement avec l'éleveur dans le plus grand secret. Cette dernière prétend alors œuvrer pour son propre compte et non pas pour celui de Pierre.

Elle échange ainsi avec Claude qui lui décline toute une série de femelles à vendre, dont elle note les noms sur une feuille qu'elle communique ensuite à Pierre. Celui-ci souhaite acheter au prix fort une vieille poulinière avec de « bonnes origines », malgré les conseils inverses de son entourage, ainsi que deux pouliches choisies par Claude. Mais la transaction se complique. L'une des jeunes jumens, aussi belle soit-elle, n'est Gougeon qu'à moitié, le *manadier* l'ayant acquise en compensation de saillies qu'il a faites faire chez un autre éleveur, comme en témoigne la marque que l'animal arbore sur son flanc. Si le père de la pouliche est indéniablement un Gougeon, sa mère est tout autre chose, et, comme le dit Pierre, « quand on va chez Mercedes et puis on nous file une super Citroën, c'est pas ce qu'on voulait, c'est pas une Mercedes ». Pierre le fait remarquer à Claude qui, confus, tente quand même de maintenir la vente en trouvant à la femelle un tas de bonnes qualités. Face à l'inflexibilité de Pierre, il se résigne et l'autorise à venir dans son élevage pour choisir une autre jument toujours pour le compte, croit-il, de Muriel. Je laisse à Pierre le soin de relater la suite des événements :

Je vais là bas et je vois une dizaine de pouliches. Je regarde [*il effectue des mouvements avec son index, comme s'il faisait défiler les jumens se tenant devant lui*], j'en vois une, paf ! [*il pointe l'élue de son doigt*], « c'est celle-là ! ». Claude, il me dit : « ouais ouais, mais elle a de grandes oreilles quand même, elle est pas très jolie » et tout [rires]. « – Non non non ! celle-là, celle-là ! – ah bah oui oui, je t'avais dit de choisir, bon ben ouais, t'as choisi, ouais ouais ». Bon. Et je récupère cette jument qui s'appelait Grâce de Manado et qui [allait devenir] la mère de Mucho.

Mucho, c'est l'étalon phare de l'élevage de Pierre qui a largement contribué à l'étendue de sa notoriété actuelle. Mais ne sautons pas les étapes. Le jeune éleveur continue de recruter des jumens Gougeon pour son cheptel mais en passant cette fois-ci par des confrères qui les ont eux-mêmes achetées auprès de Claude des années plus tôt, et que Pierre peut désormais obtenir pour un prix

raisonnable étant donné leur âge avancé. Il recourt ensuite à des saillies d'un étalon dont Eric lui a dit le plus grand bien. Cet entier est le descendant d'un autre cheval utilisé par le fils du fondateur de la *manade* Didier ainsi que d'une jument « qui avait un truc intéressant », ayant déjà produit « des chevaux de taureaux ». De la reproduction entre Jolie et cet entier naissent les premiers chevaux de Pierre, notamment son premier étalon Horus dont le « croisement » avec Grâce de Manado aboutira à la naissance du fameux Mucho. Pierre développe peu à peu son élevage, parvient finalement à échanger directement avec Claude qui se résoudra même à recourir à ses reproducteurs, et envoie une lettre d'excuse aux Didier avec lesquels il se réconcilie. Il se sépare de sa compagne et se met en couple avec Clémence, qui lui apporte notamment une capacité financière lui permettant de conserver certains chevaux d'importance dans la *manade* et acquérir du foncier, à l'instar du *mas* dont ils sont désormais propriétaires. Avant son changement de conjointe, il a deux filles, Chloé et Laura, qui contribuent à leur manière et à des degrés divers aux activités de l'élevage.

Cet extrait de biographie mise en récit par Pierre suscite plusieurs commentaires. On note d'abord le rôle structurant que jouent le secret et la méfiance dans l'établissement des relations. La suspicion qu'éprouve Pierre à l'égard des dires de Claude, qui soutient ne pas avoir de juments à lui vendre, incite le premier à user lui-même de duplicité, en recrutant sa belle-mère pour qu'elle négocie de manière souterraine pour lui. L'erreur volontaire ou non de Claude dans la transaction permet ensuite à Pierre de décider directement de la pouliche qu'il désire acquérir. Les tentatives de découragements de la part du premier sur le choix de la jument inspirent aussi de la méfiance à Pierre, qui les interprète comme des fausses excuses : il opte bel et bien pour une bonne pouliche, puisque son confrère lui trouve des défauts postiches en vue de la conserver. Il convient d'ajouter que la mise au jour de ces secrets n'a pas empêché les deux hommes de se lier par la suite. Claude découvrira plus tard que Muriel œuvrait clandestinement pour Pierre, sans se froisser avec lui pour autant. Quant à Pierre, il ne tient même pas compte du fait de savoir si Claude était de bonne ou mauvaise foi lorsqu'il a essayé de lui vendre la mauvaise pouliche.

Au fond, il est normal qu'un éleveur tente de garder ses bons chevaux pour lui-même en recourant à la duperie ou à un autre stratagème, tout autant qu'il est normal pour l'acheteur de savoir débusquer les entourloupes pour obtenir ce qu'il souhaite⁴⁵. La feintise, toute proportion gardée, est considérée comme une caractéristique normale et inhérente aux relations d'échange, Pierre ne considérant pas Claude comme un menteur ou un homme de vice. La méfiance stimule parallèlement une forme de confiance, dans la mesure où Pierre et Muriel deviennent temporairement complices à travers la collusion qu'ils forment à l'encontre de Claude. Le secret impulse ainsi une logique de réciprocité,

45 Je ne parlerai pas des maquignons ici, qui incarnent aux côtés des « gitans » la figure paroxystique de la méfiance et dont les savoir-faire inspirent autant l'admiration que la suspicion chez les interlocuteurs. A propos de l'ambivalence incarnée par les premiers dans le milieu de l'élevage, se reporter à Lizet, 2019, p.97-108.

on trompe celui qui nous trompe, et d'extensivité, on recrute de nouveaux alliés. Il autorise en outre la création d'une relation d'entente entre des personnes qui s'avéraient jusque là non disposées à échanger.

On constate ensuite le caractère plus ou moins labile des rapports conflictuels. Le différend opposant les Didier à Pierre, qui s'estime lui-même rétrospectivement fougueux et « con », jeunesse oblige, n'a pas révoqué la possibilité d'une future conciliation entre eux. L'éleveur se sent aujourd'hui encore redevable envers la *manade* pour l'apprentissage qu'il y a reçu ainsi que pour la jument qu'il a pu récupérer. Il ne minimise toutefois pas l'importance du conflit, pour lequel il se sent légèrement fautif mais qui lui a aussi permis de se lancer dans le développement de son propre élevage. Cette relation aux Didier démontre la complexité que peuvent contenir les rapports entre les éleveurs, construits ici sur des périodes alternativement d'allégeance et de dispute.



Illustration 28: regroupement de gardians lors de la fameuse fête d'Aigues-Mortes en novembre

On note enfin l'importance des liens de parenté et d'alliance dans la conduite de l'élevage. En rencontrant sa première compagne, Pierre peut disposer d'un espace nécessaire pour développer son élevage. Même s'il le loue auprès de sa belle-mère, c'est bien la relation avec la fille de celle-ci qui lui a offert cette opportunité, tant l'accès aux terres s'avère délicat. Il mobilise de surcroît Muriel, dont le statut est plus convaincant et légitime que le sien, pour négocier avec Claude. La participation de son autre compagne, Clémence, a été elle aussi décisive dans le maintien de son activité.

La parenté joue en outre un rôle dans le prestige que l'on attribue inégalement aux différents élevages, en fonction notamment de leur ancienneté. Les *manades* les plus renommées, à l'instar de celle de Roussel, Didier et Gougeon et bien d'autres, se présentent comme de véritables dynasties, les propriétaires actuels étant les descendants des fondateurs ou les conjoints de descendants. Certaines de ces familles sont particulièrement liées entre elles par les échanges de cheptels bovins et équins qu'elles ont entretenus par le passé et continuent d'effectuer aujourd'hui, ainsi que par des mariages que leurs membres respectifs ont contractés entre eux au travers du temps⁴⁶. Ces unions

⁴⁶ Comme le signalent certaines histoires recueillies dans le livre *Les dynasties de Camargue*, du photographe P. Frilet,

ont parfois donné naissance à de nouvelles exploitations qui perpétuent, parfois en le scindant, l'héritage des deux familles. Parentés animale et humaine s'intriquent particulièrement dans ce cas, puisque les alliances matrimoniales s'accompagnent du « croisement » des cheptels.

Mais quel que soit leur niveau de prestige, les élevages apparaissent, au moins partiellement, comme des entreprises familiales, au sens où l'éleveur compte sur la participation régulière de certains de ses apparentés pour mener à bien son activité. La question de l'héritage et de son poids que les héritiers ne veulent pas toujours assumer, tout comme celle du mariage et du divorce, peut impulser de grandes tensions dans les relations entre les membres d'une parentèle et aboutir dans certains cas à la mésentente, la rivalité, voire la rupture.

Je conclurai cette section sur le fait que la vente d'un cheval, surtout lorsqu'il est reproducteur, n'a rien d'un acte anodin. Certains éleveurs vont jusqu'à faire passer des épreuves aux clients potentiels pour décider ou non de la vente, en jugeant au préalable leurs qualités équestres. L'acheteur doit parvenir à cumuler suffisamment d'estime auprès du vendeur pour pouvoir commercer avec lui, par différentes voies, comme l'usage habile du mensonge, la capacité à mettre en valeur l'animal acheté, le niveau de son prestige lié à son réseau de relations, la preuve d'une faveur ou de son allégeance envers l'éleveur.

La vente ne se résume ainsi pas à un simple acte marchand, et vise autant, voire plus, à établir des relations qu'à dégager du profit. En fonction des acteurs impliqués, la circulation des chevaux s'extrait d'ailleurs des relations strictement marchandes, empruntant un commerce de services rendus et contre-rendus fondé sur des obligations morales. On donne par exemple ce poulain en contrepartie d'une saillie qu'on ne paie pas, ou en retour d'une terre mise à disposition « gratuitement ». Ces dettes morales constituent le support privilégié des relations entre acteurs que je vais à présent aborder.

2)1)3) *Entre dette morale et rapport marchand*

Bertrand est mécanicien. Il travaille pour la *manade* Tisserand, et entre une première fois en contact avec Pierre pour réparer l'un de ses engins. Au fil du temps, il lui achète un poulain et finit par lui proposer ses services de manière informelle en les facturant moins cher. En contre partie, Pierre s'occupe gratuitement de son poulain qu'il garde dans ses terres, et donne la possibilité au mécanicien de monter dans sa structure ainsi que de participer à diverses manifestations votives avec lui. Il apprécie le talent, l'efficacité et surtout la disponibilité de Bertrand, qui aime pour sa part quand le travail est bien fait. Pierre sait qu'il peut en effet compter sur lui en cas d'urgence, comme c'est déjà advenu plusieurs fois, ce qui représente un atout majeur pour sa conduite d'élevage

et du journaliste G. Lorfèvre (2021).

régulièrement confrontée à de nombreux imprévus d'ordre mécanique, au sujet desquels Pierre manque de savoir-faire et d'intérêt. Les deux hommes entretiennent depuis une sociabilité amicale, animée par des « apéros », de la commensalité et autres marques d'affects.

On perçoit ici la puissance de la dette morale dans la construction des relations d'entente ainsi que son accommodation aux rapports marchands. En s'extirpant de son contrat de travail à la *manade* Tisserand, mais en reconduisant informellement la marchandisation de ses services, Bertrand réduit les frais de réparation de Pierre. Ce dernier, en retour, lui fait économiser de l'argent en prenant en charge son poulain et en le conviant aux activités de son élevage, comme le tri de bétail, dont le bénéfice revient aux deux acteurs : Pierre dispose d'une personne en plus pour l'aider dans son travail et Bertrand peut participer à cette pratique prisée.

Les rapports marchands n'annulent pas systématiquement les liens d'entraide, et réciproquement, mais semblent au contraire pouvoir fonctionner de concert avec eux, voire les alimenter. C'est ce qu'on observe lorsque, quelques années avant, Clémence rachète des chevaux à son conjoint alors que ce dernier se trouve dans une situation économique compliquée. De cette façon, elle augmente la trésorerie de la *manade*, préserve des animaux phares de l'exploitation et devient leur propriétaire, supervisant désormais leur devenir. Le contrat de vente est à lire ici comme une preuve de soutien et non pas comme un simple transfert de « marchandises », que seraient les animaux, contre de l'argent. Dans le même ordre d'idée, Hugo, un étudiant en marketing doué dans le spectacle équestre qui loge dans le *mas* de Pierre et de Clémence, conseille à ses parents de mettre leur entier récemment acheté auprès de Pierre au travail chez Guillaume, un ami commun à l'éleveur et à lui-même. Il cherche ainsi à soutenir son proche, valoriser son talent tout en maintenant le caractère marchand de la relation.



Illustration 29: ferrade des veaux. Moment festif où l'entraide participe de la sociabilité

Cette complexité du lien social façonné à la fois par des dynamiques marchandes et morales se vérifie également dans les rapports que Pierre et Clémence entretiennent avec les nombreux touristes qui investissent occasionnellement leurs gîtes. Contrairement à d'autres, le couple ne propose pas d'activités proprement touristiques dans son exploitation, comme des visites de la *manade*, car ils estiment qu'elles dénatureraient leurs relations avec les gens et leurs bêtes. En revanche, les conjoints convient volontiers leurs clients aux pratiques ordinaires de l'élevage quand elles ont lieu, comme les spectacles, la *ferrade* des *anouables** (veaux d'un an) ou le *bistournage** (la castration), sans leur demander explicitement

de participation financière. Avec le temps, certains touristes retournent régulièrement les voir, en réservant à l'avance leur chambre, et entretiennent avec eux des rapports empreints d'amicalité. A l'inverse, Clémence évince épisodiquement des clients trop exigeants en leur refusant par voie détournée le gîte, notamment ceux qui insistent trop pesamment sur le caractère marchand de la relation pour obtenir des services que le couple ne veut pas s'engager à fournir. La marchandisation des rapports propres à la rencontre entre hôtes et touristes n'aboutit donc pas mécaniquement à l'établissement d'un lien dépersonnalisé. Elle peut au contraire encourager une forme d'intégration des seconds au mode de vie local, dès lors que les premiers rompent le lien avec eux au moment où le caractère marchand tend à l'emporter sur le reste, et que les seconds acceptent de se laisser porter par ce qui anime, ici et maintenant, l'élevage.

De surcroît, dans ce milieu où beaucoup de personnes aident bénévolement l'éleveur, la contractualisation de la relation de travail apparaît comme un signe de reconnaissance et d'ascension sociales. On attend des employés un dévouement et, implicitement, un sentiment de loyauté d'autant plus grands qu'ils sont rémunérés. C'est dans cet esprit que Pierre et Clémence ont décidé de contractualiser la participation dans l'élevage de Chloé, la fille du premier, qui œuvrait jusqu'alors de manière gratuite mais légèrement insatisfaisante aux yeux du couple. Le contrat, dans ce cadre, vise à renforcer les obligations morales et les liens familiaux entre apparentés, dans la mesure où Chloé considère son investissement dans la *manade* plus légitime d'un côté, et le couple peut raisonnablement exiger plus d'implication de sa part de l'autre.



Illustration 30: abrivade (en haut) et départ d'une gasado (en bas). L'implication d'un grand nombre d'amateurs est nécessaire pour qu'une manade puisse se présenter à ces festivités

Si la marchandisation des relations sociales peut ainsi valoriser les liens d'interconnaissance, une bonne partie des rapports de travail reste néanmoins structurée en dehors de celle-ci. L'éleveur compte en effet sur la mobilisation d'un grand nombre de personnes qu'il n'est pas en mesure de rétribuer financièrement, d'autant moins qu'il ne sait jamais à l'avance la durée que prendra l'activité. Lors du tri de bétail Camargue par exemple, il recrute des cavaliers pour *accamper** (regrouper) les bêtes et en extraire des individus selon des modalités d'action bien définies. En fonction de la taille du troupeau, il lui

faut rassembler bien quatre ou cinq couples humains-équins pour bloquer les bovins dans un coin, veiller à ne pas laisser s'échapper des individus non désirés, et pénétrer dans leur groupe en vue d'en

sortir un élément. Si le bétail trié doit par la suite être placé dans un *char*, l'éleveur a besoin de quelques piétons supplémentaires pour maintenir ouvertes les portes du camion le temps de l'embarcation, et les refermer rapidement une fois le troupeau monté dans le véhicule. Bien sûr, les acteurs savent s'adapter aux éventuels manques de ressources humaines et revoient leur organisation en fonction de leur nombre, mais le recours à une main d'œuvre suffisamment consolidée apporte un certain confort à l'exécution de ces activités qui constituent en outre un moment fort de sociabilité entre participants.

Pour un cavalier qui ne travaille pas dans la *manade*, être invité à trier chez un éleveur peut représenter une preuve d'estime ou de reconnaissance de la part de ce dernier. En ce sens, cette invitation peut signifier en soi la création d'une nouvelle dette morale, ou le retour de celle que l'éleveur avait déjà contractée envers lui. Mais le participant se rend dans le même temps utile et démontre une certaine preuve de solidarité en mettant à la disposition du *manadier* son énergie et son temps. Les deux protagonistes se trouvent ainsi mutuellement redevables : l'un accède à l'usage des terres et du bétail de l'éleveur dont il n'est pas propriétaire et qu'il ne peut s'offrir par ses propres moyens, l'autre peut mener à bien son activité grâce à la collaboration du premier sans laquelle son travail serait difficile voire impossible à effectuer. Les dettes ne s'annulent donc pas entre elles mais tendent à s'inter-alimenter.



Illustration 31: saut de cheval à cheval effectué par un bénévole, assisté par un autre bénévole, tous deux amis du manadier

Cet aspect est encore plus visible lors des spectacles et animations qui se déroulent durant les fêtes votives. En fonction des numéros et des activités, l'éleveur a besoin d'une foule de partenaires qui s'investit jusqu'à des heures très tardives sans être jamais rémunérée. C'est particulièrement vrai en saison estivale, au cours de laquelle le tourisme et la fête battent leur plein. Les participants peuvent alors être mobilisés de 8 heures du matin jusqu'à 3 heures du matin suivant, et recommencer à peu près au même rythme le lendemain. Face à cette intensité, l'éleveur a tout intérêt à disposer d'un capital social suffisamment conséquent pour pouvoir tenir toute la saison sans épuiser son personnel. Il a besoin de chauffeurs pour conduire les différents camions et vans, d'au moins une

personne à la sonorisation pour gérer le passage des musiques, de cavaliers avec parfois leur propre monture pour effectuer les exhibitions, et d'un certain nombre de piétons attirés à différentes tâches, comme s'occuper des bovins dans le *toril*, récupérer les montures entre deux numéros, communiquer les informations de dernière minute aux intéressés, donner en vitesse les affaires aux différents participants, en bref, satisfaire une grosse partie de cette intendance assez exigeante. Plus il parvient à rassembler de personnes, moins l'exécution de ces tâches est fastidieuse.

Les bénévoles peuvent gagner en estime auprès de l'éleveur par la régularité, le dévouement et la fidélité dont ils font montre lors de ces événements qui se présentent parfois comme une épreuve à surmonter. En effet, si la bonne humeur et la plaisanterie caractérisent l'ambiance de certaines manifestations, il en est d'autres où les rapports sont plus tendus voire ouvertement conflictuels. La personne qui sait passer outre ces difficultés et préserve sa loyauté acquiert une considération certaine de la part de l'éleveur. Le *manadier* et le participant se trouvent ici encore dans une situation de dette mutuelle, pour les mêmes raisons que celles évoquées à l'égard du tri du bétail, le premier bénéficiant d'une aide importante de la part du second et ce dernier accédant à des espaces festifs grâce au premier.

La mutualité peut néanmoins se transformer en asymétrie si, par exemple, le bénévole ne souhaite plus vraiment se livrer aux activités mais participe malgré tout, par pure loyauté. Le déséquilibre peut alors faire émerger un différend si l'éleveur ne trouve pas entre temps un moyen de rétribuer le participant. Ce cas de figure advint par exemple durant l'été, lorsque des jeunes cavalières espacèrent leurs venues à cause du manque d'estime dont elles se sentaient victimes, en dépit de leur investissement chronophage. Pour les inciter à revenir, l'éleveur dut affirmer sa position de débiteur envers elles en les remerciant explicitement de leur implication et en évitant de les disputer lors des éventuelles complications dans les numéros.



Illustration 32: pelle mécanique prêtée à un éleveur, par le propriétaire du mas mitoyen aux terres

L'entraide et l'établissement de dettes morales autorisent en outre le *manadier* à accéder à des terres, des engins agricoles, des savoirs et des animaux qu'il ne possède pas et ne peut acquérir par voie marchande. Il est par exemple fréquent que Pierre emprunte une pelle mécanique ou un *andaineur* à des amis éleveurs-agriculteurs, ou parque ses chevaux dans un pré qui appartient à un proche, en contre-partie de la possibilité pour le second de venir trier « gratuitement » chez lui. De même, il arrive qu'un ami dentiste équin passe au *mas*, et, après avoir été reçu chaleureusement par le couple, vérifie la bouche de certaines montures, donnant dans le même temps des conseils sur le type de mors à privilégier sur celles-ci.

Le *manadier* apparaît comme un personnage charismatique, un « homme public » pour reprendre les termes de Clémence, faisant preuve d'un sens de la diplomatie et d'une certaine autorité auprès de son entourage. Laëtitia, une stagiaire travaillant depuis plus d'un an dans la *manade*, raconte qu'à ses débuts, elle se sentait tellement impressionnée par la notoriété de Pierre, que « s'il [lui] avait demandé de récurer ses chiottes, [elle l'aurait] fait ». Une grande partie du travail de l'éleveur, souvent aidé par sa femme, consiste ainsi à maintenir, alimenter et renouveler son réseau de relations en prenant régulièrement des nouvelles de son entourage, en l'impliquant dans ses activités, et en lui faisant montre d'une certaine générosité. Avec sa conjointe, il organise régulièrement des « apéros », ou des formes de commensalité en amont ou en aval des événements collectifs, pour témoigner de sa gratitude envers les mobilisés et établir une ambiance amicale dans la *manade*. En se plaçant dans une situation de dette mutuelle jamais résorbée, mais pas trop déséquilibrée à son avantage non plus, le *manadier* fait perdurer ses relations et les colore d'un sentiment de loyauté sans lequel il perdrait sa renommée et ses soutiens. Le réseau de relations qu'il doit entretenir ne se limite néanmoins pas à ses seuls bénévoles mais concerne aussi les organisateurs des événements et les personnes qui peuvent le faire accéder à de telles manifestations. Ici encore, l'éleveur veille à établir des relations d'entente et s'engage la plupart du temps dans une sociabilité sinon amicale, au moins cordiale, avec ses partenaires.



Illustration 33: un manadier ouvrant une roussataïo à Gallargues-le-Montueux, entouré de ses proches

La constitution et la mobilisation de toutes ces relations lui permettent de pénétrer par la suite dans des lieux de haute visibilité, comme les salons, concours, spectacles et fêtes votives, indispensables au maintien et à l'accroissement de la renommée de son élevage. Ces événements offrent un espace d'exhibition du pouvoir fédérateur qu'il exerce sur son collectif de participants, en concurrence avec celui de ses confrères, et de l'étendue de ses accointances avec le milieu des organisateurs. S'il est vrai que, à l'échelle d'un élevage, l'établissement d'une solidarité interne autorise le jeu d'une rivalité externe, il faut cependant ajouter que les concurrents, du moins certains d'entre eux, sont aussi des alliés potentiels pour l'éleveur, participant parfois personnellement à ses animations ou le

promouvant auprès d'autres organisateurs. On retrouve ici le caractère complexe des liens sociaux, caractérisés à la fois par la rivalité et en même temps par le soutien mutuel. C'est cette coexistence entre solidarité et concurrence, exacerbée en contexte de grande visibilité, que je propose d'examiner dès maintenant.

2)1)4) *Espaces de visibilité, espaces de conflictualité*

Aujourd'hui est un grand jour. En ce dimanche midi, les juges vont enfin élire la « championne de race » de l'année, à laquelle reviendra le prix « Fanfonne Guillaume », en référence à une célèbre manadière née à la fin du XIX^{ème} siècle. Les juments présentées ont déjà passé deux épreuves depuis vendredi, l'aptitude au tri de bétail et l'aptitude à la selle, à l'issue desquelles elles sont parvenues à se qualifier en obtenant à chaque fois une note minimum de 6 sur 10. Elles cumulent de la sorte des points dont le total le plus élevé départagera la championne des autres. Cette épreuve finale examine le « modèle et l'allure », c'est-à-dire les qualités morphologiques de l'animal lorsque celui-ci est à l'arrêt et en déplacement. Les *engageurs*, toujours vêtus de leur costume de *gardian*, entrent un à un dans la carrière, accompagnés de leur femelle soigneusement pansée qu'ils tiennent par un *caveçon*, et défilent de manière solennelle sous les présentations du président de l'association, le regard attentif des juges et les commentaires d'un public enthousiasmé qui s'amasse contre les barrières.

Les concurrentes se comptaient au nombre de six au début du concours mais ne sont désormais plus que quatre, suite à la disqualification de l'une d'entre elles et le refus de l'un des *engageurs* à présenter la sienne, tant il estime que celle-ci n'est pas assez grosse aux yeux du standard de la race et que l'issue du championnat s'avère de toute manière tronquée. Après avoir longé la carrière dans les deux sens, les *engageurs* s'arrêtent côte à côte en son milieu, faisant occasionnellement tournoyer leur animal impatienté sur place pour le calmer, face aux cinq membres du jury qui délibèrent à voix basse et finissent par écrire anonymement le nom de leur favorite sur un petit bout de papier. Une personne rejoint ensuite les juges au milieu de la carrière pour dépouiller les suffrages. Le verdict tombe, le président annonce avec enjouement la nouvelle championne. Sous les applaudissements du public, les membres du jury serrent chaleureusement la main de l'*engageur* victorieux tout en lui remettant le prix, tandis que les perdants effectuent un tour d'honneur avant de sortir de la carrière et laisser la place au seul couple gagnant. Les spectateurs s'étonnent néanmoins de voir Benoît, l'un des concurrents, s'esquiver précocement des lieux sans donner d'explication, et manquer ainsi le défilé aux côtés de ses confrères battus.

Le public, les juges et les *engageurs* se mélangent et s'attroupent ensuite progressivement autour du bar, dans le chahut de leurs commentaires fusants, certains approuvant indiscutablement la décision

des juges, d'autres y voyant au contraire la manifestation d'une supercherie. Des petits groupes se forment, se délient et se reconstituent au gré de la circulation de chacun. Dans ce cadre, quelques personnes payent successivement la tournée à tous les membres réunis. Parmi l'un de ceux-ci, un juge salue hâtivement les membres, décline poliment l'invitation à boire avant de s'arrimer plus longuement à un autre cercle. Aussitôt parti, l'un des membres, ravigoté par quelques verres de vin, s'insurge ouvertement contre lui dans l'amusement le plus total des autres personnes, à cause d'un différend ayant opposé les deux protagonistes par le passé : « Enculé ! Il a pas d'honneur ! ». Ces moments de rassemblement ravivent inmanquablement la mémoire de quelques conflits non résolus. Benoît rejoint le groupe à son tour, prend la commande de chacun, offre la tournée et raconte qu'il vient de déposer une carotte sur la table des juges pour montrer qu'il s'est fait carotter le prix, suscitant l'hilarité générale.



Illustration 34: un manadier avec son champion de race à Camagri, le salon annuel du cheval Camargue, au mas de la Cure en 2021

Une ambiance curieuse anime la discussion, entremêlant gaieté et ressentiment, décontraction et crispation. Je m'approche de Benoît et tente de minorer sa défaite en vantant maladroitement les qualités de sa jument qui méritait, lui dis-je, tout autant le prix que la gagnante. Je sens néanmoins toute la dissonance de mes propos dont la sérieux, complètement saugrenue dans ce contexte, semble l'embarrasser plus qu'autre chose. A l'inverse, les nombreuses plaisanteries de ses confrères paraissent bien mieux le reconforter : « T'as eu le prix de la carotte d'or ! » lance avec facétie l'un de ses collègues, en référence à la *cocarde** d'or qui récompense le *manadier* ayant présenté le meilleur boeuf *cocardier** lors d'une *course* prestigieuse. Ils le raillent ainsi tour à tour sur sa défaite dans une atmosphère de rire et de tournées générales, puis se gaussent d'une autre victime pendant quelques temps avant de quitter un à un le groupe pour s'agrèger à d'autres⁴⁷.

Ces concours offrent un espace de visibilité décisif pour les éleveurs pour plusieurs raisons. Ces derniers profitent d'abord de cet événement pour exhiber et confronter leurs animaux devant des acheteurs potentiels et leurs confrères, alimentant de ce fait la notoriété de leur élevage. S'ils sont

47 Ce sont des manifestations typiques des relations de plaisanterie, qui animent également les interactions amicales et amoureuses de mes interlocuteurs, notamment dans des contextes de décontraction. Ces derniers se défient et rivalisent à coups d'anecdotes et de blagues potentiellement vexatoires, rendant parfois ténue la limite entre amusement et agacement.

engageurs, ils peuvent également mettre en spectacle leurs qualités de dresseurs sur les chevaux qu'ils présentent, que ces derniers leur appartiennent ou non. A chaque passage, le prénom du candidat équin est annoncé au micro, suivi de son nom d'élevage, du nom de son père, de sa mère, du père de sa mère ainsi que de celui du naisseur et du propriétaire. De cette façon, le cheval est situé dans un réseau de parenté équine et d'humains dont il peut hériter du prestige et l'augmenter en retour. Enfin, l'animal vainqueur dans sa catégorie d'âge et de sexe accroît sa renommée et, lors du championnat de race, la jument et l'étalon élus accèdent avec leur propriétaire au salon de l'agriculture à Paris durant lequel ils représenteront la race Camargue.

Les concours fabriquent ainsi une bonne part des réputations humaines et équines dans le milieu de l'élevage, recélant de lourds enjeux de reconnaissance sociale. Ils aménagent en conséquence un terrain particulièrement propice à la conflictualité. Tous les éleveurs s'accordent en l'occurrence sur l'ambiguïté problématique du statut de juge. Celui-ci étant lui-même éleveur, ils le suspectent de promouvoir sa propre vision de l'élevage au détriment des critères pensés comme objectifs d'évaluation, et de déterminer la valeur des animaux en fonction des rapports d'amitié et d'inimitié qu'il noue avec leurs propriétaires. Pierre, ayant été lui-même juge, en veut pour preuve les notes diamétralement différentes qu'ont obtenues ses chevaux lors de leurs participations à des concours consécutifs, en fonction de la composition du jury. Selon quelques interlocuteurs, le déroulement de ce championnat de race n'aurait pas échappé à la règle : le vainqueur aurait fait pression auprès de l'association pour remporter le prix de cette année qui lui a été refusé la fois d'avant, et posséderait quelques amis chez les juges qui auraient injustement favorisé sa jument. Ils interprètent sa victoire comme une tentative d'apaisement d'un différend, et non pas comme la sanction positive d'un bon élément équin, à l'instar de ce que l'on est en droit d'attendre d'un concours digne de ce nom. Bien sûr, chaque juge s'estime personnellement neutre dans les décisions qu'il prend et accuse ses rivaux de ne pas se plier à de telles exigences.

Chacun d'entre eux reconnaît en revanche la difficulté à noter les animaux de manière égalitaire, à cause notamment de la baisse progressive de concentration au fil des passages des concurrents, et de la difficulté à ériger un véritable modèle à partir duquel évaluer les chevaux, les premiers candidats servant en fait souvent de références empiriques à partir desquelles les juges mesurent des variations sur les suivants. Ce dernier point s'avère toutefois minimisé dans les discours de mes interlocuteurs qui insistent bien plus sur la partialité compromettante des évaluateurs, liée à leur appartenance à un « clan » et à leur « copinage » envers des éleveurs qui partageraient un même idéal du cheval Camargue qu'eux.

Beaucoup d'interlocuteurs dans l'entourage de Pierre discréditent ainsi les concours et n'hésitent pas à avancer qu'un éleveur naïf qui suivrait aveuglement les recommandations des juges conduirait

immanquablement son élevage à la faillite, tant celles-ci se fonderaient sur une vision archaïque du cheval en total décalage avec les exigences actuelles du marché. Ils ajoutent que les chevaux de Pierre se vendent facilement et à un prix relativement élevé malgré les évaluations médiocres qu'ils reçoivent en concours. La valeur de ses chevaux n'émanerait pas de cet artifice évènementiel et contestable mais du réseau de relations dûment entretenu par le *manadier* qui autoriserait les clients à estimer véritablement les qualités de ses animaux, en les faisant entrer en contact avec l'ensemble du cheptel et suivre l'évolution de ce dernier dans le temps.



Illustration 35: concours de modèle et allures de jeunes chevaux, à Vendargue (à gauche) et Saintes-Maries-de-la-mer (à droite)

Beaucoup d'éleveurs et *engageurs* avec lesquels je me suis entretenu estiment que les juges devraient être recrutés en dehors du milieu de l'élevage Camargue pour éviter ces abus de pouvoir qu'ils dénoncent tant. Or, l'un des membres du jury du concours, un zootechnicien agriculteur et éleveur de différentes espèces animales, correspond à ce profil mais n'échappe pas pour autant à ces dynamiques de conflit et loyauté, contrairement à ce que ce dernier avance lui-même volontiers. L'une des raisons repose sur le fait que les critères d'évaluation sont définis en amont de la notation par le président de l'association, lui-même éleveur. Cette année, celui-ci demandait par exemple au jury de valoriser particulièrement les animaux qui possédaient une bonne « ligne du dos », caractéristique qui ferait défaut aux membres de la race en général.

Une autre raison, plus profonde à mon sens, réside dans le fait que la conflictualité semble endémique au milieu, et intègre systématiquement à sa dynamique les protagonistes extérieurs qui s'investissent dans l'élevage. Les avis émis par ce technicien « neutre » vont forcément dans le même sens que certains éleveurs et, simultanément, dans le sens contraire à d'autres. Il soutient dès lors lui aussi un idéal du cheval qui favorise et dessert respectivement ceux défendus par les locaux. En outre, quelques *engageurs* se sont plaints du manque de savoir-vivre dont il aurait fait montre durant les épreuves et de l'impertinence de certains de ses commentaires, lui reprochant ainsi de ne pas avoir suivi les codes de sociabilité inhérents au milieu et de porter une attention là où elle n'est pas utile. Au final, le peu d'extériorité qu'ils lui reconnaissent apparaît non pas comme une garantie

d'apaisement du conflit ou d'amélioration de la notation, mais comme un frein de plus dans la conquête du juge parfait.

Il est enfin intéressant de noter la façon dont se forment la solidarité et la querelle dans le contexte du concours. Benoît n'exprime pas son mécontentement sur le choix de la championne de race en discutant frontalement avec les juges, mais de manière détournée, voire amusante. En quittant la carrière avant le tour d'honneur, il montre une forme de résistance que seules les personnes au courant des tensions sont en mesure de décrypter. Pour le reste du public, ce geste ne suscite qu'interrogations. En posant une carotte sur la table du jury, il insinue avec extravagance son désaccord sans prononcer le moindre discours contestataire. De façon inverse, ses collègues lui apportent du soutien non pas en écoutant ses doléances, mais en le narguant à tour de rôle au bar. Les manifestations de conflit et de loyauté recourent ainsi à une grammaire de l'implicite. Mais elles ne s'arrêtent pas là.

Cette même journée, l'éleveur téléphone à un certain nombre de proches et converse avec des confrères et des amis présents au concours pour les avertir plus sérieusement de l'injustice dont il se sent victime. Les nouvelles se transmettent ensuite par bouche à oreille pendant des jours, dynamisant tout un réseau de relations dont je constitue l'un des nombreux relais, notamment auprès de Pierre et de son entourage qui s'en révoltent tout autant. Un élément inédit finit par émerger de cette circulation d'informations : un juge aurait été exclu du vote en raison de ses critères de notation qui n'allaient pas dans le sens du futur vainqueur. Aucun doute, cette élection est bien un complot ! Ce processus de mobilisation d'alliés débouche en fin de compte sur l'initiative de plusieurs éleveurs à présenter formellement leurs remontrances dans le cadre de l'association. Quel étonnement me frappe quand, quelques mois plus tard, Pierre m'apprend que la sanction porte



Illustration 36: gardian et Arlésienne lors de la fête des gardians, à Arles

finalement sur ce juge évincé de l'évaluation, qui avait en fait ouvertement avoué vouloir voter contre le vainqueur, indépendamment de l'animal présenté ! Quelle surprise aussi de voir Pierre satisfait de ce dénouement, alors qu'il semblait désespéré quelques semaines plus tôt par l'iniquité des résultats du concours ! C'est là un exemple frappant de la fluidité caractéristique du conflit : au fil des nombreuses discussions mouvementées entre éleveurs, les alliés et rivaux ont en définitive changé de camp, à l'instar de ce juge, qui de victime devint incontestablement coupable...

Mais si ces logiques de conflit et de loyauté sont particulièrement tangibles dans des contextes explicites de rivalité, comme les concours, elles

dynamisent également les autres espaces de visibilité propres au milieu de l'élevage, à première vue pourtant libérés de toutes ces tensions. Je pense notamment aux fêtes votives durant lesquelles altercations et bagarres entre participants sont monnaie courante, produisant de nouvelles formes d'alliance et d'inimitié plus ou moins éphémères et s'étendant rapidement au delà des soirées et à des personnes ni présentes, ni directement impliquées dans les rixes.

Laura, l'une des filles de Pierre qui s'est légèrement écartée du monde de la *bouvino* pour s'investir, entre autres choses, dans l'univers de la « techno », oppose la bienveillance constitutive du second à l'animosité caractéristique du premier. Elle souligne le mouvement de fragmentation des populations qui assistent aux festivités camarguaises. Selon elle, elles se scinderaient en différents « clans » hermétiques se tournant mutuellement le dos tout au long des soirées. Elle insiste de surcroît sur le fardeau d'« avoir un nom » dans ce milieu d'interconnaissance où l'anonymat n'est pas de la partie. Elle évoque à ce sujet la fois où elle avait pris son compagnon de l'époque en flagrant délit de flirt avec une autre dans une discothèque, ce qui l'avait fait « vriller » et jeter tout ce qu'elle avait sous la main sur lui, sous le regard éberlué des personnes présentes. Certaines d'entre elles, sachant qu'il s'agissait de la fille de Pierre, n'hésitèrent pas à expliquer cette attitude par un argumentaire courant portant sur la génétique, aussi, dirent-elles, a-t-elle dû « prendre du mauvais côté » de ses deux parents. Elle ajoute avec gravité la nuisance et le préjudice que peuvent causer les nombreuses rumeurs sur lesquelles personne n'a de véritable prise.

Parmi celles-ci, la sexualité des femmes fait l'objet de beaucoup de fantaisies, si bien qu'un bruit émergea à l'égard de Laura selon lequel elle couchait secrètement avec un confrère de son père, déjà remarié avec une autre. Face aux risques d'accusation de la part de n'importe quel *quidam*, elle décida de se désengager de certains événements et de ne plus paraître aux côtés dudit confrère, afin de ne pas éveiller d'éventuels soupçons.



Illustration 37: manifestations votives et populaires. Encierre (à gauche) et bandide (à droite) à Aubord

On remarque que la fête en Camargue ne semble pas véritablement offrir un lieu à l'écart de la vie quotidienne, durant lequel les participants mettraient de côté leurs différences et développeraient un sens de la communion, mais tend au contraire à prolonger et renouveler les enjeux ordinaires de distinction et de rivalité. Elle fournit un cadre non pas de résolution mais bien d'expression de la

conflictualité, recélant dès lors un caractère éminemment politique⁴⁸. Elle apparaît ainsi moins comme un événement au cours duquel les personnes se mélangent ensemble que comme l'occasion pour elles de se séparer ensemble. Dans ce milieu où l'interconnaissance peut constamment mettre en péril la réputation de chacun, il arrive que des jeunes personnes se regroupent en petits collectifs pour investir les grandes villes hors de la Camargue le temps d'un soir, à la recherche de divertissements et de rapports de séduction anonymisés, loin du regard mateur et de la bouche bavarde des locaux.



Illustration 38: gasado à Saint-Gilles. Une manifestation festive qui attire beaucoup de spectateurs durant la période estivale

2)2) Etre et ne pas être fidèle, telle est l'injonction

2)2)1) S'insérer dans une manade quand on est humain

Au sommet de chaque exploitation s'érige la figure du *pelot**, le propriétaire, qui incarne métonymiquement l'élevage et supervise la foule des participants que sont des membres de sa famille, amis, salariés, stagiaires et bénévoles, chacun de ces derniers pouvant porter plusieurs casquettes. La hiérarchie entre les différents collaborateurs s'établit sur une base entremêlant un aspect formel, en fonction du rapport de propriété et des contrats de travail ou d'apprentissage qui impliquent une forme de subordination envers le patron-propriétaire, et informel, selon les savoirs respectifs de chacun ainsi que le type de relations que les membres établissent entre eux et avec le *manadier*. Ceux-ci vouent une forme de déférence envers lui qui, dans son exploitation, s'apparente à un genre de maître des lieux. Ce point explique le ressentiment qu'éprouva Pierre lorsque la compagne de l'un de ses travailleurs, venue nourrir le cheval de son conjoint dans ses terres à proximité du *mas*, évita de le saluer. Malgré les différends qui les distancient depuis quelques temps, il attend de n'importe quel visiteur une marque de respect dont le minimum suppose de se

⁴⁸ Ces festivités votives ont d'ailleurs connu un vif essor au moment où le mode de vie des locaux se voyait fragilisé par le contexte économique et politique de l'époque (Bordigoni, 2014, p.155). De cette façon, elles formulaient une réponse à un sentiment collectif de menace, et peut se lire comme une forme de mobilisation politique.

signaler auprès de sa personne de *pelot*.

Si une multitude des participants intervient dans l'élevage tout au long de l'année, rendant ainsi service à l'éleveur, les motivations de venue pour chacun d'entre eux s'avèrent néanmoins hétéroclites voire ambiguës. Monter dans une *manade* peut apporter une source de divertissement à l'invité, tout comme lui permettre de se construire un nom en profitant de la renommée ainsi que du capital social et de savoir de l'exploitation. En ce sens, son sentiment d'appartenir à l'élevage est souvent mis en question, tant celui-ci peut constituer un simple élément auxiliaire, factice ou absent lors de son investissement dans l'exploitation.

En outre, si tout le monde peut s'avérer utile dans la *manade*, personne n'y est véritablement indispensable, compte tenu du nombre prolifique d'intervenants. Et si beaucoup d'entre eux y participent occasionnellement, plus rares sont ceux qui y restent avec constance. Pierre avance ainsi que la fidélité d'un membre ne peut se vérifier que dans la durée, montrant bien le caractère incommensurable qui entoure l'intentionnalité de chacun. En réalité, la dimension indéterminée de l'engagement d'un travailleur dans l'élevage concerne tout autant les personnes les plus proches de l'éleveur que les autres. Les propres filles de Pierre se sont déjà écartées plus d'une fois de son exploitation pour des durées plus ou moins conséquentes, certains de ses amis de longue date ont réduit considérablement leur intervention depuis qu'ils ont déménagé ou créé leur propre élevage, un autre, qui était assimilé à un grand-père adoptif par Laura, s'est gravement querellé avec lui et partit après une dizaine d'années de travail quotidien, son salarié actuel a quitté la structure pendant quelque temps avant de la réintégrer récemment...

De surcroît, la solidité de l'engagement d'un participant n'offre aucune garantie à sa pleine intégration auprès du collectif de travailleurs, mais peut au contraire générer de la méfiance et une volonté de l'exclusion de la part de ces derniers, comme en témoigne le récit de Clémence. Celle-ci raconte en effet toute la peine qu'elle a éprouvée pour se négocier progressivement une place dans le groupe régulier des membres de l'époque, malgré l'immensité de ses efforts d'alors. Sa présence a d'abord été considérée par ces derniers comme intrusive, et, ayant vécu une partie de sa vie dans l'Aude, elle a été assimilée à une « arriviste », discréditant d'emblée l'ensemble de ses interventions. Grâce à son expérience dans le milieu des assurances, elle a géré et continue de gérer une bonne partie du travail de comptabilité et d'intendance, mais ces tâches, aussi indispensables soient-elles, n'ont reçu et ne reçoivent encore que peu de considération de la part de la plupart des participants.

Une partie du « cœur de la *manade* » a changé de composition depuis cette période, mais une autre, restée à l'identique, a fini par se lier d'amitié avec Clémence, indiquant une fois encore que certaines relations d'entente fortes se bâtissent sur un fond d'antagonisme féroce. Elle reproche aujourd'hui à Pierre de ne pas avoir suffisamment formalisé son statut de conjointe auprès des autres, arguant que

l'autorité du *manadier* aurait peut-être permis sa meilleure acceptation auprès de ses collègues. Mais la délégation fait partie des prérogatives de celui-ci qui doit se résoudre à ne pas tout contrôler dans son élevage et distribuer les rôles capitaux aux divers membres de son entourage. On remarque ainsi que, d'une part, le *manadier* ne possède pas systématiquement l'ascendant sur les dynamiques qui régissent les relations nouées entre ses travailleurs, d'autre part, que ces dynamiques sont elles-mêmes empreintes de conflictualité et de solidarité qui s'inter-alimentent dans le temps, et, enfin, que le nouveau participant peut s'apparenter à une menace, image de laquelle il s'efforce de s'écarter avec le temps.



Illustration 39: nombreuses activités exigent la participation de bénévoles, comme, à gauche, la prophylaxie des bovins, et, à droite, une gasado à Sommières

Concernant ce dernier point, Alexis relate la grande difficulté qu'il a rencontrée pour gagner la confiance des époux Bosquet, ses deux employeurs informels, propriétaires de la *manade* éponyme. Le mari ne s'entendant pas très bien avec Pierre auprès duquel Alexis a longuement travaillé, il refusait catégoriquement de l'embaucher, avant de se laisser convaincre par sa femme qui voyait en lui un cavalier expérimenté, soucieux du bien-être animal. Au début, le travail du nouvel employé restait sous la haute surveillance du couple qui cherchait autant à vérifier son efficacité qu'à le contrôler personnellement, par manque de confiance en lui. La suspicion des époux venait d'être attisée par le comportement de leur ancienne recrue qui, après des années de loyaux services, abandonna soudainement l'exploitation pour travailler pour son propre compte, emportant avec elle une partie de la clientèle de la *manade* avec laquelle elle avait sympathisé. Les histoires de félonie foisonnent dans les discours de mes interlocuteurs, et la crainte d'une trahison latente des travailleurs ne quitte jamais complètement l'esprit de l'éleveur, laissant toujours plus ou moins en sursis la confiance qu'il leur accorde malgré les nombreuses épreuves que ces derniers surmontent au cours du temps.

Quand je partageais avec Pierre mes réflexions sur la place de la fidélité dans les relations de travail, il me disait bien distinguer chez ses participants la loyauté de « l'imprégnation », en définissant la première comme la fiabilité dont la personne fait montre à travers l'exécution de ses tâches, et la seconde comme l'adhésion de celle-ci à des valeurs pensées comme constitutives de la

manade qui la pousse à s'investir en dehors du cadre strict du travail. Il relève par là qu'un bon travailleur n'est effectivement pas forcément mû par la fidélité, faisant de cette dernière une qualité plus rare.

Les stagiaires font particulièrement l'objet de méfiance aux yeux de l'ensemble des membres, en ce qu'ils accèdent à du savoir, des relations humaines, des animaux et du matériel longuement et difficilement accumulés par la *manade* pour une période nécessairement restreinte et dans le cadre d'un rapport non exclusif à l'élevage, leur contrat étant temporaire et les insérant dans plusieurs structures de manière successive ou concomitante. Leur situation d'apprentissage les place dans une position de débiteur vis à vis de l'éleveur dont ils sont supposés bénéficier du savoir, ce qui explique les attentes de travail parfois exigeantes qui pèsent sur eux. Alexis ajoute que contrairement à eux, il a travaillé aux débuts de l'élevage de Pierre, période durant laquelle l'exploitation manquait d'argent, de matériel et d'engins agricoles, rendant bien difficile l'exécution des tâches et forçant l'ingéniosité des participants d'alors. Les stagiaires actuels lui apparaissent en conséquence comme des privilégiés, à qui il manque ce rapport historique à l'élevage dont les plus anciens hériteraient des véritables sens et valeurs ainsi que d'une attitude de dévouement plus évidente.



Illustration 40: implication de stagiaires et de proches dans les activités de l'élevage. A gauche, arribage dans un clos. A droite, marquage des veaux ouvert aux spectateurs et amateurs, auquel le « cœur de la manade » participe

Le stagiaire n'est pas simplement jugé sur sa capacité à se plier passivement aux différents ordres qu'il reçoit de son supérieur, mais aussi sur des attitudes démontrant son intérêt pour le travail et sa prise d'initiatives, comme lorsqu'il questionne lui-même son formateur sur des éléments qu'il ne maîtrise pas ou lorsqu'il propose personnellement ses services pour participer aux différentes tâches. Un bon stagiaire n'est alors pas celui qui attend d'être sollicité pour s'activer, mais celui qui sait prendre part à sa formation, jouant de cette façon un rôle dans la production de ses propres savoirs. Il est d'ailleurs fréquent pour lui de se trouver en situation d'autonomie face à une activité inédite, comme « toucher » un jeune cheval ou réparer des clôtures électriques pour les premières fois, sans que l'éleveur soit constamment derrière son dos pour l'accompagner. Il doit alors « trouver une solution », ce qui pour Pierre et bien d'autres constitue la meilleure pédagogie pour affronter la vie

de l'élevage.

Le stagiaire dispose ainsi d'un espace de liberté à partir duquel il expérimente une grande part de son apprentissage et doit faire ses preuves. A l'instar des chevaux, il est regardé en tant que sujet et non pas objet de son éducation, et ses qualités les plus valorisées, souvent désignées par les mêmes termes que ceux destinés aux animaux (comme l'initiative, l'intérêt), se trouvent en dehors du contrôle direct de l'éleveur.

Je terminerai cette section sur quelques commentaires à propos du caractère utilitaire des relations humaines dans ce milieu d'élevage. Chacun d'entre nous peut être tenté de voir spontanément dans l'utilité une caractéristique qui définit en négatif les liens d'amitié et de parenté, supposés se fonder sur la gratuité et le désintéressé. Il me semble que cette approche, issue du sens commun, peut être légèrement nuancée ici. Pour mes interlocuteurs, l'aspect utilitaire des relations est une caractéristique normale voire valorisée du lien en général, tant il constitue l'un de ses moteurs, que ce soit avec des parents, des proches, de simples collègues ou, comme on l'a vu plus tôt, des touristes. Les relations se nourrissent en effet des services que les personnes se rendent et se contre-rendent dans le temps, pouvant parfois aboutir à des rapports d'amitié sincères. Cela n'empêche pas qu'elles demeurent empreintes d'une forme d'ambivalence, comme on l'a vu pour la figure de l'invité dans la *manade* dont les interlocuteurs ne savent pas bien déterminer le motif réel d'implication.



Illustration 41: gardien salarié présentant le cheval d'un ami lors d'un concours au mas de la Cure

L'établissement des relations constitue en effet une opération assez délicate, nécessitant pour les partenaires de prendre bien souvent un ensemble de précautions afin de ne pas tomber dans la figure dépréciée de l'opportuniste, telle cette connaissance commune à mes interlocuteurs qui « papillonnerait » auprès de diverses personnes selon ses besoins momentanés, sans véritable sentiment d'amitié malgré les apparences.

C'est ce qui explique qu'un soir, alors que nous sommes en retard et attendus aux arènes de Pérols pour un grand spectacle équestre, Alexis prend le temps de converser calmement avec Thibault, chez qui nous nous trouvons tous les deux pour lui emprunter du matériel, et de visiter en toute sérénité ses locaux fraîchement aménagés. Devant l'imminence grandissante du début de la manifestation et le nombre conséquent de préparatifs qu'il nous reste à expédier, je tente, pris de panique, de mettre vainement un terme à la discussion et commence à charger les équipements dans le van, dans l'espoir de faire réagir mon ami et de quitter les lieux au plus vite. Lorsque nous partons enfin, Alexis m'explique qu'il savait très bien que nous ne disposions pas de temps pour *ranconer**, autrement dit pour flâner, mais qu'il était important d'accompagner notre venue par un minimum de courtoisie afin de ne pas passer pour

de simples profiteurs, d'autant plus que l'élevage ne sollicite habituellement pas Thibault et qu'il l'a fait aujourd'hui de manière tardive et urgente. La dimension trop utilitaire de cette situation a alors encouragé Alexis à la rééquilibrer grâce à un travail relationnel, visant à octroyer un peu de sympathie et d'intérêt à l'égard de ce partenaire du dernier instant.

Qu'elles soient momentanément fondées sur de l'amitié ou de la cordialité, les relations se forment à travers une éthique qui valorise l'utilité tout en la contenant. Pour synthétiser, une bonne relation l'est d'autant plus qu'elle s'avère utile, mais la réciproque n'est pas forcément vraie.

2)2)2) *Du loisir dans le travail, de l'intimité dans les relations professionnelles*

Cette complexité des liens nourris par une logique à la fois utilitaire et affective se retrouve également dans les rapports que les personnes entretiennent avec les lieux de vie de l'élevage. Le *mas*, en particulier, apparaît comme un point d'ancrage de la sociabilité locale particulièrement riche. A l'origine, il accueillait les travailleurs non propriétaires, parfois d'origine étrangère, à l'instar de la cabane du *gardian*, une habitation de fortune qui abritait bien souvent un unique employé dans les terres de pâturage. Le *mas* correspond aujourd'hui à l'habitation de l'éleveur et de certains membres de sa famille, situé au milieu des installations agricoles ainsi que, la plupart du temps, des gîtes et d'une salle de réception.

Celui de Pierre et de Clémence est entouré de paddocks et de prés accueillant les chevaux de l'exploitation et ceux, en pension, d'autres propriétaires, ainsi que de bâtiments rénovés mis à la disposition des nombreux touristes en séjour. A quelques mètres de lui s'érige un grand local qui comprend la sellerie de l'élevage, sa pharmacie et, depuis peu, une salle joliment appelée « pièce de courtoisie », dans laquelle le personnel prend ses temps de pause et les *amateurs* sont occasionnellement hébergés. S'y accotent une salle de fête et l'atelier du sellier Marc, le neveu de Clémence. A l'extérieur de cet édifice se trouvent les écuries et un parking, lui-même destiné à la fois aux membres de la maison et en même temps aux travailleurs et visiteurs variés, comme en témoigne la panoplie des véhicules garés en son sein que sont tracteurs, presse, faucheuse, vans, camions, pickup et voitures diverses. Il se termine par un hangar où est stockée une partie du foin, et d'un atelier où cohabitent le matériel de l'élevage et les instruments personnels d'Alexis.

Le *mas*, qui désigne couramment l'ensemble de ces installations, mélange ainsi vie intime et travail, ce qui ne manqua pas de créer mon étonnement lorsque je pris mon déjeuner pour la première fois avec les travailleurs dans la salle à manger familiale, en utilisant les ustensiles et équipements domestiques, comme il est d'usage de le faire. Il est le lieu par excellence de l'hospitalité, tant il abrite la plupart des événements formels et informels de sociabilité, comme les « apéros » et la commensalité auxquels se joignent parfois des touristes, et héberge épisodiquement les participants

la nuit lorsqu'il est plus avantageux pour eux de dormir sur place. Des jeunes stagiaires sollicitées très tôt le lendemain dorment par exemple parfois dans le lit de Chloé avec elle, ou occupent le canapé du salon dans lequel j'ai moi-même passé quelques nuits. Hugo, le jeune étudiant en marketing formé dans les spectacles équestres au cours desquels il s'est lié avec Pierre, a résidé pendant quelques mois dans l'une des chambres mitoyennes contre paiement d'un loyer informel, à l'instar d'autres personnes auxquelles le couple s'était attaché, qui ont séjourné dans l'habitation contre des services rendus.



Illustration 42: soirée festive dans un mas, lieu de travail mais aussi d'hospitalité et de convivialité

Le *mas* apparaît dès lors comme un lieu foisonnant de vie au sein duquel l'invité figure parmi les occupants. Cet aspect est particulièrement visible dans la façon dont sont utilisés les lieux : le point phare de sociabilité se situe au seuil de l'habitation, à la jonction entre l'espace extérieur et l'espace intérieur, et s'avère autant investi pour des moments d'intimité que de réception. A ce sujet, Laura se rappelle avec allégresse le plaisir qu'elle éprouvait, petite, à rencontrer systématiquement des clients devant chez elle, au temps où les gîtes actuels étaient encore un restaurant tenu par sa mère. Ce partage de l'intimité pèse bien sûr parfois sur les membres. Le couple s'efforce par exemple de se prévoir des moments privilégiés entre amoureux, et l'aménagement de la pièce de courtoisie vise à limiter l'utilisation de l'espace domestique par les stagiaires. Non pas que la famille n'aime pas avoir fréquemment des gens chez elle, comme me l'explique Pierre, mais la mise à disposition de cette salle aux travailleurs permettra autant à ces derniers de jouir d'un espace de liberté propre qu'aux résidents d'avoir un temps de répit méridien.

Au même titre que le *mas* peut constituer un lieu de labour et d'agrément pour les différents participants, le travail auquel ces derniers se livrent ne se départage pas toujours clairement de la détente ou du plaisir. Alexis répète à l'envi qu'il est rémunéré pour faire ce qu'il lui plaît, au contraire des touristes qui payent pour avoir accès à de telles pratiques. Il éprouve ainsi un sentiment de reconnaissance envers ses employeurs, et surtout envers Pierre, qui lui permettent de

travailler dans un cadre de réalisation et d'épanouissement personnels, favorisant en retour un comportement de dévouement sincère à leurs égards. Lors des différentes tâches que nous effectuons ensemble, il me dit souvent avoir l'impression d'être en vacances, tant le paysage qui nous entoure et la diversité des travaux dont il arrive toujours à venir à bout lui procurent un sentiment de liberté. Quand il quitta l'exploitation pour rejoindre son ex-conjointe dans un autre village, il avoue qu'une chose lui manqua terriblement, le *mas*, sous-entendu l'ensemble de ces riches relations humaines et animales qui dynamisent la vie quotidienne des participants, rythmée par l'irrégularité inhérente à la vie d'élevage et insérée dans une topographie de l'intime.

Ce floutage, ou plutôt cette imbrication entre travail et plaisir explique également le fait que les travailleurs sous contrat investissent régulièrement la *manade* en dehors de leurs horaires formels, que ce soit pour participer à des spectacles le soir ou venir en aide durant le week-end et leurs congés pour le tri de bétail, la prophylaxie, le marquage ou autre activité. Les stagiaires conservent à cette occasion une grande partie de leur statut de subordonnés, se pliant généralement aux mêmes tâches et aux mêmes directives que celles qui régissent leur travail ordinaire. En outre, les différents participants s'impliquent dans des moments de vie collective intense, à l'occasion de grands événements à Paris, à Avignon ou à des endroits plus ou moins éloignés de l'exploitation et pour des durées allant parfois jusqu'à une semaine entière, au cours desquels ils connaissent des rythmes assez soutenus de travail mêlé à de la décontraction.

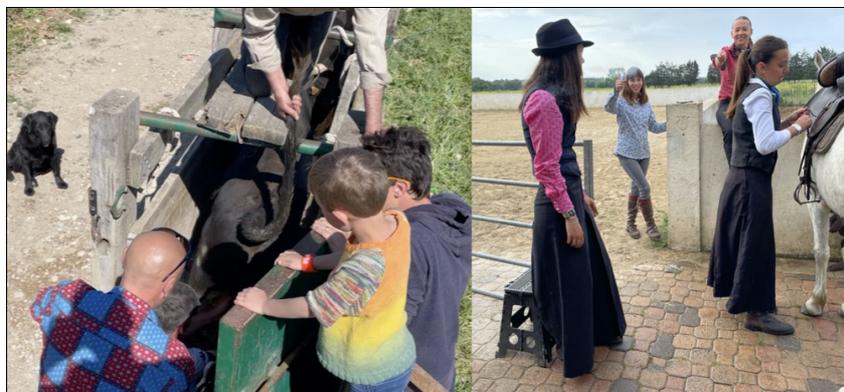


Illustration 43: Entremêlement du plaisir et du travail. A droite, bistournage d'un taureau. A gauche, préparation des stagiaires avant une roussataïo le week-end

La césure entre travail et loisir n'est ainsi pas aussi prégnante que dans d'autres modes de vie en France⁴⁹. Les différents acteurs se prévoient bien des activités dans le but de rompre temporairement avec la vie d'élevage, comme partir au ski, faire de l'escalade ou du tourisme, mais force est de constater qu'ils y convient régulièrement des proches issus du même milieu. Pierre fait par exemple

⁴⁹ De nombreuses manifestations votives actuelles, comme les *encierre* ou *courses* provençales, trouveraient d'ailleurs leurs origines au sein des *manades*, lorsque les travailleurs s'amusaient en fin de journée avec le bétail, ameutant de plus en plus de spectateurs pour l'occasion (Saumade, 1987).

du rugby tous les mercredis soirs pour faire expressément une pause avec la *manade*, mais a encouragé des amis impliqués dans celle-ci à le rejoindre. Profitant de l'absence de son mari, Clémence a quant à elle organisé des soirées, baptisées « les soirées du mercredi », dont le but est également de rompre avec le travail ordinaire et de parler sans tabou de la vie intime de chacun des invités. La « team » du mercredi, aussi variable soit-elle, reste néanmoins souvent composée de Chloé et Emma, les filles respectives des deux conjoints, de Marc, Alexis, d'une fille d'un ancien *raseteur* lui-même vieil ami de Pierre, auxquels s'agrègent de temps à autre des amis éleveurs ou issus de la *bouvino*, ainsi qu'un apprenti ethnographe lorsqu'il se trouve à ce moment sur son terrain. Ces soirées jouent parfois le rôle d'une sorte d'institution où se rejouent, se jugent, se règlent et se créent des conflits entre convives ou à l'égard de connaissances communes. Il est par ailleurs courant que mes interlocuteurs passent de nombreux moments festifs ensemble, s'invitent mutuellement à leur anniversaire, cumulant de la sorte nombre d'anecdotes croustillantes que les soirées du mercredi ne manquent jamais de raviver avec un peu de malice.

Cette intrication entre sociabilité de l'intime et sociabilité de travail se cerne également dans la nature des activités exécutées par les recrues sous contrat, qui s'attèlent de temps à autres à des tâches domestiques, comme ratisser les feuilles devant les gîtes, nettoyer la salle de fête, sortir les poubelles, etc. Pour mes interlocuteurs, travailler dans l'élevage suppose de travailler plus généralement dans un *mas*, et donc de se livrer aux besognes nécessaires à son entretien. Clémence rétribue néanmoins régulièrement les participants en leur offrant par exemple le repas du midi, montrant par là qu'elle estime que ces derniers ont bien rendu un service non directement prévu par leur contrat.

Les activités d'élevage imposent de surcroît aux participants une temporalité capricieuse. La durée d'exécution ne peut pas toujours être établie à l'avance mais dépend surtout de la singularité de chaque situation. Elle repose alors sur l'indétermination. Un tri de bétail peut parfaitement s'effectuer en quelques dizaines de minutes si les bovins se laissent mener sans embûche, si les chevaux ne se montrent pas rétifs dans le travail et si les humains s'organisent convenablement pour maîtriser l'ensemble de l'opération. Mais elle peut prendre une heure ou plus si une bête s'enfuit du clos en sautant par dessus un barrage, si les montures mal lunées passent leur temps à se *débranler**, autrement dit s'agiter dans tous les sens, et à *reballer** les cavaliers tout au long du tri, c'est-à-dire les entraîner dans leur fuite, ou si les participants anticipent mal le comportement des animaux. Lorsqu'une telle activité est entreprise en fin de journée, les recrues sous contrat ne peuvent évidemment pas s'esquiver sous prétexte qu'elle impliquerait un dépassement de leurs horaires. Une *bèstio* échappée n'attendra pas leur retour le lendemain matin pour reprendre son escapade à travers les prés environnants et les nombreuses *drailles**, ces petits sentiers en terre. Il est ainsi fréquent

que les travailleurs arrivent plus tôt et repartent plus tard de l'élevage que ce qui est prévu par leur contrat, afin d'effectuer des tâches qui impliquent une mobilisation plus conséquente de leur part. En ce sens, c'est plus le travail qui donne un cadre aux horaires que l'inverse. En revanche, ils s'aménagent leurs propres temps de pause informels durant leur travail, jouissant ainsi d'une liberté confortable.

Corollairement, mes interlocuteurs considèrent qu'il est important qu'un sentiment d'appartenance soit partagé dans l'élevage, et le salarié possède à cet égard la mission d'entretenir, tel un manager, un « esprit de la *manade* » en veillant à ce que les relations de travail s'effectuent dans une ambiance de respect et de bienveillance. L'idée d'exemplarité, d'abord incarnée par la figure éminente de l'éleveur puis par l'ensemble des travailleurs sous contrat, reste prégnante, tant celle-ci instillerait chez les plus jeunes un sens de dévouement et de travail bien fait. A l'inverse, chacun peut être accusé d'instaurer un cadre délétère de travail par son manque d'envie, de passion ou d'irrespect envers la hiérarchie. On note ainsi toute l'importance que mes interlocuteurs accordent au collectif, et à l'idée que les faits et gestes de chaque personne regardent avant tout le groupe.



Illustration 44: spectacle de nuit à la Grande-Motte, mobilisant une petite dizaine de bénévoles

Cette force d'engagement dans la *manade* et l'entremêlement du travail avec le plaisir ne manquent pas de susciter des tensions auprès de l'entourage des participants, surtout des conjoints, qui doivent s'accommoder du fait que la disponibilité de leur proche ne dépend pas entièrement de lui, et s'interrogent sur le véritable motif de son absence : est-elle liée à l'impériorité et l'imprévisibilité des activités, ou aux rapports d'amicalité qui entrent alors en concurrence avec leur propre relation ? Les participants tentent en conséquence de les intégrer dans les dynamiques et la sociabilité de l'élevage, ce qui, dans certains cas, finit par convertir les seconds en nouveaux membres actifs, et, dans d'autres, n'aboutit pas, voire exacerbe les différends, reconduisant alors les tensions de manière indéfinie et incitant les premiers à revoir leur implication à la baisse.

Enfin, cette intrication entre les différentes catégories de travail, loisir, repos, intimité et hiérarchie génère son pendant de conflits entre les participants eux-mêmes. Chloé refuse par exemple d'aider un jour son père à déseller et libérer des chevaux, malgré l'urgence dans laquelle il se trouve, prétextant qu'elle est en temps de pause. Cette attitude crée la confusion chez Pierre, pour qui il n'est pas question ici de travail, mais tout simplement « d'être ensemble », impliquant pour les membres de faire preuve d'une entraide ordinaire, de savoir vivre, indépendants de tout éventuel contrat.

2)2)3) *Le fidèle dissensieux*

Il est fréquent que les interlocuteurs construisent leurs interactions sur la base d'une opposition envers une tierce personne, stimulant un rapport de solidarité contextuel entre eux. Après une session de monte effectuée par une éleveuse dans la structure d'une autre, les deux femmes échangent assez longuement à propos de la façon abusive dont l'un de leurs confrères prestigieux s'occuperait de ses chevaux. Convergeant parfaitement sur leurs exigences en termes de bien-être animal et sur l'injustice que crée la différence de renommée entre les élevages, elles semblent faire montre d'une cohésion sans faille. Quel est mon étonnement lorsque, un peu plus tard, l'une d'entre elle me confie qu'elle ne supporte pas l'avalanche de conseils de monte débitée par l'autre, et ne souhaite de ce fait plus revenir dans son exploitation. Leur coalition temporaire, aussi sincère soit-elle, se double ainsi d'une certaine forme de mécontentement que rien ne laissait présager dans leur discussion. Le soutien mutuel entre ces deux personnes, fondé ici sur un antagonisme partagé, peut en ce sens parfaitement coexister avec une forme de désaccord qui n'est pas toujours clairement explicité.

Cette imbrication entre rapport de solidarité et rapport conflictuel est nettement discernable dans la vie quotidienne de l'élevage. Si celui-ci parvient à surmonter les périodes de tension qu'il traverse occasionnellement par l'organisation de réunions d'urgence au sein desquelles chacun exprime ses doléances, par l'exclusion des membres posant problème ou par la rétribution morale de ceux qu'il reconnaît lésés, j'ai aussi relevé d'autres dynamiques de résolution qui, au lieu d'annuler les différends des concernés en vue de retrouver un apaisement général, se nourrissent au contraire du mécontentement pour le dépasser. Les participants s'aménagent en effet épisodiquement des espaces informels de discussion durant lesquels ils se plaignent des forfaits dont ils se sentent victimes. Dans certains cas, le soutien qu'ils y reçoivent n'étouffe pas la discorde mais, en donnant à celle-ci un fond de légitimité partagé, permet aux confidents de composer avec elle. Sans chercher à révoquer leur implication, ces derniers profitent plutôt de ce moment pour réviser leurs obligations et leur engagement, relativisant l'importance qu'ils accordent à certaines exigences de travail. Cette mutualisation de la dissension se présente alors comme un outil de maintien de la loyauté, les personnes se distanciant dans un premier temps de l'élevage pour mieux s'y investir par la suite.

Par ailleurs, les enjeux de loyauté sous-tendant les relations entre interlocuteurs génèrent fréquemment leur lot de contradictions inévitables, mettant ces derniers dans une situation de *double bind* (Bateson, 1980, p.47-55). Il arrive par exemple que Pierre et Clémence mobilisent un même travailleur quasi simultanément pour lui faire exécuter différents travaux. Ce dernier, ne disposant pas nécessairement du temps pour accomplir ses deux missions, en vient inmanquablement à opter pour l'une d'entre elles, déléguant la seconde à un collègue s'il le peut, ou

la remettant sinon à plus tard. Pour peu qu'un événement imprévu et impérieux surgisse entre temps, il devra prendre l'initiative, pas toujours évidente, d'abandonner la tâche pour s'adonner à l'autre. Cette même situation, déjà délicate, peut redoubler d'ambiguïté lorsque les consignes, émises directement par le couple ou relayées plus ou moins approximativement par un collègue, entrent en opposition. Un stagiaire avance par exemple au nom de Pierre qu'il faut replacer le foin posé devant le box dans la stalle de l'écurie prévue à cet effet, alors qu'un autre, informé par Clémence, s'apprête à le donner au cheval dans le clos d'en face, jugé malingre par l'épouse. Dans ce genre de cas, les recrues tentent d'appeler l'éleveur pour lui faire part de la discordance, mais si ce dernier ne répond pas, ce qui arrive inmanquablement tant son planning ne lui laisse que peu de répit, elles doivent elles-mêmes décider entre suspendre l'exécution de cette tâche et, lorsque c'est urgent, trancher en faveur de l'une des deux options. Le choix peut avoir des conséquences lourdes, comme, ici, provoquer une fourbure au cheval si sa ration alimentaire dépasse fâcheusement ses besoins physiologiques. Il est ainsi accepté voire attendu que les participants dérogent aux instructions de leurs supérieurs, bien que leur initiative comporte toujours le risque de froisser un collègue ou de créer un problème non suspecté. En d'autres termes, les rapports d'autorité et d'obéissance fonctionnent en partie sur la base de leur subversion.



Illustration 45: entraide dans les activités ordinaires de l'élevage. A gauche, deux salariées réfléchissent à la réparation d'un abreuvoir. A droite, un cavalier montre à un autre ses astuces pour apprendre la révérence au cheval

Ces situations de *double bind* naissent également des conflits opposant deux personnes membres ou non d'un même élevage, qui attendent de leur entourage une preuve de soutien par le partage de leur rapport de méfiance et d'inimitié envers leur antagoniste et ses alliés. Certains proches de l'une étant souvent aussi les proches de l'autre, les relations de loyauté se télescopent fatalement les unes aux autres. Pris dans des enjeux contradictoires, les membres des deux entourages peuvent alors se plier à la demande de l'une au détriment de l'autre en « choisissant leur camp », ou jouer sur les deux tableaux en cachant par exemple à l'une sa relation de soutien envers l'autre, et inversement. Le conflit, plus ou moins temporaire, tend en conséquence à s'étendre à d'autres personnes qui

deviennent momentanément alliées, rivales ou les deux à la fois. Le secret joue ici un rôle structurant, dans la mesure où il permet de faire coexister plusieurs relations de solidarité *a priori* incompatibles.

Certains de mes interlocuteurs choisissent en outre de ne pas communiquer des informations sensibles à d'autres, pour éviter de générer de nouvelles tensions et fractionner éventuellement leurs proches en plusieurs groupes rivaux. Dans ce cadre, le secret vise moins à usurper ou trahir une personne qu'à pacifier les relations de l'entourage. Dans le même ordre d'idées, la vie mouvementée de certains couples entre régulièrement en conflit avec la vie sociale de la *manade*, les concernés se voyant à cette occasion tiraillés entre ces deux foyers de loyauté. Il advient que les querelles entre conjoints fortifient le soutien que chacun d'entre eux récupère du côté de ses proches et de ses amis, et inversement. Ici, solidarité conjugale et solidarité amicale se nourrissent mutuellement par conflits interposés.

Impossible donc pour une personne de rester en dehors de ces logiques de conflit-loyauté tant elles se situent à tous les niveaux des relations humaines. A l'échelle de l'élevage, les membres se trouvent tous pris dans des relations contradictoires de solidarité, connaissent des « dossiers » compromettants sur les autres, ont déjà été en froid avec chacun d'entre eux, et partagent des secrets dont tout le monde sait qu'ils peuvent à tout moment « fuiter⁵⁰ », mes interlocuteurs me répétant à l'envi qu'il faut bien savoir choisir ses partenaires avant de se livrer à la confiance. Dans les conversations, la plaisanterie, le non-dit et le tabou constituent autant d'indices discrets d'anciens conflits, les membres se permettant aujourd'hui de rire de certaines histoires et d'en taire d'autres, à



Illustration 46: cavalière expérimentée présentant l'étalon d'une proche en concours, à Aimargues

vouer préférablement au silence. Les tensions continuent dès lors d'exister après leur résolution, en animant à leurs manières les discussions des protagonistes. Quoi qu'il en soit, on remarque à quel point chaque individu incarne, virtuellement au moins, une figure à la fois de méfiance et de confiance aux yeux des autres. On peut l'expliquer en partie par le fait que la loyauté qu'un interlocuteur attend de ses proches ne dépend pas uniquement de lui, mais surtout du système de relations au sein duquel il s'inscrit et qui lui échappe foncièrement.

Ainsi Laura condamnait le manque de fidélité de certains de ses proches qu'ils accordaient injustement à ses rivaux au moment où elle en avait pourtant grandement

50 Car, comme le dit si bien R. Jamous dans son article sur le mensonge dans la société libanaise : « Souvent dans ce milieu fermé d'interconnaissance, ce secret n'en est pas vraiment un, comme le mensonge n'en est pas un. Si le mensonge met l'autre à distance, c'est moins pour l'empêcher de connaître votre secret que pour l'empêcher de le révéler, d'en parler en public devant vous » (1993, §14). Ici aussi, la plupart des secrets n'a pas pour vocation à rester cachés, mais à ne pas être dévoilés dans un contexte particulier.

besoin, tout en reprochant au milieu en général de prêter une trop grande importance « aux clans » pour s'établir une ligne de conduite. Redoutable arme à double tranchant, la fidélité peut en effet autant rendre service à une personne que lui nuire gravement. En dépeignant en outre le fidèle comme un sujet qui tend à minimiser son intuition voire à mettre de côté ses propres considérations en vue de soutenir coûte que coûte son allié, Laura discerne dans la fidélité son caractère éminemment obligatoire. Or, à l'inverse de la contrainte qui confisque à l'individu toute capacité à opérer un choix, l'obligation suppose pour celui-ci de disposer d'une marge de manœuvre à partir de laquelle il décide de soutenir ou non son partenaire. Et de fait, la fidélité acquiert d'autant plus de valeur aux yeux des interlocuteurs qu'elle est perçue comme le signe de la volonté de l'obligé, dégagée de l'emprise radicale de l'obligeant. Autrement dit, le fidèle est celui qui peut nous résister, et l'a peut-être déjà fait par le passé, mais choisit de ne pas le faire : il apparaît ainsi comme un dissensieux virtuel. C'est finalement ce que pointe Pierre lorsqu'il considère que les vrais fidèles sont ceux qui demeurent dans l'élevage malgré les différends, et je dirais même grâce à eux. En parvenant à intégrer le conflit comme une composante à part entière de la relation, ils font de leur fidélité l'expression d'un véritable choix que le passé n'a précisément pas rendu évident.

Les logiques de loyauté et de conflit dynamisent ainsi fortement les rapports entre interlocuteurs, les teintant d'une complexité et d'une ambivalence insolubles. Elles font apparaître la volonté et l'intentionnalité de chaque personne comme des éléments relativement incommensurables, dont la résistance au contrôle direct des autres et notamment de l'éleveur participe de leur valorisation. Ces logiques imprègnent également les relations Homme-cheval que la prochaine section tente d'examiner.

2)3) Loyauté et animaux

2)3)1) Fidélité Hommes-chevaux

Au cours de leur trajectoire de vie, les interlocuteurs ne se sont pas simplement insérés dans des réseaux de relations humaines, mais également dans des espaces de circulations animales et plus particulièrement, pour ce qui nous intéresse, équines. Pierre, en travaillant dans les *manades* Roussel et Didier, rencontre des montures et des reproducteurs qu'il apprend à connaître, et décèle aux côtés de ses formateurs quels sont les bonnes lignées et les signes qui lui permettent de définir les beaux et bons chevaux. En intégrant différents élevages, il accède à des lacis de relations humaines eux-mêmes entremêlés à des lacis de relations aux animaux, les deux se brochant mutuellement. En étant *amateur* chez Roussel, Pierre découvre les chevaux Gougeon que monte la

plupart des membres, ce qui l'amène à se lier avec l'éleveur éponyme et avec ceux à qui ce dernier a vendu ses chevaux, dont Pierre rachète une partie par la suite. Les rapports de parenté équins, qui rattachent les chevaux par voie généalogique, rattachent également les humains entre eux tant ils offrent un creuset à leurs relations d'échange.

Tout au long de sa carrière, Pierre se construit progressivement un système de références propre, alimenté et renouvelé par son vécu et le raconté de son entourage, système qui compile les critères équins les plus importants, les personnalités animales les plus appréciées, les meilleurs élevages Camargue, le stock de partenaires réels et potentiels, sur la base duquel il constitue son propre cheptel. Il recrute notamment des descendants des « lignées » prisées par les deux *manades* dans lesquelles il s'est successivement investi, acquérant d'abord une jument Didier puis des juments Gougeon, avant de réaliser des « croisements improbables ». L'un d'entre eux concerne l'accouplement entre un étalon, lointain descendant Didier, et la femelle Jolie, elle-même de lignée Didier, donnant naissance à Horus ; l'autre correspond à la reproduction entre ce même Horus et une jument Gougeon, de laquelle naît Mucho, l'étalon phare de l'élevage.

Pour Pierre, l'improbabilité des croisements tient au fait qu'il a mêlé des « sangs » bien différents, et notamment deux « lignées » distinctes, s'écartant de l'idéologie dominante de l'époque selon laquelle les chevaux devaient se reproduire entre stricts consanguins issus d'un même élevage. Il considère que cette attitude de détachement dont il a fait preuve a été bénéfique, et encourage le milieu qu'il dit « fermé » de l'élevage à s'y livrer également. Cette « fermeture » indique autant la haute consanguinité des chevaux Camargue que la façon dont fonctionnent les relations humaines, caractérisée en l'occurrence par cette logique qu'il juge obnubilante de loyauté, incitant les éleveurs à n'échanger leurs reproducteurs qu'entre seuls alliés. A l'inverse, la faible consanguinité des chevaux renseignerait de la diversité des relations que l'éleveur parvient à établir avec une plus grande variété de confrères.

De manière générale, il est vrai que les rapports de parenté entre animaux peuvent être lus comme les traces manifestes des relations humaines passées, la généalogie des chevaux en cristallisant l'historique particulier. La composition du cheptel de Pierre rejoue pour sa part les relations et les ruptures d'allégeance constitutives de son histoire personnelle dont il fait une force distinctive : le « croisement » de son apprentissage dans les deux *manades* entre en résonance avec le « croisement » qu'il a effectué entre les deux types de chevaux. On retrouve ici encore l'ambivalence prêtée à la fidélité, de laquelle il convient de s'écarter un minimum pour prendre les bonnes décisions, ce que fait Pierre lorsqu'il s'émancipe de la pratique d'*inbreeding* soutenue par des rapports d'allégeance pesants, mais dont il ne faut pas se montrer oublieux non plus, tant les mérites de chacun en dépendent partiellement, comme l'atteste la réussite de ses « croisements », due au

mélange entre descendants équins de « lignées » prestigieuses que Pierre a découvertes grâce à ses formateurs estimés.

L'imbrication des fidélités Homme-animal est également patente lors de certaines fêtes et événements votifs, au cours desquels Pierre cherche à recruter parmi ses proches ceux qui possèdent des chevaux marqués de son élevage. Il parvient ainsi à célébrer et à mettre en spectacle à la vue de tous un entre-soi humain et équin, véritable aboutissement d'une conduite d'élevage pérenne et prospère⁵¹. De cette manière, la fidélité dont les bénévoles font montre à l'égard de sa personne entre en résonance avec celle dont ils témoignent à ses animaux. A cette occasion, la marque que les animaux arborent sur leur flanc sert moins à différencier des chevaux issus de *manades* distinctes, comme c'était certainement le cas à l'origine de cette pratique au temps où les éleveurs mélangeaient leurs troupeaux, qu'à identifier plus exactement l'élevage duquel ils proviennent, augmentant en conséquence la notoriété de celui-ci dans ces hauts lieux de visibilité.



Illustration 47: chevaux et amateurs d'une même manade, avant une gasado à Sommières

Comme je l'ai déjà évoqué, la circulation des chevaux s'inscrit dans le cadre de relations de services rendus et contre-rendus structurant les rapports entre éleveurs. Celui-là donne un poulain à cet autre en contrepartie des saillies qu'il a obtenues de la part de l'étalon du second, ou en retour de la mise à disposition « gratuite » d'une parcelle, à l'écart dans les deux cas de la transaction marchande. Il est également fréquent qu'un *manadier* donne un cheval à un *amateur* pour le remercier de son implication durable et bénévole dans l'exploitation, duquel il tire parfois lui-même parti lorsqu'il cède un cheval dont il ne veut ou ne peut pas assurer l'élevage. Les éleveurs offrent aussi leurs animaux à l'occasion d'anniversaires de leurs proches parents et amis, signe de la relation d'estime qu'ils leur vouent. Les filles de Pierre en ont par exemple reçus plus d'un de sa part depuis leur tendre enfance, et ont bâti un lien fort et intime avec certains d'entre eux.

Ce caractère oblatif dans la circulation des animaux implique parfois pour l'éleveur de se séparer à

51 L'un de ses spectacles s'appelle « la *manade* Arteaga et ses amis », insistant bien sur l'importance de la famille et de ses alliés que l'éleveur parvient à fédérer.

contre cœur d'animaux qu'il estime. Pierre, sur les suggestions de Clémence, a notamment cédé deux de ses pouliches prometteuses au physique très avantageux et issues de ses meilleures « lignées » à Guillaume, un ami éleveur et fils d'un couple d'amis de longue date. Sans remettre en cause son lien d'amitié envers le bénéficiaire et ses parents, il avoue se repentir de ces dons qui ont privé son cheptel de très bons éléments. Les mouvements des animaux offrent ainsi l'un des supports privilégiés à partir desquels les différents acteurs établissent leurs relations de solidarité. La présence de chevaux provenant de son élevage chez des confrères et des particuliers signale en outre la force et l'étendue des relations du *manadier*, ainsi que sa capacité à fidéliser des « utilisateurs », dont il parvient à maintenir voire décupler le nombre dans le temps.

Les animaux ne sont toutefois pas que de simples relais de la fidélité humaine mais prennent eux aussi directement part aux dynamiques de loyauté en tant que sujets agissants. On crédite à quelques montures une partie du mérite et de la renommée de l'élevage grâce à la persévérance et à la détermination dont elles font preuve au cours de leurs maintes utilisations. Clémence s'émerveille par exemple du courage et du talent de son étalon qui les a tous les deux sortis fastidieusement d'un fossé de ronces dans lequel ils s'étaient empêtrés. Laura raconte toute la valeur qu'elle accorde à un hongre qui, s'il n'est pas très beau, possède du « sang bien placé », assurant à sa cavalière une sécurité infailible durant la monte tout en démontrant une grande efficacité dans le tri les bêtes. Elle ajoute que, contrairement à d'autres, certaines montures ne quitteront jamais les prés et paddocks environnants au *mas* pour prendre du repos, tant elles s'avèrent indispensables à la vie quotidienne de la *manade*. Pierre reconnaît également parmi ses poulinières des éléments particulièrement précieux ayant apporté une valeur constante voire grimpeuse au cheptel à travers les poulains qu'elles ont mis au monde, et leur attribue de ce fait une responsabilité à part entière dans le prestige de l'élevage.

Pour mes interlocuteurs, l'ensemble de ces qualités correspond à une forme de fidélité équine. C'est en effet à travers la contribution déterminante de certains membres du cheptel dans l'élevage et leur utilité cruciale dans les activités essentielles de celui-ci qu'ils démontrent la centralité de leur participation. Les humains pouvant compter sur leur « disponibilité », sur leur « envie de bien faire », les chevaux se présentent eux aussi comme des candidats à ce que Pierre appelle la loyauté, qui définit les bons travailleurs. Au même titre que le « cœur de la *manade* » compte un nombre irréductible de personnalités humaines indissociables de l'histoire de l'exploitation et indispensables à son fonctionnement actuel, le cheptel recèle lui aussi quelques chevaux ayant marqué l'élevage sans la présence desquels les activités ordinaires n'auraient pu et ne pourraient encore s'effectuer avec autant d'aisance. Lorsque Chloé me montre des vidéos de la *manade* datant d'il y a une vingtaine d'années, elle me décline tant l'identité des humains qui y figurent que celle des chevaux,

en soulignant les qualités et l'importance des premiers comme des seconds. Si certains individus humains comme équins ne participent plus aujourd'hui à la dynamique de l'élevage, parce qu'ils se sont désinvestis, fâchés ou éteints pour les premiers ou parce qu'ils sont vendus, donnés ou morts pour les seconds, la plupart reste néanmoins dans les mémoires, en tant que fondations à partir desquelles s'élève aujourd'hui l'exploitation.



Illustration 48: une cavalière sur un étalon avec lequel elle noue une relation aussi forte que conflictuelle

J'ai déjà montré toute l'importance que revêt le caractère utilitaire dans la valeur que mes interlocuteurs accordent aux relations inter-humaines et je pense que le même ordre de considérations peut être fait à l'égard des chevaux. Laura reconnaît par ailleurs chez ces derniers une forme de fidélité plus pure et véritable que chez les humains. En effet, l'incommensurabilité de l'intention des seconds lorsqu'ils s'investissent dans la *manade*, l'entremêlement entre le caractère désintéressé et opportuniste de leur engagement et l'aspect changeant voire versatile de leur fidélité attisent fatalement la suspicion quant à leur sincérité. Selon elle, les

chevaux, à l'inverse, « ne jugent pas » les autres, « ne calculent pas » ce qu'ils font, au sens où aucune duperie ne se tramerait derrière leurs actions, et ne cachent pas leurs émotions, permettant aux personnes de connaître plus spontanément l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent. De cette manière, elle considère qu'ils sont de vrais fidèles car dépouillés de cette forme d'ambivalence intentionnelle propre aux humains. Non pas qu'ils ne disposent d'aucune forme de volonté, mais celle-ci se vérifierait plus directement dans la franchise de leurs actions et de leurs efforts ainsi que dans l'assurance de leur implication au travail.

Enfin, ce sont également les Hommes qui vouent de la fidélité aux animaux eux-mêmes. Nombre de cavaliers développent une relation intime voire exclusive avec une monture, même si celle-ci ne leur appartient pas. Bertrand, un *amateur* retraité, anciennement pompier, utilise systématiquement Quinto, un hongre dont Clémence est la propriétaire, lorsqu'il monte dans la *manade*. Il caractérise son lien à l'animal comme relevant de la fidélité, que le passé et ses nombreuses péripéties ont solidifiée avec le temps. De surcroît, l'implication conséquente des participants dans l'élevage n'est pas toujours soutenue par l'idée de rendre service au *manadier*, mais répond parfois à l'exigence de s'occuper des animaux qui en ont besoin. Mes interlocuteurs restent régulièrement plus tard au travail, reviennent dans leur temps de congé pour nourrir, soigner, cajoler ou monter les chevaux de leur propre chef, moins parce que ces derniers sont des membres du cheptel, que parce qu'ils se présentent comme des sujets sensibles et partiellement dépendants des traitements humains. En se

montrant soucieux du bien-être animal, ils estiment plus faire preuve de « conscience professionnelle » que de fidélité envers la *manade*. En ce sens, le cheval crée lui aussi des obligations aux humains, commandant à un plus fort degré d'implication de leur part.

2)3)2) *S'insérer dans une manade quand on est un cheval*

Comme j'ai pu le décrire lors du premier chapitre, le cheptel ne s'apparente pas à une masse homogène de chevaux similaires, mais regroupe des classes d'animaux différenciées selon plusieurs critères, apparaissant en conséquence comme un ensemble composite. Il accueille notamment des individus dont l'appartenance à la *manade* s'avère plus ou moins trouble. Pierre possède par exemple un cheval qu'il n'utilise que lors d'une fête votive annuelle, et le laisse paître le reste de



Illustration 49: un amateur sur son « croisé » lors de la journée d'hommage à F. de Baroncelli

l'année au milieu des troupeaux de congénères. Ce cheval n'est pas standardisé Camargue et personne ne connaît son véritable nom. Pierre l'a acheté auprès de maquignons et a tout de suite repéré son caractère fort, pour ne pas dire difficile, motivant son acquisition, malgré l'enrobage dont sa vente a fait l'objet. Mes interlocuteurs le nomment communément le « croisé » ou « l'Espagnol », et plus rarement le « grand cheval », se servant des éléments de sa non-camarguité apparente ou présumée pour l'identifier et le nommer. Ce n'est certainement pas sur lui que repose la fierté de l'élevage, mais son utilisation ludique et restreinte en fait un animal apprécié par Pierre.

Les « croisés » correspondent en général à des chevaux moins chers et plus robustes que les Camargue, dont les cavaliers ne connaissent pas ou peu la généalogie et se servent préférentiellement pour les activités plus stressantes et traumatiques que les autres au regard de la santé de l'animal, comme les *abrivade* et *bandidé** sur goudron, pratiques réputées poser des problèmes articulaires et musculaires chez les montures. Dans le même ordre d'idée, l'élevage de Pierre comprend des chevaux de sport dont la plupart a été temporairement placée dans un dépôt vente, à cause de l'entretien intense qu'exigent de telles montures. Si mes interlocuteurs les désignent souvent par leur prénom, ces animaux restent fondamentalement associés à une race de « sport » et leur tempérament n'est généralement pas très apprécié⁵². Ils se sont néanmoins intégrés dans l'élevage d'une manière ou d'une autre : certains vivent en paddock mais jamais en box, et une jument pleine, suivie d'une pouliche croisée, se mélange aux autres poulinières Camargue dans les prés. Chloé a effectivement combiné deux races en faisant saillir une femelle Selle Français, à ce

52 Voir la section 1)1)3).

moment blessée et inutilisable, par l'étalon phare de l'élevage dans l'espoir que les produits hériteront du mental apaisé, de la « rusticité » et de la fidélité du Camargue d'un côté, et des dispositions physiques de la race de sport de l'autre. Et si le résultat est probant, me dit-elle, pourquoi ne pas en profiter pour créer une nouvelle race ?

L'ambiguïté d'appartenance d'un cheval à la *manade* est particulièrement visible chez les poulinières achetées auprès d'autres élevages, que mes interlocuteurs désignent encore par le nom de celui-ci, ou de l'éleveur précédent ou encore de la « lignée » prestigieuse à laquelle ils les rattachent. Ils appellent par exemple celle-ci « la Gougeon », patronyme de l'éleveur chez qui elle a vu le jour, et celle-là « la Sarcelle », affixe de sa *manade* de naissance. Comme pour le « croisé », les interlocuteurs recourent à des éléments évoquant l'extranéité de l'animal par rapport à l'élevage pour le nommer et l'inclure dans celui-ci. Ces poulinières s'y intègrent bien sûr progressivement, en se reproduisant avec les mêmes étalons que leurs consoeurs, en donnant naissance à des poulains qui prennent la marque et l'affixe de la *manade*, et, comme je l'ai déjà mentionné, en se socialisant à la vie de troupeau avec les autres. Mais elles gardent une appartenance éminemment plurielle et polymorphe, tant les ancêtres qui peuplent leur généalogie diffèrent parfois des autres, et leur naissance dans un autre élevage les associe à des animaux de l'extérieur.

L'exploitation reçoit également un certain nombre de chevaux, souvent jeunes, pour « le travail », et les fait résider temporairement dans ses terres le temps du dressage. Les interlocuteurs ne connaissent que rarement leur prénom et les désignent soit par le nom de leur élevage quand ils le savent, soit par des traits physiques, comme « la petite jument » ou le « gris », soit par le tempérament, comme la « gentille », soit enfin par le nom du propriétaire, comme « le cheval de Fabien », formule qui dérive et se restreint parfois au seul nom du propriétaire, ici « Fabien », par métonymie. L'élevage accueille ainsi constamment dans ses prés des animaux provenant de l'extérieur, qui y séjournent temporairement et desquels mes informateurs s'occupent tout autant que les autres. S'ajoutent occasionnellement les montures de certains proches que ces derniers installent provisoirement dans les prés aux côtés des congénères de la *manade*.

Enfin, tous les chevaux issus de l'élevage n'y restent pas indéfiniment. En fonction des qualités que l'éleveur leur décèle peu à peu, de ses besoins pour le renouvellement du cheptel, des commandes d'achat des utilisateurs, de ses différents dons auprès de proches et de partenaires, il garde certains animaux et se sépare d'autres, même si ces actes sont potentiellement réversibles dans le temps. Un client peut en effet lui retourner le produit après vente et l'éleveur céder à autrui un cheval qu'il souhaitait au départ conserver. Certains de ses animaux ne demeurent ainsi dans l'élevage que le temps de leur dressage, au même titre que ceux provenant de l'extérieur, avant de partir avec leur propriétaire respectif. La présence d'un cheval dans la *manade* demeure en conséquence un état

virtuellement temporaire : il peut être vendu, offert ou tout simplement mourir à n'importe quel moment de sa vie dont la durée, inférieure à celle des humains, ne dépasse généralement pas trente ans.

En fonction de la place et du rôle que chacun des intervenants occupe dans l'élevage ainsi que de sa durée d'implication au sein de celui-ci, le participant entretient des relations contrastées avec les divers membres du cheptel. La plupart du temps, il se lie surtout avec des montures, et, lorsqu'il est novice, utilise les éléments les plus « gentils » de l'exploitation, les plus aptes à recevoir sur leur dos n'importe quel cavalier. Plus les membres s'investissent dans les activités de la *manade*, plus ils partagent avec ces chevaux de nombreuses expériences qui s'accumulent. Ils façonnent alors à leurs côtés des morceaux d'histoires personnelles marquantes, tissent avec eux de puissants liens affectifs empreints d'un sentiment de fidélité et finissent parfois même par s'identifier à eux.

Les poulinières revêtent en revanche une identité plus collective aux yeux de beaucoup d'interlocuteurs, compte tenu du rapport moins interventionniste et moins individualisant qu'ils établissent avec elles. Ils peinent en général à les singulariser, contrairement à Chloé, à quelques habitués de longue date et surtout à Pierre qui les appellent affectivement « ses filles ». Ces derniers les distinguent aisément, utilisent leur prénom notamment lorsqu'ils les trient, leur reconnaissent des qualités propres, et savent les resituer dans leur « lignée » respective. Certaines d'entre elles produisent d'ailleurs les chevaux les plus appréciés de la *manade*, dont la possession et l'usage sont réservés à Pierre ou à ses proches, tandis que d'autres sont réputées donner naissance à des animaux moins estimés, destinés à être vendus auprès d'« utilisateurs » variés. Incarnant l'essentiel du capital généalogique de l'élevage, étant sous haute surveillance tout au long de l'année, les poulinières constituent en effet pour l'éleveur l'infrastructure de son cheptel, sa « base » à partir de laquelle celui-ci s'érige et se pérennise.

Un même ordre de constat peut être fait à l'égard des nouveaux produits qui restent relativement indifférenciés aux yeux de la plupart de mes interlocuteurs, lesquels leur attribuent une identité générique de « poulains » ou de « pouliches ». Bien que les jeunes chevaux reçoivent leur prénom dans les premières semaines qui suivent leur naissance, celui-ci est rarement connu et ils sont surtout désignés par des traits physiques, comme « le grand », le « marron », ou de tempérament, comme la « gentille », la « connasse » ou, lorsqu'il est su, par leur lien de parenté à la mère aux côtés de laquelle ils vivent durant leurs premiers mois. L'éleveur garde particulièrement en tête ce lien parental, tant il est indispensable dans la conduite de son élevage. Même si ses projets peuvent changer au cours du temps, il sait départager les poulains qu'il a déjà vendus ou qui sont à vendre de ceux qu'il souhaite garder pour le renouvellement du cheptel, en tant que futurs reproducteurs ou montures.



Illustration 50: un cavalier sur sa monture-étalon qu'il affectionne grandement

Les étalons jouissent pour leur part d'un statut particulier. Demandant une gestion particulière, étant moins nombreux que les poulinières et s'avérant fréquemment sollicités pour saillir dans d'autres élevages, ils disposent d'une certaine renommée au sein et en dehors de l'exploitation. Ils peuvent en outre être utilisés comme monture, impliquant le développement d'un rapport potentiellement intense avec les cavaliers. Mais le terme d'étalon désigne plus qu'un simple statut de reproducteur, au sens où il peut également se référer à un système d'attitudes et de traits physiques largement valorisé, aboutissant à une sorte

d'*ethos* caractérisé par la domination, la noblesse, l'élégance, la fierté, auquel n'importe quel cheval peut prétendre. Les interlocuteurs disent par exemple de tel animal, mâle ou femelle, qu'il se comporte en étalon lorsqu'il se déplace avec panache, ou qu'il y ressemble par sa crinière voluptueuse. L'étalon, dans ce sens, incarne une figure d'excellence et mes interlocuteurs y voient plus génériquement une forme paroxystique de la masculinité à laquelle ils associent parfois, sur le ton de la plaisanterie, les humains eux-mêmes.

Les hongres, à l'inverse, peuvent perdre de leur carrure et de leur prestance suite à la castration, jusqu'à devenir « moches ». Hélène, une stagiaire, me disait par exemple qu'elle se résigna à acheter un bel entier qu'elle avait vu dans un concours, tant elle craignait que la beauté de l'animal se dissipât suite à la castration qu'elle prévoyait de lui faire subir. Un de mes interlocuteurs, alors que nous nous interrogeons sur l'homosexualité humaine et équine, perçoit cette amputation comme un basculement potentiel vers la féminisation du cheval, qui, une fois privé de ses organes reproducteurs, pourrait produire des phéromones, émoustillant les étalons. Cela expliquerait peut-être, selon lui, que les rapports homosexuels n'aient lieu qu'entre entiers et hongres et jamais entre seuls entiers. Mais ce rapprochement vers les femelles ne leur permet pas d'égaliser ces dernières, car nombre de mes interlocuteurs présument les juments « entières », disposant de ce fait d'un caractère entier, plus fort que celui des castrés. Pour certains, cette réduction que subissent les hongres s'avère toutefois bénéfique puisqu'elle les rend plus fidèles aux cavaliers que les étalons, c'est-à-dire plus concentrés dans le travail et moins enclins à s'intéresser aux femelles et aux rivaux mâles durant leur utilisation. C'est pour cette raison que Hugo a finalement décidé de faire castrer son étalon, dont le *biais* pour le tri se voyait, selon lui, limité par la distraction induite par les autres chevaux.

Au même titre que le degré d'implication et la responsabilité des participants humains sont amenés à changer au cours du temps, le statut et la place des animaux dans le cheptel peuvent varier tout au long de leur carrière. Leur caractère aliénable ou inaliénable n'est jamais véritablement fixé une fois

pour toutes, du moins pour une grande majorité d'entre eux, tout comme leur rôle dans l'élevage peut subitement changer, de manière conjoncturelle ou non. Pierre a par exemple déjà vendu à contre cœur des chevaux qu'il souhaitait viscéralement garder, afin de remédier à sa situation économique très délicate de l'époque. De la même manière, suite à des saillies sauvages, deux montures femelles deviennent à l'improviste des poulinières, cumulant ainsi les deux fonctions. Leur devenir questionne l'éleveur qui y trouve une opportunité dans ses spectacles : les juments suitées, montées par les cavaliers, suscitent une émotion inégalée dans le public. Faut-il alors privilégier ce double statut des femelles dans le futur ?



Illustration 51: deux juments estimées du cheptel devenues poulinières suite à des saillies sauvages.

Enfin, les manières dont les animaux s'insèrent dans l'élevage ne sont pas sans rappeler celles des humains. On retrouve en effet, parmi d'autres choses, la figure de l'invité qui trouve ici une forme d'équivalence chez les chevaux de l'extérieur séjournant temporairement dans les terres de la structure ; l'appartenance floue, multiple et changeante des membres du cheptel et en particulier des poulinières ; la durée variable de présence et d'implication des animaux ; leur changement de statut au cours de leur carrière ; la propension des humains à les hiérarchiser en fonction de leur rôle et



Illustration 52: pluralité de gardians et de montures s'impliquant pour une même manade, au cours d'une manifestation votive

des rapports d'affinité qu'ils nouent avec eux ; et plus généralement, ce foisonnement d'animaux qui viennent et repartent de l'exploitation au gré des contingences, à l'instar du nombre pléthorique d'amateurs. A l'image du collectif d'humains qui

s'investit dans la *manade*, le collectif de chevaux se présente comme une entité en perpétuel mouvement, rythmée par une organisation elle-même fondée en partie sur l'indétermination, et se compose et se recompose d'individus plus ou moins fidèles, plus ou moins utiles, revêtant tous une forme plus ou moins aigüe d'altérité.

2)3)3) *Mort et « violence », des révélateurs de distinctions animales et morales*

La vie dans l'élevage confronte régulièrement mes interlocuteurs à la séparation de leurs animaux, qu'elle soit liée à la vente, au don ou à la mort de ces derniers. Chloé insiste sur la nécessité de savoir s'équiper mentalement afin de ne pas trop s'attacher aux chevaux nés dans l'exploitation destinés à être cédés à des propriétaires de l'extérieur. Elle ajoute que leur nombre important et le caractère passager de leur présence empêchent bien souvent la création d'un véritable lien affectif avec eux. Dans les faits, la situation s'avère plus délicate car il n'est pas rare que mes interlocuteurs, après des mois de travail constant avec une monture, souffrent de son départ. Après tout, travailler un cheval implique d'établir une relation de connaissance parfois intime avec lui, de découvrir peu à peu sa personnalité, et de se forger quelques bribes d'un passé commun alimenté par des moments intenses de conflit et de connivence. Bien sûr, il est des fois où mes interlocuteurs se réjouissent de le voir partir, surtout lorsqu'ils ne s'entendent pas avec lui. Mais dans le cas inverse, le départ a beau être une nécessité inéluctable et habituelle dans l'élevage, elle les confronte à une situation de laquelle ils s'accommodent mal, celle de devoir renoncer à une relation qui leur fait sens et qui structurait jusqu'alors une partie de leur quotidien.

Lorsqu'un animal est âgé, il est fréquent que Pierre le cède à un membre de son entourage auprès duquel le cheval finit sa vie. Le don de reproducteurs profite à la fois au premier, qui se sépare d'éléments dont la fertilité a bien baissé et dont la conservation encombre les terres tout en générant des coûts économiques liés à l'alimentation ainsi qu'aux soins vétérinaires, et en même temps au récipiendaire qui peut encore espérer tirer profit de leurs capacités reproductives. Néanmoins, si le cheval a « marqué l'élevage » de par sa fidélité dans le travail ou par la qualité de ses produits ayant rehaussé considérablement la valeur de l'élevage, il est mis à la retraite et gardé dans les parcelles de l'exploitation jusqu'à sa mort, en signe de reconnaissance. Pierre dispose actuellement d'une vieille monture d'exception qu'il laisse paître jusqu'à ses derniers soupirs dans un marais sans jamais la manipuler, à laquelle il reste très attaché tant elle s'est montrée utile et loyale durant sa jeunesse, une situation honorable qu'il a déjà réservée à d'autres de ses illustres animaux par le passé.

La mort demeure toutefois un phénomène qui ne se soumet pas à la simple volonté des humains. Elle peut surgir n'importe quand, chez n'importe quel cheval et pour des raisons variées, comme des accidents ou la maladie. L'état critique de ses animaux amène alors l'éleveur à devoir

occasionnellement mettre fin lui-même à leur jour, décision pénible mais perçue comme salvatrice tant elle libère les affligés de leur souffrance irrémédiable. Laura raconte ainsi les derniers instants d'une monture fantastique, dont la condition physique, après des années de loyaux services, ne lui permettait plus de se tenir debout. Rapatriée dans le jardin du *mas* à l'écart des congénères, jouissant pour la dernière fois d'une atmosphère empreinte de sérénité, accompagnée jusqu'au bout par Pierre et ses filles qui s'installèrent auprès d'elle pour la soutenir et passer à ses côtés ses dernières nuits, elle périt paisiblement d'un bref coup de seringue, tenue par la main de celui-là même qui lui avait offert des années plus tôt la possibilité de mener cette vie, cette carrière. Tuer la monture dans ce contexte est le signe d'une reconnaissance de dette de la part de l'éleveur qui, autant déterminé qu'accablé, souhaite par ce dernier geste lui faire part d'une ultime preuve de considération en lui rendant sa dignité, ou, comme le disent mes interlocuteurs, son « humanité ».

Car tuer ne signifie pas seulement ôter quelque chose à l'animal, en l'occurrence la douleur et la vie, mais bien lui *rendre*, par cette faveur, une qualité morale élémentaire qui définit tout sujet, humain comme animal, que l'on nomme communément la décence. Pour l'éleveur, tuer ne consiste pas simplement à revendiquer un droit de vie ou de mort sur des êtres, mais aussi et surtout à honorer l'une de ses obligations fondamentales, celle de rendre la « liberté » aux animaux lorsque l'élevage n'est plus en mesure de la leur garantir, apportant la preuve que ceux-ci, quelque part, n'ont jamais complètement appartenus aux Hommes.



Illustration 53: découverte d'un poulain mort intoxiqué dans un clos

Quel traitement les éleveurs réservent-ils ensuite au corps ? Légalement, ils sont tenus de contacter les équarrisseurs dont la mission consiste à récupérer le cadavre et le faire disparaître dans l'ombre et l'anonymat, hors de la vue de tous. Certains élevages ne recourent néanmoins pas systématiquement à leurs services et inhument leurs animaux, en partie à cause du trop long délai

d'intervention qui peut entraîner une décomposition tellement avancée de l'animal mort que les équarrisseurs ne sont plus en droit de le récupérer, et en partie parce que cet usage a quelque chose de dépossédant pour eux, comme je vais l'expliquer.

Tel couple les ensevelit par exemple dans les marais au sein duquel les chevaux naissent, évoluent en troupeaux et décèdent, refusant ainsi d'opérer une nette coupure entre lieu de vie et lieu de mort. La conjointe dispose à ce sujet d'une carte secrète sur laquelle figurent tous les emplacements des enterrements de l'ensemble de ses animaux décédés. Un autre éleveur fait inhumer par son salarié

les bêtes moins prestigieuses directement sur leur lieu de mort, comme les veaux et les poulains qui n'ont pas eu l'occasion de jouer un rôle décisif dans l'élevage, ou les fait transporter vers une terre où s'entasse le foin souillé dont il fait recouvrir les cadavres sans creuser de trou. Le salarié ensevelit en revanche les éléments les plus estimés du cheptel, équins comme bovins et en l'occurrence *simbeù* et *cocardier*, dans la première terre que l'éleveur a acquise depuis le début de sa carrière. Celle-ci accueille les deux espèces animales, dispose d'installations comme le *toril*, *bouvaù*, clos de tri, ainsi que la *laupio**, cette salle de fête semi fermée, offrant un cadre dans lequel s'établissent les diverses activités de l'élevage comme l'agriculture, la *ferrade*, le tri de bétail et la prophylaxie. Rapatrier et enfouir le corps d'un animal fidèle dans un tel lieu foisonnant de vies et d'histoires interspécifiques met en lumière les rapports de continuité, de cohérence et de compatibilité qu'entretiennent entre elles la vie et la mort et moins leur séparation, leur antinomie. Cette pratique sous-tend également des enjeux de territorialité, procurant aux éleveurs un sentiment d'accomplissement dans leur conquête de terres dont l'accès s'avère de plus en plus restreint.

L'enterrement suscite un ensemble de précautions de la part des humains qui l'effectuent, ces derniers positionnant généralement le cadavre d'une telle manière qu'il semble dormir paisiblement. Couché ventre au sol sur ses pattes repliées, la tête posée à terre dans le prolongement de l'encolure, le corps est parfois même orienté vers le soleil levant, pour des raisons que mes interlocuteurs ne savent pas toujours expliquer. La procédure s'accompagne de temps à autre de gestes ritualisés et d'un discours élogieux prononcé en hommage à l'animal défunt. Le trou et son rebouchage demandent ensuite, eux aussi, une attention particulière. Le lieu peut porter la trace de l'événement, comme l'indique l'absence d'herbe ou le léger changement de dénivelé qu'une telle action a laissé derrière elle, mais ne doit pas entrer non plus en totale dissonance avec le reste du paysage. La pratique d'inhumation inscrit ainsi littéralement et métaphoriquement l'animal dans la *manade*, son histoire et son territoire, à titre posthume et définitif, faisant de l'espace de vie interspécifique un lieu de mémoire intime. Laissant une empreinte physique comme mémorielle du cheval défunt dans les terres et les esprits de l'élevage, elle s'oppose à la dépersonnalisation des membres du cheptel induite par l'équarrissage, qui leur suppose un changement ontologique fondé sur le scandale de la mort, transformant un sujet sensible et vivant en un simple objet froid et inerte⁵³.

53 Il convient de préciser que certains éleveurs amènent une partie de leurs chevaux à l'abattoir dans une finalité bouchère, mais cette pratique, que je ne peux commenter ici, complexifie plus qu'elle ne dramatise les frontières entre la vie et la mort et entre sujet et objet. Les interlocuteurs qui s'y livrent soutiennent notamment l'idée qu'à travers la vente de sa viande, sa préparation et son ingestion, l'animal continue d'opérer une forme agissante sur ceux qui le cèdent et ceux qui l'absorbent, surtout lorsqu'il existe des labels permettant aux consommateurs de rattacher la substance à un animal virtuel, un territoire et à un mode d'élevage. Par ailleurs, Laura dit très joliment que manger une bête auprès de laquelle elle a vécu reviendrait à faire preuve de « cannibalisme affectif », c'est-à-dire d'ingestion d'un proche et donc, de redoubler fâcheusement l'« absorption sociale » d'un être par son « absorption physique », pour reprendre les termes non moins séduisants de Descola (cité dans Stépanoff, 2021, §46). Pour elle, le cannibalisme ne se définit pas uniquement sur la base des limites entre espèces mais aussi sur le type de rapport personnellement entretenu avec les

Pour mes interlocuteurs, la mort fait partie de la vie, et en est même l'une des conditions⁵⁴. Pour que de nouvelles générations animales puissent être accueillies dans les terres et reprendre le flambeau de leurs ancêtres dans le devenir de l'élevage et de la race, il faut bien que les anciens quittent un jour la scène pour la laisser à disposition de la relève. En outre, les morts prestigieux restent bien agissants chez les vivants, leur nom se perpétuant chez les descendants, leur image subsistant dans les albums de famille, photothèques des cellulaires, vidéos, reportages sur la *manade* et cadres apposés sur les murs internes au *mas*, et leur présence se réactivant dans la « génétique » des plus jeunes, dans les discours et l'esprit des informateurs tout comme dans les lieux pour lesquels ils ont participé à construire l'identité et l'histoire.



Illustration 54: inhumation et ensevelissement d'animaux issus de différents élevages. La posture des corps évoque le repos, l'apaisement, et leur confère une forme de dignité

De manière générale, mes interlocuteurs revendiquent le droit d'exercer une forme de « violence » sur leur bêtes, que ce soit la castration, la mise à mort, le marquage etc., sans recourir systématiquement à des corps de métiers dont c'est la spécialité, même si certaines de ces pratiques sont considérées comme illégales lorsqu'elles ne sont pas effectuées par les professionnels idoines. Ils résistent ainsi au lissage moral caractéristique de notre ère contemporaine qui compartimente depuis plus d'un siècle les usages en fonction de leur caractère jugé sain ou malsain par une élite urbaine, et assigne les pratiques dépréciées à des classes de populations stigmatisées, en marge des lieux de vie ordinaires. Ce processus aboutit notamment à une distribution du travail moral et des sensibilités⁵⁵, opposant rigidement la protection à la violence, défendues respectivement par des

divers existants, que ceux-ci soient une poule, un lapin, un cheval ou un bovin. Dès lors, ce qui est comestible pour soi ne l'est pas forcément pour un autre, et réciproquement. Cette réflexion sur le cannibalisme serait intéressante à pousser au sujet des bovins Camargue, dont l'élevage repose sur l'ambivalence entre la non comestibilité et la comestibilité de ses membres en fonction de leur carrière respective (voir notamment Saumade, 1995). Sur le caractère ambigu que recèle la viande chevaline en Occident, voir : Leteux, 2005, Lizet, 2010, Ferret, 2010b.

54 Cela vaut autant pour les membres d'une même espèce, les anciens devant céder leur place aux nouveaux venus, qu'entre des êtres de différentes espèces, les uns servant dans ce cas de nourriture aux autres. Ils rejoignent en ce sens la thèse de Godelier selon laquelle la mort s'oppose à la naissance et non pas à la vie, puisqu'elle est constitutive de la seconde (2014).

55 Voir le bel ouvrage de C. Stépanoff, 2021. Au sujet de ce processus historique de marginalisation spatiale et sociale de la mort animale, se reporter à Pelosse, 1981 ; 1982, Vialles 1996. Sur les problèmes de dissociation entre le sujet animal et l'objet viande que pose cette négation de la mort animale dans l'alimentation, voir : Vialles 1988 ; 1995 ; 1998. Sur la mise en place de dispositifs visant à diluer la responsabilité des tueurs dans les abattoirs industriels, voir : Rémy 2003 ; 2004.

strates sociales antagonistes, hiérarchisées mais, en fin de compte, cyniquement complémentaires. Il faut par exemple bien que les uns cultivent les terres et élèvent des animaux, avec toutes les mesures déplaisantes que ces activités impliquent, pour que les seconds se nourrissent et méprisent auxiliairement les premiers.

Ce refus de délégation systématique voire de relégation dont font preuve les éleveurs est à percevoir comme le signe de leur insatisfaction face à la dépossession institutionnelle, qui tend à morceler les divers aspects de l'élevage en autant d'activités que doivent prendre en charge des spécialistes. Dans la pratique, ils ne rejettent pas systématiquement les services de ces derniers mais s'en servent plutôt à leur convenance et les intègrent au mode de fonctionnement de la sociabilité du milieu, en choisissant ou non d'y recourir en fonction de leurs disponibilités, de celle de leur entourage, ainsi que de la nature de la tâche à effectuer, puisque certaines d'entre elles exigent l'intransigeante intervention d'un expert, sous peine d'amendes. Il importe d'ailleurs d'aborder avec circonspection le terme de « violence » que j'ai employé jusqu'ici, tant celui-ci se réfère en réalité à des usages complexes et variés. La mise à mort d'un animal est par exemple difficilement associable à une stricte manifestation d'agressivité humaine lorsqu'elle vise à protéger la bête d'une dépendance indésirable et parfois vaine aux humains, et lui accorde une manière brève et indolore de partir, tout comme elle permet à ses congénères d'évoluer dans des conditions de vie plus favorables.

La vie dans l'élevage oriente ainsi mes interlocuteurs à développer et revendiquer un rapport complexe à l'existence de leurs animaux, et à considérer la mort et son indétermination comme des phénomènes normaux, bien que douloureux, avec lesquels il faut savoir composer⁵⁶. Offrir un cadre de vie décent à ses bêtes, qui implique de recourir de temps à autre à des actions pénibles, relève de la responsabilité de l'éleveur, d'une obligation morale inhérente à son métier qui le relie et l'attache à ceux dont il a la charge d'élever.

2)4) Conclusion

L'élevage du cheval Camargue se déploie dans un milieu dont les activités s'avèrent éminemment interconnectées et reposent en grande partie sur l'interconnaissance. Les rapports humains sont régis par des logiques structurelles et latentes de conflit et de loyauté qui ne répartissent pas rigidement les locaux en différents blocs fermés et inter-exclusifs, contrairement à l'idée de « clan » que mes interlocuteurs utilisent fréquemment, mais retracent au contraire les contours des groupes dans le

⁵⁶ Les dilemmes moraux qui accompagnent cette nécessaire mise à mort animale ont fait l'objet d'un dossier passionnant, animé par des chercheurs amazonistes, en réaction à l'article de S. Hugh-Jones (de Vienne (dir.), 2020). Il serait intéressant d'alimenter cette réflexion sur la mise à mort, étudiée dans le cadre de pratiques cynégétiques, avec celle a cours dans le contexte d'élevage, puisque le rapport homme-animal ne relève pas (strictement) de la prédation dans le second cas.

temps tout comme l'objet de leur formation, lequel s'ajourne et se duplique en fonction des problématiques contemporaines. Loin de se façonner l'une en dépit de l'autre, ces deux dynamiques s'inter-alimentent et s'inter-pénètrent plutôt entre elles : les relations amicales et de solidarité se bâtissent souvent sur un fond d'antagonisme jamais complètement révolu, et le lien social s'érige de manière générale sur la base du secret comme de la méfiance. A. Petitat a montré en quoi ces deux derniers aspects s'avèrent inextricables des logiques du don, reposant sur l'ambiguïté et l'incertitude intentionnelles des partenaires qui ont toujours en tête des stratégies implicites derrière tout rapport oblatif (1995, p.17-18).

Dans le contexte de l'élevage, obligations et dettes morales s'entremêlent aux rapports marchands, ou, pour reprendre la terminaison utilisée par Sabourin, les rapports de réciprocité cohabitent avec les rapports d'échange (2012). Ces deux types de transactions, l'une fondée sur l'établissement d'une relation durable, l'autre sur le simple transfert impersonnel de bien ou de service, semblent trouver ici une forme d'articulation, voire de métissage, complexifiant les liens entre interlocuteurs. Il arrive ainsi que ceux-ci se questionnent sur la nature du registre qui caractérise la relation en cours, ou cherchent au contraire à le faire basculer vers un autre pour espérer en tirer un avantage. L'équivoque concerne tout autant les dettes morales, qui jouent le rôle d'un véritable ciment social. La valeur de la dette n'étant pas formellement calculée ni comptabilisée, beaucoup d'actions qui instaurent simultanément les deux partenaires en débiteurs respectifs créent une interrogation sur celui qui l'est plus que l'autre, et les interlocuteurs négocient parfois entre eux l'identité de celui qui se trouve momentanément en position d'obligé, en vue d'affirmer leur position de force dans la relation. Le jeu à partir duquel se dictent les règles pratiques de la vie sociale n'est en effet pas entièrement lucide, et c'est bien ce qui permet aux locaux de faire preuve de ces formes d'ingéniosité.

L'insertion de l'éleveur dans un vaste réseau d'obligations morales lui permet de réaliser les activités ordinaires de l'élevage, à travers la mobilisation ponctuelle d'un certain nombre de participants, et d'accéder à des hauts lieux de visibilité au sein desquels il exhibe l'étendue de ses relations et son pouvoir fédérateur, augmentant la notoriété de son exploitation. D'une manière générale, mes interlocuteurs reconnaissent à la fois la distinction et la porosité entre différentes notions que l'on peut spontanément tenir pour antinomiques, comme celles de travail, hiérarchie, contrat, vie publique, salaire, échange, opposées *a priori* à celles de loisir, repos, amitié, entraide, intimité, dette morale. Ainsi, les rapports d'affect peuvent parfaitement être utilitaires et réciproquement, un aspect venant souvent en renfort de l'autre. Il en découle que les intérêts qui sous-tendent les relations entre interlocuteurs sont potentiellement dissemblables, et que l'intentionnalité de ces derniers garde une dimension incommensurable.

La potentielle divergence inhérente à chaque personne, tout comme sa singularité partiellement insondable, ne constitue pas forcément un problème en soi. Dans la vie ordinaire de l'élevage, les travailleurs doivent prendre des initiatives, développer un sens de débrouillardise et même subvertir le rapport hiérarchique lorsque l'exécution des tâches ne peut suivre le déroulement prévu par le *manadier*. Les interlocuteurs se confrontent à des situations de *double bind*, d'autant plus fréquentes que les attentes de solidarité entrent facilement en contradiction dans ce contexte d'interconnaissance, qu'ils résolvent en gardant une forme de liberté, parfois souterraine, en dépit des personnes qui espèrent pourtant d'eux une adhésion exclusive. Au final, le caractère dissensieux n'entre pas mécaniquement en opposition avec la fidélité, laquelle trouve son fondement dans la virtualité d'un refus et dans la réalité d'une concession, elle-même d'autant plus valorisée qu'elle n'a rien d'une banalité. Contrairement à un rapport purement marchand, aucune contrainte formelle ne pèse effectivement sur les partenaires afin qu'ils s'engagent jusqu'au bout dans la relation.

Enfin, les enjeux de loyauté ne concernent pas uniquement les humains mais s'étendent aussi aux animaux. D'une part, la circulation des chevaux emprunte largement les réseaux de relations des Hommes, et il n'est pas rare qu'un rapport d'allégeance établi envers une personne se double d'une forme d'allégeance envers les types d'animaux que celle-ci possède et utilise. D'autre part, les agissements du cheval lui-même sont interprétés comme la manifestation d'une fidélité. Même si celle-ci diffère largement de celle qui définit les actions humaines, elle repose toutefois sur des idées similaires de « disponibilité », de « dévouement », et d'« intérêt », bref d'agentivité et de générosité mises au service d'une relation qualitative. Le cheval apparaît dès lors comme un être hautement singularisé qui dispose lui aussi d'une marge de manœuvre à partir de laquelle il démontre ses qualités morales. La singularité animale est nettement visible dans la composition du cheptel qui se présente comme un ensemble disparate et hiérarchisé de chevaux dont quelques membres gardent une forme d'extériorité après leur recrue. Les interlocuteurs nouent avec certains d'entre eux une relation forte, imbue d'exclusivité, qu'ils en viennent à formuler comme un lien de fidélité.

Le traitement de la mort et les usages funéraires rendent particulièrement visibles cette hiérarchie animale ainsi que la prégnance de la dette morale que le *manadier* contracte auprès des chevaux dont il assure l'élevage. La conduite des activités, qui suppose le recours à des actions difficiles mais nécessaires, comme la castration, la mise à mort et la vente ou le don d'animaux, permet aux différents acteurs de résister au processus global et sociétal de lissage moral et spatial, les lieux de vie étant aussi des lieux de décès et d'enterrement, et la mort tout comme la séparation s'intégrant pleinement aux dynamiques constitutives de la vie. Dans ce cadre, le traitement de la mort démontre toute l'importance du rôle que tiennent la terre et la propriété foncière dans leur capacité à cimenter

une histoire de la *manade* ainsi que les relations interspécifiques dont elles sont le théâtre.

L'omniprésence de la dette morale et son rôle moteur dans l'accroissement du prestige chez les éleveurs, qui incarnent une figure fédératrice d'autorité, rappellent les dynamiques à l'œuvre dans les sociétés où les relations de réciprocité, sous les nombreuses formes qu'elles peuvent revêtir⁵⁷, structurent en grande partie les rapports humains. Sous un certain angle, on peut faire une analogie avec les Big Men mélanésien qui tirent leur renommée de leur capacité à fidéliser un nombre grandissant d'alliés, appelés *followers* dans la littérature universitaire, grâce à la générosité qu'ils leur témoignent. En retour, les seconds se mobilisent pour eux et leur permettent d'accéder à des espaces de grande visibilité où les Big Men se mesurent les uns aux autres (Godelier, 2009, p.254). Même si certains élevages s'apparentent à des dynasties dont le prestige des bêtes qui y naissent est plus ou moins assuré, leur renommée reste éminemment instable et doit apporter encore et toujours des preuves de sa contemporanéité : à l'instar des Big Men, leur prestige n'est jamais définitivement établi. Des interlocuteurs avancent ainsi que les chevaux Gougeon actuels ont perdu de leur qualité, et qu'il vaut mieux aller chercher les descendants auprès d'autres éleveurs. En outre, et c'est là l'intérêt central d'une comparaison avec les Big Men qui ne doit pas aller bien au-delà, les éleveurs n'exercent pas un strict rapport de contrôle et de domination sur leur *followers* mais plutôt d'autorité, qui suppose des démonstrations de générosité de leur part sans lesquelles ils perdraient leur soutien.

Une grande partie de leur richesse⁵⁸ provient ainsi de l'étendue, de la diversité et de la complémentarité de leurs relations, au sein desquelles les animaux jouent un rôle de ciment. Les études portant sur le concept de *wealth in people* des populations africaines équatoriales peuvent apporter ici des éléments de comparaison éclairants. Elles indiquent notamment que cette richesse, contrairement aux logiques purement capitalistes, s'érige sur un principe de composition plus que de domination, d'appropriation et de confiscation (Guyer et Belinga, 1995, p.108-110), et que la singularité de chaque individu mobilisé, dont les origines personnelles et extérieures à celui qui les réunit sont gardées en mémoire (*Ibid.*, p.109-110), occupe une place centrale (Guyer, 1993, p.246). Dans ce cadre, le leadership, mode sous lequel se formulent les rapports hiérarchiques, consiste à rassembler différents corps de savoir pour une durée parfois éphémère et dans un but spécifique (Guyer et Belinga, *op.cit.*, p.121). La richesse en personnes repose dès lors sur la dispersion des savoirs et des avoirs, l'importance des alliés et la capacité d'une personne à fédérer, ce qui me semble assez bien caractériser le milieu de l'élevage. Elle génère une forme d'interdépendance entre les divers partenaires, donnant à ces derniers un sentiment de liberté et d'autonomie, et non pas de

57 E. Sabourin en propose une typologie assez poussée dans son ouvrage (*op.cit.*).

58 Pour une approche anthropologique de la notion de richesse, voir Guyer, 1995 ; 1997, Rakopoulos et Rio, 2018.

contrainte et de domination.

Enfin, le secret, la dissimulation et la méfiance⁵⁹, qui imprègnent une bonne partie des relations inter-humaines, supposent l'aménagement d'un espace d'agentivité à la fois pour celui qui les mobilise, préservant ses informations personnelles par le choix des éléments qu'il délivre et de la formulation plus ou moins lacunaire à laquelle il recourt, et en même temps à celui qui les reçoit, pouvant dès lors suspecter l'inexactitude des propos, ne pas y adhérer et faire montre de la même stratégie discursive en retour⁶⁰.

Dans une plus large mesure, le caractère fictionnel de certains énoncés n'invalide pas leur pertinence, Folco de Baroncelli étant bien nommé « l'inventeur de la Camargue » sans que l'on remette pour autant en cause l'authenticité de la région qu'il a participé à créer et à défendre⁶¹. Cet aspect fictionnel des propos est par ailleurs assimilé à un trait régional excessif, tant les interlocuteurs nomment le « vrai Camarguais » celui qui embellit ses récits pour se mettre en valeur ou qui en rajoute trop pour être crédible, à l'instar de ce conjoint d'une amie invité à quelques soirées du mercredi. Celui-ci n'est néanmoins jamais contredit dans sa narration, mes interlocuteurs laissant intacte la possibilité à celui qui raconte d'exagérer et à ceux qui écoutent de se méfier. Remettre en cause ses dires reviendrait à questionner son honneur, un acte beaucoup trop grave et irrespectueux pour être accompli dans un tel contexte de sociabilité amicale. Dans tous les cas, l'usage du secret, de la dissimulation et de la méfiance, dans toutes leurs variantes, valorise et garantit sinon une forme d'incommensurabilité aux personnes⁶², au moins une marge de liberté propre à chacun, hors du contrôle direct des autres interlocuteurs.

J'ai tenté de montrer au premier chapitre que l'éleveur exerçait un rapport de maîtrise sur ses terres et animaux, alternant globalement entre des actions directes positives et indirectes négatives. J'ai également émis l'hypothèse selon laquelle un même ordre de rapport pourrait être discerné dans le traitement d'autrui, en suivant l'idée de A.G. Haudricourt. En quoi les éléments décrits au cours de cette seconde partie peuvent-ils servir et éventuellement compléter les arguments avancés dans la première ? Dans la mesure où l'éleveur ne dispose pas à lui seul des biens, terres, savoirs et animaux indispensables à la conduite de l'élevage, il doit développer des relations qui lui permettent d'en avoir l'usufruit contextuel. N'ayant pas les moyens financiers de les entretenir par voie

59 Avec toutes les nuances qui doivent accompagner l'emploi de ces notions, comme J.P. Digard le rappelle bien, quoi que dans un contexte iranien (2011, p.46).

60 C. Després, dans une ethnographie du soin médical dispensé aux atteints d'Alzheimer, parle d'une « co-construction négociée de la situation, chacun ayant ses propres raisons de dissimuler certains éléments à l'autre » (2018).

61 Sur un sujet proche, on pourra se reporter à C. Mc Granahan, 2019, qui s'intéresse au rôle du mensonge, parfaitement reconnu par les membres, dans la formation de communautés politiques aux Etats-Unis.

62 Comme le montre magistralement le livre *Mistrust* de M. Carey, à la visée à la fois comparatiste et ethnographique, une partie de l'ouvrage portant sur les populations qui habitent les montagnes du haut atlas marocain (2017).

exclusivement marchande, il les alimente par le biais d'obligations et de dettes morales, interdisant tout rapport de domination et de contrôle de sa part, et promouvant des liens solidaires ainsi qu'un espace de liberté propre à chaque partenaire. Au même titre que l'éleveur fait « travailler » ses chevaux, c'est-à-dire entretient avec régularité un lien qualitatif avec eux au moyen duquel ces derniers se bonifient, il fait également « travailler » ses relations, en les mobilisant fréquemment dans le but de les rendre plus opérationnelles, au risque sinon de les voir s'étioler. En d'autres termes, un peu à la manière d'un horticulteur, il agit en grande partie sur le milieu de son élevage, à comprendre ici comme son réseau de relations, qui agit en retour directement sur son élevage.

Les pratiques discursives et la fidélité, tout comme les qualités des participants bénévoles et salariés, se fondent sur une puissance d'agir quelque part inaliénable et insaisissable par l'éleveur, que celui-ci ne peut ni ne veut entièrement contrôler mais sur laquelle il peut néanmoins influencer. Le laisser-faire et la délégation constituent dès lors des modes d'action privilégiés, et Alexis n'hésite pas à voir dans la figure du *manadier* un capitaine qui, par son autorité, rassemble et fidélise des matelots dans son navire. A cet égard, face à Chloé qui lui reproche de ne pas effectuer de son propre chef certaines tâches par paresse ou facilité, Pierre lui rétorque qu'« il faut savoir s'entourer », refusant sciemment de perfectionner des compétences et des savoirs au profit de la mobilisation de son entourage. Dans le même ordre d'idées, il me dit réfléchir à l'opportunité qui lui est offerte de devenir président de l'*AECRC*, et n'accepterait que si l'ensemble du travail est délégué à une pluralité d'acteurs en fonction de leurs connaissances et aptitudes respectives, de manière à parvenir à un collectif fondé sur le partage et le non-monopole décisionnaires.

De façon générale, l'éleveur opère bien ici encore une forme d'orchestration, faisant tenir ensemble, le temps d'un moment, des choses et des êtres qui ne lui appartiennent jamais complètement et qui lui échappent toujours partiellement. Le caractère contingent du regroupement de participants et des bêtes auquel s'ajoutent les motifs différents voire contradictoires de leur implication font des activités de la *manade* le terreau fertile d'un véritable agencement polyphonique (Tsing, 2017, p.61) que l'éleveur cherche à maîtriser.

Le prochain et dernier chapitre se penche sur un objet de préoccupation permanente des éleveurs, à savoir les pratiques de parenté du cheval Camargue. Celles-ci s'avèrent d'autant mieux saisissables que certaines logiques qui les sous-tendent, à savoir les rapports de conflit-loyauté entre interlocuteurs, la richesse en relations propre à chaque exploitation, les modes d'actions fondés sur la maîtrise, ont déjà été introduits et prennent ici une acuité particulière. L'hypothèse sous-jacente consistera à se demander si la théorie de A.G. Haudricourt selon laquelle le traitement des animaux et le traitement d'autrui suivent des logiques similaires, peut être étendue aux manières dont les humains font de la parenté chez les chevaux et sous quelle forme.

Chapitre 3. De la parenté chez le cheval Camargue

D'après ces premiers développements, les éleveurs semblent se confronter au caractère partiellement « hors de contrôle » de leurs terres, animaux et partenaires, les amenant à développer un rapport de maîtrise à leurs égards. On peut se demander si cette même dimension est discernable dans les manières dont ils conçoivent et mettent en pratique la parenté de leurs animaux. Ainsi, les questions qui animeront ce dernier chapitre sont les suivantes : quels sont les critères qui définissent « ce qui fait parenté » chez les chevaux ? Comment la transmission héréditaire fonctionne-t-elle ? Existe-t-il, comme chez les humains, des règles tacites d'évitements et de préférences d'union et si oui, qu'est-ce que ces règles peuvent nous apprendre de la parenté animale ? Enfin, dans ce contexte de rivalité et de solidarité, comment les éleveurs échangent-ils leurs chevaux et auprès de qui ? En tentant de répondre à ces interrogations, j'apporterai des éléments d'observation sur la base desquels je proposerai de voir dans les manières dont les éleveurs organisent la parenté de leurs chevaux l'existence de principes également à l'œuvre dans les façons dont ils traitent les animaux et autrui.

3)1) Encadrement institutionnel de l'élevage

3)1)1) *Des pratiques et savoirs institutionnels*

Comme je l'ai déjà mentionné, la conduite d'élevage a été de plus en plus régulée par l'intervention d'un arsenal institutionnel, telles l'*IFCE*, anciennement haras, la *SFET*, et l'*AECRC*, depuis la standardisation de la race dans les années 1960-1970, dans le but d'harmoniser la diversité des pratiques et de les orienter vers des finalités communes. Il convient à présent de présenter sommairement quelques aspects de cette institutionnalisation.

Au 31 décembre 2021, l'association recensait 249 adhérents, divisés en trois collèges que sont la *manade*, *manade* hors berceau et l'élevage hors berceau, comptant chacun à peu près 80 membres⁶³. Le nombre d'éleveurs dépasse largement ce chiffre dans la mesure où ces derniers ne sont pas contraints d'adhérer à l'association pour créer et développer leur élevage, à l'inverse de leurs animaux qui doivent nécessairement être enregistrés en son sein et se soumettre aux différentes mesures de contrôle pour être reconnus Camargue. Parmi ces élevages, plusieurs jouissent d'un prestige notoire mais il me serait bien malaisé de les dénombrer, tant leur renommée dépend en grande partie du système de références propre à chaque éleveur, consolidé sur la base du réseau de relations de ce dernier, de sa localité, et de la vision idéale qu'il défend de l'animal, l'amenant à estimer certaines exploitations qui partagent son idéal au détriment d'autres.

⁶³ Communication personnelle de la part d'un membre de l'association.

Le stud-book veille au maintien de la camarguité du cheval sous plusieurs aspects. Les articles 3 et 4 mettent un point d'honneur sur la taille des terres, leur localisation, la présence des femelles dont c'est la charge de représenter le troupeau ; les articles 5 à 7 portent sur la reconnaissance de la « filiation » et des conditions de reproduction de l'animal, interdisant l'insémination artificielle ; et l'article 16 décline les critères normatifs du physique et de tempérament de l'animal⁶⁴. On remarque ici la place qu'occupent le sol, le rapport aux congénères, le rôle des juments, l'aspect physique et la personnalité du cheval ainsi que, par préterition, le rapport aux Hommes dans l'authenticité de l'animal, celle-ci ne se limitant certainement pas à la seule inscription du cheval dans un groupe de parenté équin.



Illustration 55: pointage d'un animal par les membres de la SFET

En outre, la « filiation » d'un cheval à ses géniteurs ne s'accompagne pas de son héritage du droit à reproduire, celui-ci passant sous le contrôle préalable de l'association. Les femelles doivent avoir au moins trois ans et être « pointées » par des personnes certifiées avant de mettre bas, au risque sinon d'exclure leur poulain du livre généalogique (article 12). Les candidats étalons se soumettent en plus à une série d'épreuves, au nombre de quatre, qui jugent le modèle, les allures, l'aptitude au tri, et la capacité à évoluer dans un parcours extérieur, le physique et la locomotion étant les deux critères centraux de sélection (article 11). Les mâles obtenant une note insatisfaisante sont recalés mais peuvent retenter l'expérience l'année d'après si leur propriétaire ne les ont pas castrés d'ici là, tandis que les autres obtiennent le statut de reproducteur et se scindent en deux groupes distincts : les « qualifiés », d'une valeur inférieure, et les « élites » dont le titre autorise les élus à accéder à des espaces prestigieux, notamment le fameux « championnat de race ». Les « qualifiés » peuvent néanmoins se présenter aux concours les années d'après dans l'espoir d'obtenir un jour le statut supérieur.

Le stud-book a longuement oscillé entre des périodes d'ouverture de ses pages à de nouveaux candidats équins, dont les géniteurs n'étaient pas recensés en son sein, et des périodes de fermeture limitant les inscrits aux stricts descendants des membres déjà recensés. Aujourd'hui, un cheval peut être enregistré à titre rétroactif si ses deux géniteurs sont reconnus Camargue après sa naissance (article 7) ou à titre initial après ses trois ans, s'il présente les caractéristiques physiques attendues et que ses parents n'appartiennent officiellement à aucune autre race (article 8). Sans race, les géniteurs ne disposent finalement d'aucune véritable origine et le poulain peut s'agréger au stud-

⁶⁴ Pour consulter en détail le studook du cheval : <https://aecrc.com/page/103-reglement-stud-book-2023>.

book sans passer pour un « croisé ». Le secret ou le mystère entourant l'ascendance de l'animal apparaît de ce fait comme un avantage pour son inscription, ce qui ne manque pas de créer du désaccord du côté des éleveurs qui y voient l'expression d'une mauvaise foi de la part de l'association. En effet, nombre de reproducteurs officiels sont réputés être des « croisés » officieux, mais peuvent reproduire dans la race sans complication.

Bien que l'association tente de s'ériger en surplomb des différends animant le milieu de l'élevage, elle se trouve néanmoins elle aussi prise dans ce contexte de sociabilité où règnent méfiance, suspicion, loyauté et conflit, ne serait-ce que parce que ses membres sont principalement des éleveurs, à l'instar du président dont c'est la condition d'élection. Elle développe alors des moyens de contrôle de plus en plus sophistiqués pour encadrer les pratiques, cherchant à objectiver et à « scientificiser » ses méthodes afin de s'extraire du poids de certaines représentations et de liens d'allégeance. Outre le recours à des corps de spécialistes outillés à qui elle délègue le pouvoir de mesurer les chevaux, elle a mis en place des « contrôles de filiation » dans le but de s'assurer de l'identité « génétique » des deux géniteurs d'un produit face à certains usages des éleveurs, lesquels consistent à déclarer des parents erronés à un poulain, de manière involontaire lorsqu'il est issu d'une « saillie sauvage » non suspectée, ou volontaire lorsque le propriétaire souhaite, par exemple, augmenter le prestige du jeune animal en lui octroyant des origines valorisées qu'il n'a pas.

Elle fait également passer des tests aux étalons et aux chevaux inscrits à titre initial afin de détecter en eux la présence obligatoire d'un « double gène gris », sans lequel ces animaux, dits « non homozygotes » ou « hétérozygotes », ne pourront pas s'insérer dans le livre (article 8 et 11). La découverte *a posteriori* de l'absence de ce double « gène » chez un cheval Camargue peut d'ailleurs impliquer sa radiation (article 14). La couleur entre ainsi dans le registre de l'invisible, mais son fondement génétique amène paradoxalement à une certaine forme de tolérance tant, contrairement à avant, des chevaux arborant une robe baie (dite « rouge »), rouan, ou autre peuvent désormais intégrer le livre s'ils possèdent ce « gène », comme j'ai pu le constater sur une demi dizaine d'entre



Illustration 56: deux chevaux aux couleurs de robes différentes du standard, possédant néanmoins le « double gène gris »

eux. Il n'empêche que l'appartenance à la race de ces derniers est souvent remise en question par les différents acteurs, et l'accès à certaines manifestations votives leur est interdit s'ils s'écartent trop de la couleur grise, contrairement à des « croisés » ou à des « sans papiers » à la robe idoine.

Face au constat de l'hétérogénéité des chevaux, l'association recrute des intervenants dont la tâche consiste à discerner différentes populations équinés parmi les animaux pointés, afin de spécialiser ces derniers dans un usage unique en fonction de leurs critères morphologiques respectifs. Le dressage viserait alors à les former dès le plus jeune âge en vue de leur discipline prédéterminée de prédilection. Cette spécialisation précoce des chevaux va diamétralement à l'encontre de la découverte progressive de l'animal ayant cours durant son apprentissage telle que j'ai pu l'observer chez les différents éleveurs, et érige la morphologie en seul indicateur pertinent au détriment de la personnalité, des aptitudes observables, de la passion et de la polyvalence éventuelle de la monture.

Toujours en compagnie de l'IFCE, l'association recense les pedigrees de l'ensemble des animaux comptabilisés, allant, quand la profondeur généalogique le permet, jusqu'à la cinquième génération au sommet de laquelle s'érigent les premiers reproducteurs inscrits. Un site internet compile pour chaque cheval un nombre conséquent d'informations comme le numéro SIRE* (Système d'Information Relatif aux Equidés) qui décline, grâce à une puce incisée dans l'encolure de l'animal, l'identité équine électronique, laquelle enregistre le sexe, la couleur de robe, la date de naissance, le prénom, l'affixe, le pedigree, les germains agnatiques et utérins, le nom et l'adresse des naisseurs, les tentatives fructueuses ou non de saillies, en plus de données plus générales comme les noms des ancêtres les plus présents dans la race avec le pourcentage respectif de leur « sang » chez les descendants actuels.

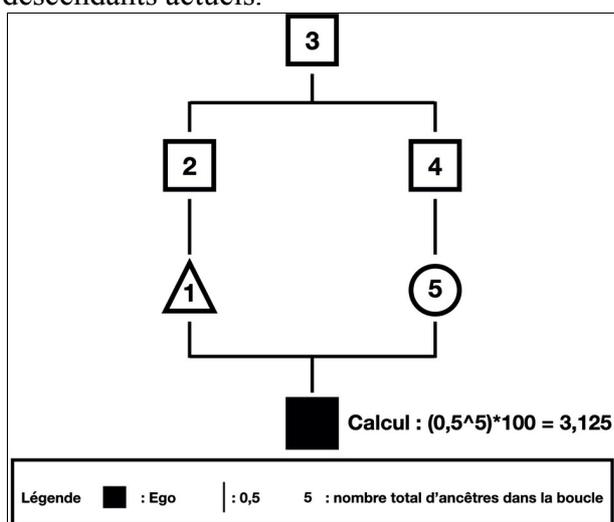


Figure 1 : schéma et calcul du « coefficient de consanguinité »

On y trouve également le « coefficient de consanguinité » du cheval et celui de la race, que l'on obtient par un calcul précis. Si un ancêtre apparaît doublement dans la généalogie d'un descendant par voie bilatérale, on peut dès lors tracer une boucle au pied de laquelle figure le cheval actuel, et au sommet de laquelle se situe son parent. Dans la mesure où la relation à un ascendant direct équivaut à une valeur de 0,5, puisque chaque cheval compte deux géniteurs, il suffit de mettre ce dernier chiffre en puissance par le nombre

d'ancêtres présents dans la boucle et de multiplier le résultat par 100, pour aboutir à un pourcentage correspondant au « coefficient de consanguinité ». Sur la figure 1, on voit que 5 ascendants sont

mobilisés pour former la boucle bilatérale. Par convention, j'ai fait démarrer cette dernière en partant du côté gauche d'Ego, soit de sa parentèle patrilatérale, à l'instar de ce que font les personnes qui s'y livrent⁶⁵. Une relation d'ascendance équivalant à 0,5, on peut formuler l'équation $(0,5^5) * 100$, pour obtenir un coefficient de 3,125 %. Si Ego possède plusieurs ancêtres bilatéraux en communs, on effectuera pour chacun d'entre eux la même opération avant d'additionner simplement les taux afin de trouver le coefficient total. Celui-ci ne prend néanmoins en compte que la consanguinité bilatérale, et non pas unilatérale. Il en découle qu'un cheval avec un fort coefficient de consanguinité qui se reproduit avec un autre disposant lui aussi d'un fort coefficient de consanguinité, mais dont aucun ancêtre n'apparaît en commun avec le premier, donne naissance à un produit auquel correspond un coefficient nul.

Si l'association produit un certain nombre de savoirs et de règles dans le but d'harmoniser les pratiques jugées disparates d'élevage tout en s'évertuant à neutraliser les conflits par le recours à des procédés voulus scientifiques, il importe à présent de s'intéresser à la façon dont les différents éleveurs se situent face à cette institutionnalisation des usages.

3)1)2) Des pratiques et savoirs vernaculaires

Mes interlocuteurs expriment des opinions ambivalentes à l'égard de la réglementation instaurée par l'association. Ils reconnaissent la nécessité de son caractère normatif pour, d'un côté, prévenir les fraudes et le manque de transparence propres aux relations entre certains élevages et, de l'autre, consolider une race de chevaux digne de ce nom, à l'instar de celles des animaux de sport, beaucoup plus anciennes et réputées mieux équipées pour orienter les pratiques contemporaines. La création de nouveaux dispositifs scientifiques de mesure et de contrôle apparaît dès lors comme un garant incontournable de la crédibilité de la race dont la standardisation s'avère relativement récente et les membres équins jugés encore trop hétérogènes.

Néanmoins, des éleveurs la contournent aussi régulièrement, moins dans le but d'usurper la clientèle et leurs partenaires que dans celui de s'accommoder aux nombreux impondérables émergeant de la conduite d'élevage. Ainsi, certains d'entre eux déclarent délibérément une « mauvaise mère » au poulain car sa génitrice n'est pas encore pointée et ne peut ainsi pas produire de chevaux officiellement Camargue. D'autres annoncent la naissance de jeunes animaux à l'année d'après lorsque les poulains voient le jour tardivement, en été ou en hiver, afin que leur petite taille et musculature, peu développée au regard de leurs congénères nés plus tôt, ne les lèsent pas à l'occasion des futurs concours auxquels ils candidateront par classe d'âge. D'autres encore se servent du soutien mutuel inhérent à leur réseau de relations pour pallier l'urgence d'une situation, comme

⁶⁵ Bien qu'en réalité, la présentation formelle de la généalogie des animaux inverse les axes de la généalogie tels qu'ils sont figurés par les anthropologues, l'ascendance étant horizontalisée et non pas verticalisée (voir la section 3)2)2)).

lorsqu'ils recourent de manière informelle à un pointeur afin de mesurer rapidement une poulinière, jusqu'alors non présumée pleine, avant la mise bas imminente. Si ces pratiques flirtent avec la tricherie, elles procèdent néanmoins des exigences inhérentes à la vie d'élevage dont les éleveurs ne peuvent pas toujours contrôler l'occurrence des divers événements. La rigidité des mesures institutionnelles ne s'accompagne de ce fait pas du raidissement des pratiques vernaculaires, qui trouvent toujours des solutions pour aménager quelque place à l'imprévisibilité.

Certaines notions et concepts proposés par l'association, comme celle du « double gène gris » ou de populations équinnes définies par des traits morphologiques et des usages équestres spécifiques, sont en outre reçues de manière critique par les éleveurs. Certains y voient des pistes de réflexion encore instables alors que d'autres n'y adhèrent pas du tout. Mes interlocuteurs découpent plutôt la race en deux ou trois « lignées », elles-mêmes largement associées à deux ou trois dynasties d'éleveurs prestigieuses, qui sont réputées élever deux types opposés de chevaux sur les plans du physique, de la locomotion et du tempérament. D'un côté, les Jalabert, disposant d'un caractère « gentil », jouiraient d'une morphologie sportive dont la taille élancée, la tête et les membres fins leur confèreraient une allure « aérienne ». De l'autre, les Yonnet-Mailhan, affichant un caractère « compliqué », présenteraient une morphologie plus rustre, dont la petite taille, la grosse tête et les membres courts leur procureraient une allure « rasante ». On peut voir dans l'antinomie de ces « lignées » la réification du conflit contemporain axé sur la conduite de l'élevage, opposant les tenants des chevaux typés « sport » et polyvalents, aux défenseurs des chevaux de « marais », plus spécialisés dans le « travail de pays ». Ces deux parangons du cheval Camargue suscitent un certain nombre de tensions dans le milieu, surtout lorsque l'association tente de trouver un compromis entre l'élevage et les usages traditionnels de l'animal et les besoins d'ouverture et d'adaptation au marché pour guider la promotion des équidés.



Illustration 57: deux étalons issus des deux grandes « lignées » du milieu. À gauche, un mâle Jalabert, à droite, un mâle Mailhan

L'usage du cheval Camargue a en effet longtemps été réservé aux activités d'élevage, à l'équitation de travail et aux manifestations votives, mais sa vente l'orienta de plus en plus vers des disciplines

communes, comme le dressage, le saut d'obstacle et, dans une moindre mesure, l'attelage, le mettant en concurrence avec d'autres races et types de chevaux. Cette double finalité de l'élevage amène l'association à valoriser le cheval autant sur ses utilisations plus traditionnelles et spécifiques, perçues comme les principales garantes de son authenticité, que sur des aptitudes plus génériques grâce auxquelles il peut se négocier une place sur le marché aux côtés d'autres congénères déjà en lice. Cette ambivalence induit chez chaque partie rivale le sentiment d'être lésée au détriment de l'autre. Pierre, fervent défenseur du cheval sportif « amélioré », raconte une anecdote éclairante à ce sujet :

P: J'ai eu présenté à l'époque un étalon de Gougeon qui s'appelait Désir et que j'ai maquillé en mauvais cheval pour essayer de le faire approuver. Parce qu'on l'a présenté une année, mais un cheval qui avait une classe absolue, qui était magnifique, qui avait un super galop, très chic, très classe. Et le juge à l'époque : « non mais c'est pas un Camargue ».

F: Ah oui carrément d'accord...

P: Ouais, ouais, ouais, complètement. On est un beau cheval, on n'est pas Camargue. Un Camargue ça a la tête en bas et machin, le poil touffu, ah ça oui, ça oui. Donc avec ce cheval, je me suis fait recalé une année. L'année d'après, au lieu de le préparer, de le soigner un peu et de le monter, je l'ai foutu aux marais dans les roseaux, qu'il ait un peu de ventre, un peu de truc. Je l'ai monté, au lieu de le mettre un peu haut [de lui relever la tête et l'encolure], je l'ai laissé aller en bas. Hop ça passe !



Illustration 58: polyvalence des usages équestres du cheval Camargue

Les interlocuteurs ne limitent toutefois pas leur découpage de la population équine à cette simple opposition binaire. A l'instar de la diversité des élevages, ils considèrent la race Camargue comme un ensemble disparate d'animaux rattachés à différentes unités de parenté, lesquelles sont désignées par une gamme de termes polysémiques. Ainsi, celui de « race » peut se référer autant à l'intégralité des chevaux reconnus comme Camargue qu'à un sous-groupe distinct comptant parmi cette dernière, issu d'une exploitation particulière. Il est par exemple fréquent pour mes interlocuteurs d'avancer que tel animal provient d'une « vieille race » pour dire qu'il descend d'ancêtres associés à

un élevage établi de longue date, ou qu'ils ont réussi à créer la leur.

La même remarque peut être faite à l'égard des termes de « lignée », de « génétique », d'« origine », de « souche » ou de « sang », qui peuvent être utilisés soit sous un angle global, soit sous un angle restreint, auquel cas il correspond à celui d'un élevage. Si ces derniers mots sont parfois employés comme des synonymes, il me semble qu'en fonction des contextes, ils peuvent aussi chacun exprimer des aspects liés mais sensiblement différents de la parenté équine.

Ils en soulignent parfois la dimension humaine, comme lorsque le patronyme de l'éleveur sert à désigner par métonymie son cheptel. Les interlocuteurs disent par exemple qu'ils cherchent des animaux avec du « sang Yonnet » ou des « origines Jalabert », pointant alors la dynastie à l'origine de la généalogie équine progressivement constituée. Le terme de « race » renvoie quant à lui souvent à un ensemble de descendants considérés comme globalement homogènes et issus d'un même assemblage généalogique, tandis que ceux d'« origine » et de « souche » se rapportent plus précisément aux ascendants formant cet assemblage. Le terme de « sang » insiste pour sa part sur la substance héréditaire alors que celui de « lignée » souligne les prédispositions physiques et morales communes à un groupe de parenté, surtout lorsque les interlocuteurs y adjoignent le qualificatif de « travail », « tri », « dressage » ou « loisir ». La « génétique », quant à elle, tend à indiquer une cartographie d'ancêtres dont les rencontres tracent un cheminement généalogique qu'emprunte la transmission d'une substance héréditaire porteuse de dispositions, le gène, depuis les ascendants jusqu'aux descendants.



Illustration 59: une éleveuse au milieu de son troupeau constitué de différentes « familles »

Néanmoins, en fonction des contextes d'énonciation, le « sang » renvoie à l'inverse plus fortement aux dispositions partagées entre les animaux qu'à une quelconque substance, et la « lignée » à une simple chaîne généalogique et non pas à des critères héréditaires. La « génétique » est tantôt utilisée pour indiquer le partage d'une substance héréditaire, tantôt la particularité d'un assemblage d'ancêtres, et tantôt l'homogénéité distinctive d'un groupe de parenté. Il existe en outre le terme de « famille » qui désigne les descendants issus d'un reproducteur ou d'un couple, ne dépassant

généralement pas la profondeur généalogique de G-2. Il est utilisé, à l'échelle d'un élevage, comme un synonyme de « lignée », mais ne renseigne que très discrètement voire pas du tout le partage de dispositions entre les membres.

Ces subtilités langagières et le changement contextuel de signification expliquent la grande difficulté qu'éprouvent mes interlocuteurs à expliciter clairement ces notions, et les nuances que je propose méritent d'ailleurs d'être prises avec prudence, n'étant que de simples tentatives d'éclaircissement dans la profusion et entremêlement des termes. Certains d'entre eux seront plus amplement développés dans les pages suivantes, insérés dans des contextes d'usage précis. Leur diversité et interchangeabilité contextuelle renseignent néanmoins la variabilité des façons de concevoir la parenté pour les interlocuteurs, ceux-ci s'appuyant tantôt sur la substance, elle-même polysémique, tantôt sur les dispositions, tantôt sur la généalogie, tantôt sur le rapport à l'Homme, et tantôt un peu sur tout pour la formuler, sans attribuer mécaniquement à chacun de ces signifiés un signifiant spécifique.

On remarque par contre un emboîtement de ces différentes notions, une race pouvant contenir plusieurs races, une origine plusieurs origines, voire, comme je l'ai déjà mentionné, un « pays » se situer lui-même dans un plus grand « pays ». On peut comprendre cette mise en abîme par la puissance qu'accordent les interlocuteurs à l'élevage au sens restreint. Après tout, les chevaux ont cette particularité d'être des représentants métonymiques des divers groupes de parenté, si bien que leur manipulation engage toujours plus qu'eux-mêmes : pour croiser des races, il faut bien en passer par la mise en reproduction entre deux membres particuliers, de sorte à ce que les actions des éleveurs relèvent d'une dimension à la fois restreinte et globale, jouant simultanément sur le plan des singularités animales et sur celui de groupes plus larges dont celles-ci tiennent lieu.

3)2) Fabriquer son « sang »

3)2)1) Sang et consanguinité

Parmi l'ensemble des termes évoqués, celui de sang mérite un examen particulier. Lorsqu'il est employé seul, comme dans le cas où les interlocuteurs avancent que tel cheval a « du sang », il se réfère au tempérament fort qu'un animal affiche dès sa naissance, sans pour autant l'hériter nécessairement de ses géniteurs. Cette formulation sous-entend en outre que le cheval dispose d'une certaine quantité de cette substance, laquelle déterminerait le degré de force de son caractère. Un éleveur dit par exemple d'un entier très compliqué qu'il « a trop de sang », et un autre qu'un bon cheval de tri doit « avoir du sang mais pas trop ». Ils lui adjoignent parfois l'adjectif « chaud » pour

indiquer la vitalité de l'animal, son agressivité envers des congénères de même sexe et son attraction envers l'autre sexe, ou au contraire l'adjectif « froid », pour souligner son caractère flegmatique et apaisé. Cette première forme d'utilisation essentialise des traits de tempérament mais ne leur accorde pas forcément une dimension héréditaire, et peut être employée autant à l'égard des animaux que des humains⁶⁶.

Dans d'autres contextes, le « sang » désigne à l'inverse une substance commune entre apparentés étayée par le partage de dispositions, et devient interchangeable avec le terme de « génétique ». Il se rapporte alors tantôt à un cheval (en tant que représentant métonymique d'une « lignée » ou non), tantôt à un élevage, tantôt à la race en général. Alexis déclare par exemple au sujet d'une pouliche récalcitrante au travail qu'elle « a de l'Ourson », son grand-père maternel au caractère difficile, pour expliquer son attitude problématique, sous-entendant qu'elle a « du sang d'Ourson » en elle. Il voit dans les agissement de la jument la manifestation d'un trait héréditaire la rattachant à son aïeul, qu'il exprime par la notion de « sang », même si celle-ci est ici éludée dans la formulation.



Illustration 60: un entier réputé « froid », malmené par un étalon visiblement plus « chaud » que lui

Toutefois, le « sang » comme la « génétique » peut aussi indiquer le simple apparentement entre animaux sans présupposition de qualités partagées. Il fait cette fois-ci plus particulièrement référence à l'un des sens donnés à la « consanguinité », et suit des règles de transmission prévisibles et calculables. Dans ce cas, c'est la distance généalogique qui établit les rapports de proximité entre apparentés de manière cognatique, un enfant possédant 50 % du « sang » ou de la « génétique » de son père, 50 % de sa mère, 25 % de chaque grand-parent etc.⁶⁷. La transmission s'effectuant ici de manière égalitaire par voies matrilatérale et patrilatérale, les degrés de consanguinité correspondent à des proportions de sang partagées entre apparentés, elles-mêmes définies sur la base du couple

66 Une même connivence entre la notion de sang, de chaleur et de tempérament chez les humains a été discernée en Sicile, par S. D'Onofrio, 2010.

67 Les rapports de parenté s'établissent sur ce point sur le partage d'une « substance » commune, telle que D. Schneider l'a relevée dans la société nord-américaine (1980), et se fondent sur ce que L. Barry nomme un principe de parenté cognatique (2008).

reproducteur à partir duquel se détermine la plus ou moins grande promiscuité généalogique⁶⁸.

Le « contrôle de filiation » et le « coefficient de consanguinité » effectués par les institutions encadrant les pratiques d'élevage se fondent eux aussi sur cette approche de la parenté : le premier cherche à attribuer au cheval ses deux géniteurs à partir desquels se dresse l'ensemble de son pedigree, le second se calcule en faisant correspondre pour chaque ascendant une valeur de 0,5, soit l'équivalent d'une moitié d'Ego, et l'ascendant d'un ascendant une valeur de $0,5^2$, soit un quart, et ainsi de suite.

Si les interlocuteurs se réfèrent ponctuellement à ce coefficient, sans forcément savoir comment le calculer eux-mêmes, lorsqu'ils le trouvent sur le pedigree de leurs animaux, ils se livrent également à d'autres types d'opérations pour établir le degré de consanguinité entre les chevaux. Pierre affirme par exemple que « Duc est $\frac{3}{4}$ frère avec Joker ». Au départ énigmatique pour moi, ce lien de parenté se saisit lorsque l'on sait que ces deux mâles partagent une même mère, et que le père du premier correspond au grand-père paternel du second. En plus d'être un demi-germain utérin de Duc, Joker accueille $\frac{1}{4}$ du « sang » de son grand-père qui est le père du premier, possédant alors en tout $\frac{3}{4}$ de germanité avec Duc, la moitié par voie matrilatérale et le quart par voie patrilatérale.

Ce caractère cumulatif des rapports de parenté par voie bilatérale offre la possibilité aux éleveurs de déjouer les distances généalogiques entre chevaux apparentés et de pérenniser la place d'un ancêtre dans le pedigree de ses descendants, lorsqu'ils mettent en reproduction des animaux issus de mêmes ascendants. Dans l'élevage d'Alexis, son étalon Duc et Cristal, l'une de ses juments, sont par exemple tous les deux des enfants de Mucho, possédant de ce fait une moitié de « sang » en commun. Son autre jument Guappa s'avère être doublement la petite-fille de cet entier, puisqu'elle est née d'une union entre demi-germans agnatiques. En termes de proportion de « sang », elle équivaut elle aussi à une fille de Mucho, car elle possède $\frac{1}{4}$ de son « sang » par voie patrilatérale, et $\frac{1}{4}$ par voie matrilatérale, soit en tout $\frac{1}{2}$, passant ainsi de la position de petit-enfant à celle d'enfant de Mucho.

Ses trois reproducteurs sont donc équipés du même taux de « sang » de Mucho et, en se reproduisant ensemble, donnent naissance à des produits qui cumulent eux aussi 50 % du « sang » de Mucho, $\frac{1}{4}$ par voie patrilatérale, et $\frac{1}{4}$ par voie matrilatérale. La consanguinité permet ainsi de contrecarrer la distance généalogique et de convertir ici un petit-enfant en un équivalent d'enfant (dans le cas de Guappa vis à vis de Mucho), et des enfants en équivalents de demi-germans agnatiques de leurs propres parents (dans le cas de la progéniture des poulinières et de Duc vis à vis de ces derniers). Elle autorise ainsi Alexis à obtenir des poulains équivalents à des fils de Mucho,

68 C'est également ce à quoi C. Stépanoff fait référence lorsqu'il écrit : « lors de mes enquêtes, j'ai pu voir dans une meute des chiens dont le sang contenait un 16ème ou un 32ème de loup » (*op.cit.*, p.214).

comme si l'éleveur disposait de cet étalon dans la reproduction de son élevage.

Ce même phénomène se retrouve chez les autres ancêtres que les reproducteurs ont en commun dans leur généalogie. Duc possède par exemple 1/8ème de « sang » de Vaillant, soit 12,5 %, et Cristal 1/16ème, soit 6,25 %. Le poulain issu de leur reproduction en compte pour sa part 9,375 % ($0,5^4 + 0,5^5$), soit un peu moins de 1/10ème, ce qui est plus que sa mère et moins que son père. De cette façon, un enfant peut disposer de plus de « sang » d'un ancêtre que l'un de ses propres géniteurs qui en possède également, ce qui tend à pérenniser la position dudit ancêtre dans la parenté malgré l'écart généalogique grandissant au fil des générations. Cette volonté d'augmenter la proportion de « sang » d'un parent dans la descendance trouve sa forme paroxystique dans l'union père-fille à laquelle recourt un certain nombre d'éleveurs. De cette manière, le cheval qui en est issu possède $\frac{3}{4}$ de « sang » en commun avec lui, et devient ainsi son « plus-que-fils » ou sa « plus-que-fille » dans la mesure où il partage plus de 50 % de son « sang » avec le père qui est également le grand-père maternel.

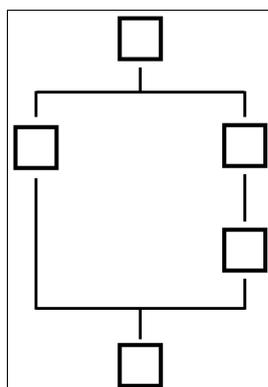


Figure 2 : seuil d'une consanguinité négligeable-souhaitable

De telles pratiques d'*inbreeding* ne font pas l'unanimité chez les éleveurs. D'une part, tout le monde ne situe pas le seuil d'une union consanguine à la même distance généalogique entre reproducteurs. Si beaucoup d'interlocuteurs avancent que l'accouplement entre un animal et son neveu utérin ou agnatique ne constitue pas à proprement parler de consanguinité (figure 2), ou, tout du moins, ne considèrent pas celle-ci comme dérangeante ou conséquente, d'autres ne partagent pas un tel point de vue. Je nuancerais d'ailleurs le propos des premiers dans la mesure où ce genre d'union leur apparaît plutôt souhaitable que négligeable, tant elle permet à la descendance de « rester dans le sang » tout en maintenant une distance généalogique convenable. Un certain nombre

de reproducteurs actuels de Pierre et de ses confrères descend ainsi d'un tel assemblage, que l'on pourra notamment retrouver dans les figures 3 et 4 (au sujet de Duc pour l'une et de Mistrigri pour l'autre).

D'autre part, si tous les interlocuteurs estiment que la reproduction entre proches apparentés comporte le risque de générer des tares sur la descendance, à l'instar de la stérilité, des problèmes morphologiques ou de santé, ils n'en tirent pas tous la même conclusion. Claude Gougeon avance pour sa part que tant qu'aucun problème ne se manifeste sur ses animaux, il n'y a aucune raison de s'en priver. Dans le même ordre d'idées, des éleveurs estiment que la « bonne » et la « mauvaise » consanguinité entre un père et sa fille se déterminent plus sur la base des chevaux qui s'y adonnent, compte tenu notamment du mélange des qualités héréditaires auquel cette reproduction donne lieu, ou des qualités observables sur les poulains, que ce genre d'union en soi.

Pierre, promouvant « l'ouverture » de l'élevage, condamne les confrères qui abusent de la pratique d'*inbreeding*, affaiblissant selon lui les nouvelles générations d'animaux. Il en veut pour preuve l'état défaillant des chevaux actuels d'un pair ayant privilégié à outrance la reproduction entre animaux particulièrement apparentés, auparavant grands et solides et aujourd'hui petits et chétifs. Toutefois, cela ne l'empêche pas de recruter de temps en temps auprès de collègues des reproducteurs « qualiteux », comportant pourtant dans leur généalogie un accouplement entre un père et une fille. Il nuance également ses propos en ajoutant que les effets délétères n'accompagnent pas immanquablement ce type de reproductions, comme il a pu le constater sur un certain nombre d'animaux « consanguins ». En fait, il a lui-même occasionnellement fait s'accoupler Mucho avec des filles de ce dernier, mais réserve ces rares poulains à la vente ou à la monte, les privant de la sorte de toute carrière éventuelle de reproducteur dans son cheptel.

La pratique d'*inbreeding*, et notamment l'union père-fille, ne constitue dès lors pas en soi un élément suffisant pour départager les bonnes des mauvaises pratiques d'élevage aux yeux des interlocuteurs, certains réservant ce genre d'accouplement à une descendance non reproductive, d'autres le valorisant ou le réprouvant en fonction des chevaux qui s'y livrent. Elle n'est d'ailleurs pas l'apanage des défenseurs du paragon du cheval authentique de tri, tant un promoteur du « Camargue amélioré de sport » s'y adonne particulièrement, ni des dynasties d'éleveurs qui, grâce à elle, conserveraient jalousement leur « sang ». Inversement, son évitement ne concerne pas exclusivement les tenants du cheval « sportif et polyvalent », ni les nouveaux éleveurs créant leur propre exploitation, comme la conduite d'élevage d'Alexis le montre bien. Pour le dire simplement, il n'existe pas de corrélation systématique entre ce qui s'apparenterait à un conservatisme social et à un conservatisme « sanguin ».

Il convient d'ajouter que, au travers des discours des interlocuteurs, les reproductions consanguines ne semblent pas avoir pour simple effet de faire accroître chez les descendants un taux de sang, comme pourraient le laisser supposer les propos ci-dessus, mais paraissent également jouer sur la manière dont la substance circule d'une génération à l'autre. J'ai beaucoup entendu dire que la consanguinité épaissit le sang des chevaux qui en sont issus, ou le fait se cumuler et stagner. Elle jouerait alors sur la texture de la substance en la solidifiant, ou sur sa mobilité en la confinant. On peut déceler dans ces images le signe d'une complication dans la circulation d'un liquide, qu'elle soit liée à la transformation de la matière qui, devenant solide, peine à s'écouler, ou à la fermeture des canaux, qui, empêchant l'écoulement, crée une saturation.

La présence d'une telle substance chez un cheval lui insufflerait un comportement nerveux et un tempérament dur, et nécessiterait à l'avenir d'être « diluée » ou « désépaissie » par le recours à du « sang neuf ». Cela implique que si l'union consanguine n'est pas immédiatement problématique

pour les descendants, elle requiert néanmoins à la génération suivante une certaine ouverture en termes de reproduction, celle-ci étant à effectuer prioritairement avec des animaux peu voire pas apparentés. Les membres de « lignées » réputées difficiles sont aussi pensés comme possédant un sang trop épais, qu'il faut mélanger avec un autre pour « l'adoucir », même lorsque ceux-ci ne comptent aucune union consanguine dans leur généalogie. Ces chevaux se présentent dès lors comme des consanguins dont il faudrait gérer la descendance avec les mêmes égards, c'est-à-dire en les faisant se reproduire avec des congénères non apparentés.

A l'inverse, des interlocuteurs estiment que les animaux issus des deux ou trois grandes « lignées » du milieu s'avèrent trop différents entre eux, et recèleraient du sang qui ne se « mélange pas ». Leur reproduction générerait des chevaux hétérogènes, instables et inharmonieux, à l'instar d'une solution composée de liquides qui se superposeraient sans se dissoudre. D'autres éleveurs profitent au contraire de cette divergence présumée entre les membres de telles « lignées » pour jouer aux « apprentis sorciers ». Ils tentent alors de les « croiser » dans l'espoir de voir émerger des animaux aux qualités inédites. Parmi ceux-ci, l'un est étonnamment le fils d'un éleveur au sommet de l'une des dynasties les plus éminentes. Il considère que leur élevage, à travers des générations de sélection, est parvenu à créer et stabiliser un gène équin propre, auquel correspond un ensemble de qualités morales et physiques spécifiques, qu'il tente d'émuler par son mélange avec d'autres types de chevaux. On remarque ici encore la connexion polymorphique que les interlocuteurs établissent entre substance, tempérament et parenté.

Qu'ils aient généralement tendance à privilégier ou bannir les unions consanguines, les éleveurs respectent néanmoins tous, à ma connaissance, quelques règles d'évitement. Pour commencer, un même entier n'intervient jamais plus d'une fois sur sa descendance. Il peut se reproduire avec la mère et la fille, ou la mère et la petite-fille mais jamais avec la mère, la fille et la petite-fille consécutivement. Ensuite, il existe une asymétrie en termes de genre. Je n'ai jamais rencontré ou entendu parler d'une union entre une mère et son fils, ou entre une grand-mère et son petit-fils. Mes



Illustration 61: visite auprès d'un jeune poulain et de sa mère

interlocuteurs ne fournissent pas de commentaires très détaillés à ce sujet, à part que ces reproductions seraient relativement « contre-nature », certains avançant que, même en liberté, les chevaux ne se livrent pas à de telles pratiques. Enfin, les cas de reproductions entre germains agnatiques sont beaucoup plus fréquents que ceux engageant les pleins germains ou utérins. On peut expliquer ce phénomène par le fait qu'un étalon produit beaucoup plus de chevaux en une carrière qu'une jument, et

que ses enfants sont statistiquement plus enclins à s'accoupler entre eux qu'entre pleins germains ou utérins. Mucho compte par exemple bien plus de deux cents enfants à son actif à l'heure actuelle, alors qu'une poulinière dépasse rarement les vingt poulains à la fin de sa vie. En ce sens, il s'agirait donc moins d'évitement que de manque d'opportunités.

Cette asymétrie numérique entre germains utérins et germains agnatiques pourrait même rendre compte du fait que les éleveurs mettent parfois une jument en reproduction avec son père ou son grand-père mais jamais avec son fils ou petit-fils : le redoublement d'occurrence d'une mère dans sa descendance réduirait en effet la diversité généalogique de ses produits, d'ores et déjà limitée par le nombre. Dans l'union père-fille, il suffit d'un seul étalon pour saillir plusieurs juments (une mère et sa fille), alors que dans l'union mère-fils, il faut une seule jument pour se reproduire avec plusieurs étalons (un père et son fils). Compte tenu du déséquilibre numérique existant entre les descendance mâle et femelle, il semble plus opportun de privilégier la reproduction entre un mâle et sa progéniture qu'une femelle avec la sienne. Si l'on suit cette logique jusqu'au bout, le fondement de l'ensemble de ces évitements consisterait alors à préserver la disparité de la descendance utérine.

Sans nier l'importance de cet argument purement quantitatif, il laisse cependant un certain nombre d'interrogations ouvert. Même dans l'hypothèse où les éleveurs auraient effectivement intérêt à limiter les accouplements entre une mère et son fils ou une grand-mère et son petit-fils, rien ne les empêcherait d'y recourir ne serait-ce que très rarement. Comment dès lors expliquer que ce genre d'unions semble *jamais* n'avoir été effectué ? Comment rendre également compte que la reproduction entre un fils et sa génitrice s'apparente plus à un acte « contre-nature » que celle qui engage une fille et son géniteur ? Ces éléments montrent que les évitements semblent plus relever d'une proscription que d'une simple limitation. Le facteur quantitatif ne s'avère alors pas satisfaisant pour éclaircir à lui seul les motivations des éleveurs présidant aux prescriptions et évitements des unions entre reproducteurs, et gagne à être sinon rejeté, au moins complété par un examen portant sur la différence relationnelle que les interlocuteurs perçoivent entre les géniteurs des deux sexes vis à vis de leur progéniture. Seul ce dernier nous permettra de saisir plus pleinement le fondement de cette transformation d'une union évitée voire impensée entre une femelle et sa progéniture d'un côté, en une union tolérée voire prescrite entre un mâle et un membre de sa descendance de l'autre.

3)2)2) « *Fixer sa race* »

Au même titre que les interlocuteurs considèrent que l'ensemble de la race se confronte au caractère hétéroclite de ses chevaux, dont les ancêtres premièrement inscrits lors de la standardisation possèdent eux-mêmes des « origines » non exclusivement Camargue, ils estiment que chaque élevage compose avec des animaux relativement hétérogènes, qu'il convient d'unifier par,

notamment, la mise en commun de liens de parenté. Au fondement de chaque « race », quelle que soit l'échelle à laquelle on la rattache, se trame en effet une forme d'altérité plus ou moins prononcée, à partir de laquelle s'effectue la reproduction entre les membres. L'un des objectifs de l'élevage consiste alors à sélectionner un stock renouvelable de chevaux dont l'accouplement permettra de « fixer » une « race », des « origines », ou une « génétique » propre, dans le but de lutter contre le caractère trop composite des membres, situation repoussoir à toute exploitation et signe d'un mode de reproduction encore inachevé ou défaillant.

Néanmoins, la pérennisation de l'élevage exige aussi la recrue contextuelle de chevaux moins ou non apparentés. Certains interlocuteurs revendiquent d'ailleurs l'altérité constitutive de la race pour inscrire dans les pages encore vierges du livre généalogique, des candidats équins officiellement non Camargue, par exemple Quarter ou Espagnols, afin d'éviter au futur de l'élevage un enfermement compromettant. Si tout le monde n'adhère pas à un tel degré d'ouverture, l'association, après des mois de débats, est sur le point d'autoriser ce genre d'unions aux éleveurs intéressés, entre un mâle ou une femelle Camargue et un membre d'une autre race. Ces reproductions resteraient sporadiques, et les membres des générations futures devraient s'accoupler exclusivement avec des congénères « purs Camargue ». On y reconnaît la méthode de croisement « introductif », ou par « instillation de sang », par opposition à celle de « croisement continu » ou « absorbant », que C. Ferret a relevée dans le contexte de l'élevage du cheval Iakoute (2009a, p.68). La perpétuation des rapports de parenté équins repose ainsi sur un mouvement cyclique de dispersion-concentration, dont la définition de l'amplitude idéale ne met jamais tout le monde d'accord.

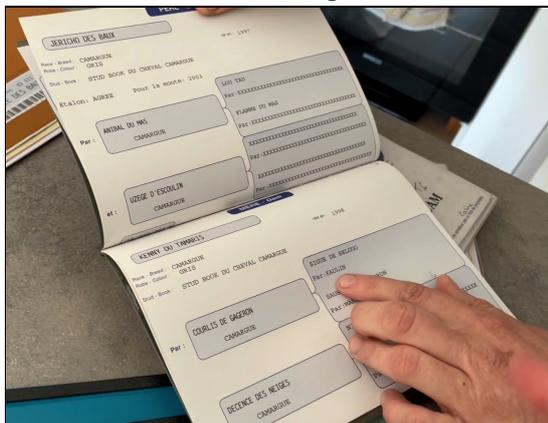


Illustration 62: une éleveuse indiquant l'occurrence prestigieuse d'un « chef de race » dans le carnet de son cheval

D'une manière générale, les interlocuteurs assignent aux étalons un rôle prépondérant dans la transmission de traits héréditaires à leur progéniture, surtout lorsqu'elle est envisagée sur plusieurs générations consécutives. L'expression de « chef de race » ne peut pas être plus univoque en termes de différence hiérarchique entre les sexes dans la distribution des qualités à la descendance. Un « chef de race » correspond à un étalon remarquable s'étant accouplé avec beaucoup de poulinières, et dont les produits tout comme leur propre progéniture portent

quelque témoignage d'une relation de similitude avec cet ascendant, en termes de morphologie ou de tempérament. Les interlocuteurs accordent à un tel étalon la capacité de « tracer » ou de « marquer » sa descendance, autrement dit de « l'homogénéiser » partiellement par le partage d'une ou de plusieurs qualités, à l'inverse du « mauvais reproducteur » qui génère des produits disparates

ou, pire, des produits qui acquièrent son seul patrimoine génétique sans aucun critère héréditaire manifeste, discréditant la valeur de sa paternité.

Lorsque je demande à mes interlocuteurs si les juments disposent de la même façon d'une aptitude à « tracer », ces derniers me répondent inmanquablement par l'affirmative, mais le champ d'action généalogique des femelles se trouve relativement réduit par rapport à celui des mâles, dépassant rarement deux générations. Leur réputation n'égale en outre jamais celle des entiers. Les savoirs concernant les bonnes juments relèvent en effet d'un domaine un peu plus discret, voire intime, parfois réservé au cercle familial de l'éleveur et à ses proches collaborateurs, à l'inverse des mâles qui circulent fréquemment entre les élevages et occupent de ce fait le devant de la scène en termes de notoriété. Bien que de plus en plus d'éleveurs insistent sur l'importance des femelles, celle-ci reste encore largement subordonnée à celle des mâles : un ami me confiait par exemple que les anciens faisaient fausse route en négligeant les juments dans leurs stratégies reproductives, tant ces dernières comptent elles aussi des étalons remarquables dans leur pedigree, desquels il faut tenir compte pour établir les unions idoines. Dans ses propos, ce sont encore les agnats qui déterminent la valeur de la descendance, mais par voie bilatérale et non plus uniquement patrilatérale.



Illustration 63: un étalon devenu « chef de race » au cours de sa carrière

Il n'est donc pas étonnant de constater que les interlocuteurs attribuent le crédit des modifications et « améliorations » de la « race », au sens d'une exploitation singulière ou de l'élevage en général, à l'intervention de quelques étalons exceptionnels et rarement à celle des juments. Les mâles façonnent d'ailleurs également la réputation des exploitations qui les ont vus naître ou qui les possèdent, et, comme on l'a vu, les enjeux de notoriété sont d'une importance cruciale. Lucie Roig me raconte par exemple qu'un éleveur éminent, après des années de secret, avaient reconnu publiquement l'identité du géniteur de son entier, né d'une « saillie sauvage » entre l'étalon appartenant au père de la première et une jument issue de l'élevage du second. De cette manière, le prestige dont héritent l'animal actuel de l'éleveur et sa descendance se voit en partie redistribué à l'élevage familial de la jeune femme, réparant de la sorte ce qui était vécu par celle-ci comme une injustice. Cette prépotence des agnats se discerne également dans la composition du noyau de parenté auquel on rattache chaque cheval, exposée à l'occasion d'un concours ou figurant sur la première page de son carnet d'identité. Elle décline en effet le père, la mère et le père de la mère, comme si la génitrice jouait un simple rôle d'intermédiaire dans l'accouplement indirect entre deux étalons⁶⁹.

⁶⁹ C'est ce que relève R. Cassidy chez les chevaux pur-sang anglais, les juments se présentant comme de simples véhicules de cette substance agnatique, pouvant au mieux la détériorer (1999, p.218).

La manière dont Alexis souhaite constituer son cheptel illustre également ce point. Comme on l'a abordé à la section précédente, il prévoit de « fixer son sang » en multipliant l'occurrence de certains ancêtres mâles dans la généalogie des membres de son cheptel. Son projet actuel consiste à mettre d'abord en reproduction Duc avec Cristal et Guappa, afin de faire de son élevage une « famille », c'est-à-dire un groupe de chevaux qui descendent des mêmes géniteurs. Il désire par la suite solliciter Khan, un étalon des Bosquet, avec les juments issues des premiers accouplements, en vue de renforcer le poids de quelques ancêtres étalons dans la transmission héréditaire, et d'orienter la descendance vers deux spécialités différentes.

Les qualités ostensibles de ses deux femelles confortent l'idée d'Alexis selon laquelle chacune d'entre elles instaurerait sa propre « lignée » dans l'élevage, Guappa produisant des chevaux doués dans le bétail, Cristal dans le dressage. Aux yeux de l'éleveur, le fils de la seconde fait montre d'une allure élégante et d'une aisance dans la compréhension et l'exécution des figures, des aptitudes qu'il hériterait de sa mère d'une part, les ayant elle-même obtenues de son arrière-arrière-arrière-grand-père Vaillant, et de son père d'autre part, les devant quant à lui à sa mère, à son grand-père maternel Primardié et à son arrière-grand-père maternel Vaillant. Mucho et Horus, également présents dans la généalogie, se chargeraient pour leur part de distribuer de la polyvalence et des qualités plus génériques, comme de « l'équilibre ». Du côté du fils actuel de Guappa en revanche, la triple occurrence de Mucho, subsumée par celle d'Horus, n'apporterait pas que de la polyvalence, mais du talent au tri de bétail. Le rôle de Vaillant et de ses descendants dans la généalogie de cette lignée prévisionnelle s'avérerait moins décisif, tant ces chevaux n'apparaîtraient que dans les pedigrees de Duc et, dans un second temps, de Khan.

Ces reproductions consanguines entre les poulinières et Duc d'abord, puis leurs filles et Khan ensuite, instaurent une connexion entre les généalogies qui forment plusieurs boucles, canalisant l'écoulement du « sang » dans des circuits semi-fermés, au détriment de son éparpillement non désiré. Outre le bouclage, la multiplication d'occurrences de certains ancêtres défriche une pluralité de chemins généalogiques qui relie diversement ces ascendants à leurs descendants (figure 3). Selon les termes d'Alexis, ce redoublement d'ancêtres permettrait de donner une « claque » au « sang », de le « fouetter », une image sonore et visuelle évoquant le retentissement d'un coup sec qui *marque* physiquement l'objet asséné.

Le nombre de chemins généalogiques apparaît comme un élément important car il détermine en partie la force avec laquelle un ancêtre transmet ses qualités, ses descendants accumulant de la sorte un taux plus ou moins élevé de son « sang » prestigieux. Les chevaux jalonnant la circulation héréditaire occupent eux aussi une place fondamentale dans la généalogie, tant ils ne se contentent pas de relayer les aptitudes de leurs ascendants mais agissent directement sur la transmission.

Alexis répute par exemple Primardié « d'améliorer Vaillant », et Mucho « d'améliorer Horus », c'est-à-dire de produire globalement des chevaux meilleurs que ceux de leur géniteur respectif. Il tient absolument à ce que ces deux entiers figurent plusieurs fois dans les généalogies, en tant que descendants de leur père d'une part, et en tant qu'incarnation de deux figures d'excellence d'autre part, ces étalons ayant tous les deux été primés « champion de race » durant leurs jours de gloire.

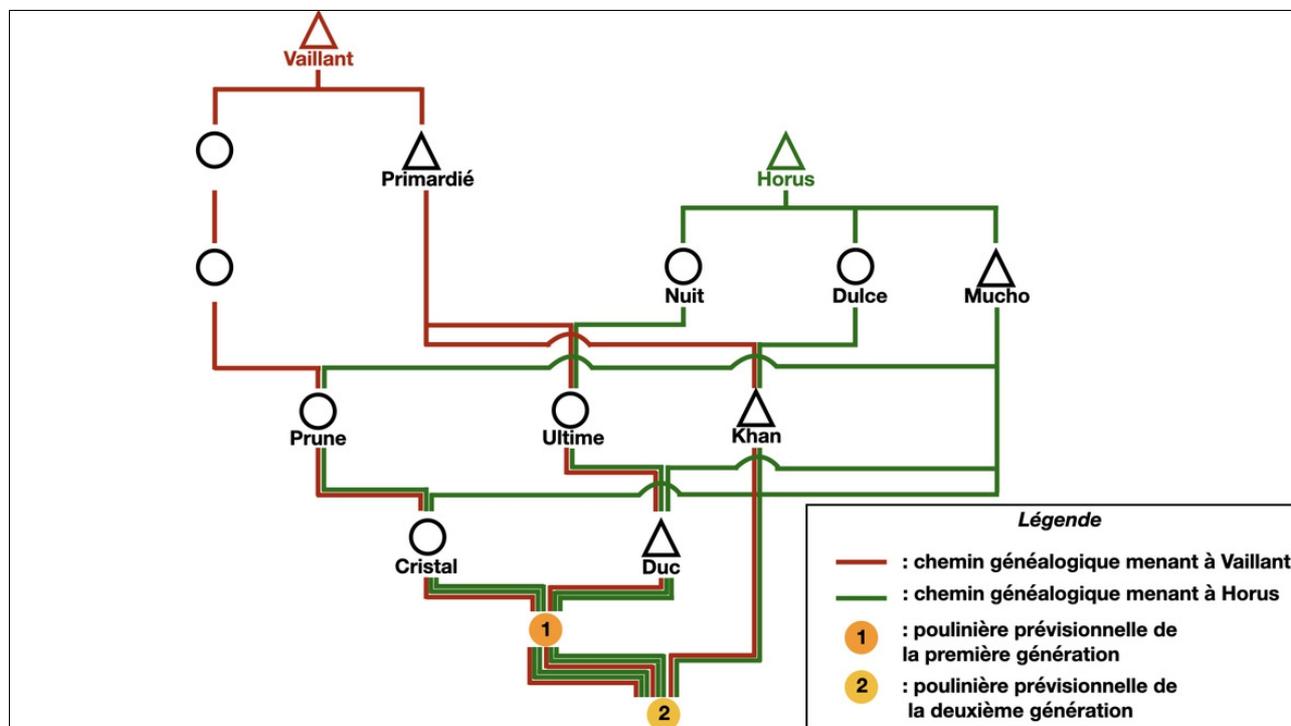


Figure 3 : multiplicité des chemins généalogiques reliant la descendance à deux ancêtres majeurs

Les chevaux non représentés dans la généalogie, souvent méconnus par l'éleveur, jouent également un rôle important dans la parenté des animaux. En regardant avec moi le pedigree de ses poulains, Alexis découvre grâce à leur affixe des ancêtres Gougeon dont les occurrences apportent du prestige à ses animaux et leur assureraient un ancrage originel dans l'élevage éponyme. Aux côtés des divers ancêtres inconnus, ils se portent également garants d'une forme d'altérité plus ou moins générique, indispensable au maintien d'une distance généalogique minimale entre ascendants. De la sorte, chaque chemin généalogique distribue une forme singulière des qualités héréditaires d'un ancêtre, modulées à chaque génération sous l'effet de l'intervention des reproducteurs-descendants. La poulinière prévisionnelle 2 sur la figure 3, prédestinée à la production de chevaux qualifiés dans le dressage, dispose ainsi de cinq chemins généalogiques la rattachant variablement à Horus, et trois à Vaillant.

Ces unions consanguines ne consistent pas véritablement à faire de la mêmété, tant ce n'est pas le but des éleveurs et celui-ci s'avérerait de toute façon impossible à atteindre, un animal n'étant jamais la copie conforme d'un autre, mais plutôt à créer et cristalliser une forme d'altérité contenue, ou une forme de similitude diversifiée, à partir de quelques ancêtres mâles communs qui s'expriment de

manière plurielle dans la transmission héréditaire. Alexis espère en effet qu'au terme de ces reproductions, ses femelles pourront donner naissance à des produits relativement homogènes, même en s'accouplant avec des étalons assez hétéroclites. Elles seraient ainsi capables d'absorber la diversité sans altérer la descendance, bref, de produire du similaire à l'aide du différent. Son cheptel disposerait dès lors d'une identité unique... ou commune à celle des animaux de Pierre, rectifie Alexis quelque peu déconfit, tant les étalons « traceurs » présents dans la généalogie de son élevage sont les mêmes que ceux utilisés par Pierre dans le sien.

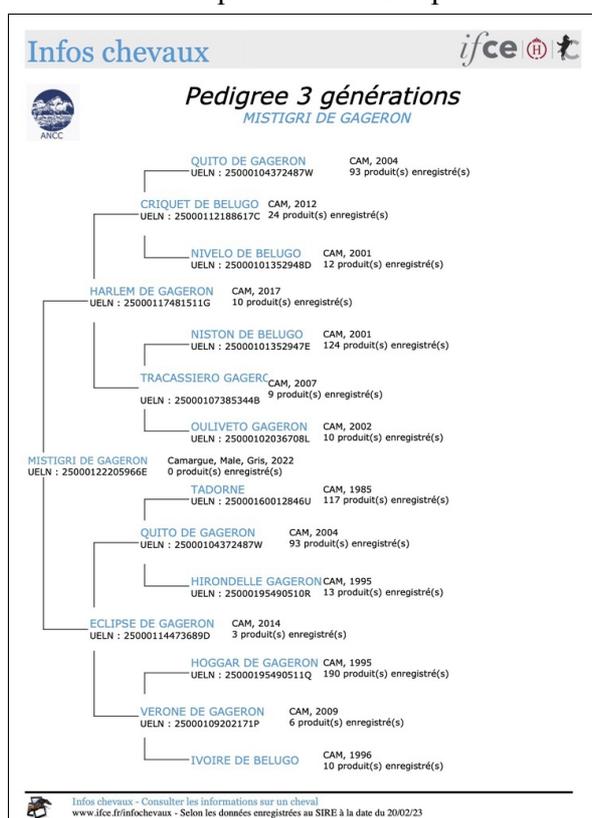


Figure 4 : pedigree d'un cheval Camargue sur trois générations. Source : <https://infochevaux.ifce.fr/fr/info-chevaux>

Au vu de ces observations, les stratégies reproductives semblent moins viser à constituer des groupes de descendants que d'ascendants⁷⁰, les éleveurs cherchant à rattacher sous différentes modalités leurs animaux actuels à quelques ancêtres, notamment des mâles, à partir desquels s'élabore une sorte de panthéon original – bien que, comme je l'exposerai plus loin, l'identification d'un ancêtre effectif dans la transmission n'est jamais définitivement établie et fait toujours l'objet de mises à jour, négociations voire de mésententes entre les interlocuteurs. La manière dont se présente le pedigree rend compte du mouvement ascendant auquel les interlocuteurs se livrent afin de déterminer pour chaque cheval un groupe sélectif d'ancêtres.

Présenté sur la figure 4, ce document est lu en partant de l'extrême gauche, où se situe Ego, pour remonter et s'arrêter ensuite à droite vers les ancêtres prestigieux ou réputés importants dans la parenté du cheval. Pour chaque accouplement, la position du dessus est occupée par le mâle, celle du dessous par la femelle. Pour reprendre la distinction opérée par Paratio entre pedigree et généalogie (dans sa partie consacrée de Terrain, *op.cit.*, § 41), les interlocuteurs transforment le premier, qui aplatit l'ensemble des ascendants à un même niveau, en second, qui retient seulement quelques ascendants comme pertinents au détriment des autres. Par sa configuration, le document du pedigree permet de retracer avec aisance les différents chemins menant à un seul ancêtre lorsque celui-ci y figure plusieurs fois. L'union consanguine n'est pas représentée ici par un bouclage, contrairement à ce qui

⁷⁰ Je m'inspire ici du terme d'*ascent system* qu'emploie F. El Guindi au sujet de la parenté chez les musulmans arabes du Qatar (2012, p.548), et qu'elle préfère à celui de *descent system*, auquel recourent traditionnellement les anthropologues dans ce contexte.

apparaît sur les schémas de parenté bien connus des anthropologues, mais par des ramifications horizontalisées, incitant le lecteur à accorder une importance à la singularité de chacune des lignes. D'un point de vue héréditaire, on note l'hégémonie que mes interlocuteurs octroient aux mâles. Seuls ces derniers, voire seuls certains d'entre eux, semblent jouer un rôle décisif dans la production des qualités transmissibles. Érigés en uniques dispensateurs de « sang », ils paraissent se reproduire et se croiser indirectement entre eux par le biais des juments, assimilées quant à elles à de simples relais d'une substance qui ne leur appartiendrait pas tout à fait. Mes interlocuteurs les identifient d'ailleurs à des « matrices » pouvant se transformer positivement sous l'effet de gestations répétées. Certains d'entre eux décèlent par exemple dans l'amélioration des produits de Pivoine, une autre jument de Pierre, l'indice de la bonification de son « moule », après s'être exclusivement reproduite avec Mucho pendant plus de dix années.

La parenté prend ainsi une inflexion agnatique lorsqu'elle concerne la transmission de traits héréditaires à l'échelle multi-générationnelle, tant les mâles se présentent comme les uniques protagonistes responsables de la création du « sang » et des qualités qui lui sont associées. Toutefois, sans infirmer ce caractère dissymétrique en faveur des étalons, la prochaine section montre que la complexité des pratiques de parenté à laquelle se livrent mes interlocuteurs le tempère significativement, et concède en réalité une véritable capacité d'action aux femelles à une autre échelle de la parenté.

3)3) Les caprices de la transmission héréditaire

3)3)1) La germanité, un outil puissant de conceptualisation

Cette jeune jument, prénommée Italie, pose des problèmes au travail. De sa nervosité et son impatience procède sa réputation difficile, et tous les stagiaires ont déjà chuté au moins une fois en tentant de la monter. Voilà un trait somme toute assez banal que l'on accorde volontiers à n'importe quel cheval compliqué, mais ce caractère dit pourtant quelque chose de très particulier de l'animal ici. Sa pleine sœur Estrella, la jument de cœur de Chloé, a traversé une même période compliquée qui suscita chez sa propriétaire un sentiment empreint d'une vive inimitié à son égard. Mais à force de persévérance, la cavalière parvint progressivement à maîtriser sa monture, à comprendre son mode de fonctionnement, jusqu'à goûter cette forme de résistance à l'origine d'un attachement fort et même exclusif envers elle. Chloé assure ainsi à Laëtitia, une stagiaire qui s'occupe beaucoup d'Italie, qu'elle connaîtra elle aussi une relation affective intense avec la jument lorsque cette phase prendra fin, car elle suppose que ces deux germanes partagent une personnalité similaire : on les

déteste d'abord pour les aimer viscéralement ensuite. Quelques mois plus tard, après de nombreuses péripéties vécues auprès d'elle parfois décourageantes, Laëtitia éprouve en effet une profonde sympathie envers Italie, devenue *brave*, et, même si elle n'a pas été la seule à la monter, sent que leur relation a pris une tournure spéciale, imbue d'intimité et d'affection.



Illustration 64: deux poulains regroupés dans un box, le temps d'être « touchés »

Dans cet extrait de terrain, la germanité joue un rôle central dans la détermination des traits héréditaires et dans le circuit de leur transmission. Le caractère d'Italie vient autant spécifier sa propre personnalité que sa relation de germanité à la sœur, tout comme le caractère de sa sœur cesse d'être une simple qualité individuelle pour devenir un critère partagé. Les autres germains ne disposant pas du même tempérament, ni la mère ni encore moins le père

Mucho, que les interlocuteurs réputent d'apporter généralement de « la gentillesse » à ses produits, seule Estrella présente des éléments à partir desquels établir ce rapport de similitude dans la parentèle proche d'Italie. La discontinuité de tempérament entre les géniteurs et leurs deux filles n'est en revanche pas perçue comme une absence de transmission, dans la mesure où le partage de dispositions entre germaines est mis en correspondance avec leur partage de géniteurs. De cette façon, cette commune personnalité entre les juments étaye d'abord un lien de parenté horizontal, la germanité, qui en retour étaye un lien de parenté vertical, l'ascendance, dont l'évidence n'était de ce point de vue pas actée.

Il n'est d'ailleurs ni rare ni étonnant qu'un reproducteur donne naissance à des produits assez différents de lui, tant les interlocuteurs distinguent les traits qui caractérisent sa personnalité et ses aptitudes propres de ceux qu'il lègue à sa progéniture. Cette situation ne fait pas forcément défaut aux géniteurs, surtout aux poulinières, dans le cas où cette discontinuité entre ascendant et descendant est compensée par une continuité entre germains. Quelques juments de l'élevage de Pierre sont par exemple bien connues pour donner inmanquablement naissance à de grands chevaux malgré leur petite taille. Dans de tels contextes, c'est la similitude entre germains qui offre le support de définition des traits héréditaires transmis par les géniteurs, et non l'inverse. Les parents peuvent dès lors léguer des qualités à leur progéniture qui ne les définissent pas personnellement.

La relation de germanité joue parfois un rôle aussi important que la relation d'ascendance dans la sélection de nouveaux reproducteurs. Un éleveur s'offrit par exemple un plein frère d'Estrella, Jocker, pour en faire un étalon de son cheptel, renonçant à l'achat initialement prévu de l'un de ses frères agnatiques. S'étant rendu aux marais pour voir le second en compagnie de Pierre, avec lequel il noue une relation d'estime mutuelle de longue date, il aperçut soudainement Jocker sortir des

roseaux, dont la carrure et l'élégance ne manquèrent pas de le marquer. Sous le choc et à présent désireux d'acheter cet animal, il avisa Pierre de son changement d'avis. Il détecta en effet chez l'entier un trait décisif qu'il percevait également chez sa sœur, une « vibration » émanant selon lui de leur aura respective, et justifiant l'acquisition.

Certains éleveurs font en outre de la germanité un socle à partir duquel opérer une division du travail reproductif dans le cheptel. Karim, un jeune homme s'investissant dans l'élevage de son père, reconnaît par exemple des traits de similitude entre deux pleines sœurs qui, à ses dires, aiment travailler et possèdent toutes les deux du caractère ainsi qu'une physionomie proche. Alors qu'il a conservé l'une d'entre elle pour la reproduction, il a vendu l'autre comme monture à un client, et lit dans les aptitudes sous la selle de la seconde autant de manifestations de qualités héréditaires qui caractériseraient la première. De cette façon, l'éleveur destine les produits de la poulinière aux usages équestres pour lesquels la monture s'est montrée talentueuse, avec le risque conscient qu'elle puisse toutefois donner naissance à des chevaux non idoines. La germanité offre en conséquence l'un des outils privilégiés à la théorisation vernaculaire de la transmission héréditaire, en tant que base empirique de comparaison.



Illustration 65: un éleveur scrute l'allure de son poulain au trot, sur la base de laquelle il reconstruit un éventuel circuit de transmission héréditaire

Alexis observe attentivement Guappa, suite à son placement dans le clos de son étalon Duc. Il laisse les deux reproducteurs ensemble pour une durée de plusieurs semaines, afin que les saillies couvrent au moins deux périodes de chaleurs, dont la « chaleur de lait » qui suit la mise bas, réputée plus féconde. Il me fait remarquer à cette occasion que la jument possède les mêmes yeux que son poulain Kanaque, et sort son téléphone de sa poche pour me montrer une photo de l'oeil du jeune cheval en gros plan. Il commente alors les similitudes entre le fils et la mère dans la forme des paupières, les plissures et le regard qui s'en dégage, et conclut que, au vu de ses produits actuels, Duc ne semble pas « marquer » sur le plan physiognomique. Il attribue plutôt cette faculté aux poulinières avec lesquelles l'entier s'accouple, qui, lui, se contenterait tout juste d'« améliorer » le

physique de la tête des poulains. Son apport principal résiderait ailleurs, notamment dans la transmission d'une « noblesse » et d'une « intelligence » bien à lui, qui bénéficierait inmanquablement à sa descendance.

On le voit, la germanité aménage un espace commode pour départager les qualités d'un produit entre son père et sa mère. Travaillant depuis quelques années les poulains issus de femelles Bosquet et de pères divers, Alexis attribue la variation de leurs qualités à l'action des géniteurs. Au regard de la différence d'aptitudes et de comportements des poulains, il estime l'étalon Comte responsable de la diffusion d'un tempérament colérique et indocile à sa progéniture, compliquant considérablement le dressage, et Horus auteur de la transmission d'une « intelligence » à la sienne. Cette dernière qualité serait à double tranchant car elle pourrait se développer « dans le bon comme dans la connerie » : des poulains démontrant un intérêt pour le travail apprendraient certes plus vite que les autres, mais les plus peureux qui prennent facilement « la fuite » utiliseraient la débâcle à leur avantage, comprenant qu'elle leur permet de s'émanciper du rapport de domination exercé par le cavalier. Compte tenu du nombre des enfants d'Horus « intelligents dans la connerie », Alexis se ravise sur le départage des qualités entre les géniteurs de Mucho : ce dernier aurait finalement « 80 % de sa mère » Grise, et seulement 20 % de son père Horus, amenant l'éleveur à s'interroger sur une possible recherche de consanguinité sur cette jument dans ses futures reproductions.

De la même manière, les éleveurs déterminent parfois les spécificités héréditaires des femelles à partir des différences entre leurs poulains issus de mâles distincts. Une jument qui donne par exemple naissance à des produits systématiquement *braves*, même avec des étalons difficiles, démontre, par cette régularité, sa capacité à transmettre de « la gentillesse ». Les interlocuteurs peuvent ainsi comparer les germains agnatiques sur une base utérine, lorsqu'ils confrontent les produits issus d'un même étalon et de plusieurs juments, ou comparer à l'inverse les germains utérins sur une base agnatique, lorsqu'ils confrontent les produits issus d'une même jument et de plusieurs étalons.

Au vu de ces développements, la fabrication des circuits de transmission héréditaire suit des logiques nettement processuelles, mouvantes et flexibles. La prochaine section s'efforce d'explorer ces dernières un peu plus en détail.

3)3)2) Des règles de transmission fluides et multifactorielles

La germanité ne fournit pas à elle seule le fondement des logiques présidant à la reconstitution des circuits héréditaires, mais reste un simple outil parmi d'autres, suscitant elle aussi son lot d'apories chez mes interlocuteurs. Ces derniers relèvent de nombreux exemples de pleins germains qui s'avèrent diamétralement différents, attestant du caractère non mécanique et incertain de la

transmission des dispositions. Pour revenir au cas d'Italie et d'Estrella, la question du parent à l'origine du legs d'un tel tempérament reste manifestement ouverte. Parmi les différentes réponses possibles, Chloé désignerait Mucho responsable, dans la mesure où une partie de sa descendance féminine s'avère être elle aussi compliquée, malgré les mères avec lesquelles il s'est accouplé dont les produits s'avèrent habituellement *braves*, mais s'empresse aussitôt de pointer le caractère douteux de ses propos. Si l'attribution des traits héréditaires demeure souvent hypothétique, dans certains cas, on ne sait tout simplement pas l'expliquer.

Alexis se confronte lui aussi à des contradictions inhérentes à la germanité : Duc, malgré toute l'estime qu'il lui porte, a produit avec une bonne jument un poulain que l'éleveur méprise, dont le caractère bien trempé le différencie considérablement de ses germains agnatiques. Il rejette alors la faute sur la mère, qui donnerait en conséquence naissance tantôt à des bons poulains, tantôt à des mauvais. De la même manière, un produit de Comte se présente comme un excellent cheval au travail, en dépit de l'aversion que l'éleveur éprouve à l'égard du géniteur et de ses autres poulains. Il résout cette fois l'incohérence en accordant le mérite du jeune animal à la mère qu'il apprécie particulièrement, et qui produit généralement des chevaux intéressants⁷¹. Les relations d'affects positives comme négatives qu'un interlocuteur nourrit à l'égard d'un animal pèsent ici dans la répartition des mérites et démérites entre les géniteurs, et règlent, temporairement au moins, les paradoxes soulevés par l'hérédité.

De manière plus générale, l'établissement de traits héréditaires attribués à un reproducteur n'acquiert jamais un état définitif, mais évolue au fil de sa carrière et de celle des éleveurs. Pierre voyait par exemple en Tibère de Manado une figure d'exemplarité qu'il sollicita plus d'une fois dans la reproduction de son cheptel, à l'instar de nombreux confrères. Après des années, il s'aperçut que l'entier transmettait finalement des défauts à sa descendance, notamment des problèmes morphologiques et d'équilibre, dégradant la monte de ses produits. Il s'estime rétrospectivement victime de la mode de l'époque durant laquelle ce cheval était érigé sans nuance en étalon modèle.

Une autre jument Gougeon et sa descendance perdirent également une bonne partie de leur valeur suite à des recherches scientifiques ayant porté sur la transmission héréditaire du mélanome, une tumeur maligne qui se développe particulièrement bien chez les chevaux Camargue (Chevallier-Pourprix, 1997, Faure, 1999). Certains animaux ayant été désignés plus porteurs que d'autres, des éleveurs évitèrent leur présence dans la généalogie de leur cheptel. La possession d'une « maladie », ici un cancer, fait dans ce cadre elle aussi parenté, aussi délétère soit cette dernière, en opérant dans les pedigrees des chevaux un nouveau découpage entre les individus atteints et non atteints

71 Il conforte en ce sens ce qu'avance C. Fortier : « la recherche de ressemblances est une façon de vérifier le bon ordre reproductif de la société », (dans Porquerès i Gené (dir.), 2009, §59).

(Porqueres i Gené, dans Porqueres i Gené, (dir.) 2009, §29).

La transmission de qualités par un reproducteur ne jouit de surcroît d'aucune hégémonie, mais dépend grandement du partenaire avec lequel il s'accouple. Certains mélanges sont supposés mieux fonctionner que d'autres, bien que, empiriquement, aucune règle ne semble pouvoir en être définitivement extraite. Les éleveurs réunissent par exemple souvent des chevaux aux caractères contraires pour éviter que le produit pâtisse d'une personnalité problématique, difficile à mettre au travail et manquant d'autonomie dans le cas d'un animal qui cumule un excès de « froid », difficile à maîtriser et manquant de docilité dans le cas d'un animal qui cumule un excès de « chaud ». Le résultat observable ne correspond pas toujours à celui escompté, comme le confirme l'exemple de ce poulain au tempérament étonnamment modéré, que Pierre obtint pourtant de l'union audacieuse entre deux géniteurs réputés produire des chevaux « chauds ».

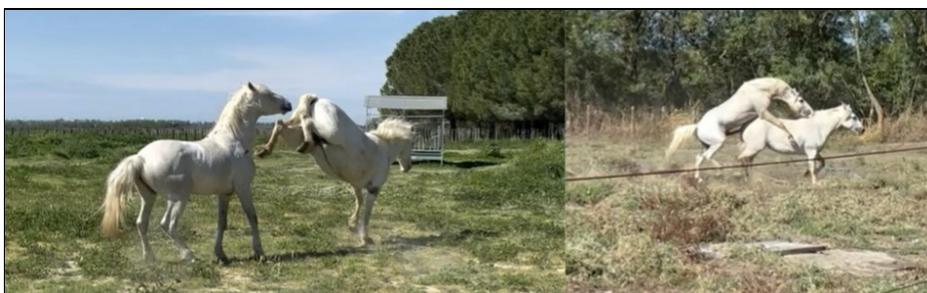


Illustration 66: accouplements entre reproducteurs « en liberté »

La reproduction apparaît en outre non seulement comme le lieu privilégié de transmission, mais également de rupture et de cessation héréditaires. Pour le dire autrement, le legs de qualités dresse autant des rapports de continuité entre apparentés que des rapports de discontinuité. Mes interlocuteurs avancent en effet que tel cheval a « pris la génétique » de sa mère et non pas de son père, au sens des dispositions physiques et mentales, ou que cet étalon possède une « génétique [qui] ne prend pas », c'est-à-dire qui ne se manifeste pas par des critères réguliers et identifiables chez sa progéniture, tout en reconnaissant que chacun des géniteurs lègue au poulain la moitié de sa « génétique », au sens cette fois de simple substance héréditaire sans qualité patente.

Par ailleurs, un animal reste toujours pris en tension entre son rattachement sélectif à un groupe de parenté, dont il incarne une figure composite, et sa propre singularité. Les divers traits que les interlocuteurs décèlent en lui peuvent autant être perçus comme des idiosyncrasies que comme des critères héréditaires, de manière à ce que, au travers du temps et en fonction du contexte, ils font l'objet d'interprétations apparemment contradictoires. Le cas de Duc en offre une illustration remarquable : son comportement difficile est attribué tantôt à sa relation à l'Homme, qui serait empreinte d'un manque d'autorité ou de régularité dans le travail, tantôt à sa relation aux congénères, tant son duel victorieux contre un rival mâle suivi de son accaparement des juments lui

aurait fait gagner la « confiance », et tantôt à sa relation à la mère, affichant elle-même un tempérament fort. Ces explications ne se substituent pas forcément les unes aux autres, mais tendent plutôt à se cumuler et à être variablement mobilisées selon les situations.

Récemment, le mari Bosquet raconta à Alexis que la mère de Primardié, arrière-grand-mère de Duc, avait un « sale caractère », donnant au jeune éleveur un élément en plus pour rendre compte de l'attitude de son étalon : cette jument pourrait finalement être la cause des agissements de son arrière-petit-fils. Voilà qu'un ancêtre anonyme sort inopinément de l'amnésie généalogique pour jouer un rôle dans la vie de ce cheval, grâce à la circulation de fragments d'histoires entre deux éleveurs. Seul l'avenir nous dira si Alexis la tiendra comme une composante véritablement pertinente pour étoffer la personnalité de ses animaux, la gardant ainsi durablement en mémoire et lui accordant une place au sein du panthéon des ancêtres, ou s'il la considérera finalement peu utile, faisant alors d'elle un protagoniste éphémère qui devra aussitôt quitter les devants de la scène héréditaire pour regagner, en dormance, les coulisses de l'oubli généalogique.



Illustration 67: un éleveur discutant avec une consoeur sur les éventuels indices héréditaires entre son étalon et le plein frère de celui-ci, tous deux réunis dans l'écurie

Car, au fond, qu'est-ce qu'un lien de parenté si personne n'en parle ? Que l'échange d'informations se déroule dans un cadre informel entre deux éleveurs qui discutent autour d'une bière ou à l'occasion d'un concours durant lequel le palmarès d'un reproducteur est décliné devant une foule de spectateurs, il départage en effet en grande partie les animaux qui resteront

dans les mémoires de ceux qui tomberont dans l'oubli. C'est en effet en conversant de manière anodine avec son oncle éleveur, quelque temps après lui avoir acheté une jument, que Marc ravive la mémoire d'une vieille lignée éteinte, dont les descendants sont réputés hériter de l'agilité féline qui caractériserait également sa nouvelle monture. Et c'est en effet à travers un spectacle organisé en hommage à Mucho, pour lequel nombreux de ses produits ont été mobilisés, que l'étendue de la descendance de l'étalon et la polyvalence des qualités qu'il transmet sont célébrées et communiquées formellement au plus grand nombre.

De cette façon, les éleveurs participent aussi à la transmission héréditaire de leurs chevaux, en relatant et diffusant notamment aux confrères des morceaux de souvenirs et d'anecdotes qui forment peu à peu le capital exégétique d'un cheval à partir duquel peut se penser son pouvoir procréateur : un ancêtre est d'autant plus agentif qu'on a beaucoup de choses à dire sur lui. Mes interlocuteurs se mettent d'ailleurs sciemment à la collecte de telles données au sujet de tout un panel d'animaux,

« comme un anthropologue » me disait un ami éleveur, afin d'orienter par la suite la sélection de leurs futurs reproducteurs. Constituant le support de circulation des animaux, les relations entre éleveurs s'avèrent ainsi déterminantes. J'ai déjà mentionné le rôle décisif qu'ont joué les rapports d'allégeance de Pierre envers ses *manades* de formation et quelques protagonistes clefs dans la manière dont il a progressivement développé son élevage. Dans le même ordre d'idées, un *gardian* me racontait que ses patrons souhaitaient commercer avec un autre éleveur, tant la « génétique » de ses chevaux les attirait, mais leur relation conflictuelle, profondément enracinée, les empêchait de passer à l'acte.

Pareillement, les chevaux pivots de l'élevage d'Alexis, en l'occurrence Vaillant, Primardié, Horus et Mucho, correspondent à ceux-là même qui ont grandement compté dans les exploitations de Pierre et des Bosquet, dans chacune desquelles il s'investit personnellement. Cette coïncidence peut s'expliquer par des raisons pratiques, tant il est de manière générale plus aisé de recruter des animaux ou d'acheter des saillies auprès des éleveurs avec lesquels on s'entend bien et travaille quotidiennement, comme le montre Duc, qui se trouve en reproduction chez les Bosquet dans le cadre d'une économie hybride, basée en partie sur des services rendus, en partie sur des rapports marchands. L'engagement d'Alexis dans les deux exploitations l'amène en outre à rencontrer, connaître et s'intéresser plus exclusivement à ces chevaux et à leur descendance, l'incitant de ce fait à les utiliser dans son propre cheptel. Dès lors, les unions préférentielles effectivement établies entre chevaux tout comme leurs évitements résultent parfois plus de la proximité spatiale entre éleveurs et des obligations morales inhérentes au milieu, qui consistent à privilégier certains alliés et éviter des antagonistes, qu'aux attentes strictement généalogiques.

A ce sujet, le propriétaire d'une *manade* très prestigieuse me rapportait que ses parents choisirent de faire s'accoupler leurs juments de l'époque avec l'étalon du voisin qui paissait sur les terres mitoyennes aux leurs. Au fil du temps, les éleveurs échangèrent leurs reproducteurs par praticité, mêlant de ce fait mutuellement leur « sang ». Aujourd'hui, leurs cheptels jouissent d'une renommée conséquente, attribuée en grande partie à ces « croisements » pourtant au départ motivés par le seul rapport de voisinage. La localité peut de ce fait constituer un facteur de taille dans l'établissement des alliances entre éleveurs et, subsidiairement, dans l'élection des reproducteurs.

Les relations humaines génèrent en outre leur pendant d'imprévisibilité, qui apparaît elle aussi comme une cause présidant à l'élaboration d'un cheptel. Claude Gougeon attribue par exemple le mérite de ses chevaux actuels au rachat d'un troupeau, suite à la cessation d'activité de l'un de ses confrères. Le mélange entre ces animaux et les siens de l'époque aboutit à des produits formidables, un résultat auquel l'éleveur ne s'attendait pas forcément. Il se considère ainsi à la fois chanceux et en même temps redevable envers son confrère, sans lequel son cheptel actuel n'existerait pas sous cette

forme prestigieuse.



Illustration 68: la personnalité de cette jument encourage son propriétaire à rechercher des explications généalogiques auprès de son entourage, ranimant à cette occasion de nouvelles histoires et, avec elles, la mémoire d'une lignée disparue

La décision d'Alexis de se lancer dans l'élevage procède également de facteurs relativement conjoncturels. Au départ, il possède avec un ami une jument issue de deux reproducteurs de l'élevage de Pierre. Suite à la saillie de cette dernière par Mucho, il en conserve la pouliche Cristal et se sépare de la mère qu'il laisse exclusivement à son partenaire d'un commun accord. Il achète quelques années plus tard un étalon de Pierre, Duc, non pas dans le but de faire de l'élevage mais dans celui de posséder une monture provenant de sa *manade* de cœur, et notamment de Mucho, cet étalon tant estimé. Un jour, l'un de ses amis le contacte pour lui vendre sa jument Guappa, qu'il ne souhaite céder qu'à des proches de confiance capables de la mettre par la suite en valeur.

Alexis accepte sans n'avoir jamais vu la femelle tant la consultation des « papiers », c'est-à-dire du pedigree, l'a convaincu de l'achat, celle-ci étant notamment la fille de demi-germains agnatiques dont le père commun correspond à Mucho.

C'est suite à ce cumul circonstanciel d'animaux, rendu possible par des relations humaines particulières, qu'il décida de se lancer dans l'élevage, une entreprise non foncièrement préméditée initialement. Il ajoute que même ses projets de reproduction équine, qui privilégient la consanguinité, naquirent de ce contexte pour partie fortuit : ayant à sa disposition des chevaux descendants de quelques ancêtres communs, tant dans son propre cheptel que dans ceux de ses patrons, il profita de l'occasion pour tenter des accouplements « proches dans le sang » qui devinrent par la suite sa ligne de conduite. Ses convictions actuelles, aussi profondes soient-elles, sont d'abord et avant tout opportunistes, c'est-à-dire infléchies par la situation empirique à partir de laquelle celles-ci prirent corps. Ce caractère indéterminé des choses concerne également le futur de son élevage, puisque le résultat des mélanges qu'il prévoit d'effectuer reste en définitive incertain, malgré tous les calculs et l'espoir qu'ils suscitent chez lui. A ses yeux, l'attente et l'imprévisibilité inhérentes à la reproduction de ses animaux confèrent à l'élevage ses dimensions aussi frustrantes qu'excitantes.

L'élection des reproducteurs peut par ailleurs satisfaire plus directement des relations d'affects unissant un interlocuteur à un cheval. Le souhait d'Alexis de recruter Khan dans son cheptel est par exemple motivé par le fait que cet étalon synthétise et reconduit une histoire intime que l'éleveur a

nouée avec la génitrice Dulce d'un côté, et un rapport d'estime qu'il éprouve à l'égard du géniteur Primardié de l'autre. Il me raconte sa rencontre inopinée avec Dulce comme un coup de foudre, la jument incarnant à ses yeux une figure parfaite de féminité, depuis les lignes gracieuses de son corps jusqu'à ses longs cils recourbés au centre desquels se loge un regard pénétrant. L'ayant perdue de vue pendant des années, il la reconnut, toujours aussi pimpante, parmi les nombreuses poulinières des Bosquet chez qui il venait de débiter son nouveau travail. Il interprète ces retrouvailles comme le signe du destin dont le message indique sûrement de conférer à la jument un rôle dans son cheptel. Quant à Primardié, noble fils de Vaillant et aïeul de Duc, il représente l'étalon phare des Bosquet, réputé responsable de la transmission de bonnes qualités à sa descendance. L'élection de Khan en tant que futur reproducteur est par conséquent autant fondée sur les critères héréditaires qu'il est supposé diffuser que sur les segments d'histoires interspécifiques dont il est le dépositaire, lesquels pourront s'inscrire, par cette voie, dans la généalogie du cheptel d'Alexis.

De surcroît, l'attribution d'un ensemble d'aptitudes au cheval se base parfois plus sur son assimilation à un élevage que sur ses stricts liens d'ascendance. Il ne suffit par exemple pas de mettre en reproduction deux chevaux Gougeon pour que leur progéniture soit considérée comme Gougeon. En évoluant dans une exploitation, l'animal suit en effet un processus complexe de transformation, procédant de multiples facteurs abordés au premier chapitre, comme le mode d'alimentation, de résidence, de dressage etc., qui se distingue toujours de celui que traversent les animaux d'un confrère, et aboutit à la fabrication de chevaux supposés partager d'autres éléments en commun que la simple généalogie. Les interlocuteurs expliquent la « gentillesse » générique des animaux Gougeon autant par leurs liens héréditaires que par la sélection judicieuse de reproducteurs à laquelle se livre l'éleveur, elle-même due à la connaissance intime qu'il aurait développée à l'égard de ses femelles, l'incitant de ce fait à établir des unions bénéfiques. Des « lignées » Gougeon dont les membres sont réputés disposer d'un caractère compliqué existent bel et bien, mais mes interlocuteurs les tiennent pour des exceptions non suffisamment significatives pour changer l'image de la *manade*.

Lorsqu'Alexis découvre le pedigree de l'une de ses poulinières à mes côtés, qu'il n'avait jamais véritablement examiné auparavant, il constate avec satisfaction l'occurrence de nombreux ancêtres Gougeon, eux-mêmes nés dans l'élevage éponyme ou, lorsqu'ils possèdent un autre affixe, nés de géniteurs indiscutablement Gougeon pour leur part. Ces différents ancêtres ne descendent pourtant pas des mêmes reproducteurs, et Alexis ne les connaît pas tous individuellement, mais leur simple occurrence dans le pedigree augmente la valeur de celui-ci. L'élevage dispose ainsi d'une certaine renommée, plus ou moins résistante dans le temps, qui se transfère non seulement entre les générations d'éleveurs, mais aussi entre éleveurs et chevaux, et entre chevaux et éleveurs, montrant

que l'appartenance d'un animal à une exploitation peut aussi à elle seule faire contextuellement parenté.

Je terminerai cette section par une réflexion qu'amène Alexis à l'occasion d'un « apéro » : il remarque que les produits de Duc ont tendance à « jeter » leurs membres en avant, lui évoquant le pas espagnol qu'il a enseigné à son étalon, et à « se lever » fréquemment, c'est-à-dire à se dresser sur les jambes postérieures, lui rappelant le cabré qu'il lui a appris à exécuter. Or, le père ne s'adonnait pas spontanément à de tels comportements lorsqu'il était poulain, pas avant en tout cas qu'Alexis lui eût inculqué ces tours. D'où l'interrogation de ce dernier : le caractère appris d'un animal peut-il devenir héréditaire à la génération suivante ? Pour lui, une telle considération « dépasse la science », au sens où aucune preuve ne peut la démontrer raisonnablement, mais reste néanmoins concevable. Quoi qu'il en soit, cette approche fait accéder l'humain au panthéon des ancêtres responsables de la diffusion de traits héréditaires, celui-ci pouvant « tracer » sur la descendance équine comme n'importe quel noble reproducteur.

3)3)3) Quelques logiques générales de la parenté équine

Au vu des développements exposés au fil de ces pages, il est possible de dégager quelques principes de parenté communs à l'ensemble de mes interlocuteurs, que je souhaite clairement expliciter ici. Il apparaît que si ces derniers conçoivent et fabriquent une partie de la parenté de leurs animaux sur la base d'un principe cognatique calculable et prévisible, à l'instar du taux de « sang » partagé entre apparentés ou du « coefficient de consanguinité », leurs pratiques riches et complexes ne s'y restreignent aucunement. Empiriquement, ils considèrent que la transmission de « sang » ne s'accompagne pas mécaniquement de la transmission de dispositions, et ceci, en relative indépendance de la quantité de substance héréditaire accumulée par le produit. Dans la mesure où les éleveurs estiment que seuls certains ascendants comptent dans la généalogie, à travers laquelle ils lèguent un nombre inégal de fragments de leur personnes, tous les descendants ne descendent pas de la même manière de leurs ancêtres. Les rapports de similitude et dissimilitude entre un cheval et ses divers parents ne sont alors ni systématiquement proportionnels à la distance généalogique, ni entièrement fondés sur la différence de genre.

Les éleveurs ne connaissent pas tout le temps les « papiers » de leurs animaux, et celui qui se limiterait à leur consultation pour choisir ses reproducteurs passerait pour un inconscient, vouant son élevage à un échec certain. Il convient en plus d'« avoir l'oeil », ou d'éprouver un « feeling », c'est-à-dire voir ou sentir ce que d'autres ne voient ou ne sentent pas forcément, un talent caractéristique du bon éleveur qui repose sur la différence d'évocation que suscitent les chevaux, elle-même liée à la différence d'informations dont chacun dispose à leur sujet. Pour qu'un ancêtre

possède une quelconque puissance d'agir sur sa descendance, il faut que les interlocuteurs puissent l'étayer par la détention de diverses histoires le concernant, se cumulant au fil du vécu et circulant au grès des échanges entre élevages. Il en découle que tout le monde ne discrimine pas les mêmes traits chez un même animal et, de ce fait, n'établit pas de la même manière les rapports d'hérédité entre chevaux. Le transfert de qualités d'une génération à l'autre dépend par ailleurs des partenaires qui s'accouplent, et demeure malgré tout empreint d'imprévisibilité.

Détecter un trait chez un cheval n'a donc pas pour véritable effet d'essentialiser ce dernier, tant cet acte lui confère un support de caractérisation fluide et processuel. D'une part, un critère ne prend de véritable consistance que de manière située, se rattachant notamment aux trajectoires de vie des acteurs et aux enjeux sociaux, eux-mêmes polymorphes et constamment renouvelés. Il est ainsi sujet à modification, révision et contestation au cours du temps et en fonction des interlocuteurs. D'autre part, en fonction du contexte, il peut autant être interprété comme le révélateur d'une disposition innée que comme l'expression d'un caractère appris, sans oublier que les frontières qui séparent ces deux derniers aspects sont largement poreuses. Enfin, il revêt une dimension éminemment relationnelle : déceler un trait chez un cheval lui aménage tout un support propice à autant de potentielles liaisons spécifiques comme interspécifiques. En ce sens, les attributs censés particulariser un animal servent également de creuset à sa relationalité (à un territoire, à des humains, à des congénères, aux bovins etc.). Malgré l'utilisation de notions rigidifiantes par les interlocuteurs, évoquant la race, la substance ou la génétique, les pratiques vernaculaires donnent à voir une hérédité en mouvement, qui attribue à chacun des chevaux des caractéristiques relativement manipulables.



Illustration 69: accoutumance de chevaux à la gase. Les éléments faisant l'authenticité de l'animal « de marais », telle la placidité devant l'eau, doivent être travaillés comme les autres

Cet aspect perméable des logiques d'assignation et d'interprétation de traits s'articule aux relations de solidarité et de rivalité qu'établissent les éleveurs entre eux : telle interlocutrice créditée par exemple la valeur et le succès de animaux de Pierre aux seules origines Didier de la jument Jolie,

minimisant ainsi le rôle de son confrère avec qui elle ne s'entend point ; un autre insiste sur le bénéfice du « mélange de sang » que le *manadier* a savamment accompli, renforçant par là le poids de son ami dans l'équation ; et un dernier, mitigé entre soutien et rivalité à l'égard de l'éleveur, souligne l'importance de ces deux aspects à la fois.

Par delà la variabilité inhérente à l'identification des critères héréditaires et aux gloses dont ceux-ci peuvent faire l'objet, deux tendances globales se dégagent des pratiques et discours de la parenté équine, qui reposent sur une question de genre. Il apparaît que plus la généalogie est envisagée d'un point de vue extensif, plus le rôle des mâles s'avère déterminant, conférant, à cette échelle, une inflexion nettement agnatique à la parenté. A ce niveau de généralité, seuls les étalons semblent transmettre des qualités à la descendance, les femelles s'apparentant à de simples relais nécessaires à leur circulation dont le rôle consiste précisément à perpétuer et croiser les legs héréditaires des mâles sans les détériorer. Ce sont alors les étalons qui paraissent s'accoupler entre eux par le biais des juments, et demeurent moins sujets à l'oubli généalogique qu'elles.



Illustration 70: poulinière et son produit, quelques instants après la mise bas. Un duo essentiel dans la constitution du futur cheval

A l'inverse, plus la généalogie est appréhendée de manière intensive, plus le rôle des femelles est restauré⁷². La transmission, établie dès lors au cas par cas, peut en toutes logiques prendre n'importe quelle voie : elle connecte le produit uniquement au père ou à la mère, ou bien aux deux géniteurs de manière similaire ou distincte, ou enfin, mais cette situation est rare pour ne pas dire uniquement théorique, à aucun d'entre eux, lorsque le poulain ne présente aucun trait rattachable aux parents. En réalité, mes interlocuteurs départagent presque tout le temps les traits héréditaires d'un cheval entre ses deux géniteurs de manière inégale. Certains, minoritaires, discernent une différence systématique entre les sexes dans le type même des qualités

transmises, lorsqu'ils avancent par exemple que les juments lèguent de manière prédominante leur morphologie à leur progéniture et les étalons leurs aptitudes. D'autres, majoritaires, discernent une différence systématique entre les sexes dans la manière dont ils transmettent leurs dispositions, lorsqu'ils soutiennent qu'une femelle peut autant léguer son physique et son tempérament qu'un mâle, mais le fait de façon toujours distincte de lui. Dans ce cadre, la parenté n'est plus l'apanage des mâles, mais prend une inflexion bilatérale, chacun des géniteurs diffusant des critères de nature

⁷² R. Astuti remarque également qu'à Madagascar, la parenté connaît plusieurs inflexions. Son principe organisateur change lorsqu'une personne vieillit, les parents cognatiques de cette dernière se mutant progressivement en un groupe de descendance unilinéaire (dans Carsten (dir), 2000). Cet aspect rappelle la teinte agnatique que prend la parenté équine dans l'élevage à échelle large.

ou de degré non équivalent. A cette échelle, la génitrice se présente un peu plus comme l'égale du géniteur⁷³, et possède ses propres qualités qu'elle ne tient pas nécessairement de ses ancêtres agnatiques.

Mais, comme je l'ai signalé plus haut, la différence entre les genres semble également significative en termes d'évitement d'union : si un père peut s'accoupler avec sa fille, les interlocuteurs ne laissent jamais cette opportunité à une mère avec son fils. La parenté observe alors un autre type d'inflexion, utérine cette fois. On peut la comprendre, d'une part, au regard de la relation privilégiée que mes interlocuteurs discernent chez une femelle au sujet de sa progéniture. Comme mentionné au premier chapitre, les poulinières ont en effet la charge d'élever leurs poulains durant leur première année de vie, leur transmettant à cette occasion des traits de caractère et des capacités relationnelles envers les humains et animaux. Les jeunes chevaux sont réputés acquérir une partie de leur personnalité « par mimétisme » auprès de leur mère, qu'elle soit la génitrice ou non, et, dans une bien moindre mesure, auprès des autres juments du troupeau.

Il en découle que la relation vécue mère-fils s'avère beaucoup plus décisive que celle père-fils, qui n'existe d'ailleurs pratiquement pas. A part une éleveuse qui s'évertue à faire occasionnellement évoluer certains de ses poulains aux côtés de leur géniteur, je ne connais pas d'exploitation qui mise sur la relation parentale vécue entre un reproducteur mâle et sa progéniture pour élever les membres du cheptel. Cela semble ainsi indiquer que, toujours aux yeux des interlocuteurs, l'évitement procède de la non équivalence entre le lien qui rattache un mâle à son poulain et celui qui rattache une femelle au sien au cours de l'ontogénèse de ce dernier.

D'autres éléments d'explication pourraient être trouvés du côté du caractère agnatique que prend la parenté à échelle large : si la transmission de « sang » est globalement plus une affaire de mâles, les poulinières accueillent de ce fait une substance qui, fondamentalement, ne les caractérise pas personnellement ou ne provient pas directement d'elles. Il est alors concevable de recourir à une reproduction père-fille puisqu'elle ne fait que raffermir un lien de parenté qui, de ce point de vue, est relativement partiel et cumulable⁷⁴. De manière symétrique inverse, il n'y a aucun sens à faire s'accoupler un fils avec sa génitrice tant celle-ci se contenterait de faire circuler du « sang », et non

73 Cette importance relative des femelles dans la parenté est également discernée par R. Cassidy dans l'élevage des chevaux pur-sang anglais, malgré l'omnipotence formelle des mâles (2005, p.56).

74 Sans arguer que son observation est strictement applicable ici, il est intéressant de noter que D. Lett a relevé la particularité de la relation sexuelle entre un père et sa fille dans le contexte de la fin du Moyen-Age européen, au regard des autres interdits incestueux. En fouillant dans les sources judiciaires, l'auteur remarque que l'acte engageant un père et sa fille fait moins l'objet de qualifications sévères que les autres déviances sexuelles de l'époque, comme la pédophilie ou l'inceste adelphique (2016, p.29). Il avance en effet que le lien de sang unissant un père et sa fille est réputé produire une attirance naturelle « pleine de luxure et de concupiscence, de l'un et de l'une pour l'autre » (*Ibid.*, p.29), et fait apparaître en dernière instance la fille comme « consentante et active » dans l'acte sexuel, même lorsque ce n'est probablement pas le cas (*Ibid.*, p.30). Ce lien de sang n'annulerait donc pas la désirabilité entre les parents concernés.

pas de le créer ni de l'améliorer. Une telle union reviendrait quelque part à renforcer un contenant au détriment du contenu.

J'ai par ailleurs évoqué la figure éminente du « chef de race » qui tire son exceptionnalité de sa capacité à « tracer » sur sa progéniture, autrement dit à lui inscrire des marques attestant de son lien de parenté. Ce type d'étalon s'oppose au « mauvais reproducteur » qui donne naissance à des poulains dont la relation paternelle ne repose sur aucune garantie visible. En ce sens, le mâle doit fournir des preuves manifestes de sa paternité au risque sinon de pâtir d'une réputation de mauvais étalon, des attendus beaucoup moins exigeants à l'égard des femelles dont la dissemblance avec la progéniture n'est pas forcément considérée comme problématique. Pierre dispose par exemple de bonnes poulinières qui « ne payent pas de mine », voire « moches », mais produisent de magnifiques chevaux, une situation impensable pour un étalon. Il en découle que la paternité est moins évidente à établir que la maternité, qui elle, s'instaure de manière plus automatique. En d'autres termes, la poulinière fait plus parenté en tant que mère que l'étalon en tant que père, ce qui permet à mon sens d'éclairer les évitements d'unions, mieux en tout cas que la simple hypothèse selon laquelle l'asymétrie numérique entre descendance agnatique et utérine inciterait les éleveurs à préserver la diversité de la seconde et, ainsi, à bannir l'union mère-fils.

La prépondérance apportée au rôle des mâles dans la transmission de traits repose paradoxalement sur leur moindre capacité à faire parenté, vis à vis des autres ancêtres agnatiques avec lesquels ils entrent en concurrence sur le plan du legs des dispositions d'une part, et vis à vis des femelles sur le plan ontogénésique du produit d'autre part. A l'inverse, la minoration conférée au rôle des femelles dans la transmission des traits entre en résonance avec la capacité de celles-ci à faire plus parenté que les mâles sur d'autres aspects, puisqu'elles contribuent à instaurer chez leurs produits des bases relationnelles indispensables à leur vie future et participent activement à développer leur intimité. Ces deux inflexions contraires trouvent un point d'ancrage probant dans le cas limite que représente la reproduction entre un ascendant et son descendant, une union évitée lorsqu'elle engage une mère et son fils, mais potentiellement préférée lorsqu'elle concerne un géniteur et sa fille, réputée dans ce cas « fixer le sang ».

Après avoir examiné les mécanismes de transmission héréditaire qui opèrent dans la parenté des chevaux et décelé la présence d'inflexions au sein de cette dernière, il importe à présent de s'intéresser aux effets que l'ensemble de ces aspects produit sur les types concrets d'échange auxquels les éleveurs se livrent ainsi que, subsidiairement, aux incidences généalogiques que suscitent ces transferts d'animaux. La section suivante proposera quelques modélisations de circuits que peuvent emprunter les chevaux pour transiter d'une exploitation à une autre, et de mouvements qui peuvent jalonner la consolidation progressive de l'ossature généalogique d'un cheptel. Ces

schématisations me permettront de pointer l'ambivalence insoluble entourant l'appartenance de n'importe quel cheval, virtuellement et concrètement relié à des origines plurielles.

3)4) Alliance entre élevages : de la parenté équine en mouvement

3)4)1) Entre rivalité et complémentarité

J'ai déjà indiqué le caractère composite propre à chaque cheptel, rassemblant en son sein des animaux aux origines diverses, auquel fait écho le caractère réticulaire des liens de parenté équine, raccordant pour leur part différents élevages entre eux. Un cheval ne partage pas nécessairement de segments généalogiques avec tous les congénères relevant de la même exploitation que lui, alors qu'il peut en nouer avec des animaux qui appartiennent à d'autres élevages. Par conséquent, le recours par un éleveur à des reproducteurs dits « extérieurs » ne signifie pas forcément la recrue de reproducteurs non apparentés aux siens.

Pour renouveler son cheptel, Pierre ne se contente par exemple pas d'élire des poulinières issues de ses propres juments, mais en a également acquises auprès de ses amis, comme ces filles de Vaillant ou de Mucho qui recèlent dans leur généalogie, outre une panoplie d'ancêtres Gougeon, le même grand-père maternel, Tango, un étalon Gougeon que le *manadier* a mobilisé sur ses premières poulinières. Dans le même ordre d'idées, il a obtenu de la part d'un autre confrère la fille d'un étalon, lui-même issu de la reproduction entre Mucho et l'une de ses juments, qui ne compte que des Gougeon parmi ses ancêtres matrilatéraux. Certains d'entre eux sont bien connus de Pierre, comme Trimarde, cette jument achetée et utilisée aux débuts de son élevage, à laquelle se rattache la pouliche actuelle par voie utérine. La vieille poulinière ayant déjà produit un certain nombre de chevaux avant d'être acquise par l'éleveur, elle inaugure la création de quelques branches de descendance que Pierre se réapproprie partiellement par l'achat de la jeune jument.

Une autre femelle, acquise par le *manadier* auprès d'un confrère pour diversifier la « génétique » du cheptel, possède un ancêtre agnatique commun à beaucoup de ses chevaux. En plus d'être le père de Vaillant, l'étalon correspond au FF, MFF, MMFF et MMMF⁷⁵ de la jument achetée, la mère de celle-ci étant notamment issue de l'union entre un plein oncle et une pleine nièce. La jeune femelle compte également dans son pedigree un ensemble d'ancêtres qui provient exclusivement de l'élevage Gougeon et ne figure pas dans la généalogie des autres membres du cheptel de l'éleveur. Enfin, celui-ci vient de recevoir de la part de Claude une jeune pouliche Gougeon, fille de Mucho, en compensation des saillies que son étalon a effectuées chez ce confrère.

⁷⁵ F : « father », père ; M : « mother », mère. Les combinaisons comme MF se lisent « mother's father », ce qui en français correspond au père de la mère.

Côté mâle, les entiers que Pierre sollicite auprès d'autres élevages recèlent également au moins quelques ancêtres Gougeon dans leur généalogie. Il apparaît ainsi que la circulation des reproducteurs entre différents cheptels ne se fonde pas sur une recherche d'altérité radicale de la part de l'éleveur, mais plutôt sur la volonté de celui-ci de recruter des chevaux plus ou moins « proches dans le sang » des siens.

La quête de ces reproducteurs apparentés s'effectue non seulement auprès de Claude, mais également auprès de nombreux autres éleveurs, tant la descendance d'un animal ou d'un élevage se distribue généralement entre plusieurs exploitations. La *manade* Gougeon comptait en effet initialement un nombre restreint de chevaux éminents, aujourd'hui décédés, dont l'inscription dans le studbook date du début de la standardisation. Au fil des ventes des animaux, de leur progéniture ou des saillies des étalons, beaucoup de descendants se trouvent éparpillés entre les mains d'une multitude de propriétaires vers lesquels chacun peut se tourner pour récupérer ce « sang » autant disséminé que distillé. Rapports de propriété et rapports de parenté équine ne se recouvrent donc pas.

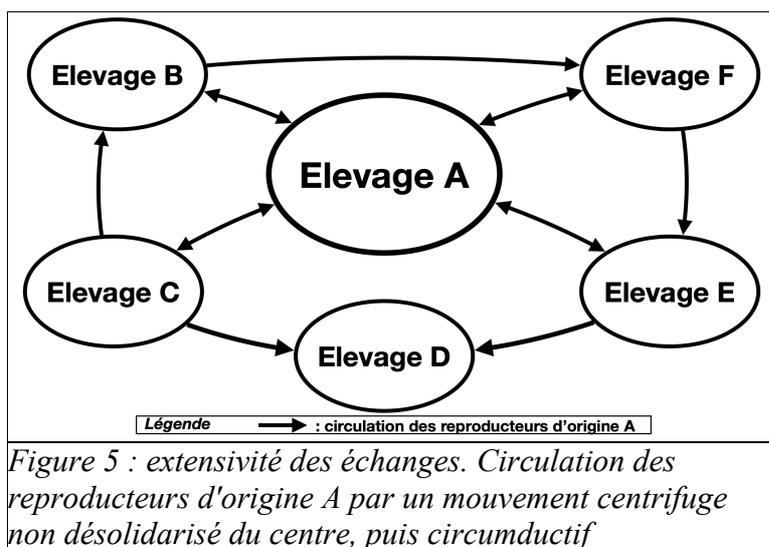
C'est particulièrement visible au sujet des étalons qui pérégrinent incessamment entre les divers cheptels, laissant ici et là une profusion de germains agnatiques. Vaillant, suite à sa naissance et à son utilisation en tant qu'étalon dans la *manade* Gougeon, a été ensuite acheté par plusieurs propriétaires, dont Pierre, pour intervenir sur leurs juments, tout en étant momentanément loué par d'autres éleveurs comme les Bosquet, chez qui il donna notamment naissance à l'étalon Primardié. Si celui-ci appartient au couple et s'est reproduit dans leur exploitation, il a aussi sailli des poulinières de Pierre dont est issue la jument Cristal, la mère de Duc. Le grand-père paternel de ce dernier cheval, Horus, a quant à lui joué un rôle décisif mais peu prolifique dans le cheptel de Pierre, avant d'être revendu aux Bosquet chez qui il produisit une quantité impressionnante de poulains. Duc, enfin, est né chez Pierre, appartient à Alexis, et saillit dans quelques exploitations dont celle des Bosquet. On remarque l'imbroglia résultant de cet enchevêtrement de liens agnatiques, qui maille la généalogie des membres de différents cheptels.

Bien que les étalons circulent fortement d'un élevage à l'autre, ils tendent cependant à occuper des places distinctes en fonction de leur appartenance ou non à l'éleveur qui les sollicite. Ils jouent en l'occurrence un rôle souvent central, au moins temporairement, dans l'exploitation de leur propriétaire, au sein de laquelle ils saillissent une bonne partie des poulinières sur plusieurs années consécutives, et plutôt marginal dans celles des simples usufruitiers où ils interviennent sur quelques juments de manière sporadique. Mucho illustre bien le premier cas dans la mesure où il s'est reproduit avec la majorité des femelles du cheptel de Pierre, donnant à cette occasion naissance à une bonne partie de ses reproducteurs actuels, tout en ayant été largement loué et prêté à des

confrères. L'éleveur restreint aujourd'hui ses saillies à ses seules juments afin de préserver l'étalon d'une part, fragilisé par son âge avancé, et de faire monter la valeur de ses produits actuels d'autre part, désormais plus rares et uniquement disponibles dans l'élevage du *manadier*.

Un éleveur peut ainsi diffuser son « sang » à son entourage, à la fois grâce aux saillies de ses étalons qu'il met plus ou moins librement à disposition des autres, et en même temps par la vente de ses reproducteurs mâles et femelles. Des confrères, intéressés par sa « génétique » dont il n'est désormais plus l'unique détenteur, peuvent échanger par la suite entre eux, sans passer par son intermédiaire.

Le schéma de la figure 5 rend visible les *patterns* que dessine une telle circulation de reproducteurs issus d'un même élevage, appelé ici A. D'abord distribués auprès de différentes exploitations (B, C, E, F), ils transitent ensuite en relative autonomie de l'élevage A, à l'instar de l'élevage D qui obtient ses animaux d'origine A grâce aux élevages C et E sans échanger directement avec l'élevage A. Le premier mouvement centrifuge s'accompagne par conséquent d'un second mouvement de rotation périphérique, soit de « circumduction ». En évinçant son surplus de reproducteurs au profit de ses confrères, l'éleveur A peut continuer d'y recourir occasionnellement dans sa propre exploitation sans avoir toutefois la charge de s'en occuper, lorsqu'il sollicite les saillies des mâles ou récupère les produits issus des géniteurs des deux sexes. Le premier mouvement centrifuge ne rompt donc pas son lien avec le centre. Dans ce cadre, l'éleveur A dispose virtuellement de plus de reproducteurs qu'il n'est capable d'en garder, et évacue prioritairement de son cheptel des éléments jugés moins bons mais pouvant apporter épisodiquement une forme de « diversité génétique » à ses propres produits. La vente apparaît sous cet angle moins comme une séparation que comme une sorte de délégation, l'animal ou sa descendance restant à la disposition latente de l'éleveur A.



Si celui-ci jouit d'une bonne renommée, cette dispersion ne lui nuit pas tant les clients considèrent qu'il reste la source prestigieuse auprès de laquelle puiser pour obtenir de bons animaux : en

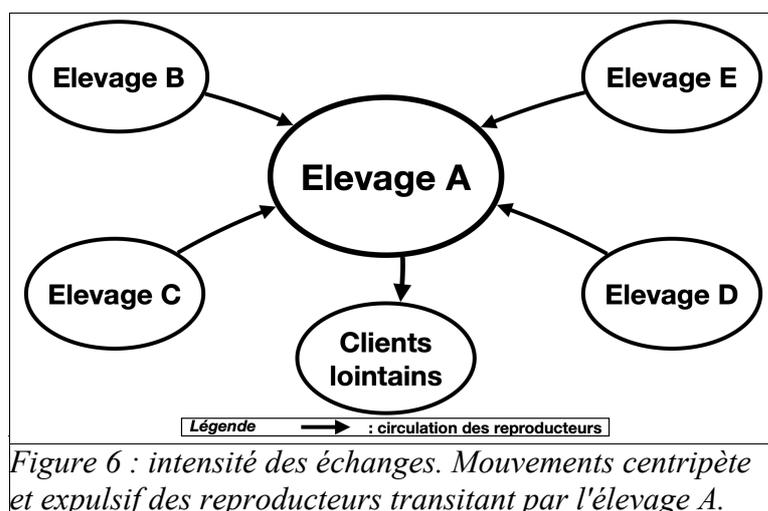
donnant naissance à des chevaux remarquables, les reproducteurs qu'il a vendus bénéficient d'une partie du mérite qui pourra augmenter en retour le prestige de l'exploitation.

Tous les éleveurs ne laissent néanmoins pas aussi facilement leur « génétique » aux confrères, qui restent malgré tout des rivaux. Lorsque certains d'entre eux font le récit de leurs animaux estimés, ils font souvent intervenir un protagoniste qui, décelant prématurément chez les chevaux une qualité hors du commun, cherche à les acquérir à bon prix. Les interlocuteurs refusent de les céder, avec amertume quand l'offre proposée est alléchante, mais prennent finalement la bonne décision : les chevaux leur « rendront » bien plus que ce que leur acheteur potentiel aurait donné pour les avoir.

De manière plus significative, Lucie Roig évite toute éventuelle dispersion de ses reproducteurs suite à son divorce, son ex-époux ayant récupéré des animaux après la rupture en vue de créer son propre élevage, ce qui occasionna une fâcheuse brèche dans le cheptel séculaire. Depuis cette malencontreuse « fuite de sang », elle autorise uniquement son conjoint actuel à y puiser, mais sous sa haute surveillance et principalement dans le but de faire des « croisés ». Elle paye en revanche des saillies auprès de quelques confrères dans l'espoir de capter les qualités attribuées à leurs étalons. C'est dans cet esprit qu'elle a créé une « lignée de champion », qui se fonde exclusivement sur la reproduction entre sa jument primée « championne de race » et des mâles jouissant du même titre au masculin.

Elle recourt ainsi, en plus des siens, à des étalons provenant d'autres *manades* sans jamais vendre à ces dernières ses éléments potentiellement reproducteurs, que ce soient des juments, des entiers voire même des saillies. Elle conserve de ce fait jalousement « son sang » et ne cède aux locaux que des animaux stériles, des hongres, qui peuvent augmenter le prestige associé à sa « génétique » sans l'éparpiller. A ce sujet, elle pointe non sans fierté que toutes les *manades* prestigieuses de la Camargue comptent ou ont compté des montures issues de son élevage, signe incontestable de la qualité de ses produits.

Elle doit néanmoins se séparer d'un certain nombre de reproducteurs potentiels, mâles ou femelles, afin de ne pas encombrer inutilement son cheptel d'une part et assurer à sa structure une rentrée essentielle d'argent de l'autre. Elle réserve alors leur vente en dehors de la Camargue voire en dehors de la France, à l'intention de clients qui s'en servent comme montures et ne représentent donc pas de véritables concurrents sur le marché de ce cheval. La circulation des reproducteurs suit ici un premier mouvement centripète, tant l'exploitation capte les saillies des autres pour les mettre à profit de ses reproducteurs dont elle recèle l'usage exclusif, et un second mouvement expulsif, qui consiste à débarrasser le surplus non seulement du cheptel, mais également du milieu de l'élevage Camargue en général (figure 6).



Pour composer avec la nature ambivalente des relations entre élevages, à la fois indispensables et en même temps concurrentielles, ainsi qu'avec à la nature ambivalente des rapports de parenté entre animaux, associés virtuellement à différentes exploitations, les éleveurs apportent plusieurs solutions. A un extrême, ils valorisent la dimension de complémentarité en éparpillant leur surplus de reproducteurs parmi leur entourage, sans se priver de récupérer ponctuellement leur « génétique ». Cette communalisation du « sang » repose cependant, au moins partiellement, sur l'établissement de relations de confiance jamais définitivement actées entre confrères, au sein desquelles tout le monde n'occupe pas une place équivalente. Il n'est pas rare qu'un éleveur refuse de mettre à disposition l'un de ses reproducteurs à un autre, à l'instar de cet homme qui, se sentant lésé par la notation des jurés au sujet de l'un de ses étalons, déclina par la suite la demande de saillie formulée par ces mêmes jurés à propos de l'entier qu'ils venaient de dévaloriser.

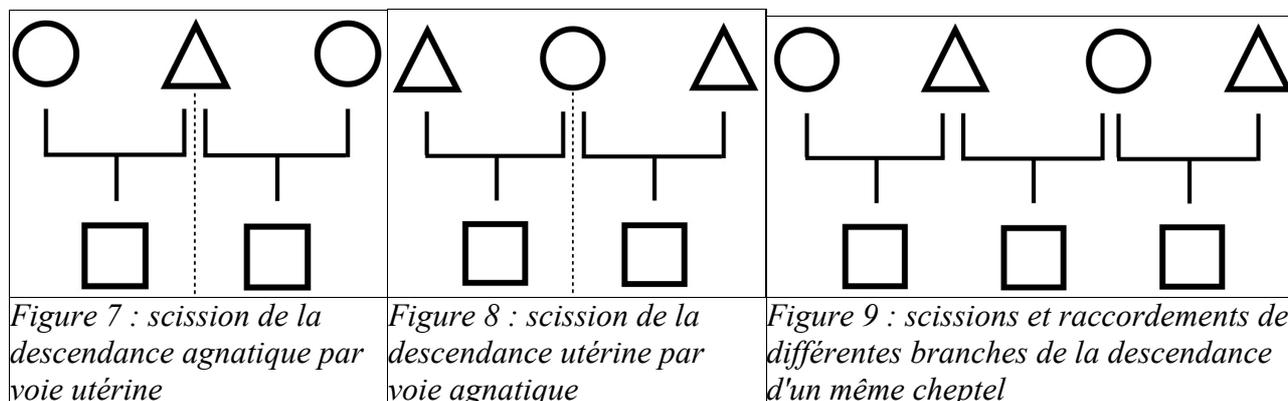
A l'autre extrême, les éleveurs dramatisent la dimension de rivalité, lorsqu'ils cherchent à capter le « sang » des confrères tout en empêchant ces derniers d'accéder au leur, et évacuent leur surplus en dehors des réseaux de relations locales dans le but de garder le plein contrôle de la circulation de leur « génétique ». Chacun de ces deux types d'échange accentue une polarité de l'ambivalence inhérente à l'alliance au détriment de l'autre : la première souligne nettement son aspect extensif et inclusif, tandis que la seconde promeut son côté intensif et exclusif.

3)4)2) Quelques principes constitutifs des lignes

Au regard des observations précédentes, il apparaît que les chevaux circulent largement entre les cheptels, selon diverses modalités. Ni l'achat ou la naissance d'un reproducteur dans un élevage, ni son lien de parenté à quelque ancêtre prestigieux n'offrent de garantie à sa permanence dans l'exploitation. Son appartenance demeure un état en questionnement et virtuellement transitoire. Pierre avait par exemple initialement acquis plusieurs juments Gougeon pour constituer son cheptel,

mais en revendit la moitié par la suite, telles celles qui ne « prenaient » pas avec les étalons ou produisaient des poulains de qualité médiocre à ses yeux. De la même manière, certaines descendantes ne se montrèrent pas à la hauteur de leurs mères et furent évincées de la reproduction, et avec elles, le pan généalogique dont elles étaient les uniques porteuses. La détection et l'exclusion des mauvais éléments internes à l'élevage, tout comme le repérage et le recrutement de bons chevaux externes à celui-ci, font partie des prérogatives de l'éleveur qui doit savoir reconnaître que ses propres animaux ne sont pas toujours les meilleurs, contrairement à d'autres qui appartiennent à ses confrères. Néanmoins, une bonne partie des reproducteurs actuels de Pierre descend directement de ses premiers chevaux dont on peut tirer de la morphologie généalogique quelques remarques d'ordre général.

Si F. Héritier a pointé la capacité du sexe féminin à créer à la fois du semblable et du différent (2002, p.131), en l'occurrence des filles et des garçons, l'élevage du cheval Camargue, pour sa part, insiste en plus sur l'aptitude d'un animal à produire des germains agnatiques et utérins. Les enfants d'un même reproducteur ne se distinguent en effet pas uniquement par leur sexe, mais aussi par leur second géniteur, qui est fréquemment différent de celui de leurs germains. La descendance d'un mâle peut ainsi se scinder par voie utérine (figure 7) et celle d'une femelle par voie agnatique (figure 8). Il arrive que ce mouvement de segmentation établit simultanément un mouvement de raccordement entre les différentes branches de la descendance, lorsque l'un des reproducteurs du cheptel s'accouple avec un congénère du même élevage. La figure 9, qui illustre ce phénomène, apparaît ainsi comme un agrégat des figures 7 et 8.



La perpétuation du cheptel ne fait souvent que reproduire les dynamiques généalogiques représentées dans les figure 7 et 8, mais selon diverses modalités. Pour reprendre le cas d'Alexis, il souhaite bâtir des « lignées » à partir de deux femelles, Cristal et Guappa, dont la reproduction avec un même mâle aboutirait à la naissance de deux autres poulinières. On reconnaît ici le schéma de la figure 7. Il voudrait ensuite employer Khan sur celles-ci afin d'obtenir des futures reproductrices, réitérant à nouveau la configuration de la figure 7 à la génération suivante. La figure 10 représente cet assemblage, dans lequel l'on devine l'établissement de deux lignes utérines, raccrochées par

voies agnatiques.

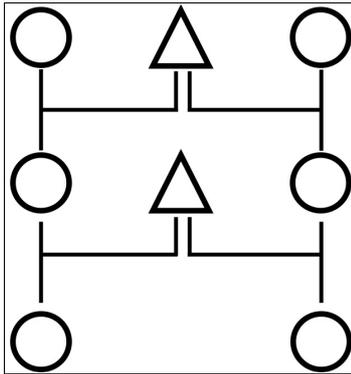


Figure 10 : maillage des lignes utérines par voies agnatiques successives

Le recours à un seul étalon sur les deux femelles, remplacé par un autre à chaque renouvellement de reproductrices, induit que les juments d'une même génération sont systématiquement les sœurs agnatiques des autres, avec lesquelles elles possèdent également des agnats matrilatéraux en commun. Si les femelles des différentes lignes tendent à se distinguer par voie utérine dans le temps, elles se relient au contraire par diverses voies agnatiques sur plusieurs générations. Sur la figure 10, on remarque en effet qu'une femelle en bout de ligne possède le même père et le même grand-père maternel que la femelle en bout de l'autre ligne, sans

partager avec elle aucune parente matrilatérale.

Cette façon de reconduire la descendance dans le temps est discernable dans beaucoup d'élevages, mais peut prendre une tournure légèrement différente, surtout lorsque l'imprévisibilité s'en mêle. Aux débuts de son exploitation, Pierre fit par exemple l'acquisition de deux poulinières, Sybille du Félibre et Tendresse dou Souleù, vendues en lot par un confrère. Il se montrait particulièrement intéressé par la première et moins par la seconde, qu'il n'aurait certainement pas achetée seule. Bien qu'elle possédât du « cadre et de l'os », des qualités pour le moins attrayantes, celle-ci s'avérait effectivement « ingrate de morphologie » et peu élégante.

Il les mit néanmoins en reproduction avec ses deux étalons d'alors : Horus, son premier entier « fabriqué⁷⁶ » dans la *manade*, et Vaillant, un petit cheval acheté que rien ne prédestinait à faire carrière dans son élevage. Pierre souhaitait en fait acquérir initialement un autre reproducteur, mais le propriétaire de celui-ci lui joua un mauvais tour, annulant au dernier moment la transaction. Il opta alors pour Vaillant, un étalon d'origine Gougeon disponible immédiatement à la vente, qui devint finalement l'un de ses étalons phares. Il utilisa largement ses deux entiers sur une bonne partie du cheptel, par commodité d'une part, dans la mesure où il était propriétaire des deux chevaux, et par conviction d'autre part, tant ils produisaient tous les deux de bons poulains en compagnie de n'importe quelle femelle. Il fit d'ailleurs souvent intervenir le premier sur la descendance du second et réciproquement, et notamment sur les poulinières Sybille et Tendresse.

La figure 11, qui expose cette configuration, n'est ni plus ni moins qu'une variante de la figure 10 : deux lignes utérines se dessinent mais, ici, une femelle en bout de ligne correspond à la tante agnatique de la femelle en bout de l'autre ligne, toutes les deux étant des soeurs agnatiques de la mère de l'autre *via* différents mâles.

⁷⁶ Pour Pierre, le fait d'avoir obtenu cet étalon par le mélange de différentes « lignées » l'érige en pur produit de la *manade*. D'autres, comme je l'ai déjà évoqué, y voient à l'inverse la simple perpétuation d'une « lignée » de la mère de l'étalon, qui aurait pris le dessus dans l'accouplement entre les deux géniteurs.

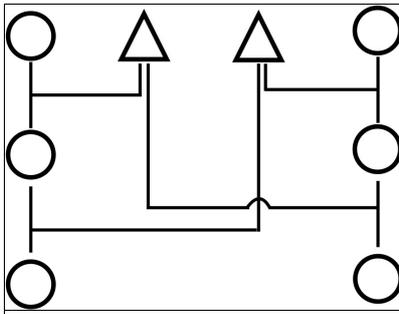


Figure 11 : maillage des lignes utérines par voies agnatiques alternées

Contrairement à toute attente, la descendance de Sybille fut évincée du cheptel à l'inverse de celle de Tendresse, tant le mélange complémentaire et réussi entre cette dernière et les géniteurs satisfait grandement l'éleveur : les produits disposaient du « cadre » de la mère et des bonnes qualités des pères. Pierre aurait bien voulu garder plus de juments, mais dut se séparer d'un certain nombre d'entre elles pour des raisons financières, à l'instar de Muleta, une pleine sœur de Tendresse, dont le « dos » laissait à désirer et qui présentait « un

taux de rusticité moins élevé que les autres ». Maigrissant rapidement lorsque la nourriture d'un pré se raréfiait, cette jument servait en effet de « baromètre » à l'éleveur pour mesurer la quantité de ressources herbacées disponibles dans les pâturages. Malgré son « cadre » et sa « locomotion hors norme », elle fut donc cédée, une fois sa descendance disséminée un peu partout dans l'entourage de Pierre, permettant ainsi à ce dernier de « retrouver » aisément « sa lignée ».

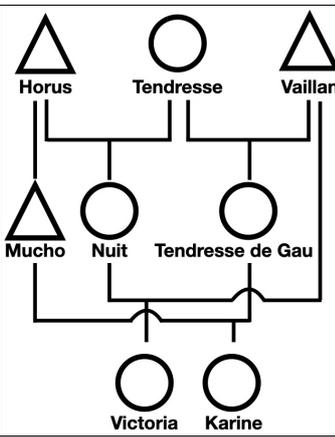


Figure 12 : scission et réunification des branches utérines par voies agnatiques

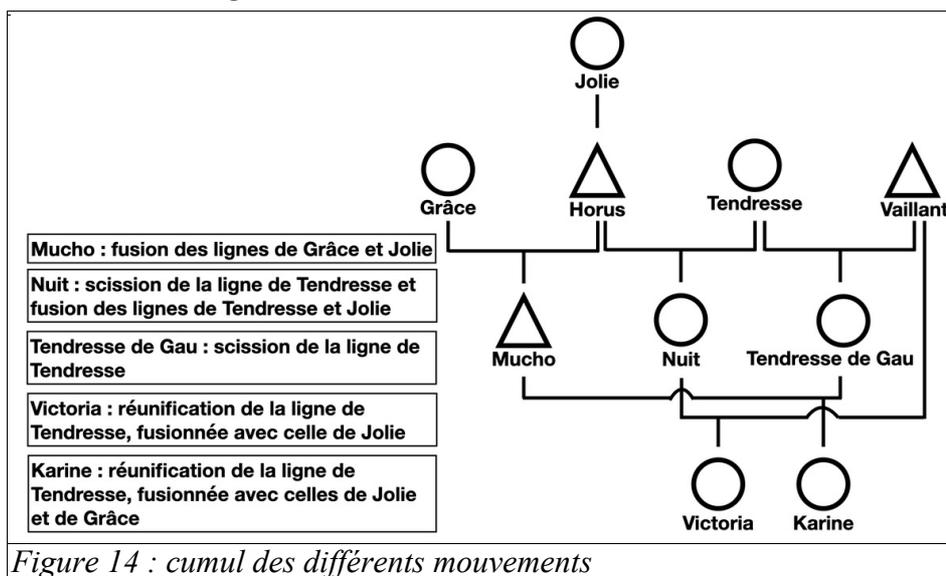
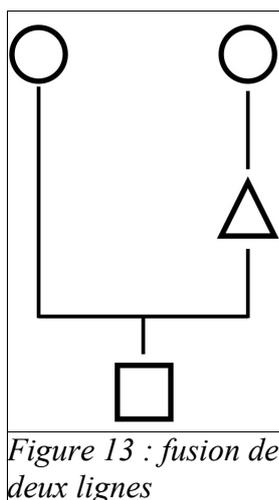
La figure 12 présente une partie de la généalogie des reproducteurs actuels issus de Tendresse. On peut y discerner le premier mouvement de scission de la ligne utérine, désormais composée de deux segments incarnés par Nuit, fille d'Horus, et Tendresse de Gau (parfois aussi appelée Tendresse 2), fille de Vaillant. On note également le second mouvement de réunification, à travers l'accouplement entre Tendresse de Gau et Mucho d'un côté, lui-même fils d'Horus, et celui, accidentel, entre Nuit et Vaillant de l'autre. Deux futures poulinières naquirent de ces unions, Victoria et Karine, liées à la fois par voies agnatiques et par voie utérine. Pierre donna Victoria, née d'une saillie sauvage, à sa fille Laura, mais cette dernière s'écarta du milieu de l'élevage et la laissa à son père.

Il la mit alors en reproduction avant de la vendre, tant elle s'avérait relativement commune ; elle fait aujourd'hui le bonheur d'un enfant qui la monte avec passion chez une consœur.

Le premier mouvement de fragmentation de cette ligne, résultant de l'emploi de deux étalons distincts, fut ainsi contenu par un second mouvement de réunification, rendu possible par la répétition du recours à ces mêmes mâles ou à l'un de leur fils sur la descendance. Pierre avait bien essayé de faire intervenir d'autres entiers sur les juments, mais considérait que les produits qui en étaient issus n'avaient « rien de rare, rien de mal ». A l'inverse, le mariage entre ses étalons et les poulinières fonctionnait bien, voire « du feu de Dieu » lorsqu'il engageait Mucho. En définitive, la figure 12 rend visible les mêmes logiques que celles représentées à la figure 11, à la différence que le recours alterné des mâles ne porte pas sur deux lignes distinctes mais sur deux branches d'une

même ligne, et que c'est le fils d'un étalon qui se reproduit avec la descendance de l'autre entier, et non l'étalon lui-même.

Il arrive aussi qu'une jument donne naissance à un mâle qui devient un étalon du cheptel. Sa reproduction avec une femelle fusionne alors deux lignes (figure 13). C'est notamment le cas de Mucho, qui naît du « croisement » entre les lignes de Jolie et de Grâce, la seconde s'étant reproduite avec le fils de la première, tout comme de Nuit, qui relie les lignes de Jolie et de Tendresse, et enfin de Karine, une poulinière issue de l'accouplement entre Mucho et la fille de Vaillant, se situant pour sa part dans la continuité des trois lignes de Grâce, Jolie et Tendresse (figure 14). La reproduction entre un mâle et une femelle issus de deux lignes de l'élevage implique en effet la création d'une branche à leur carrefour, et le produit qui en résulte poursuit leur tracé désormais solidarisé. Le cumul des différents mouvements évoqués jusqu'à présent aboutit à la configuration généalogique représentée sur le schéma de la figure 14, lequel expose un segment de la descendance de Tendresse par voie utérine, ainsi que celui de Grâce et Jolie par voie cognatique. Parmi d'autres choses, on peut nettement y déceler le schéma de la figure 9.



On aura peut-être déjà noté une sorte d'entremêlement générationnel dans les figures 11, 12 et 14 : la descendance utérine suit un tracé relativement linéaire à l'inverse de la descendance agnatique qui entrecroise pour sa part différentes générations. Cette double temporalité utérine et agnatique de la parenté équine est un phénomène courant dans la reproduction d'un élevage, en particulier à cause de la longue durée d'utilisation de chaque géniteur. Commençant sa carrière vers ses quatre ans environ, le reproducteur mâle ou femelle peut d'abord s'accoupler avec des congénères bien plus âgés que lui, et, avant de partir à la retraite vers ses vingt ans, se reproduire avec de très jeunes chevaux. Trimarde en fournit un exemple saisissant, puisqu'elle s'est reproduite à ses 21 ans avec Mucho, lui-même âgé de 7 ans à l'époque, une année après l'accouplement entre ce même étalon et

l'une des petites-filles de la première, donnant respectivement naissance à Trimarde de Gau et Seden (figure 15). Ces deux derniers chevaux possèdent des rapports de parenté dissemblables sur le plan générationnel, le second correspondant au frère agnatique de la première tout en étant son petit neveu utérin.

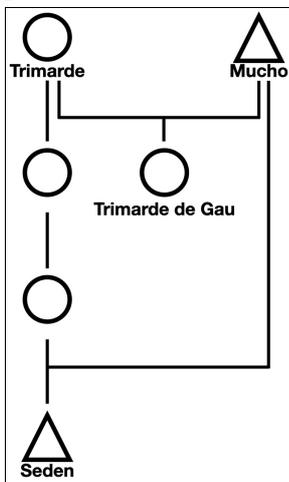


Figure 15 :
entremêlement
générationnel chez
les descendants d'un
couple reproducteur

Enfin, si certaines exploitations s'évertuent à ne perpétuer que des lignes utérines, à l'instar de ce que H. Godefroy relève dans le contexte de l'élevage bovin en Basse-Normandie (dans Lizet et Ravis-Giordani (dir.), 1995), d'autres leur confèrent un caractère cognatique, comme on l'a vu précédemment, voire une inflexion clairement agnatique. Malgré le renouvellement d'une descendance constituée uniquement de femelles, la volonté d'Alexis d'utiliser Duc d'un côté, qui est le fils de Mucho lui-même fils d'Horus, et Khan de l'autre, fils de Primardié lui-même fils de Vaillant, peut parfaitement être lue comme un moyen d'entretenir des segments de lignes agnatiques captés par les juments de son élevage. En ce sens, les lignes disposent souvent d'une dimension éminemment cognatique, même dans les cas où les éleveurs ne détiennent que des juments.

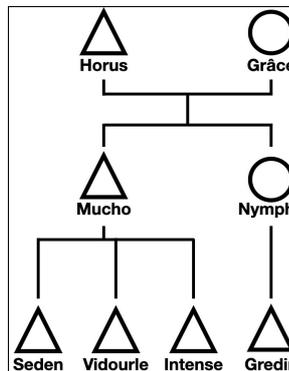


Figure 16 :
spécialisation d'une
branche dans la
production d'étalons

Du côté de Pierre, l'élection de ses étalons actuels révèle l'inflexion nettement agnatique qu'il confère à une partie de la descendance d'Horus. Trois d'entre eux sont des demi-germains agnatiques, fils de Mucho, et le dernier un fils de Nympe, la pleine sœur de Mucho (figure 16). Les quatre jeunes reproducteurs sont ainsi issus de deux « purs » germains, et possèdent donc les mêmes grands-parents par voie patri ou matrilatérale. Ce segment se trouve de ce fait spécialisé dans la production d'étalons, compte tenu du prestige attribué à l'entier Mucho que l'éleveur espère retrouver au moins partiellement chez ses proches parents mâles. Pour que ces étalons puissent se reproduire dans l'élevage, Pierre prévoit de changer une partie de son troupeau de femelles, souvent issues de Mucho, évitant de la sorte l'établissement d'unions excessivement consanguines.

Le tracé d'une ligne peut ainsi emprunter une grande diversité de chemins. Elle peut se ramifier en différentes branches pour se réunifier ou non par la suite, compter d'abord exclusivement des femelles puis des mâles, ou fusionner certains de ses segments avec ceux des autres lignes. Ce vaste champ des possibles repose néanmoins sur un seul principe : la capacité d'un reproducteur à faire de la demi-germanité, qu'elle soit agnatique ou utérine. Si la section précédente a montré que les rapports de parenté entre les chevaux n'unissaient pas les seuls membres d'un même cheptel mais

reliaient également plusieurs exploitations entre elles, celle-ci indique que tous les animaux d'un même élevage ne partagent pas les mêmes types de liens, et peuvent même s'accoupler entre eux sans faire preuve d'une consanguinité excessive.

Les reproducteurs d'une *manade* ne forment donc pas un bloc homogène de chevaux apparentés de manière unique, mais conservent toujours à des degrés divers une forme d'altérité constitutive, en vertu de leur apparentement qui les rattache à d'autres *manades*. Ces processus de segmentation et réunification n'opèrent en effet pas seulement à l'échelle d'un élevage mais aussi entre plusieurs exploitations, en suivant les canaux de circulations schématisés dans les figures 5 et 6. En ce sens, le contour de chaque élevage reste toujours poreux au regard de celui d'un autre, et les interlocuteurs ne manquent pas de relever la multiplicité virtuelle d'appartenance d'un cheval pour départager les mérites des démérites des animaux en fonction de leurs rapports d'affinités avec leurs pairs.

Pour terminer ce chapitre, j'examinerai brièvement à la section suivante quelques logiques présidant à la dation de nom ainsi qu'au choix de l'affixe et de la marque d'élevage, tant celles-ci reprennent et résument assez bien la diversité des facteurs qui entre en jeu dans l'établissement de la parenté équine.

3)4)3) Dation de nom, affixe et marque d'élevage : une synthèse de la multiplicité de l'apparentement équin

L'attribution du nom à un cheval recèle divers enjeux. Loin de se limiter à sa stricte désignation, elle tend à le singulariser tout en le rattachant à un territoire, une histoire commune ainsi qu'à d'autres individus, humains comme animaux, selon différentes modalités que je vais présenter ici.

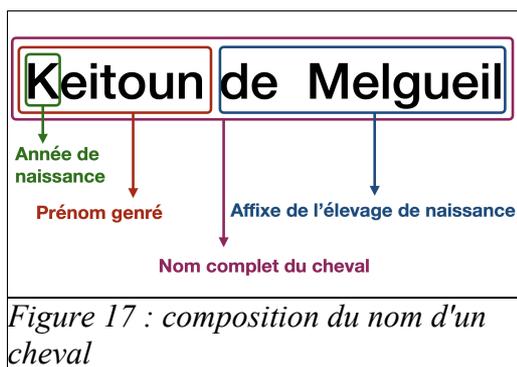


Figure 17 : composition du nom d'un cheval

En premier lieu, la dation de nom doit suivre quelques règles générales. A chaque année correspond une lettre par laquelle le prénom de n'importe quel cheval né durant cette période doit impérativement débiter. Cette première lettre indique l'âge des animaux dont les interlocuteurs se servent pour les appréhender : « c'est encore un bébé ce cheval, ce n'est qu'un K ! ». Le prénom dans son ensemble est généré.

Il s'y ajoute le nom de l'élevage, dit l'affixe (figure 17), qui n'est pas toujours donné aux chevaux, et qui se réfère à l'exploitation dans laquelle l'animal naît ou est élevé durant ses premiers mois, et non nécessairement à celle où il a été conçu et porté par la génitrice. Les éleveurs doivent ensuite communiquer trois propositions de prénoms à l'*IFCE* parmi lesquelles celle-ci opère un choix, mais n'en transmettent bien souvent qu'un seul afin de rester les uniques décisionnaires.

Dans la *manade* de Pierre, c'est toujours lui qui choisit en dernier lieu le prénom de ses animaux, mais sollicite bien souvent son entourage pour trouver des idées. Il a même mis en place un système de parrainage sur les réseaux sociaux, grâce auquel n'importe qui peut proposer un prénom pour le poulain qui vient de naître. Celui ou celle dont la suggestion est retenue devient parrain ou marraine de l'animal, et peut dès lors entretenir avec lui une relation privilégiée en lui offrant des cadeaux, souvent de la nourriture, ou en allant à sa rencontre dans l'exploitation. Ce lien, qui ne suppose aucune contrainte mais se fonde sur la seule initiative du donateur, ne s'avère en général pas décisif dans la vie du poulain et se rompt lorsqu'il est vendu à un propriétaire en compagnie duquel il quitte l'exploitation. Cet usage vise principalement à augmenter la notoriété de l'élevage qui, en communiquant les nouvelles naissances au jour le jour auprès du plus grand nombre, convie les gens de l'extérieur à s'investir en son sein. L'accès du donateur à une forme, aussi faible soit-elle, de « parenté fictive » ou « non procréative » (Sexus Nexus dans Peneque (dir.), 2022, §3, et Peneque dans *Ibid.*, §7) envers l'animal témoigne néanmoins de la prégnance des enjeux de parenté qui sous-tendent l'attribution du nom.

Sur quelles bases un éleveur décide-t-il du prénom de l'animal ? Qu'est-ce que ces choix peuvent nous dire sur les façons dont est envisagée la parenté ? Dans certains cas, Pierre cherche à ce que le prénom du jeune animal évoque celui de la « lignée » à laquelle il se rattache, incarnée par sa mère qui s'en fait le relais. La logique de dation de nom entre ici en résonance avec l'acception du terme de « famille » ou de « lignée », qui ne présuppose aucun partage manifeste de traits héréditaires entre descendants et ascendants, mais se fonde sur la seule proximité généalogique définie ici sur une base utérine. Chaque « lignée » de l'élevage, dont l'éleveur peine à en définir le nombre, dispose d'une thématique nominale propre, comme des noms de *cocardiers* de la *manade* Didier, des éléments de la faune et de la flore locales, des prénoms de *torreros*, des noms de divinité de la mythologie greco-romaine...

Pierre a par exemple acheté auprès d'un élevage la poulinière Jonquille et nomma ses poulains en prenant pour thème la flore. Il garda pour la reproduction l'une de ses filles, Pivoine, et les prénoms des produits de cette dernière continuent de se référer aux végétaux, à l'instar d'Armoise, une femelle gardée elle aussi en reproduction. Néanmoins, les prénoms des poulains mâles d'Armoise s'écartent du champ lexical végétal, et seule sa pouliche Grise conserve un lien indirect avec la plante en évoquant sa couleur. Les produits de Grise portent quant à eux un prénom en relation avec la thématique chromatique et non plus florale⁷⁷. L'idéal pour Pierre est de créer, quand c'est possible, des sous-groupes nominaux pour chaque nouvelle génération de femelles, qui indiquent à

⁷⁷ En réalité, la thématique nominale puise initialement dans le registre de la danse pour s'orienter, au final, plus spécifiquement vers la gitanité. Pour des raisons d'anonymat, j'ai modifié les registres mais la dynamique générale reste la même.

la fois leur rattachement à une jument apicale et en même temps leur originalité⁷⁸.

Il est d'autres fois où le poulain reçoit le même prénom que l'un de ses ancêtres de même sexe, par voie patri ou matrilatérale. Dans le cas des poulinières achetées au début de l'activité, elles léguèrent leur prénom à l'une de leurs filles qui, elles, adoptèrent en revanche l'affixe de l'élevage de Pierre. On a pu le constater au sujet des duos mère-filles incarnés par la génitrice Tendresse « dou Souleù » et sa progéniture Tendresse « de Gau » d'un côté, et Trimarde « de Manado » et sa fille Trimarde « de Gau » de l'autre. L'origine extérieure à l'élevage des ancêtres apicales des « lignées » n'est pas minimisée par l'éleveur, mais fait l'objet d'une appropriation que le changement d'affixe, opéré sur les descendantes, rend évident. Ce procédé de nomination rappelle l'idée selon laquelle l'alliance offre la base à partir de laquelle s'érige toute consanguinité.

Dans d'autres cas, le cheval hérite du prénom de l'un de ses ancêtres auquel est accolé un chiffre, signalant la continuité entre les deux parents. Un jeune poulain fut nommé Horus 2 en référence à son grand-père paternel, dans la mesure où Pierre prévoyait de lui réserver un rôle d'étalon dans son cheptel, sous les encouragements de Clémence. Le cheval a finalement été vendu à un confrère, chez qui il effectue sa carrière de reproducteur. Cette logique de dation de nom ressemble à l'une des modalités de la transmission héréditaire, qui connecte de manière sélective et partielle un seul ancêtre à un descendant, nouant dès lors avec lui une relation de similitude prononcée. J'ajoute cependant que cette association nominale entre ascendant et descendant ne prédétermine en rien la nature ni la force du lien généalogique qui les relie, mais pérennise plutôt une portion d'histoire de la *manade*, laquelle transite ici par les prénoms.

Le prénom peut aussi s'extraire des relations strictement généalogiques pour rendre hommage à une figure équine ayant compté dans la vie personnelle de l'éleveur, mais qui n'entretient avec le porteur aucun lien de parenté. Gredin, un étalon actuel de l'exploitation, a hérité son prénom du tout premier cheval que Pierre a obtenu de sa grand-mère lorsqu'il était enfant, qu'il considère à l'origine de sa volonté de faire de l'élevage. Le premier animal n'a évidemment jamais participé à la reproduction du cheptel, lequel a été constitué bien des années plus tard.

Certains prénoms rattachent plus intimement un animal à un interlocuteur, pouvant remémorer un segment d'histoire interpersonnelle. Debut tient par exemple son prénom de son début de vie dramatique : gravement blessé quand il avait 15 jours à la suite d'une embarcation un peu brusque dans un camion, le poulain ne pouvait plus marcher ni même se dresser sur ses jambes, dont l'une était cassée. Malgré les soins très coûteux et très chronophages ainsi que l'éventualité d'une mauvaise croissance de l'animal et de son recouvrement insatisfaisant, Clémence finança

78 H. Godefroy pointe ce même principe de dation de nom dans l'élevage bovin en Normandie, qui vise avant tout à souligner la continuité d'une ligne dans le temps (dans Lizet et Ravis-Giordani (dir.), *op.cit.*, p.79).

l'intégralité des frais et veilla particulièrement à son rétablissement ainsi qu'à sa carrière :

Debout, tout le monde me dit « il faut l'euthanasier » [...] je dis : « non mais c'est pas possible, on peut le tenter ». J'ai appelé Anaïs [une vétérinaire], elle m'a dit « on peut essayer » [...] elle est venue, elle a dit « y a des possibilités, maintenant ça va être long, ça va coûter cher ». Donc forcément Pierre pouvait pas le financer, ben je lui dis « ben go ! je le finance », donc ce que j'ai fait. Et alors là c'était franchement top parce que bon, on faisait, on refaisait les pansements toutes les semaines. Tous les quinze jours, Arthur venait et il soudait sur mesure. On lui avait fait une atèle en fer mais un poulain, ça grandit super vite en fait. Il défaisait, il refaisait les soudures et tout, enfin un truc de titan. Ce qui est fou, c'est qu'à chaque fois qu'on a eu des poulains, vraiment, ils ont été sociables et ils ont tout fait pour qu'on arrive à les soigner. Et c'est ce que je trouve merveilleux dans les animaux, c'est qu'ils auraient pu être cons, pas se laisser approcher, parce que ça, franchement, y a des soins qui étaient compliqués et tout. Toujours ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et contribué à leur réparation et à se sauver quoi.

Et voilà, et du coup Debout il a grandi, aujourd'hui il est magnifique. Il a gardé une légère excroissance mais il galope, il court [...] Pierre me disait « oui, il y a trop d'étalons, c'est compliqué de les garder ». Il avait raison. Donc je l'ai vendu 1500 euros en expliquant [au client] qu'il boitait encore [...] j'ai perdu 1500 euros pour couvrir une partie des frais, qui étaient bien au dessus de ça, mais je m'en foutais parce que, moi, ce que je voulais, c'est qu'il soit bien.

Devenue de fait la propriétaire informelle du jeune entier, Clémence choisit de le nommer « Debout de Gau », afin de souligner la détermination du poulain et l'objectif physique de son rétablissement, et non Destin, comme le suggérait Pierre, terme qui laissait peu de place à la volonté et à l'agentivité de Clémence et de son protégé, pourtant indispensables dans le déroulement et dénouement de cet épisode. Ce procédé de dation de nom ressemble fortement aux cas où les interlocuteurs élisent un géniteur sur la base du vécu interspécifique, lequel s'inscrit, par la reproduction, dans la généalogie du cheptel.

Enfin, si certains éleveurs se montrent créatifs dans le choix des prénoms, faisant à cette occasion des jeux de mots ou des clins d'œil à des personnalités connues ou proches, comme l'exploitation Dubosc qui nomma l'un de ses chevaux « Franck » ou Claude qui donna avec amusement le prénom de sa nièce à une pouliche, la plupart puise dans un large stock commun à l'origine de nombreux homonymes équins. C'est justement pour souligner l'unicité et l'exceptionnalité de Mucho que Pierre refuse de transmettre son prénom, malgré son caractère commun, aux chevaux de la *manade*. Cette règle n'est pas appliquée par tous ses confrères, puisque certains d'entre eux choisirent ce même prénom pour nommer leurs jeunes produits.

Parmi les registres nominaux communs, le territoire offre un répertoire assez prisé, comme le montrent ces quelques exemples : Saladelle évoque la flore locale, Tadorne la faune ; Beauduc,

Faraman et Vistre rappellent respectivement un village, un phare et un fleuve de la topographie camarguaise ; Folco et Fanfonne se réfèrent à des personnalités régionales... Les éleveurs emploient régulièrement les langues espagnole et provençale en hommage aux activités traditionnelles du milieu, à l'instar de Mulata pour la première, et de Lou Taù, « le taureau », pour la seconde⁷⁹.

Chaque élevage possède en outre un affixe et une marque propres que les chevaux portent toute leur vie durant. L'affixe, dans certains cas en langue provençale, peut se rapporter aux traditions camarguaises comme lorsqu'il se réfère au mouvement du félibrige, rappeler les origines lointaines voire mythologiques du cheval, renvoyer à des personnalités humaines, animales et des végétaux locaux, ou correspondre simplement au nom de famille de l'éleveur. Il peut également évoquer un élément topographique du territoire, comme un cours d'eau, un lieu-dit, un édifice, une caractéristique saillante de l'écologie auprès ou autour duquel se déroulent des activités clefs de l'élevage, comme la naissance des poulains, l'accueil du public ou le « travail de pays ». L'affixe « de Gau » de l'élevage de Pierre trouve en l'occurrence son fondement dans la proximité du *mas* au pont de Gau, duquel il prit le nom. Il arrive que des éleveurs « prêtent » leur affixe à des confrères qui n'en disposent pas, compte tenu de la très petite taille de leur cheptel, montrant une fois encore la porosité des limites entre chaque cheptel.



Illustration 71: marais des Iscles (à gauche), tamaris (au centre), biòu (à droite), autant d'éléments emblématiques de la région qui se retrouvent dans les prénoms équins et affixes d'élevage

Le motif de la marque s'apparente quant à lui à une combinaison entre plusieurs éléments, constituée parfois des initiales du nom et prénom de l'éleveur ou d'un animal que ce dernier estime, et de symboles en lien avec l'univers de l'élevage tel le trident, les cornes de taureaux, le fer à cheval, ou avec celui de la Camargue en général à l'instar du flamand rose. Il peut aussi s'avérer plus énigmatique lorsqu'il se rapporte à l'histoire personnelle de l'éleveur ou à sa vision de l'élevage, à l'instar de ces deux oiseaux superposés dont les corps représentés par des sortes de V arrondis indiquent l'avenir et l'amélioration vers lesquels la race se dirige, tout en s'enracinant, avant son

⁷⁹ Les manières de nommer le cheval, de par leur diversité, entrent de ce fait en résonance à la fois avec celles qui ont cours pour l'animal-compagnon, et en même temps avec celles qui valent pour l'animal-bétail, telles que C. Méchin les a relevées dans son article consacré à la nomination animale en France (2004). Pour simplifier, les premières insistent sur la singularité et l'unicité du récipiendaire, alors que les secondes demeurent plus génériques et descriptives. Cet aspect peut aisément être mis en relation avec l'évolution globale que connaît le rapport au cheval dans la société française depuis, entre autres, la mécanisation du siècle dernier, J.P. Digard considérant à cet égard que le cheval s'apparente depuis à « animal intermédiaire », à mi-chemin entre l'animal de rente et l'animal de compagnie (1999, p.68-69).

envol, dans une histoire multiséculaire.

L'illustration 72 expose par exemple la marque d'un éleveur qui contient en son centre un V, faisant référence à son prénom, et, par sa stylisation, à la tête d'un taureau. Cette lettre dérive de surcroît du motif de cœur utilisé dans la marque de son père, laquelle lui a servi de modèle d'élaboration et s'inspire elle-même, dans son agencement iconographique, du prototype de la croix de Camargue, une œuvre commanditée par Baroncelli en l'honneur de la chrétienté et des activités camarguaises (Raguin, 2020, p.145).

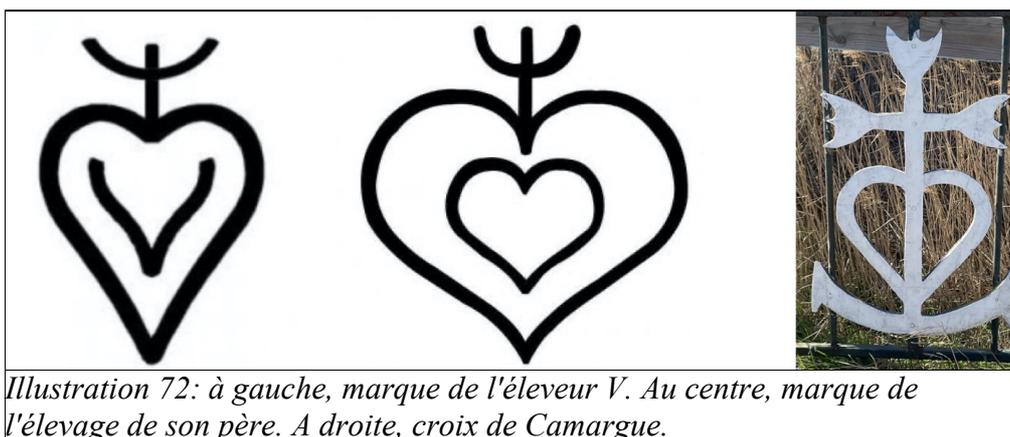


Illustration 72: à gauche, marque de l'éleveur V. Au centre, marque de l'élevage de son père. A droite, croix de Camargue.

Certains éleveurs refusent de faire allusion à leur propre nom, tant ils considèrent que leur *manade* ne se résume en rien à une affaire personnelle ou familiale mais s'ouvre à des proches et à des partenaires partageant un même idéal de l'élevage, dont ces derniers pourront éventuellement prendre la relève dans le futur. D'autres reprennent des éléments iconographiques prisés par d'autres *manades* et les agrègent à leurs propres motifs, la composition finale faisant honneur à leur entourage et mettant en scène une dimension profondément relationnelle de l'élevage. La marque n'est pas seulement arborée sur le flanc des animaux mais trouve de nombreux supports comme les bijoux, les façades des *mas*, le mobilier, le matériel de monte et sort même du strict contexte de l'élevage, beaucoup d'interlocuteurs non-éleveurs ayant créé la leur qu'ils apposent sur leurs objets personnels.

L'acte de nomination, à l'instar du marquage, cherche par conséquent à tracer des continuités infra et interspécifiques, rendant hommage à des personnes, des animaux, des territoires, des langues et des histoires globales et particulières. Il insère ainsi les chevaux dans une mémoire autant générale de la région Camargue que particulière de l'élevage dans lequel ceux-ci s'inscrivent. Il s'agit bien ici de mémoire et non pas de souvenir, tant le nom et les symboles servent de support, lorsqu'un apprenti ethnographe la sollicite par exemple, à une narration structurée et partagée, relatant les actes et les êtres qui ont joué un rôle déterminant dans la configuration actuelle de l'élevage⁸⁰.

80 Il ressemble sous cet angle à l'héraldique et plus particulièrement aux blasons, qui sont notamment présents dans les sociétés à maison (Descola, 2021, p.649). Les blasons sont en effet sujets à des narrations et possèdent une fonction

La variété des logiques d'attribution du nom montre que la généalogie équine n'est pas l'unique principe structurant, à l'instar de ce que j'ai relevé à propos des diverses façons de faire parenté. L'idée générale consiste plutôt à pointer l'importance de certaines relations, relevant souvent de l'alliance ou de l'allégeance, que l'éleveur grave dans les prénoms de ses animaux. Il en est de même pour la marque, dont l'étampage ne fait pas qu'exhiber le rapport de propriété d'une *manade* ou d'une personne sur des êtres et des objets, mais, dans certains cas au moins, affiche tout autant le rattachement de son créateur et des récipiendaires à un collectif d'existants bigarrés auquel les motifs font plus ou moins explicitement référence. Tout comme les femelles issues de diverses exploitations peuvent donner la thématique nominale à leur descendance réunie dans un nouveau cheptel, les prénoms équins et les éléments iconographiques du marquage peuvent renvoyer à des membres associés à d'autres *manades* envers lesquels l'éleveur se sent redevable et perpétue, par ces moyens, l'expression de sa dette.



Illustration 73: flanc des animaux, mosaïques sur les murs ou bijoux, la marque trouve de nombreux supports pour s'apposer

Les noms et les motifs du marquage rendent ainsi ostensible ce caractère réticulaire inhérent au milieu de l'élevage et à la parenté équine qui le caractérise, et rappellent que chaque éleveur ne peut ni débiter ni perpétuer son exploitation sans capter et s'enrichir des éléments extérieurs à lui. A travers la nomination et la *ferrade*, l'élevage donne à voir cette parenté en mouvement, dynamisée par une multitude d'animaux et d'humains circulant d'une exploitation à l'autre, et dont la rencontre parfois temporaire et fortuite se cristallise de manière plus ou moins durable dans la mémoire et la généalogie, l'une servant de support à l'autre. La grande diversité des façons de rattacher un cheval à un ancêtre par le nom, que ce soit par voie cognatique, utérine ou agnatique, voire de le relier à des humains, loin d'indiquer l'absence de principes ou la prégnance du désordre, entrent au contraire en résonance avec la richesse et la complexité de règles de parenté examinées plus haut, les unes prévalant contextuellement sur les autres.

mémorialiste, attestant des connexions généalogiques au fondement de l'unité qu'ils figurent (*Ibid.*, p.653).

3)4) Conclusion

Les pratiques de parenté équine se déroulent dans un cadre institutionnalisé, lequel conditionne la reconnaissance officielle des chevaux au moyen d'un certain nombre d'outils de contrôle et de validation, à l'instar du studbook. Ayant pour but d'harmoniser les usages disparates des éleveurs et de s'extraire des logiques conflictuelles et solidaires animant les relations entre ces derniers, ces mesures restent néanmoins profondément mouvantes dans le temps, réinventant, au fil des enjeux sociaux et économiques, les critères supposés définir la camarguité du cheval. Dans la quotidienneté, elles font l'objet d'appropriations et de contournements divers de la part des éleveurs, confrontés aux caprices jamais complètement prévisibles de la vie de l'élevage.

La panoplie des termes polysémiques que mes interlocuteurs emploient pour se référer à la parenté équine indique que celle-ci n'existe pas sous une seule modalité, mais peut recouvrir des réalités multiples. Dans certains cas, c'est un principe de parenté cognatique qui semble établir les rapports de similitudes entre apparentés, au fondement duquel préside le couple reproducteur diffusant sa « génétique » ou son « sang » dans les mêmes proportions. Le caractère cumulable de cette substance héréditaire permet aux éleveurs de créer des équivalences de positions généalogiques par le pourcentage de « sang » partagé entre deux apparentés, voire d'établir des rapports inédits, tel le « plus-que-fils » ou la « plus-que-fille » qui possède 75 % du « sang » de son père.

Cette subversion de la distance généalogique n'est possible qu'en recourant à des unions consanguines, dont la limite d'acceptabilité ne fait pas l'unanimité chez les éleveurs. Les accouplements entre apparentés sont en outre réputés avoir pour effet de solidifier le « sang », une substance étroitement associée au tempérament, ou d'empêcher temporairement son écoulement chez le descendant. Si cette incidence est jugée nécessaire par certains interlocuteurs, tant elle permettrait de « fixer la race » et donc de parvenir à une relative homogénéité des produits, elle implique toujours dans un second temps de privilégier des unions entre des chevaux peu ou non apparentés. De la même manière, le fondement de la consanguinité repose toujours sur une forme d'altérité plus ou moins prononcée, à partir de laquelle les reproducteurs s'accouplent entre eux.

Il est également d'autres façons de concevoir la parenté qui émergent des pratiques et discours des interlocuteurs. A échelle large, elle prend un accent nettement agnatique : seuls les mâles semblent transmettre leur « sang », alors que les poulinières se présentent comme de simples matrices. Les chemins généalogiques assurant la diffusion de la substance jouent ici un rôle fondamental, les étalons ne léguant que des fragments de leur personne modulés et modifiés par l'action des reproducteurs qui peuplent la généalogie du descendant. En ce sens, un lien de parenté unissant un cheval à son ancêtre ne fait pas que dessiner un rapport de similitude entre eux, mais aussi de différence, dans la mesure où ce lien mobilise d'autres ancêtres pour s'établir et s'enrichit dans le

même temps de l'altérité dont ces derniers sont porteurs. Cette quête aux ancêtres à laquelle se livrent mes interlocuteurs dans la reconstruction de la généalogie de leurs animaux me fait dire que les chevaux appartiennent plus à des groupes d'ascendance, définis au cas par cas pour chacun d'entre eux, que de descendance.

A échelle plus réduite, la transmission héréditaire devient en revanche beaucoup plus aléatoire. Les relations de germanité, et particulièrement de demi-germanité agnatique et utérine, offrent un support heureux pour départager le legs de traits entre géniteurs. La parenté prend ici une inflexion bilatérale, chacun des sexes léguant à ses produits des qualités distinctes en vertu desquelles les deux ascendants n'entretiennent pas avec leur progéniture le même degré de proximité parentale. Par conséquent, la transmission héréditaire dresse aussi des rapports de dissimilitude entre parents et enfants.

Par ailleurs, l'examen de la vie sociale d'un trait héréditaire montre à quel point celui-ci est sujet à de multiples changements au cours du temps : il tend à se modifier en fonction du couple qui se reproduit, et peut faire l'objet d'interprétations différentes selon les connaissances que les interlocuteurs acquièrent et renouvellent à propos de leurs animaux. Dans ce cadre, les humains participent aussi du pouvoir de transmission d'un cheval, un lien parental ne pouvant être effectif que si l'on a quelque chose à dire de lui. Les relations inter-humaines fournissent dès lors la base élémentaire à partir de laquelle s'opèrent non seulement la circulation des animaux, mais aussi celle des informations généalogiques concernant ces derniers. Des échanges formels et informels entre interlocuteurs, se déterminent ainsi l'identité des ancêtres qui resteront temporairement dans les mémoires et l'identité de ceux qui tomberont momentanément dans l'oubli. L'élection des reproducteurs, autrement dit les unions préférentielles et d'évitement, est par ailleurs largement orientée par des rapports de localité, une proximité spatiale pouvant se convertir en proximité sociale et donc généalogique, ainsi que par des rapports d'affinité et d'inimitié noués entre éleveurs qui génèrent leur pendant d'obligations décisives dans la conduite d'élevage.

Les traits décelés chez un cheval constituent autant d'*affordances* dont les interlocuteurs se servent pour étayer alternativement un lien de parenté, une relation au territoire, des histoires animales, humaines et interspécifiques. L'hérédité est en effet souvent mise sur un pied d'égalité avec le caractère appris ou relationnel du cheval : les éleveurs ne savent jamais trancher inexorablement sur ce qui relève d'un critère « génétique » ou acquis, voire se questionnent sur la possibilité d'une transformation de l'un en l'autre. La discrimination d'un trait offre de ce fait un socle de relationalité à la fois à son porteur équin, et en même temps aux éleveurs eux-mêmes, qui par son biais étayent leurs rapports de solidarité et de conflictualité. On peut en conclure que l'hérédité revêt une dimension éminemment processuelle et non pas fixiste, malgré son essentialisme apparent.

Au regard des évitements systématiquement observés entre une mère ou une grand-mère et son fils ou petit-fils, la parenté peut également prendre un troisième type d'inflexion à échelle réduite, utérine cette fois. Les femelles, en portant le poulain pendant onze mois dans leur ventre et en l'élevant durant les premières années de sa vie, nouent avec lui une relation indispensable à son développement ontogénésique. La jument entretiendrait sous cet angle un type de lien parental plus fort avec sa progéniture que l'étalon, justifiant la proscription de leur union consanguine. Le mâle doit au contraire prouver la force de sa paternité en « marquant » ses enfants, ce qui pourrait expliquer l'acceptabilité de sa reproduction réitérée sur sa descendance.

Ces deux grandes inflexions agnatique et utérine conférées à la parenté trouvent une certaine correspondance avec le type de rapports que les humains entretiennent avec les deux sexes : les étalons circulent grandement entre les élevages, jouissent d'une plus forte notoriété, façonnent considérablement la renommée de leur propriétaire et disposent d'une large visibilité. Influent, ils forgent de manière prépondérante l'estime dont les produits héritent. Les poulinières transitent quant à elles beaucoup moins entre les éleveurs, et les connaissances dont elles font l'objet sont moins colportées, relevant plus de l'intime, à l'instar des rapports qu'elles nouent avec leur progéniture. En ce sens, la parenté agnatique se présente comme une parenté de « l'extime » (Tisseron, 2011), portée sur le prestige et les relations extensives entre élevages, alors que la parenté utérine apparaît plus comme une parenté de l'intime, qui se prête mieux à la confiance et aux relations presque réservées à l'entre-soi.

Pour mener à bien leur conduite d'élevage, les éleveurs doivent régulièrement évincer une partie de leur cheptel auprès d'autres utilisateurs ou de confrères, et recruter de nouveaux éléments en dehors de leur propre exploitation. De ce fait, la descendance d'une *manade* se trouve généralement autant « diluée » qu'éparpillée entre les mains de différentes personnes. Un éleveur incarne dans ce cadre une figure ambivalente, à la fois concurrentielle et complémentaire au regard d'un autre, et trouve plusieurs solutions pour résoudre cette contradiction. Il peut accentuer tantôt la dimension d'interdépendance, en partageant et diffusant volontiers « son sang » aux autres qu'il peut par la suite récupérer, tantôt la dimension de rivalité, en prenant la « génétique » des autres sans donner ou vendre la sienne en retour. Dans un cas, les échanges se teintent d'inclusivité et d'extensivité, dans l'autre, d'exclusivité et d'intensité. En interne, la diversité des façon de perpétuer des lignes, qui repose foncièrement sur un principe de division et de connexion par voies utérines et agnatiques, aboutit à des configurations généalogiques souvent distinctes entre chevaux d'un même cheptel, au sein desquelles le hasard joue un rôle clef. En définitive, les animaux d'un même élevage ne partagent pas tous les mêmes rapports de parenté, et peuvent parfois être plus proches généalogiquement de ceux qui appartiennent à d'autres exploitations.

Enfin, les procédés de dation de nom, tout comme celui du marquage et l'affixe, synthétisent par leur complexité les multiples façons dont les interlocuteurs conçoivent et mettent en pratique la parenté équine. Ils donnent particulièrement à voir le caractère réticulaire de celle-ci, la pluralité d'appartenance virtuelle de chaque cheval, ainsi que la primauté de l'alliance et de l'allégeance dans la constitution et perpétuation d'un élevage, qui parvient à se présenter en dernière instance comme un entre-soi animal et humain.

Conclusion finale. Dualisme inhérent à l'élevage du cheval Camargue et proposition de définition du rapport de maîtrise

L'ensemble de ce mémoire indique que les pratiques d'élevage se heurtent à des contradictions structurelles irréfrenables. Le cheval Camargue évolue une partie de sa vie en troupeau dans de grands espaces sans affouragement, au cours de laquelle il se socialise avec des congénères et parfois des bovins. Sa relative autonomie vis à vis de l'humain durant cette période lui permet de développer un lien étroit avec le territoire, et même constitutif, tant certaines de ses caractéristiques physiologiques, physiques et de tempérament sont supposées exprimer cette relation de longue date à la région Camargue, synthétisée dans la « rusticité » qui en découlerait. L'éleveur s'efforce alors de travailler les terres pour qu'elles s'avèrent fertiles et favorables au pâturage, et de constituer des troupeaux de chevaux adaptés à chacun de ses animaux. Il agit ainsi grandement sur le milieu pour agir indirectement sur le cheval.

Durant d'autres périodes, l'animal vit en contact étroit avec l'humain qui le sèvre, le débourre, le travaille et l'utilise comme monture à l'occasion de diverses activités. Au cours de sa monte, le cavalier veille à découvrir, préserver et émuler les qualités singulières de l'animal, et entre en relation avec lui sur la base des codes de sociabilité considérés comme propres à l'espèce équine, ceci afin de ne pas « casser » la monture, c'est-à-dire de ne pas lui retirer son « instinct » et sa subjectivité. La domination équine qu'il espère exercer sur elle n'aboutit donc pas à du simple contrôle, puisqu'elle est supposée encourager l'animal à mettre au service de son cavalier une certaine autonomie et des capacités d'actions qu'il aurait développées sans lui.

La part entre rapports interventionnistes et non-interventionnistes de l'humain envers le cheval dépend en outre grandement de l'âge de celui-ci et du rôle qu'il tient dans l'élevage, les poulinières étant notamment peu utilisées au regard des autres : pour que certains animaux puissent être largement sollicités par l'Homme, il en faut d'autres qui le soient moins. En résumé, en vue de pouvoir agir sur le cheval, l'éleveur doit nécessairement compenser ses actions directes par leur contraire, c'est-à-dire des actions indirectes ou moins dirigistes.

De même, il se confronte régulièrement à de l'impondérable qu'il parvient à domestiquer en développant des savoirs, un *ethos* et un réseau de relations mobilisable à souhait. Une certaine part de contingence joue dès lors un rôle structurant dans l'élevage, avec laquelle l'éleveur compose en privilégiant contextuellement le « laisser-faire », le « faire avec » et la délégation. Il en résulte que pour mener à bien ses activités dans le sens voulu, il lui faut reconnaître qu'il ne contrôle pas tout, voire faire volontairement en sorte que certaines choses lui échappent partiellement.

La complexité inhérente aux relations inter-humaines recèle elle aussi sa part d'ambivalence insoluble : les rapports entre interlocuteurs se fondent en grande partie sur des logiques de conflit-loyauté, faisant occuper aux partenaires des positions qui oscillent entre celle de l'adversaire et celle de l'allié au cours du temps et en fonction des enjeux. C'est particulièrement visible chez les confrères qui sont à la fois des alliés et des concurrents. Les motivations variables présidant à la participation indispensable des *amateurs* aux activités de l'élevage font apparaître certains d'entre eux comme des indésirables voire comme une menace : divertissement, accroissement de leur propre renommée, bouleversement dans la hiérarchie informelle régissant les relations entre travailleurs... l'acte d'aider dans une *manade* n'est pas nécessairement perçu comme une démonstration de solidarité et demande à être déchiffré par l'éleveur.

L'intrication entre rapports d'affects, rapports utilitaires, vie intime, vie professionnelle, travail et loisir, faisant la force d'une exploitation qui parvient par ce biais à fidéliser ses membres, suscite des incertitudes sur la nature du registre de la relation en cours, et doit trouver une forme d'équilibre jamais définitivement établie. La même remarque peut être faite à l'égard des dettes et obligations morales que les interlocuteurs contractent au cours de leurs interactions ordinaires : un flottement demeure sur l'identité du débiteur et sur le montant, jamais calculé, de la dette. La balance entre donner et recevoir se trouve en perpétuel déséquilibre réversible, mais ne doit toutefois pas trop pencher d'un côté au détriment de l'autre, et ce, afin d'éviter la rupture du lien.

La sociabilité du milieu prévoit également une part de « hors de contrôle » aux interlocuteurs qui s'y livrent, en particulier lorsqu'ils usent du secret et de la méfiance pour établir leurs relations. Le recours à de tels procédés n'a pas lieu qu'entre rivaux, mais aussi entre alliés, une amitié sincère ou une collaboration étroite pouvant s'être forgée sur la base de circonspection, voire d'antagonisme intransigeant. Les personnes gardent à cette occasion une marge d'intentionnalité insondable : le proche est donc celui qui peut se distancier un minimum de soi. C'est particulièrement visible lors des situations de *double bind* qui confrontent une personne à des attentes de solidarité antagonistes de la part des membres de son entourage. Une possible résolution réside dans le contrôle de sa propre fidélité, à mettre au service plus ou moins secrètement des deux rivaux, ou au contraire dans l'union unilatérale envers l'un au détriment de l'autre et des alliés de celui-ci. Cette notion de fidélité est essentielle dans le déroulement des activités ordinaires de l'élevage, et ses démonstrations trouvent leur valeur dans une sorte de contradiction : est véritablement fidèle celui qui peut ne pas l'être.

Au final, l'éleveur mobilise encore deux types d'actions opposées sur son entourage : il établit d'une part un rapport assez étroit et directif envers ses collaborateurs, en leur donnant des consignes de travail, en formant les plus jeunes et en répartissant les tâches à effectuer, et un rapport plus lâche

de l'autre, en valorisant l'initiative personnelle ainsi que la délégation contextuelle de l'organisation et de l'exécution des activités. D'une manière générale, une grosse part de ses prérogatives consiste à mettre ses relations au « travail », au sens où il veille à mobiliser et à faire fructifier son réseau de solidarité duquel dépend grandement la bonne conduite de son élevage. Il s'engage alors dans des formes variées de réciprocité, au sein desquelles il ne peut exercer un strict rapport de domination, mais d'alliance, fondé sur des dettes morales, concessions, arrangements et consensus plus ou moins obligés, aboutissant à l'accroissement de son autorité et de sa capacité à fédérer.

N'étant pas détenteur de l'ensemble de la force de travail, des savoirs, des animaux et des biens matériels comme immatériels nécessaires à la conduite de son élevage, une partie de la richesse d'un éleveur se situe dans la diversité et l'étendue de ses relations, qu'il sollicite régulièrement afin d'accomplir ses différentes activités. Dans ce cadre, la propriété apparaît moins comme un domaine qui permet de délimiter nettement ce à quoi l'on a accès de ce dont on est privé, que comme un support de liens entre les personnes, ou, autrement dit, comme une ressource qui trouve ses fondements dans les relations qu'elle permet d'établir. Le foncier illustre bien ce point : la toponymie garde en mémoire les anciens détenteurs qui ont façonné l'espace et continuent à le structurer dans sa représentation spatiale actuelle, et l'acquisition de terres autorise l'éleveur à mettre en place diverses pratiques d'hospitalité, indispensables à l'accroissement de sa notoriété : des chevaux de confrères, des festivités, des activités d'élevage ouvertes aux gens de l'extérieur... La propriété foncière tire donc une partie de sa valeur dans les formes de partage qu'elle autorise.

Les chevaux offrent un autre exemple saisissant de cette ambiguïté inhérente à la propriété : pour pouvoir garder des animaux, il faut nécessairement en vendre, tant le cheptel ne peut pas augmenter de manière indéfinie, tant l'éleveur a besoin d'un minimum de revenus et tant la circulation de ses bêtes garantit une assise à sa renommée. Et pour pouvoir vendre, il faut aussi pouvoir garder : certains chevaux restent inaliénables et leur permanence dans l'élevage assure à celui-ci une grande part de son prestige, à l'instar de Mucho pour la *manade* de Pierre. On reconnaît là le concept du *giving-while-keeping* développé par A. Weiner au sujet des sociétés fonctionnant sur des formes variées de réciprocité, et plus particulièrement des Trobriands, ainsi que sa reformulation en *keeping-for-giving*, telle qu'elle a été proposée par M. Godelier dans son ouvrage sur le don (1996, p.50).

Mais si les éleveurs doivent savoir se séparer de certains animaux et en recruter d'autres, arrêter un choix entre ceux qui restent et ceux qui partent constitue toujours un pari risqué. La relation au confrère apparaît de ce fait bien comme une richesse indispensable, puisque celui-ci débarrasse l'éleveur d'un surplus d'animaux pour le mettre par la suite en valeur à sa place, mais potentiellement funeste, si cette captation prive dans le même temps le *manadier* de chevaux qui

auraient pu concourir à l'accroissement du prestige de son élevage. Par conséquent, les rapports de propriétés foncière et équine débouchent inmanquablement sur des jeux d'alliance entre confrères, porteurs d'une ambivalence irréductible.

Les pratiques de parenté équine reposent aussi sur la coexistence entre deux types d'actions opposés : si l'éleveur choisit bien ses reproducteurs dans l'espoir d'obtenir un certain type de produits, la sélection, d'une part, dépend nécessairement de ses relations qui offrent un stock limité de chevaux au sein duquel puiser, et le résultat réel, d'autre part, ne correspond pas systématiquement au résultat voulu, la transmission héréditaire fonctionnant de manière capricieuse. Il doit alors « faire avec » et réorienter en continu ses objectifs, car, comme mes interlocuteurs me le répètent, la sélection, « c'est pas une science ». Celle-ci reste plutôt empreinte d'incertitudes et d'étonnements, rendant à leurs yeux l'élevage excitant, passionnant et valorisé.

En outre, l'éleveur en vient parfois à acheter des reproducteurs qu'il ne souhaite pas initialement acquérir, mais qui peuvent finalement s'avérer cruciaux dans sa conduite d'élevage. Une partie de la renommée de son exploitation provient donc de qualités non suspectées chez des animaux non forcément désirés. Les saillies « sauvages » et les poulinières qui « ne prennent pas » avec n'importe quel étalon le conduisent tout autant à devoir composer avec de l'imprévisible. Par ailleurs, l'appartenance d'un cheval à un élevage reste par essence ambiguë, relative et dynamique. C'est on ne peut plus visible dans le cas d'Horus : issu d'un assemblage entre des chevaux achetés à d'autres exploitations, il autorise l'accroissement du cheptel de Pierre pendant des années, devient père de son étalon phare Mucho, avant d'être revendu à des confrères qui l'utilisèrent considérablement. Un géniteur de la *manade* est ainsi né de chevaux d'alliés et a fini sa carrière entre les mains d'autres alliés. De même, les enfants des reproducteurs d'une exploitation sont en grande partie vendus, mais donnent naissance à des chevaux que l'éleveur peut par la suite acheter : des animaux consanguins deviennent alliés et leurs produits peuvent redevenir des consanguins, accroissant à nouveau le cheptel de l'éleveur.

De ce fait, la « race » se fonde et se perpétue sur l'alliance dont elle n'est qu'un point de cristallisation. Dans certains contextes discursifs, les étalons, dispensateurs d'une parenté que j'ai qualifiée d'« extimiste », tendent à incarner la dimension de l'alliance, permettant par leur ample circulation entre exploitations de lier les éleveurs entre eux, alors que les poulinières, porteuses d'une parenté plus intimiste, incarnent la dimension de la consanguinité, leur relative stabilité dans un élevage assurant à l'éleveur la base de son cheptel. Mais dans les pratiques ordinaires, on remarque que tous les chevaux cumulent, dans des proportions inégales, ces deux dimensions à la fois.

Dans le même ordre d'idées, la consanguinité équine recherchée par les éleveurs pour « fixer leur

race » s'origine et se renouvelle sur la base de l'alliance : des chevaux plus ou moins hétérogènes se reproduisent entre eux, et leur descendance, une fois « homogénéisée », s'accouple avec des porteurs de « sang » différent, sans quoi la progéniture s'altère inévitablement. Pour un certain nombre d'éleveurs, l'indice de la réussite d'un élevage se décèle dans la capacité du cheptel à produire du similaire à l'aide du différent. C'est donc en parvenant à absorber l'altérité nécessaire des reproducteurs extérieurs que peut s'établir une descendance relativement « homogène », à l'image des « chefs de race » qui donnent naissance à des chevaux semblables en compagnie de diverses juments. A l'inverse, le but des unions consanguines n'est pas d'obtenir de la stricte mêmeté, mais une forme d'altérité contenue à partir d'un nombre restreint de chevaux.

Malgré l'affixe et la marque de l'élevage que les animaux d'une exploitation arborent en commun, la synthèse entre intérieur et extérieur, alliance et consanguinité, n'est jamais pleinement effectuée, comme le laissent deviner les conflits entre éleveurs sur le départage du mérite d'un animal entre les différents élevages dont il descend. L'importance que mes interlocuteurs accordent à la diversité des chemins généalogiques reliant un descendant à quelques ancêtres montre bien qu'un cheval tire sa valeur de sa relation à une pluralité d'autres chevaux, dont une partie reste assimilée à des élevages extérieurs. L'animal apparaît dès lors comme un condensateur de l'alliance sur laquelle se bâtit toute consanguinité.

La liste des ambivalences pourrait être déroulée bien plus longuement, mais les observations mobilisées ici devraient suffire à étayer le point que je voudrais soulever. Les actions, relations et pratiques constitutives de l'élevage du cheval Camargue ne reposent pas simplement sur la coexistence entre deux principes contraires, mais bien sur leur articulation systématique. Dès lors, la notion de maîtrise que je mobilise depuis le début de ce texte ne correspond pas uniquement aux modes d'actions auxquels l'éleveur recourt dans des situations où il n'a pas le contrôle direct sur les êtres et les choses, mais se réfère plutôt à sa capacité à composer judicieusement avec ce dualisme mouvant qui caractérise les dynamiques de l'élevage. La maîtrise consiste à savoir privilégier l'un des deux aspects au détriment de l'autre, en fonction du bon moment, et à prévoir les incidences et les risques que de telles décisions impliquent, conséquences pour lesquelles l'éleveur trouvera un moyen de s'adapter. Ce dernier doit en effet être en mesure de pouvoir conjecturer sur la manière dont s'articulent ces contradictions dans la durée, c'est-à-dire estimer quelles seront les possibles répercussions de ses actions dans leur principe opposé, sur lequel il finit par avoir une meilleure prise au cours du temps.

Comme je l'ai relevé, faire vivre les chevaux en troupeau dans de grands espaces peut conduire à doter ces derniers de qualités dont l'éleveur se servira directement lors du dressage et du travail. Manifester de la générosité en faveur de l'entourage peut encourager une contre partie utile ; donner

voire se priver dans un premier temps peut donc permettre de recevoir plus ou quelque chose que l'on ne possède pas dans un second temps. Céder une partie de la descendance de son cheptel à autrui peut garantir son extension chez les confrères, auprès desquels l'éleveur pourra se retourner pour récupérer partiellement sa « génétique ». S'allier avec des partenaires comporte le risque de compromettre des relations d'entraide avec d'autres, au même titre que marquer une distance envers certains peut favoriser les démonstrations de soutien de la part de leurs adversaires. Accroître la fidélité des collaborateurs, et avec elle, la capacité à fédérer et mobiliser un réseau de relations indispensable à la conduite de l'élevage, suppose de laisser à ces derniers une marge de liberté, hors de l'emprise directe de l'éleveur. Composer minutieusement des assemblages généalogiques par la sélection des reproducteurs implique toujours de prendre en compte la particularité des produits qui en résultent, réduisant au mieux l'incertitude mais ne l'évacuant jamais complètement. Privilégier des unions très « proches dans le sang » prépare le terrain à de futurs accouplements moins ou autrement consanguins...

Les différentes pratiques, qu'elles soient basées sur l'action indirecte négative, le don, le conflit, la consanguinité etc., portent toujours en elles les germes de leur contradiction, puisqu'elles appellent à un moment donné l'action directe positive, le contre-don, la loyauté, l'alliance. L'élevage du cheval Camargue est ainsi traversé par des séries de contrastes que le rapport de maîtrise vise non pas à résoudre, mais à reconduire en proposant des articulations possibles, temporaires et bénéfiques.

La relation de « maîtrise-possession » (*mastery-ownership relation*) telle que C. Fausto la définit dans le contexte amazonien (2018) apporte des éléments complémentaires à la compréhension du rapport que je discerne dans le milieu de l'élevage Camargue. L'auteur avance en effet que les maîtres ou les possesseurs (*owners*) entretiennent avec leurs membres un rapport asymétrique, tant ils « contrôlent et protègent leurs créatures, étant responsables de leur bien-être, reproduction et mobilité. Cette asymétrie implique non seulement du contrôle mais aussi du *care*⁸¹ » (*Ibid.*, §13), *care* que l'éleveur prodigue également à ses bêtes et, sous d'autres formes, aux personnes dont il a besoin pour mener à bien les activités de son exploitation. Ce genre de relations fournit la « forme à travers laquelle une pluralité apparaît comme une unité aux yeux des autres » (*Ibid.*, § 16), tels les animaux d'un même cheptel ou les participants d'une même *manade*, que les interlocuteurs associent parfois en bloc à un seul élevage, malgré leur irréductible diversité.

La maîtrise-possession englobe et déborde les relations de parenté, puisqu'elle se réfère autant à la relation entre le géniteur et ses enfants qu'à celle entre le chef et ses obligés, le possesseur et ses objets ou animaux, relation qui inclut l'autorité, la *genesis* et la commensalité (*Ibid.*, § 9). C. Fausto ajoute que ce rapport est fondamentalement instable, interdisant sa cristallisation en un *locus*

81 Toutes les extraits du texte de C. Fausto que je mobilise au cours de ces pages sont traduits par moi.

institutionnel de pouvoir, puisqu'il porte en lui les sources de sa minoration : sa potentialité dépend des relations incertaines que le maître noue avec ses sujets « qui ne sont jamais complètement loyaux » (*Ibid.*, §46).

Si ces points valent globalement pour l'élevage du cheval Camargue, la relation de maîtrise ne s'étend en revanche pas ici à un « opérateur cosmologique », concept que l'auteur reprend à Viveiros de Castro et qu'il décèle également chez les esprits-mâtres des plantes et animaux, lequel « configure un monde de possesseurs *et* d'ennemis [*i.e.* les affins], mais pas forcément de domination et de propriété privée » (*Ibid.*, § 71, italiques de l'auteur). Même si la domination et la propriété privée caractérisent mal à elles seules le type général de rapport qui régit les activités de l'élevage, elles restent toutefois des outils importants mobilisés par l'éleveur, l'acquisition de nouvelles terres constituant par exemple l'un de ses objectifs centraux et le dressage d'un cheval étant perçu comme une forme de domination à exercer nécessairement sur lui.

Et comme j'essaie de le montrer, ces outils tirent leur force des virtualités qu'ils émulent dans leur principe contraire : devenir propriétaire autorise l'éleveur à pouvoir mettre à disposition ses terres selon sa convenance, et donc à augmenter sa capacité de négociation dans les rapports de force qui le lient avec ses partenaires, puisque d'endetté envers le propriétaire foncier il devient créancier envers un éventuel usufruitier. De même, le rapport de domination exercé sur le cheval, que les interlocuteurs réputent fondé sur l'univers de sens équins, vise à terme à l'autonomiser dans la monte, et donc à lui aménager une place propice à un certain type de « laisser-faire ». C'est donc bien de cette possibilité de jouer alternativement ou simultanément sur les deux plans de ce dualisme dynamique inhérent aux pratiques d'élevage que les éleveurs parviennent à composer avec lui, établissant en conséquence un rapport de maîtrise grâce auquel ils gagnent moins en pouvoir qu'en « prestige et responsabilité » (*Ibid.*, § 7).

Quelles implications un tel rapport peut-il avoir sur le processus de domestication de ce cheval ? Selon J.P. Digard, le système domesticatoire suppose la mobilisation de trois moyens élémentaires d'actions sur l'animal en vue de le conserver en tant qu'espèce et individu : protection, alimentation et reproduction (1988, p.43-44). Or, l'éleveur n'est pas le seul acteur assurant ces fonctions : non seulement il délègue partiellement leur satisfaction à son entourage humain, mais aussi aux animaux eux-mêmes voire au territoire. Une part de la sécurité d'un cheval est en effet garantie par sa mère lorsque celui-ci est poulain, par ses congénères lorsqu'il est plus âgé, ainsi que par le milieu physique dans lequel il a évolué, ce dernier le dotant d'une « rusticité » qui lui permet de se protéger du froid, de la chaleur, des moustiques, etc. Il est volontairement laissé dans des dispositions parfois hostiles afin de préserver son « authenticité », à l'inverse, par exemple, des « chevaux de sport » qui vivent en intérieur et sous le contrôle aigu des humains. La reproduction « en liberté » est par

exemple une pratique périlleuse, tant les chevaux peuvent se blesser ou se tuer, à l'instar de cet étalon phare d'un éleveur qui perdit la vie suite à la ruade d'une jument, lui perçant malencontreusement le poitrail. Ce genre d'accouplement reste néanmoins considéré comme l'un des éléments centraux de la sociabilité équine, que les interlocuteurs souhaitent conserver malgré les risques dont il est porteur.

De la même manière, le cheval est périodiquement parqué dans de vastes clos au sein desquels il se contentera des ressources herbacées et du niveau d'eau pour se restaurer, parfois abondants, parfois frugaux. L'éleveur ne contrôle méticuleusement ni la nature, ni la quantité de ce que l'animal ingurgite, ni encore les moments durant lesquels ce dernier est censé se nourrir : il s'assure simplement que l'animal dispose d'une alimentation suffisante. Le cheval jouit ici aussi, sous surveillance, d'une forme d'autonomie. La reproduction induit pour sa part son lot de saillies « sauvages » dont l'éleveur peut parfaitement tirer profit, et d'aléas dans la transmission héréditaire, en dehors du contrôle rigoureux de celui-ci. Sous un certain angle, cette incertitude inhérente à la reproduction est un véritable atout pour lui, puisqu'elle stimule curiosité et envie d'entreprendre de nouvelles tentatives d'appariements. Le refus de certains *manadiers* à recourir à l'échographie ou à l'insémination artificielle, tout comme le fait que des juments puissent ne pas « prendre » ou rejeter les étalons, indiquent en outre que l'humain n'est pas le seul décisionnaire dans la manière dont se déroule la reproduction.

Il en découle que l'éleveur délègue une part des actions domesticatoires à ses animaux et au territoire, et limite son degré d'implication pour aménager un espace au « laisser-faire » et à la *mètis*, recourant à cette occasion à des actions que C. Ferret a nommées « participatives » et « opportunistes » (2016). Ainsi, si l'élevage du cheval Camargue s'avère bien plus interventionniste que celui de son congénère Iakoute, qui, par exemple, n'est affouragé qu'en période hivernale (Ferret, 2009), il l'est en revanche beaucoup moins que celui de son homologue pur-sang anglais, pour lequel, en l'occurrence, le moindre élément de « nature » est scrupuleusement traité afin de convenir au mieux à l'animal (Cassidy, 1999).

Elevage et maison : une analogie à approfondir ?

Pour terminer et ouvrir ce mémoire sur d'éventuelles perspectives de recherches, je m'interrogerai sur la manière dont on pourrait caractériser l'hybridité de ces collectifs humains-animaux en Camargue, à l'instar de ce que certains auteurs sont parvenus à faire à partir de l'examen des pratiques de parenté animale. Pour tenter de situer la présente ethnographie dans cette littérature, je

prendrai deux exemples significatifs, tirés de deux milieux socio-culturels très différents : l'élevage des chevaux pur-sang anglais à Newmarket en Angleterre d'abord, et les groupes pastoraux Woodabe au Niger ensuite.

Dans le premier cas, R. Cassidy relève que les aptitudes d'un animal sont supposées se transmettre par le sang parental, et plus particulièrement par voie mâle, aboutissant à des classes de chevaux naturellement enclines à exceller dans certains domaines, à l'instar des humains (1999 ; 2009). Elle y voit la puissance d'une théorie patriarcale et aristocratique de l'hérédité, bien à l'œuvre dans cette société fraîchement sortie de l'ère victorienne. L'Homme est réputé pouvoir améliorer la race, notamment grâce à l'établissement de bons mariages (*mating*), comme il peut en général améliorer la « Nature ». Le territoire, en tant que système de relations enraciné dans des lieux participant de la constitution du cheval, semble d'ailleurs absent de ce mode d'élevage : si le milieu de vie des pur-sang est hautement contrôlé dans le but d'accroître leurs performances, ces animaux, aux yeux des interlocuteurs, ne paraissent pas tirer leur spécificité d'une quelconque territorialité.

Les *outsiders*, humains comme animaux, sont néanmoins largement suspectés : l'origine arabe des premiers étalons auxquels on crédite la création de la race actuelle est refoulée, pour laisser place à du « pur-sang » anglais. La propriété de ce « sang » prestigieux revient aux humains illustres et exclusivement anglais, tant seuls ces derniers s'avéreraient naturellement dotés pour assurer sa perpétuation (2002). Au final, le *breeding*, c'est-à-dire la naissance et l'élevage d'un être dans une classe perçue comme hermétique, crée des espaces sociaux nettement séparés, autant chez les humains que chez les animaux, floutant sur ce point la séparation entre les espèces.

Dans le second exemple, A. Bonfiglioli s'est penché sur les rapports qui peuvent être établis entre histoire familiale et histoire des troupeaux chez un groupe pastoral Wodaabe au Niger (1986). A l'image des collectifs de pasteurs qui se composent et recomposent au cours de leur nomadisation, les troupeaux se font et se refont au fil du temps. Humain et bétail apparaissent comme un collectif composite, constitué de plusieurs ensembles différenciés mais rassemblés provisoirement en un même lieu. Les liens de parenté sont multiples : groupe de descendance agnatique, alliés et non-apparentés coexistent temporairement sur un territoire que les pasteurs s'approprient sur la base d'un rapport de travail et non de propriété privée.

Les hommes, et plus particulièrement les deux aînés, acquièrent progressivement leur propre troupeau qu'ils emportent avec eux lorsqu'ils en viennent à se séparer du reste du groupe. Ils héritent d'animaux provenant de leur père et de leur mère, que celle-ci a elle-même acquis en se mariant au père, et en obtiennent d'autres par le biais de relations durables nouées avec des prêteurs au cours des premières phases de leur vie, ainsi que par des transactions plus proprement commerciales effectuées entre pasteurs. Si ce sont généralement les liens aux agnats qui permettent de définir

l'appartenance formelle d'un individu à un groupe ou d'un bovin à une lignée relevant de ce groupe, les dynamiques résidentielles semblent en pratique beaucoup plus peser dans la manière dont la parenté se fabrique.

La proximité géographique encourage en effet la contraction de mariages et la circulation du bétail parmi le groupe résidentiel, au sein duquel la femme occupe une place cruciale dans la possibilité de bâtir un espace familial et intime, indispensable à l'autonomisation de son conjoint. Les liens généalogiques se définissent après coup, minorant l'alliance pour accentuer la continuité agnatique des groupes humains et de leurs bêtes. Au final, l'animal existe en tant que membre d'un corps social et incarne une portion de l'histoire du groupe humain. Le troupeau, véritable richesse des pasteurs, se présente quant à lui comme le miroir des Hommes qui peuvent y voir les différents réseaux auxquels ils se rattachent, puisque lui seul permet d'alimenter avec autant de force les relations de voisinage, de coopération, et de parenté. Aujourd'hui, le bétail gagne en valeur commerciale au détriment de sa valeur sociale, diminuant son poids dans les relations inter-humaines et minorant les connaissances pastorales des éleveurs. Cette dynamique peut aisément être reliée avec le déclin de l'unité familiale en tant qu'unité de base de la vie sociale et productive des pasteurs actuels.

Qu'en est-il du milieu de l'élevage équin en Camargue ? F. Saumade a relevé que les éleveurs de l'Ancien Monde « intègrent leur bétail dans la notion consanguine de race familiale, en tant que mode identitaire et foncier » (dans Dalla Bernadina (dir.), 2019, § 10), contrairement aux Amérindiens, chez qui, au moment de l'introduction de l'élevage des grands herbivores, « l'idéologie de l'alliance et de la filiation adoptive débordait largement les critères de la consanguinité, où la territorialité donnait lieu à des droits collectifs de résidence et de déplacement, mais à aucune sorte d'appro[p]riation privée » (*Ibid.*, § 11). Il ajoute que « la relation entre identité du groupe familial consanguin et propriété d'un territoire et d'un troupeau distingués par la même idéologie génétique est typique de l'Ancien Monde où elle a donné à la notion de « race » le poids que l'on sait » (*Ibid.*, § 10). En Camargue, cette idéologie déboucha sur un « régionalisme racial » (Saumade, 1995, p.37) encouragé par les courants du félibrige, visant, dans l'élevage du taureau Camargue, à « rétablir la pureté de la race camarguaise et l'intégrité de l'emblème local face à l'intrusion du « sang étranger » et à l'impérialisme culturel espagnol » (*Ibid.*, p.37). Le même procédé fut observé à l'égard des chevaux, en résistance cette fois à l'impérialisme culturel de la nation française.

Ainsi, propriété foncière et consanguinité offrent des fondements solides à la parenté animale et humaine en Camargue. Or, comme j'ai essayé de le montrer, ces deux dimensions, pour exister, se confrontent nécessairement à leur principe contraire : taureaux et chevaux Camargue actuels sont

nés de divers croisements avec d'autres races ou types d'animaux que les *manadiers* reconnaissent peu ou prou, mais qui considèrent à l'inverse le métissage entre leurs bêtes et celles de leurs confrères « bénéfique au maintien de leur « race » » (*Ibid.*, p.40). Quant aux pâturages, nombre d'entre eux appartenaient quelques décennies plus tôt aux pouvoirs publics, qui en donnaient l'usufruit aux *manadiers* en échange de leur engagement à animer « gratuitement » les manifestations votives locales. De plus en plus rachetés par le conservatoire du littoral, ils font actuellement l'objet d'accès négociés entre propriétaires et non-propriétaires. De ce fait, il est rare qu'une *manade* possède toutes les parcelles qu'elle utilise pour ses animaux et que l'intégralité de celles-ci accueille exclusivement ses bêtes.

A ce sujet, A. Bonfigliolo nous invite à distinguer la parenté idéologique de la parenté pratique : chez les Wodaabe, les différents groupes que sont le clan, le lignage et autres sous-catégories sont présentés comme des entités cohérentes, stables et homogènes par les interlocuteurs mais s'avèrent en réalité traversés par des apories, incarnées notamment par l'alliance, autant décisive qu'évacuée lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'unité du groupe. Selon l'auteur, la parenté correspond dans ce cadre plus à un objectif, à mon sens jamais complètement atteint, qu'à un point de départ. Ces remarques me paraissent tout à fait valables ici. F. Saumade voit donc juste dans le fait que l'élevage idéalise et valorise la consanguinité et la propriété foncière, mais il faut ajouter que celles-ci fonctionnent en pratique sur une base d'alliance et de partage foncier, auxquels les éleveurs accordent une place plus ou moins importante en fonction de leur situation et objectifs d'élevage.

La *manade* semble alors occuper une position intermédiaire entre les deux exemples cités ci-dessus. A l'instar du premier d'entre eux, la possession d'un « sang » départage les animaux en différentes classes hiérarchisées, sur la base de prédispositions les inclinant à s'illustrer dans des disciplines de prédilection, tout comme les humains possédant un *biais* dans un domaine seraient naturellement enclins à s'y distinguer. Néanmoins, contrairement à l'hyper-spécialisation du pur-sang anglais qui promeut une hiérarchisation des animaux sur une base unique, la polyvalence des usages des chevaux en Camargue autorise une classification plus fluide, fondée sur divers supports, certains « sangs » étant notamment réputés émuler les qualités équines dans une discipline au détriment des autres. Bien que ces usages soient eux-mêmes hiérarchisés, il est important qu'un élevage possède différents chevaux doués dans leur domaine respectif, afin de convenir au mieux à la diversité des cavaliers et des pratiques équestres qui dynamisent les activités ordinaires. De la même façon, il est tout autant crucial qu'un éleveur s'entoure d'une pluralité d'humains doués dans des activités distinctes, afin de répondre au mieux aux exigences de travail.

Par ailleurs, R. Cassidy estime que la parenté des juments est déniée, ces dernières pouvant tout au plus détériorer le sang agnatique (1999, p.199), un peu à la manière des femmes auxquelles les

interlocuteurs créditent un rôle mineur dans la parenté humaine. Elle relève également nombre de mécanismes immunisant l'idéologie du pedigree : les contradictions inhérentes à cette dernière sont évacuées, sous prétexte d'intervention d'éléments exogènes au « sang », empêchant celui-ci de s'exprimer pleinement. A l'inverse, les prouesses des chevaux sont interprétées comme les preuves incontestables du triomphe de la « génétique ».

En Camargue, si ces mécanismes existent, ils n'écartent néanmoins pas le pedigree de toute critique. Beaucoup d'autres facteurs entrent en effet en jeu pour fabriquer la parenté et les aptitudes des chevaux, notamment le rapport au territoire, aux congénères, aux bovins et aux humains. Les interlocuteurs reconnaissent en outre aux juments une place bien plus importante que celle qui lui est octroyée en Angleterre. Puis, comme je l'ai déjà évoqué, l'hérédité explique les aptitudes du cheval non pas au préalable de leurs performances, mais *a posteriori* de celles-ci. Il apparaît donc que ce n'est pas le pedigree qui prédétermine les qualités des chevaux, comme chez les pur-sang, mais les qualités des chevaux qui prédéterminent le pedigree.

La parenté équine en Camargue se rapproche, sous d'autres angles, des logiques relevées dans le cas des Wodaabe : elle se bâtit elle aussi sur des rapports de filiation, alliance, coopération, circulation du bétail, suit des processus de morcellement et reconstitution, et le territoire, approprié en partie par un rapport d'usufruit, joue un rôle clef dans la reproduction du collectif. Le « sang animal » peut également servir, en certaines occasions au moins, à étayer la continuité d'un groupe humain dans le temps. Cependant, on ne peut pas lire dans la composition du cheptel les positions qu'occupent les membres d'une famille, de manière aussi formelle et systématique que chez les Woodabe : une manière courante de le découper consiste à y discerner des unités de parenté équine (les lignées, les familles) qui peuvent s'autonomiser, au moins partiellement, des humains les ayant initiées. De surcroît, la propriété foncière joue malgré tout un rôle important, puisque c'est à travers elle qu'une grande part des relations de coopération peut s'établir, sans oublier que les interlocuteurs accordent au territoire en général une action déterminante dans la constitution de l'animal, allant à l'encontre d'une idée de nomadisation, et valorisant plutôt celle d'autochtonie.

Au final, la polysémie inhérente à la notion de « sang » et sa capacité à condenser une multitude de processus d'*emparentement* font de la parenté équine en Camargue un domaine beaucoup plus fluide que celle qui prévaut à Newmarket, clairement homothétique, mais plus rigide que celle qui a cours chez les Wodaabe, moins hiérarchisante pour sa part.

Cette polymorphie de la parenté rappelle les principes de fonctionnement à l'œuvre dans les « sociétés à maison », tels qu'ils ont été d'abord soulignés par Lévi-Strauss, puis repris par maints auteurs. On trouvera peut-être dans les analogies entre l'élevage et la maison des outils de

compréhension qui permettront de mieux saisir à quel type de collectif hybride nous avons affaire ici. C. Lévi-Strauss avait pointé la capacité de la maison « à intégrer des notions contradictoires dont les anthropologues se servent habituellement pour distinguer plusieurs types de sociétés » et relevait sa « qualité fétichiste, permettant de masquer les tensions et contradictions inhérentes à la relation d'alliance » (cité dans Hugh-Jones, 1993, p.112, ma traduction). Des auteurs ont également observé chez de nombreuses populations que les liens de filiation ne s'avéraient pas suffisants pour faire parenté, tant celle-ci passait aussi par la résidence, la commensalité et le mariage, des activités qui se déroulaient autant au sein d'une maison qu'entre elles (Carsten, 1995b, p.127-128).

L'ensemble de ces phénomènes pourraient d'ailleurs être globalement qualifiées « d'élevage », qui, en Camargue, subsume et suppose l'établissement d'une pluralité de rapports constitutifs entre l'animal et son entourage humain et non-humain, au moyen duquel s'oriente largement sa construction physique et mentale. Les « pays » dans lesquels le cheval évolue, son mode d'alimentation, sa socialisation auprès des congénères et bovins, sa relation de travail envers l'humain, et son « sang » fournissent autant de facteurs essentiels à la fabrication de sa parenté, qui se déroule simultanément à l'intérieur des exploitations et entre elles. Je me permets de rappeler à ce sujet le cas de Claude, qui attribue le mérite de ses chevaux actuels non pas à la fidèle perpétuation d'un « sang » élaboré par son grand-père, mais au mélange entre le troupeau familial et celui d'un confrère, racheté de manière inopinée.

J. Carsten argue que dans la maison, l'alliance constitue un principe à la fois d'unité et de conflit, qui s'exprime avec beaucoup d'acuité dans la question de la résidence des membres (*Ibid.*). Dans un article comparatiste portant sur les aspects spatiaux de la maison, K. Hamberger assimile la relation conjugale à un rapport de force, et démontre que l'opposition constitutive entre ce qui relève de l'intérieur et de l'extérieur reste essentiellement relative (2010, p.34). Il remarque en outre que la maison inscrit toujours le point de vue de l'autre dans les fondements même de son architecture (*Ibid.*, p.33). Les deux auteurs concluent au final que la maison ne parvient pas véritablement à unir les principes opposés qui la structurent, contrairement à ce que C. Lévi-Strauss soutenait, mais rend plutôt manifestes leurs contradictions. J'ai évoqué pour ma part le caractère relatif et dynamique de l'appartenance d'un cheval à une *manade*, qui peut débiter sa vie dans un élevage et la finir dans une autre, ayant ainsi contribué au développement de plusieurs exploitations. La dimension composite d'un cheptel, regroupant des animaux d'origines diverses, ne fait que renforcer cette ambiguïté sur la question de l'appartenance d'un cheval à une unique structure, qui tend à animer les différends entre éleveurs.

A Langkawi, J. Carsten observe que, à l'instar des groupes humains qui la peuplent, la maison se présente comme une entité clairement mouvante, à la fois stable et mobile, sujette à de perpétuelles

transformations (*op.cit.*, p.28). L'histoire d'un élevage montre à quel point cet aspect est fondamental dans son processus de reproduction : le « cœur » d'une *manade*, humain comme équin, évolue partiellement dans le temps, se perpétuant sur d'autres bases que le seul lien de parenté. En outre, certains héritiers refusent de reprendre l'élevage familial ; d'autres récupèrent quelques descendants du cheptel familial pour les « croiser » par la suite avec des chevaux d'autres *manades*, tout en créant une nouvelle marque et un nouvel affixe ; et certains éleveurs reprennent l'entièreté d'une exploitation – son « sang », son logo, son nom – sans appartenir à la famille de l'ancien propriétaire.

A partir de son terrain chez les Maori, J. Sissons (2010) nous invite une fois encore à bien faire la différence entre le groupe social tel qu'il est idéologiquement présenté par la population, auquel cas il s'apparente dans cet archipel océanien à un *descent group* régi par la filiation cognatique, et le groupe tel qu'il est concrètement établi dans les pratiques ordinaires, rassemblant cette fois des personnes unies par des liens bien plus divers que la stricte filiation. Ce dualisme entre parenté idéale et réelle semble particulièrement tangible dans les sociétés à maisons. On le retrouve en Camargue entre l'idéal de la consanguinité ainsi que de la propriété foncière, et la réalité complexe des jeux d'alliance et de réciprocité.

J. Sissons montre également que la maison tire sa force des pratiques d'hospitalité qu'elle autorise, à travers lesquelles les leaders peuvent démontrer leur générosité envers les visiteurs et gagner en autorité. En Camargue, le *mas* est historiquement un haut lieu de réception. Aux côtés des parcelles que l'éleveur peut mettre à disposition de ses confrères, les lieux et bâtiments d'une exploitation sont configurés de manière à pouvoir accueillir diverses figures d'invités, comme les touristes, bénévoles, travailleurs, animaux de collègues etc., concourant à étendre le prestige du *manadier* et à lui donner les moyens de contracter des dettes morales indispensables au déroulement de ses activités.

La notion de maison offre ainsi un outil conceptuel heuristique, utile à la compréhension des liens qui unissent les membres humains et non-humains d'une *manade*. Elle peut notamment expliquer en quoi la parenté d'un cheval se structure sur la base de déterminismes toujours inaboutis : il ne suffit pas à un animal de descendre d'animaux prestigieux pour hériter de leur renommée, ni de vivre dans un « pays » pour s'apparenter à un véritable « cheval de territoire », ni d'être élevé par tel *manadier* auprès de ses propres bêtes pour devenir leur semblable... Bien qu'essentiel, aucun de ces facteurs ne constitue à lui-seul le moyen de faire parenté, puisque celle-ci repose sur l'ensemble de ces aspects pouvant entrer autant en collusion qu'en collision. L'appartenance est instable, dynamique, et suppose l'inclusion d'une forme d'altérité que le *manadier* fédère le temps d'un moment.

Par ailleurs, la dimension fluide et multiple des rapports de parenté inhérents à la maison se décèle

dans les caractéristiques que mes interlocuteurs attribuent au cheval : s'ils réputent la formation originelle de l'animal en l'absence de l'Homme, la part du second dans la composition actuelle du premier n'est pas considérée comme un signe d'altération. Selon eux, un animal d'élevage se doit d'être utile aux activités locales, justifiant son existence contemporaine et son évolution permanente. Ils ajoutent que cette relation à l'Homme ne doit pas se substituer aux autres relations jugées constitutives du cheval (aux congénères, bovins, moustiques, territoire...), mais trouver une forme d'équilibre avec elles, en perpétuelle renégociation. En ce sens, plusieurs acteurs participent de la parenté équine, pour laquelle l'action d'aucun d'entre eux ne doit complètement évacuer celle des autres.

L'importance relative de la filiation et la part d'extranéité dans chaque élevage ne sont pas sans rappeler la manière dont s'est historiquement établie la population en Camargue : la région fut longtemps une terre d'accueil⁸² qui reçut pendant des siècles des groupes variés, pour partie immigrés, de façon temporaire et renouvelée au fil du temps et des besoins de main d'œuvre sollicités par les grands propriétaires fonciers, eux-mêmes permutables et souvent logés en dehors de la région. Le patronyme de certains éleveurs atteste de l'origine « étrangère » de leurs ancêtres : Gracia, Puig, Vinuesa, Ceccarini, Bonfiglioli, Bari... Beaucoup d'élevages ne possèdent en outre pas la profondeur historique de certaines *manades* dont on estime la fondation il y a plus d'un siècle et demi. L'ensemble de ces aspects pourrait rendre compte, d'une part, du prestige dont le « sang » des plus anciennes exploitations fait l'objet, et, d'autre part, de cette capacité de chaque élevage à pouvoir « créer » le sien, en gardant à l'esprit que la substance tient lieu de bien d'autres éléments que la simple « génétique ». En définitive, le « sang » se fabrique autant qu'il s'hérite, au même titre qu'une personne peut appartenir à la Camargue par sa naissance, ou, lorsqu'elle provient d'ailleurs, par un processus d'assimilation⁸³.

82 Lors de la « fête des Gitans » du mois de mai, les officiants vantent les qualités des habitants de la Camargue de jadis qui auraient su accueillir dignement les Saintes sur leurs terres, alors que celles-ci se trouvaient en exil de leur pays natal situé de l'autre côté de la mer méditerranée. Ils avancent en effet que sans cette action d'hospitalité, les Saintes n'auraient pu diffuser le christianisme sur l'ensemble du continent. Les démonstrations d'accueil par les locaux apparaissent à cette occasion comme une source de fierté et d'intégrité camarguaises. En mai 2022, lors d'une journée en hommage à Folco di Baroncelli, des représentants des « Gens du Voyage » (GDV) déploraient publiquement la méfiance qu'inspirait leur présence chez les habitants et surtout chez les élus locaux. Les mesures de sécurité de plus en plus contraignantes lors du pèlerinage, tout comme l'assignation grandissante des GDV à des espaces bien limités et strictement circonscrits, leur suscitaient indiscutablement de l'amertume : cela allait, selon eux, à l'encontre de l'esprit d'hospitalité tel qu'il avait été promu par Folco di Baroncelli. J'ajoute que ce dernier avait élaboré une théorie raciale qui stipulait l'autochtonie des gitans, antérieure à l'arrivée des ancêtres des locaux actuels, dans le but de les intégrer aux manifestations folkloriques de l'époque (Bordigoni, 2002, p.492.). Ici encore, on note que l'idée de « race » vise moins à rigidifier les identités établies qu'à inclure une forme d'altérité, et ouvre sur des pratiques d'hospitalité. Sur cette fête et la figure ambivalente des « gitans » en Camargue, se reporter à : Berge, 1922, Bordigoni, 2000 ; 2002 ; 2005 ; 2007 ; 2014 ; 2016, Delage 1956 ; Hayes, 2010, Lamontagne 2012 ; Peyron, 2009 ; Rizza ; Ruthers, 2014 ; Wiley, 2005.

83 A l'instar de certaines personnalités éminentes de la région, qui ne sont pas natives de celle-ci. Folco de Baroncelli-Javon, issue d'une famille aristocratique florentine, naquit par exemple à Aix-en-Provence, et son amour pour la langue provençale et la Camargue ne fut pas hérité de ses parents, mais se façonna au cours de sa trajectoire personnelle. De la même manière, Charles Naudot, un ethnographe du début du XXème siècle, naquit à Pertuis et s'attacha durant sa

Au final, ne peut-on pas envisager que, à la manière dont la population hétérogène de la région s'est liée par la contraction de mariages, la résidence, l'acquisition de codes communs de sociabilité et l'appropriation des terres grâce au travail, un cheval se lie à un élevage par ce même genre de procédés ? Les animaux d'une *manade* sont d'ailleurs un peu traités à la manière des humains qui s'y investissent : certains sont considérés comme relevant de son « cœur », tandis que d'autres restent à sa marge, selon des critères qui ne se basent pas uniquement sur la filiation. L'élevage parvient en effet à fonctionner grâce à la participation de divers affins et consanguins, de proches et de moins proches, de fidèles et de non fidèles, en bref, d'animaux et d'humains situés dans un rapport de plus ou moins grande extériorité, pouvant changer de positions au fil du temps.

Il en découle que la parenté équine ne peut se résumer à une simple métaphore. Insérée dans des enjeux de conflit et loyauté, elle se fabrique à partir de pratiques concrètes, basées sur l'alliance, la consanguinité, ainsi qu'une panoplie d'actions d'*emparentement*, qui passent par la relation au territoire, aux autres animaux et aux humains, et dont l'élevage s'efforce d'extraire une unité, jamais complètement établie. Ce dernier point est parfaitement visible dans la composition même du cheptel, qui réunit sans les dissoudre les rapports entre intérieur et extérieur : telle « lignée », plus appréciée que les autres, fournit des montures principalement réservées au « dedans » de l'exploitation, à l'inverse de cette autre qui produit des chevaux destinés prioritairement à la vente, visant à nourrir avant tout les liens portés sur le « dehors ». De manière plus générale, la généalogie de chaque cheval, aussi sélective soit-elle, s'érige toujours sur une base qui entremêle des animaux appartenant à un éleveur et ceux relevant de ses confrères. La naissance d'un produit peut se lire comme un point de fixation de divers processus clefs, partant des rapports d'affects, positifs comme négatifs, qu'un *manadier* a pu nouer avec certains ancêtres équins, dont la position oscille entre celle de l'allié et du consanguin, aux histoires et relations inter-humaines qui ont rendu possible leur circulation et encouragé la mise en mémoire ou l'oubli de certains d'entre eux, en passant par toutes ces incertitudes et imprévus qui ont jalonné leurs reproductions.

En définitive, l'expression « fixer sa race » renvoie à des pratiques éminemment flexibles, qui, derrière l'idée apparente d'ôter à la parenté équine tout caractère dynamique en vue de la stabiliser dans une configuration figée et immuable, joue au contraire sur ses mouvements dans l'espoir d'en canaliser l'amplitude et d'aboutir à une forme maîtrisée d'altérité.

La mobilisation de la notion de maison contribue ainsi à éclairer les pratiques d'élevage. Elle peut en outre aider à caractériser l'hybridité du collectif incarné par la *manade*, et ouvre à mon sens des

jeunesse à la Camargue. Il se maria avec la fille du grand *manadier* Yonnet, puis fut rebaptisé « Carle », qui correspond à son prénom en provençal, et obtint le surnom de *Lou Camargen*, « le Camarguais ». On ne peut mieux illustrer la camarguisation d'un homme qui passe par un processus de socialisation aux usages régionaux et de mariage avec les locaux.

perspectives de recherches fertiles pour la région Camargue. Porteuse d'ambivalences irréductibles et dynamiques, elle donne au rapport de maîtrise une certaine acuité, tant celui-ci tire sa force de sa capacité à jouer finement sur ces ambiguïtés sans jamais les dépasser. L'une des pistes de travail consisterait à entreprendre une étude comparative entre l'élevage du cheval et l'élevage bovin en Camargue, tout en privilégiant l'immersion au sein d'une *manade* plus dynastique que celle qui a servi de base à ce mémoire, afin d'approfondir et compléter les présentes observations ayant trait aux notions de maîtrise et de maison d'une part, et de construire un regard plus systématique sur le milieu de l'élevage de cette région de l'autre.

Malgré la mise en avant du folklore camarguais dans les activités locales, l'élevage du cheval donne en réalité à voir des pratiques foncièrement contemporaines, confrontées à des enjeux on ne peut plus « modernes » : la montée en puissance du centralisme d'Etat et des organismes internationaux, suscitant un sentiment de dépossession chez les locaux, lesquels répondent par la standardisation de la race équine et la spectacularisation des traditions régionales ; la réflexion sur le genre, qui prend une acuité particulière avec la reconsidération de la place des juments et des éleveuses dans les activités de la *manade* ; l'arrivée des nouvelles technologies de reproduction et de contrôle génétique, donnant de nouveaux outils, pour partie normatifs, à l'appréhension d'une généalogie équine ; l'ouverture du cheval au marché national et international, induisant une refonte partielle du mode d'élevage à travers la valorisation de nouvelles qualités équestres ; les attaques grandissantes des « animalistes » et l'impérieuse prise en compte de la notion flottante du « bien-être animal », questionnant la complexité des relations qu'un éleveur noue avec ses bêtes ; « l'écologisation » des pratiques et le processus de patrimonialisation de la région, régulant de plus en plus les usages locaux...

Cette impression de stabilité que suscitent les pratiques et coutumes de la région Camargue, dont l'un des fondateurs, je le rappelle, est réputé avoir inventé l'authenticité, pourrait également procéder de ce qui fait la force du milieu : celle d'arriver à capter l'altérité afin de la convertir en une composante à part entière du collectif, à l'instar de la *manade* qui se nourrit de l'affinité et de l'alliance humaine comme animale, en vue de perpétuer l'idée d'un élevage familial, d'une consanguinité équine, et d'un entre soi interspécifique.

Lexique

Abrivade : conduite de quelques bovins étroitement encerclés par des cavaliers. Historiquement, l'abrivade désignait cette configuration lors d'un trajet allant du pré aux arènes.

Accamper : regrouper le bétail.

AECRC : Association des Eleveurs du Cheval de Race Camargue.

Amateur : gardian bénévole mettant ses services au profit d'une manade.

Andain : monticule d'herbe formé par l'action d'une machine agricole, appelé andaineur, intervenant après la fauche et permettant l'emballage par une presse.

Anouble : veau ou velle d'un an.

Arriber ; arribage : nourrir les animaux par affouragement ; fait de nourrir par affouragement.

Bandation ; bander : désagrément, agacement, déplaisir ; contrarier, énerver.

Bandide ; bandir : lâcher de bovins encerclés par des cavaliers qui s'effectuait historiquement lors du trajet retour allant des arènes au pré ; relâcher les animaux dans un pré.

Barder (se) : se régaler.

Bèstio : bête.

Biais : don, compétences innées.

biòu : bœuf et, dans le sens le plus répandu, bovin Camargue.

Bistournage : (surtout utilisé à propos des bovins) castration.

Bouléguer : secouer dans tous les sens.

Bouvaù : enclos circulaire où sont regroupés des bovins.

Bouvino : ensemble de fêtes votives et coutumes camarguaises associé à l'univers de l'élevage bovin et équin.

Brave : gentil, docile.

Calu : fou, stupide.

Caveçon : demi cercle en métal parfois enrobé de cuir, enserrant le chanfrein du cheval.

Char : camion destiné au transport des animaux.

Cocarde : attribut primé qu'un raseteur tente d'arracher au cocardier. Il correspond à un morceau de ruban rouge, situé sur le front de l'animal, et attaché par des ficelles à ses cornes.

Cocardier : boeuf de race Camargue participant à une course camarguaise.

Course camarguaise : (dite parfois aussi course libre ou course provençale) sport dans lequel des raseteurs cherchent à arracher les attributs fixés sur la tête du cocardier, auxquels sont associés une prime.

Coùssane : corde munie de gaines en cuir qui se fixe à la tête du cheval.

Crochet : dans une situation de tri du bétail, changement brusque de direction du cheval qui prend appui sur ses seuls postérieurs, souvent face à un bovin qui tente de le contourner.

Débranler (se) : pour un cheval, s'agiter dans tous les sens avec le risque de faire chuter son cavalier.

Démérage ; démétrer : séparation d'un jeune animal non sevré de sa mère ; séparer un jeune animal non sevré de sa mère.

Dépiquage/dépiquetage : action de foulage des chevaux au moyen de laquelle les épis sont égrenés.

Draille : petit sentier.

Embouler : fixer des protections, appelés emboulages, à l'extrémité des cornes des bovins.

Encierre : lâcher de bovins dans un espace fermé.

Engageur : personne qui se charge de présenter un cheval en concours.

Escamper : jeter, bazarder.

Fé : foi, amour, passion.

Ferrade : marquage de jeunes bovins ou chevaux au fer rouge ; mise en spectacle de ce marquage sur un veau d'un an, qui consiste à poursuivre celui-ci à cheval, le faire tomber à l'aide d'un trident, puis l'immobiliser au sol et à pieds. Il s'ensuit parfois du marquage.

Ganaderia : domaine où l'on élève des bovins dont les mâles non castrés, les *toros bravos*, dits aussi les taureaux braves ou de combat, servent pour la corrida.

Gardian : personne qui aide un manadier dans ses activités de l'élevage, de manière bénévole ou par un contrat de travail.

Gase/gasado ; Gaser : nager, traversée d'un cours d'eau ; nager, traverser un cours d'eau.

IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

Laupio : lieu couvert abritant les festivités du manadier.

Layer (se) : s'ennuyer, se lasser.

Manade : troupeau de bovins et/ou de chevaux dans un lieu de pâture ; élevage de taureaux et/ou de chevaux Camargue remplissant un certain nombre de conditions en termes de nombre d'animaux et d'espaces de pâture.

Manadier : propriétaire de manade(s) bovine et/ou équine.

Mas : lieu d'habitation de l'éleveur, entouré d'installations agricoles (hangar) et liées à l'élevage (écuries, paddocks, sellerie, pharmacie), ainsi que, dans la plupart des cas, de bâtiments réservés à l'accueil du public (gîtes, salles de fête ou de réception).

Nacioun gardiano : association créée en 1904 qui œuvre dans la défense des traditions et costumes

camarguais.

Nèssi : bête, niais, idiot.

Pelot : propriétaire foncier d'une exploitation agricole.

Ranconer : faire preuve de paresse, de fainéantise, de manque de réactivité.

Reballer : traîner, entraîner, emporter avec soi.

Raseteur : sportif généralement vêtu en blanc qui tente d'arracher les attributs au cocardier.

Roubine : canal d'irrigation et de drainage creusé par l'Homme.

Roussataïo : défilé de chevaux composé principalement de poulinières et de poulains, encadrés par des cavaliers en tenue de gardian, dans un espace public.

Seden : corde traditionnellement tressée à partir de crins chevalins, de couleurs généralement blanche, rousse et noire.

SFET : Société Française des Équidés de Travail.

SIRE : Système d'Information Relatif aux Equidés.

Simbeù : bovin castré, expérimenté, qui sert de guide, de meneur auprès de ses congénères lors des manipulations du bétail.

Ternen : cheval ou bovin de 3 ans.

Toril : lieu comportant différentes cases où sont placés les bovins. Il peut se situer dans des arènes, auquel cas il reçoit les animaux avant et après leur course, ou dans des terres de l'élevage, accueillant des bovins en vue de les transporter dans des arènes ou dans d'autres clos.

Viste : don, compétences innées.

Bibliographie

ABEL Sarah, 2016, « A la recherche des identités transatlantiques : des boucles conceptuelles au croisement de la société, l'histoire et la génétique », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 10 octobre 2016, consulté le 19 janvier 2022, URL : <http://journals.openedition.org/nuevomundo/69589>.

ABEL Sarah, 2018, « Of African Descent? Blackness and the Concept of Origins in Cultural Perspective », *Genealogy*, vol.2, n°1, URL: <https://doi.org/10.3390/genealogy2010011>, généré le 28/01/2022.

ABEL Sarah, 2020, « Reading DNA ancestry portraits against the grain », *Esclavages & Post-esclavages* [Online], n°3, mis en ligne le 27 novembre 2020, consulté le 29 Novembre 2020, URL : <http://journals.openedition.org/slaveries/2343>.

ALLARD Paul, BARDIN Olivier, BARTHELEMY Carole, PAILHES Sigolène, PICON Bernard, 2001, « Eaux, poissons et pouvoirs Un siècle de gestion des échanges mer-lagune en Camargue », *Natures Sciences Sociétés*, EDP Sciences, vol.9, n°1, p.5 -18.

ALLIET Philippe, 1986, *Une expérience de restauration d'un milieu palustre à l'abandon par l'utilisation, en pâturage extensif, du cheval de Camargue*, Thèse vétérinaire, Toulouse.

ALLOUCHE Aurélien, NICOLAS Laurence, 2011, « Droits liés à l'eau dans la Camargue insulaire : à la croisée de la gouvernance environnementale et de la gestion des risques », *Région & Cohésion*, vol.1, n°3, p.67-92.

ALLOUCHE Aurélien, NICOLAS Laurence, 2015, « Entre perceptions, publicisation et stratégies d'acteurs, la difficile inscription des risques littoraux dans l'action publique : focus camarguais », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série n°21, mis en ligne le 20 février 2015, consulté le 21 août 2021, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/15766>.

APCHAIN Thomas, 2020, « L'équitation de tradition française. Diffusion et appropriation d'un patrimoine culturel immatériel », *Mondes du Tourisme* [En ligne], n°18, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 15 mars 2021, URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/3073>.

ARBOS Philippe, 1918, « L'élevage du cheval en France, d'après un travail récent », *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, vol.6, n°4, p.481-487.

- ARTAUD Hélène, 2013, « La mer à fleur de sens. De la *métis* maritime à quelques invariants sur le leurre », *Cahiers d'anthropologie sociale*, Vol. 9, n°1, p.142-155.
- AUBERT François, 1932, *La race chevaline Camargue*, Larguier.
- BAHUON C. et al, 2016, « West Nile virus epizooties in the Camargue region of France in 2015 and reinforcement of surveillance and control network », *Scientific and Technical Review*, vol.35, n°3.
- BAILLET-DUPIN Sylvie, 1999, *L'animal comme outil de gestion et d'entretien des milieux humides : le bovin Highland, le cheval de Camargue et le poney Pottok à la réserve naturelle du marais de Lavours*, Thèse vétérinaire, Lyon.
- BARATAY Éric, 2010 « Les socio-anthropo-logues et les animaux. Réflexions d'un historien pour un rapprochement des sciences », *Sociétés*, vol.2, n°108, p.9-18.
- BARRY Laurent, 2008, *La parenté*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais.
- BARTHELEMY Carole, 1999, « La pêche professionnelle dans les étangs Inférieurs de Basse Camargue : l'appropriation communale d'une frange du littoral méditerranéen (Note) », *Méditerranée*, vol.93, n°4. Dynamiques naturelles et gestion des espaces littoraux, p.41-44.
- BARTHELEMY Carole, ALLOUCHE Aurélien, ARMANI Gilles, BONNET Gaïa, GRAMAGLIA Christelle, NICOLAS Laurence, 2020, « Écologisation des pratiques agricoles et ancrages familiaux au territoire. Une comparaison de l'utilisation des produits phytosanitaires entre Camargue et Beaujolais », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol.11, n°1, mis en ligne le 20 avril 2020, consulté le 21 août 2021, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/16822>.
- BARTHELEMY Carole, JACQUE Marie, 2002, « La gestion des espaces protégés en Camargue: la construction sociale de " l'homme " », *Faire-Savoirs : Sciences de l'Homme et de la Société en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Association A.M.A.R.E.S éditions.
- BATESON Gregory, 1980, *Vers une écologie de l'esprit 2*, Paris, Le Seuil.
- dalla BERNADINA Sergio (dir.), *De la bête au non-humain : perspectives et controverses autour de la condition animale*, nouvelle édition [en ligne], Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, généré le 10 décembre 2020.
- BERGE François, 1922, « Les bohémiens-Caraques et leur terre sainte de Camargue (le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer) », *Revue de l'histoire des religions*, vol.85, p.26-54.
- BICOUT Dominique (dir.), 2013, *Le virus du Nil Occidental*, Editions Quae.

de BOISSEUIL Léa, 2015a, « Chevaux travaillés et chevaux qui travaillent : réflexions sur la notion de travail dans l'univers équestre », *In Situ* [En ligne], n°27, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12101>.

de BOISSEUIL Léa, 2015b, « A cheval sur la main : techniques et langage des mains dans l'univers équestre », *ethnographiques.org* [En ligne], n°31, La part de la main, consulté le 29 octobre 2019, URL : <https://www.ethnographiques.org/2015/Boisseuil>.

BONFIGLIOLI Angelo, 1986, *Dudal. Histoire de famille et histoire de troupeau dans un groupe de Wodaabe du Niger*, Paris, thèse pour le doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

BONNET Jocelyne, 1999, *La fabrication des mythes : Une approche ethno-historique du cheval camarguais*. URL : <https://www.youscribe.com/BookReader/Index/390509/?documentId=362000>.

BORDIGONI Marc, 2000, « Gitane : la fin de l'écran de fumée ? », in DERMENJAN Geneviève, GUILHAMOU Jacques, LAPIED Martine (dir.), *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (XVIe-XXe siècles)*, Paris, Publisud, p.189-201.

BORDIGONI Marc, 2002, « Le « pèlerinage des Gitans », entre foi, tradition et tourisme », *Ethnologie française*, n°3 vol.32, p.489-501.

BORDIGONI Marc, 2005, « Sara aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Métaphore de la présence gitane dans le « monde des Gadjé » » *Etudes Tsiganes*, Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage, p.12-34.

BORDIGONI Marc, 2007, « Différence et ambivalence : la figure du Boumian en Provence et Languedoc », in AUDISIO Gabriel (dir.), *Vivre dans la différence hier et aujourd'hui*, p.155-161.

BORDIGONI Marc, 2014, « Le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer : de la fête votive au pèlerinage des Gitans (XIXe-XXe siècles) », *Archive ouverte en Sciences de l'Homme et de la Société*, halshs-00931780.

BORDIGONI Marc, 2016, « Gitans in Western camarguais », *Western camarguais*.

BRESSOU Clément, 1955, « La réserve zoologique et botanique de Camargue » » *Revue forestière française*, spécial protection de la nature, p.339-346.

BRUCKERT Michaël, 2020, « La plante et le territoire : conflits écologiques, économiques et patrimoniaux autour du riz de Camargue », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n°275, mis en ligne le 01 janvier 2020, consulté le 15 janvier 2021, URL : <http://journals.openedition.org/com/8182>.

de la CADENA Marisol (dir.), 2012, « cosmopolitiques, territoire, autochtones des Amériques », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.42, n°2-3.

CARDINALE Eric, 1994, *Elevage du taureau et du cheval en Camargue*, Thèse vétérinaire, Toulouse.

CAREY Matthew, 2017, *Mistrust : An ethnographic theory*, Chicago: Hau Books.

CARLIER Patricia, 2019, « L'utilisation des labels sur un territoire de projets en Occitanie, approche stratégique et technique », *Patrimoines du Sud* [En ligne], n°9, mis en ligne le 01 mars 2019, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/pds/801>.

CARSTEN Janet, 1991, « Children in Between : Fostering and the Process of Kinship on Pulau Langkawi, Malaysia », *Man*, vol.26, n°3, p.425-443.

CARSTEN Janet, 1995a, « The politics of forgetting: Migration, kinship and memory on the periphery of the southeast Asian state », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol.1, n°2, p.317-335.

CARSTEN Janet, 1995b, « Houses in Langkawi: Stable structures or mobile homes? », *In*

CARSTEN Janet, HUGH-JONES Stephen (dir.), *About the House: Lévi-Strauss and Beyond*, Cambridge: Cambridge University Press, p.105-128.

CARSTEN Janet, 1995c, « The Substance of Kinship and the Heat of the Hearth : Feeding, Personhood, and Relatedness among Malays in Pulau Langkawi », *American Ethnologist*, vol.22, n°2, p.223-241.

CARSTEN Janet, 2000, « « Knowing where you've come from » : ruptures and continuities of time and kinship in narratives of adoption reunions », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol.6, n°4, p.687-703.

CARSTEN Janet (dir.), 2000, *Cultures of relatedness : new approaches to the study of kinship*, Cambridge University Press.

CARSTEN Janet, 2004, *After Kinship*, Cambridge : Cambridge University Press.

CARSTEN Janet, 2006, « L'Anthropologie de la parenté : au-delà de l'ethnographie ? », *ethnographiques.org*, [en ligne], n°11, consulté le 18/01/2022, URL : <http://www.ethnographiques.org/2006/Carsten.html>.

CARSTEN Janet, 2007, « Constitutive Knowledge : Tracing Trajectories of Information in New Contexts of Relatedness », *Anthropological Quarterly*, vol.80, n°2, Kinship and Globalization, p.

403-426.

CASSIDY Rebecca, 1999, *An Anthropological Study of Horseracing in Newmarket*, Université d'Edinburgh.

CASSIDY Rebecca, 2002, « The Social Practice of Racehorse Breeding. Society and Animals », vol.10, n°2, p.155-171.

CASSIDY Rebecca, 2005, « Falling in Love with Horses: The International Thoroughbred Auction », *Society & Animals*, vol.13, n°1, p.51-68.

CASSIDY Rebecca, 2007, « « Bon sang ne saurait mentir ». Reproduction d'hommes et de chevaux à Newmarket », *Ethnologie française*, vol.37, n°2, p.233-242.

CASSIDY Rebecca, 2009, « Aborescent culture: writing and not writing racehorse pedigrees », *Kinship and Beyond: The Genealogical Model Reconsidered*, in BAMFORD Sandra, LEACH James (éd.), vol.15, p.24-49.

CATTAN Boris, 2019, « L'élevage du cheval et la loi relative aux haras du 2 germinal an III », *Annales historiques de la Révolution française*, n°398, vol.4, p.69-92.

CEGARRA Marie, 2000, *L'animal inventé. Ethnographie d'un bestiaire familial*, Paris, L'Harmattan.

CHAMOIX Marie-Noëlle, 2010, « La transmission des savoir-faire : Un objet pour l'ethnologie des techniques ? », *Techniques & Culture* [En ligne], n°54-55, mis en ligne le 30 janvier 2013, consulté le 30 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/tc/4995>.

CHEVALIER Véronique, DURAND Benoit, GERBIER G., BABINOT M, MICHEL J.F., TOURE I., ZIENTARA Stephan, 2002, « Analyse spatiale de l'épizootie d'infection à virus West Nile chez les chevaux de Camargue en 2000 : résultats et perspectives », *Epidémiologie et santé animale*, n°42, p.123-131.

CHEVALIER Véréne, LE MANCQ Fanny, 2013, « L'invisibilisation du corps des cavaliers », *Sociologie*, n°2, vol.4, p.183-200.

CHEVALLIER-POURPRIX Muriel, 1997, *Contribution à l'étude du mélanome chez le cheval camarguais. Etude expérimentale de la prédisposition familiale*, Thèse vétérinaire, Lyon.

CLAEYS Cécilia, 2010, « Les « bonnes » et les « mauvaises » proliférantes : controverses camarguaises », *Etudes rurales*, n°185, Proliférantes natures, p.101-117.

CLAEYS-MEKDADE Cécilia, NICOLAS Laurence, 1999, « De la plage appropriée à la plage

patrimonialisée, analyse de pratiques balnéaires « déviantes » sur le littoral camarguais : l'exemple de Piémanson et Beauduc », *Méditerranée*, vol.93, n°4, Dynamiques naturelles et gestion des espaces littoraux, p.27-34.

CLAEYS-MEKDADE Cécilia, NICOLAS Laurence, 2007, « L'homme et le moustique. Qui est la proie ? Qui est le prédateur ? », *Le symbolisme des animaux. L'animal clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?*, IRD Editions, pp.CD-Rom, p.1187-1220.

CLAEYS-MEKDADE Cécilia, NICOLAS Laurence, 2009, « Le moustique fauteur de troubles », *Ethnologie française*, vol.39, n°1, 2009, p.109-116.

COUGOUILLE-GAUFFRETEAU Béatrice, 1983, « Etude du comportement des chevaux : interactions sociales et sexuelles, conséquences pratiques pour la conduite de l'élevage », *9ème journée d'étude de la recherche chevaline*, p.43-62.

COURDURIES Jérôme, 2016, « Ce que fabrique la gestation pour autrui. Les relations entre la femme porteuse, l'enfant et ses parents », *Journal des Anthropologues*, n°144-145, dossiers « Parentés contemporaines », p.53-76.

DEGENNE Alain, 1979, « Le système social en Camargue. Dynamique actuelle », *La terre et la vie*, Revue d'écologie appliquée, suppl.2, p.257-278.

DEGUEURCE Christophe, 2012, « Le cheval, un animal contraint », *In Situ : Revue des patrimoines*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, [Sous-direction des études, de la documentation et de l'Inventaire], Le cheval et ses patrimoines, 1ère partie.

DELAGE André, 1956, « Les Saintes Maries de la Mer. Des origines de la tradition des Saintes à nos jours », *Etudes tsiganes*, p.2-36.

DELAY J., 1875, *Du cheval Camargue et de son amélioration*, Thèse vétérinaire, Toulouse.

DELBOS Geneviève, 1983, « Savoir du sel, sel du savoir », *Terrain*, n°1, p.11-22.

DELBOS Geneviève, JORION Paul, 1984, *La transmission des savoirs*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

DELFAUD Aurélien, 2004, *Infection par le virus West Nile chez les équidés en Camargue : bilan d'un suivi sérologique (2000-2003)*, Thèse vétérinaire, Lyon.

DENEUX Vanina, 2018, « Les reconfigurations des métiers du cheval », n°44, *Journée de la Recherche Equine*, Institut Français du Cheval et de l'Equitation, Paris, France, p.60-68.

- DENIS Bernard, 2012, « Les races de chevaux en France au XVIIIe siècle. Et les idées relatives à leur amélioration », *In Situ* [En ligne], n°18, mis en ligne le 31 juillet 2012, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9677>.
- DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DESCOLA Philippe, 2021, *Les formes du visible. Une anthropologie de la figuration*, Paris, Seuil, coll. « Les Livres du Nouveau Monde ».
- DESPRES Caroline, 2018, « Dissimuler ou mentir ? », *Anthropologie & Santé* [En ligne], n°16, mis en ligne le 14 mai 2018, consulté le 11 décembre 2022, URL : <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/2974>.
- DIGARD Jean-Pierre, 1988, « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme*, vol.28, n°108, Les Animaux : domestication et représentation, p.27-58.
- DIGARD Jean-Pierre, 1990, *L'Homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard.
- DIGARD Jean-Pierre, 1993, « Les nouveaux animaux dénaturés », *Études rurales*, n°129-130, Sauvage et domestique, p.169-178.
- DIGARD Jean-Pierre, 1994, *Le cheval, force de l'homme*, Paris, Gallimard.
- DIGARD Jean-Pierre, 1995, « Cheval, mon amour. Sports équestres et sensibilités "animalitaires" en France », *Terrain*, n°25, p.49-60.
- DIGARD Jean-Pierre, 1999, *Les Français et leurs animaux*, Paris, Fayard.
- DIGARD Jean-Pierre, 2001, « Les courses de chevaux en France », *Études rurales*, p.157-158.
- DIGARD Jean-Pierre, 2004a, « La construction sociale d'un animal domestique : le pitbull », *Anthropozoologica* vol.39, n°1, p.17-26.
- DIGARD Jean-Pierre, 2004b, « Des manèges aux tipis. « Équitation éthologique » et mythes indiens », *Techniques & Culture* [En ligne], n°43-44, Mms en ligne le 15 avril 2007, consulté le 04 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/tc/1139>.
- DIGARD Jean-Pierre, 2007, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, Actes sud.
- DIGARD Jean-Pierre, 2011, « À propos d'À propos d'Elly », *Terrain* [En ligne], n°57, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 15 mars 2023, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/14307>.
- DIGARD Jean-Pierre, 2012, « Le tournant obscurantiste en anthropologie », *L'Homme* [En ligne],

vol.203-204, Mis en ligne le 03 décembre 2014, consulté le 19 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23292>.

DUNCAN Patrick, 1980, « Time budgets of Camargue horses. II Times-budgers of adult horses and weaned sub-adults », *Behaviour*, n°72, p.26-49.

DUNCAN Patrick, COWTAN Pamela, 1980, « An unusual choice of habitat helps Camargue horses to avoid blood.sucking horse flies », *Biology of behaviour*, n°5, p.55-60.

DUPONT Amélie, 2008, *Les jeux taurins et équins dans le sud est de la France : origine à nous jours*, Thèse vétérinaire, Alfort.

DURAND Bénédicte, 2004, « Le Henson, un cheval agent de développement local ? », *Hommes et Terres du Nord*, vol.5, n°2, Tourisme et renouvellement des territoires, p.57-68.

EDWARDS Jeanette, 2004, « Incorporating Incest: Gamete, Body and Relation in Assisted Conception », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol.10, n°4, Wiley, Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, p.755–774.

EDWARDS Jeanette, 2005, « « Make-up » : Personhood through the lens of biotechnology », *Ethnos*, vol.70, n°3, p.413-431.

EDWARDS Jeanette, 2018, « A Feel for Genealogy: ‘Family Treeing’ in the North of England », *Ethnos*, n°83, vol.4, p.724-743.

FAURE Christine, 1999, *Etude épidémiologique du mélanome cutané du cheval de race Camargue*, Thèse vétérinaire, Lyon.

FAUSTO Carlos, 2008, *Too many owners: mastery and ownership in Amazonia*, traduit par RODGERS David, *Mana* [En ligne], vol.4, URL : http://socialsciences.scielo.org/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0104-93132008000100001&lng=en&nrm=iso.

FEH Claudia, 1999, « Alliance and reproductive success in Camargue stallions », *Animal Behaviour*, n°57, p.705-713.

FEH Claudia, 2002, « Relationships and communication in socially natural horse herds », *Havermeyer Workshop on Horse Behaviour and Welfare*, Holar, Iceland, p. 84-91.

FERRET Carole, 2004, « De l’attache des chevaux à la fécondation des femmes en passant par la cuisine », *Études rurales* [En ligne], n°171-172, mis en ligne le 01 janvier 2006, consulté le 19 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8109>.

FERRET Carole, 2007, « Les Iakoutes, des chercheurs de chevaux », *Ethnozootechnie*, n°80, p.51-

62.

FERRET Carole, 2008, « Course à la mort ou quête de respectabilité : le bājge en Asie centrale », *Ethnozootechnie*, n°82, p.129-148.

FERRET Carole, 2009a, *Une civilisation du cheval. Les usages de l'équidé de la steppe à la Taïga*. Paris, Belin.

FERRET Carole, 2009b, « Des chevaux pour l'empire », *Cahiers d'Asie centrale* [En ligne], n°17-18, mis en ligne le 26 mai 2010, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/asiecentrale/1206>.

FERRET Carole, 2010a, « Les avatars du cheval iakoute », *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines* [En ligne], n°41, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 19 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/emscat/1675>.

FERRET Carole, 2010b, « Hippophiles et hippophages », *Anthropozoologica*, vol.45, n°1, p.115-135.

FERRET Carole, 2010c, « Éducation des enfants et dressage des chevaux. Des analogies aux modes d'action », in AIGLE, CHARLEUX, GOOSSAERT, HAMAYON (dir.), *Miscellanea Asiatica. Mélanges en l'honneur de Françoise Aubin. Festschrift in Honour of Françoise Aubin*, Monumenta Serica, p.141-172.

FERRET Carole, 2011, « À chacun son cheval ! Identités nationales et races équines en ex-URSS (à partir des exemples turkmène, kirghize et iakoute) », *Cahiers d'Asie centrale* [En ligne], n°19-20, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/asiecentrale/1508>.

FERRET Carole, 2012, « Vers une anthropologie de l'action », *L'Homme* [En ligne], n°202, mis en ligne le 29 mai 2014, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23041>.

FERRET Carole, 2016, « Outils vivants ? De la manipulation des animaux », *Des êtres vivants et des artefacts* [En ligne], Paris, coll. « Les actes », mis en ligne le 20 janvier 2016, consulté le 01 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/actesbranly/658>.

FERRET Carole, 2018, « Le kôkpar, un jeu sérieux. Démêlage d'unemêlée hippique centrasiatique », *ethnographiques.org*, n°36, Jouer avec les animaux [en ligne], consulté le 17 juillet 2020, URL : <https://www.ethnographiques.org/2018/Ferret>.

- FERRET Carole, TOQTABAEV Ahmet, 2010, « Le choix et l'entraînement du cheval de course chez les Kazakhs », *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines* [En ligne], n°41, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 30 avril 2019.
- FORTANE Nicolas, KECK Frédéric (dir.), 2015, « La surveillance des animaux », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.9, n°2, p.125-310.
- FRILET Patrick, LORFEVRE Gil, 2021, *Les dynasties de Camargue*, autoédition.
- GALLAY-KELLER Mathilde, 2017, « Introduction. Les animaux en anthropologie : enjeux épistémologiques », *Lectures anthropologiques* [en ligne], n°2, Les animaux en anthropologie, mis à jour le : 10/06/2017, URL : <http://92.222.82.244/lodel/lecturesanthropologiques/index.php?id=357>.
- GEORGES Hugues, 1933, « Comment transformera-t-on la Camargue ? », *Les Études rhodaniennes*, vol.9, n°1, p.23-68.
- GERBAL-MEDALLE France, LASMENES Marie-Ange, 2018, « Oenotourisme en pays Vidourle. Camargue, à la croisée de la géographie et de l'ethnologie », *Colloque international Vigne, vin, alimentation et santé Chaire UNESCO*, Culture et Traditions du Vin, Heraklion, Grèce.
- GODELIER Maurice, 1996, *L'énigme du don*, Paris, Fayard.
- GODELIER Maurice, 2009, *La Production des grands hommes*, « Champs essais », Paris, Flammarion.
- GODELIER Maurice (dir.), 2014, *La mort et ses au-delà*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Bibliothèque de l'Anthropologie ».
- GOUABAULT Emmanuel, BURTON-JEANGROS Claudine, 2010, « L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain », *Sociologie et sociétés*, vol.42, n°1, p.299-324.
- GUILLET Fanny, MERMET Laurent, 2013, « L'expertise, composante essentielle mais insuffisante des stratégies pour la biodiversité : le cas de la démoustication en Camargue (France) », *VertigO*, vol.13, n°2, Controverses environnementales : expertise et expertise de l'expertise.
- GUILLOT Alexis, 2002, *Etude de la prévalence et des facteurs de risque de la babésiose sur la population des chevaux en Camargue*, Thèse vétérinaire, Toulouse.
- el GUINDI Fadwa, 2012, « Milk and Blood: Kinship among Muslim Arabs in Qatar », *Anthropos*, vol.107, n°2, p.545-555.

GUYER Jane, 1993, « Wealth in People and Self-Realization in Equatorial Africa », *Man*, vol.28, n°2, p.243-265.

GUYER Jane, 1995, « Wealth in People, Wealth in Things – Introduction », *The Journal of African History*, vol.36, n°1, p.83-90.

GUYER Jane, 1997, « Endowments and Assets: The Anthropology of Wealth and the Economics of Intrahousehold Allocation », in HADDAD Lawrence, HODDINOTT John, ALDERMAN Harold (éd.), *Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press, p.112-125.

GUYER Jane, BELINGA Samuel, 1995, « Wealth in People as Wealth in Knowledge: Accumulation and Composition in Equatorial Africa », *The Journal of African History*, vol.36, n°1, p.91-120.

mc GRANAHAN Carole, 2019, « Une anthropologie du mensonge : Trump et la socialité politique de l'indignation morale », *Monde commun*, vol.1, n° 2, p.120-136, URL : <https://www.cairn.info/revue-monde-commun-2019-1-page-120.htm>.

HAMBERGER Klaus, 2010, « La maison en perspective », *L'Homme* [En ligne], n°194, mis en ligne le 05 mai 2012, consulté le 19 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/22356>.

HANNERZ Ulf, 2003, « Being there... and there... and there! Reflections on Multi-Site Ethnography » *Ethnography*, n°2, p. 201-216.

HAUDRICOURT André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, vol.2, n°1. p.40-50.

HAUDRICOURT André-Georges, 1986, « Note sur le statut familial des animaux », *L'Homme*, tome 26, n°99, p.119- 120.

HAUDRICOURT André-Georges, DIBIE Pascal, 1988, « Que Savons-nous des animaux domestiques ? », *L'Homme*, tome 28, n°108, Les Animaux : domestication et représentation, p.72-83.

HAYES Alan, 2010, « The Pilgrimage Sites of St. Mary Magdalene in Provence: August 2009 and May 2010 », *Anglican and Episcopal History*, vol.79, n°4, p.406-415.

HERITIER Françoise, 1985, « A cuisse de Jupiter. Réflexions sur les nouveaux modes de procréation », *L'Homme*, vol.25, n°94, p.5-22.

- HERITIER-AUGE Françoise, 2002, *Masculin/Féminin II; Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob.
- HINCHLIFFE Stephen, 2012, « Vivre avec des oiseaux. Frontières de la biosécurité en Angleterre », *Cahiers d'anthropologie sociale*, n°8, p.77-88.
- HOUDAYER Hélène, 2015, « Réception et imaginaire du cheval : des images symboliques du cheval à sa prégnance sociale », *Revue des Sciences sociales*, Presses Universitaires de Strasbourg, p.116-123.
- HUGH-JONES Stephen, 1993, « Clear Descent or Ambiguous Houses? A Re-Examination of Tukanian Social Organisation, » *L'Homme*, n°126-128, La remontée de l'Amazone, p.95-120.
- JACQUELIN Christian, SIGNOLES André, 2000, « Préserver l'usage social du monument. Les arènes de la bouvine » *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*”, in Fabre Daniel (dir.), éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- JAMOUS Raymond, 1993, « Mensonge, violence et silence dans le monde méditerranéen », *Terrain* [En ligne], n°21, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 12 décembre 2022. URL : <http://journals-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/terrain/3075>.
- KECK Frédéric, 2008, « Les usages du biopolitique », *L'Homme* [En ligne], n°187-188, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 10 décembre 2020.
- KECK Frédéric, 2009, « Conflits d'experts. Les zoonoses, entre santé animale et santé humaine », *Ethnologie française*, vol.39, n°1, p.79-88.
- KECK Frédéric, 2012, « Aspects scientifiques et techniques de la notion de zoonose. Entretien avec Barbara Dufour », *Cahiers d'anthropologie sociale*, vol.1, n°8, p.25-31.
- KECK Frédéric, 2020, « Les animaux contre l'État », *L'Homme* [En ligne], n°236, mis en ligne le 16 décembre 2020, consulté le 14 décembre 2020, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/38293>.
- KEERLE Régis, 2003, « La tauromachie camargaise en quête d'un territoire » , *Premières Journées d'Études Universitaires*, Centre Universitaire Vauban Nîmes, Nîmes, France, p.59-73.
- KOHLER Florent, 2012, « Sociabilités animales : introduction » , *Études rurales*, n°189, Sociabilités animales, p.11-31.
- KULICK Don, 2017, « human-animal communication », *Annual review of anthropology*, vol.46, p.357-378.
- LA CROIX, 1847, *Amélioration de la race chevaline Camargue*, Paris.

- LAINÉ Nicolas, 2018, « Coopérer avec les éléphants dans le Nord-Est indien », *Sociologie du travail* [En ligne], vol.60, n°2, mis en ligne le 24 mai 2018, consulté le 17 septembre 2020.
- LAMONTAGNE Denise, 2012, « De sainte Anne aux saintes Marie de la mer », *Rabaska*, n°10, p.129–136.
- LANGLOIS Bertrand, *La génétique et la sélection du cheval de Camargue*, Institut National de la Recherche Agronomique.
- LAUGRAND Antoine, 2018, « Saglâ kurà. Les combats de chevaux chez les Blaans de Mindanao (Philippines) », *ethnographiques.org*, n°36, Jouer avec les animaux [en ligne], consulté le 05 août 2020, URL : <https://www.ethnographiques.org/2018/Laugrand>.
- LAUGRAND Frédéric, CROS Michèle, BONDAZ Julien, 2015, « Présentation : les questions d'affects dans les liaisons animales », *Anthropologie et Sociétés*, vol.39, n°1-2, p.15-35.
- LEBLAN Vincent, 2017, *Aux frontières du singe. Relations entre hommes et chimpanzés au Kakandé, Guinée (XIXe-XXIe siècle)*, Paris : EHESS, coll. « En temps & lieux ».
- LEBLAN Vincent, ROUSTAN Mélanie, 2017, « Introduction. Les animaux en anthropologie : enjeux épistémologiques », *Lectures anthropologiques* [En ligne], n°2, mis en ligne le 14 juin 2017, consulté le 07 janvier 2022, URL : <https://www.lecturesanthropologiques.fr/393>.
- LEBLAN Vincent, SOIRET Serge, 2021, « The future of human-chimpanzee coexistence in West Africa: Reconsidering the role of shifting agriculture in chimpanzee (*Pan troglodytes verus*) conservation planning », *Conservation Science and Practice*, vol.3, n°9, e496.
- LEBLOND Agnès, ZIENTARA Stephan, CHADOEUF Joel, COMBY Nicolas, 2005, « Prévalence de l'infection par le virus West Nile chez le cheval en Camargue en 2001 », *Revue de médecine vétérinaire*, vol.156, n°2, p.77-84.
- LETEUX Sylvain, 2005, « L'hippophagie en France. La difficile acceptation d'une viande honteuse (archives) », *Terrains & travaux*, vol.2, n° 9, p.143-158.
- LETT Didier, 2016, « L'inceste père-fille à la fin du Moyen Âge : un crime, un péché de luxure ou un acte consenti ? », *Sociétés & Représentations*, vol.2, n°42, p.15-30.
- LEVEAU Philippe, VALENTIN Frédéric, 1993, « La Camargue dans l'Antiquité : approche bibliographique et historiographique », *Méditerranée*, tome 78, n°3-4, La Camargue et le Rhône, hommes et milieux, p.95-100.
- LIZET Bernadette, 1988, « Le « sang sous la masse ». Enjeux de l'émergence d'une race chevaline

de gros trait dans la Nièvre », *Terrain*, n° 10, p.8-22.

LIZET Bernadette, 1989, *La Bête Noire. A la recherche du cheval parfait*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Mission du Patrimoine ethnologique.

LIZET Bernadette, 2010, « Le cheval français en morceaux. Statut de l'animal, statut de sa viande », *Anthropozoologica*, vol.45, n°1, p.137-148.

LIZET Bernadette, 2020, *Le cheval dans la vie quotidienne. Techniques et représentations du cheval de travail dans l'Europe industrielle*, CNRS Editions, Paris.

LIZET Bernadette, DASZIEWICZ Piotr, 1995, « Tarpan ou Konik polski ? Mythe contemporain et outil de gestion écologique », *Anthropozoologica*, n°21, p.63-72.

LIZET Bernadette, FADY Deny, GARCIA Ramon, SEITE Vincent, 2015, « Travailler avec des chevaux de trait aujourd'hui : héritage, innovation, transmission », *In Situ* [En ligne], n°27, mis en ligne le 29 octobre 2015, consulté le 20 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12213>.

LIZET Bernadette, RAVIS-GIORDANI Georges (dir.), 1995, *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*, Paris, Ed. du CTHS/Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

MAJ Emilie, 2007, *Le cheval chez les Iakoutes chasseurs et éleveurs : de la monture à l'emblème culturel*, Sciences de l'Homme et Société, Ecole pratique des hautes études, EPHE PARIS.

MAJ Émilie, 2010, « Le sauvage et le domestique dans la métaphore équestre du chamane iakoute », *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines* [En ligne], n°41, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 19 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/emscat/1606>.

MAJ Emilie, 2013, « Un imaginaire du cheval sauvage en Arctique sibérien », *L'Homme* [En ligne], n°205, mis en ligne le 06 mars 2015, consulté le 20 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/24426>.

MANCERON Vanessa, 2016, « Exil ou agentivité ? ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux », *L'Année sociologique*, vol.66, n°2, p.279-298.

MANCERON Vanessa, ROUE Marie, 2009 « Les animaux de la discorde », *Ethnologie française*, vol.39, n°1, p.5-10.

MARCHINA Charlotte, 2019, *Nomad's Land. Eleveurs, animaux et paysage chez les peuples*

mongols, Le Kremlin- Bicêtre, Zones sensibles.

MARCUS Georges, 1995, « Ethnography In/Of the World System: The Emergence of Multisited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, pp. 95-117.

MARTIN Sabine, 1992, *Suivi parasitologique de chevaux de race Camargue dans le cadre d'une étude de croissance comparée entre équins et bovins sur un pâturage camarguais semi-naturel*, Thèse vétérinaire, Toulouse.

MAUDET Jean-Baptiste, 2006, « Le taureau marque son territoire (festivités taurines et identités territoriales du Sud-ouest européen à l'Amérique Latine) / When the bull marks its territory (tauromachy and associated festivities in Southwestern Europe and Latin America's regional identities) », *Annales de Géographie*, n°650, p.361-387.

MECHIN Colette, 2004, « Les enjeux de la nomination animale dans la société française contemporaine », *Anthropozoologica*, vol.39, n°1, p.133-141.

MENAGER Hervé, 2002, « Les deux faces de l'équitation moderne dans le Sud-Ouest », *Sud-Ouest européen*, tome 13, Territoires et pratiques sportives, p.61-67.

MEYER Michaël, PERROT Adeline, ZINN Isabelle, 2017, « Entre ambition « tout-terrain » et impossible ubiquité : les ethnographes en mouvement », *SociologieS* [En ligne], Research experiments, L'enquête ethnographique en mouvement : circulation et combinaison des sites de recherche, mis en ligne le 13 novembre 2017, consulté le 27 janvier 2021, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/6521>.

MICHALON Jérôme, 2010, « Les relations anthropozoologiques à l'épreuve du travail scientifique. L'exemple de l'animal dans les pratiques de soin », *Sociétés*, vol.2, n°108, p.75-87.

MICHALON Jérôme, 2013, « Fabriquer l'animal de compagnie. Ethnographie d'un refuge SPA », *Sociologie*, vol.4, n°2, p.163-181.

MICHALON Jérôme, 2015, « Comment donner corps à la personnification des animaux ? Les enjeux sociaux du développement du soin par le contact animalier », *Sens-Dessous*, n° 16, p.27-40.

MICHALON Jérôme, 2016, « Soigner par le contact animalier », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°28, p.137-162.

MICHALON Jérôme, 2018 « Cause animale et sciences sociales. De l'anthropocentrisme au zoocentrisme », *La Vie des idées*, ISSN : 2105-3030, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Cause-animale-et-sciences-sociales.htm>

- MICHALON Jérôme, 2019, « Les enjeux sociaux du soin par le contact animalier », *Rhizome*, vol.72, n°2, p.3-5. <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2019-2-page-3.htm>.
- MIEULET Elise, CLAEYS Cécilia, 2016, « (In)acceptabilités environnementales et/ou sanitaires : dilemmes autour de la démoustication du littoral méditerranéen français », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], n°1, vol.16, mis en ligne le 09 mai 2016, consulté le 21 août 2021, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/16940>.
- MUSSET René, 1909a, « L'administration des haras et l'élevage du cheval en France au XVIIIe siècle (1715-1790) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°1, vol.13t, p.36-57.
- MUSSET René, 1909b, « L'administration des haras et l'élevage du cheval en France au XVIIIe siècle (1715-1790) (suite et fin) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°2, vol.13, p.133-152.
- MUSSET René, 1916, « L'élevage du cheval en Camargue », *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, n°3, vol.4, p.297-310.
- NAUDOT Carle, 1947, *Le Seden (Lou Seden), Contribution au folklore de Camargue*, Antique Confrérie des Gardians de St-Georges, Arles.
- NAUDOT Carle, 1977, *Camargue et gardians : ethnographie folklorique du pays d'Arles*. Arles : Parc naturel régional de Camargue.
- NICOLAS Laurence, 2011, « Que reste-t-il de nos abris ? », *Techniques & Culture* [En ligne], n°56, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 21 mai 2021, URL : <http://journals.openedition.org/tc/5702>.
- NICOLAS Laurence, 2016, « Pratiques de nature populaires et écologisation du territoire », *Noroi* [En ligne], n°238-239, mis en ligne le 17 octobre 2018, consulté le 04 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/noroi/5865>.
- NOUIRI-MANGOLD Sabrina, 2019, « À cheval sur le poids. Ethnographie d'un bricolage corporel à visée professionnelle : le cas des jockeys de galop », *Anthropologie & Santé* [En ligne], n°18, mis en ligne le 26 avril 2019, consulté le 17 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/5002>.
- d'ONOFRIO Salvatore, 2010, « Le cube des fluides. Du poil au sang en Sicile », *Cahiers d'anthropologie sociale*, vol.1, n°6, p.71-84, URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-anthropologie-sociale-2010-1-page-71.htm>.

PASQUINI Pierre, 2014, « Le Félibrige et les fêtes : Un souci d'authenticité », *Les fêtes en Provence autrefois et aujourd'hui* [en ligne], Aix-en- Provence : Presses universitaires de Provence, généré le 08 août 2021.

PELOSSE Valentin, 1981, « Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (Ire partie) », *L'Homme*, vol.21, n°4, p.5-33.

PELOSSE Valentin, 1982, « Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an x au législateur de 1850 (2e partie) », *L'Homme*, vol.22, n°1, p.33-51.

PELOSSE Valentin, 1990, « Jeu avec l'animal et pratique identitaire. Autour du taureau Camargue », *Études rurales*, n°118-119, Météo / Espaces péri-urbains, p.303-310.

PELOSSE Valentin, 1991, « Comment penser la domestication animale ? », *L'Homme*, tome 31, n°118, p.133-139.

PENEQUE Pietra (dir.), 2022, « Anthropologie de la parenté. Le débat des avatars », *Terrain*, Lectures et débats [en ligne], mis en ligne le 15 décembre 2022, consulté le 03 janvier 2023, URL: <http://journals.openedition.org/terrain/24114>.

PEREIRA Carlos, 2015, « L'art de toucher le cheval. Le solfège de l'équitation. Essai de modélisation de la communication homme-cheval en équitation de tradition française et de tradition portugaise », *Éthologie et praxéologie*, n°19, p.19-38.

PETIT Daniel, RIVIERE-HONEGGER Anne, 2004, « Le difficile retour du « collectif » dans la gestion de l'eau : Regards sur 15 années d'efforts en Camargue gardoise », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 15 novembre 2004, consulté le 19 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/1448>.

PETITAT André, 1995, « Le don : espace imaginaire normatif et secret des acteurs », *Anthropologie et Sociétés*, vol.19, n°1-2, p.17-44.

PEYRON Julia, 2009, « Le pentecôtisme au sein des populations tsiganes. Facteur de mobilité ? », *Études Tsiganes*, vol.3-4, n° 39-40, p.82-95.

PICHARD, Georges, 2005, « La découverte géologique de la Camargue, du XVIe siècle au début du XIXe siècle », *Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie*, Comité français d'Histoire de la Géologie, 2005, 3ème série, tome 19, p.113-136.

PICKEL-CHEVALIER Sylvine, 2016, « L'équitation française et sa patrimonialisation dans la société des loisirs », *EspacesTemps.net* [En ligne], *Travaux*, mis en ligne le 26 juillet 2016, consulté le 26 juillet 2016, URL : <https://www.espacestems.net/articles/lequitation-francaise-et-sa>

[patrimonialisation-dans-la-societe-des-loisirs](#).

PICKEL-CHEVALIER Sylvine, 2020, « Tourisme et patrimoines immatériels du cheval », *Mondes du Tourisme* [En ligne], n°18, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 15 mars 2021, URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/3014>.

PICON Bernard, 1978, « Mécanismes sociaux de transformation d'un écosystème fragile : la Camargue », *Études rurales*, n°71-72, Campagnes marginales, campagnes disputées, p.219-229.

PICON Bernard, 1979, « Aperçu de l'histoire socioéconomique de la Camargue », *La terre et la vie*, Revue d'écologie appliquée, suppl.2, p.31-48.

PICON Bernard, 1996, « Du bon usage de la menace : chronique des représentations de la nature en Camargue », *Études rurales*, n°141-142, Cultiver la nature, p.143-156.

PICON Bernard, 2020, *L'espace et le temps en Camargue. Histoire d'un delta face aux enjeux climatiques*, Arles, Actes Sud.

PONCON Nicolas *et al.*, 2007, « Effects of Local Anthropogenic Changes on Potential Malaria Vector *Anopheles hyrcanus* and West Nile Virus Vector *Culex modestus*, Camargue, France », *Emerging Infectious Diseases*, vol.13, n°12, p.1810-1815.

PORCHER Jocelyne, 2001, « L'élevage, un partage de sens entre hommes et animaux : intersubjectivité des relations entre éleveurs et animaux dans le travail », *Ruralia* [En ligne], n°9, mis en ligne le 25 septembre 2002, consulté le 19 avril 2019.

PORCHER Jocelyne, 2002, « L'esprit du don: archaïsme ou modernité de l'élevage? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du MAUSS*, n°20, vol2, p.245-262.

PORCHER Jocelyne, 2003, « « L'histoire première, c'est d'aimer les bêtes » place de la relation entre hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage », *Communication et organisation* [En ligne], n°23, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 30 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2825>.

PORCHER Jocelyne, 2015, « Le travail des animaux d'élevage : un partenariat invisible ? », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, Paris : Institut national de la recherche agronomique Délégation permanente à l'environnement, p.29-35.

PORCHER Jocelyne, LECRIVAIN Élisabeth, 2012, « Bergers, chiens, brebis : un collectif de travail naturel ? », *Études rurales* [En ligne], n°189, mis en ligne le 03 juillet 2014, consulté le 11 février 2020, URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9615>.

- PORCHER, Jocelyne, SCHMITT Tiphaine, 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, vol.35, n°1, 2010, p.235-261.
- PORQUERES I GENE Enric (dir.), 2009, *Défis contemporains de la parenté*, Nouvelle édition [en ligne], Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, généré le 02 janvier 2022.
- PORQUERES I GENE Enric, 2014, « Personne et parenté », *L'Homme* [En ligne], n°210, mis en ligne le 16 mai 2016, consulté le 06 janvier 2017, URL : <http://lhomme.revues.org/23538>.
- PORQUERES I GENE Enric (dir.), 2017, « Le corps reproductif », *Ethnologie française*, vol.47, n°3.
- PRADIER Sophie, 2010, *Circulation enzootique du virus West Nile en population équine : identification de facteurs de risque environnementaux en Camargue, France*, Thèse santé publique et épidémiologie, AgroParis- Tech.
- RAGUIN Marjolaine, 2020, « « Coume li chivalié d'antan avèn voua nosto vido au triounfle d'uno Idèio. » Folco de Baroncelli, du Félibrige à la *Nacioun Gardiano*, d'après les archives d'auteur du Palais du Roure (Avignon) », *Revue des langues romanes* [En ligne], n°1, mis en ligne le 01 novembre 2020, consulté le 16 mai 2023, URL : <http://journals.openedition.org/rlr/2956>
- RAKOPOULOS Theodoros, RIO Knut, 2018, « Introduction to an anthropology of wealth », *History and Anthropology*, vol.29, n°3, p.275-291.
- RAYNAUD Frédéric, 2015, « Les gardians de Camargue et leurs chevaux, patrimoine archivistique et photographique pour une étude historique », *In Situ* [En ligne], n°27, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 14 novembre 2019, URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12105>.
- REMY Catherine, 2003, « Une mise à mort industrielle « humaine » ? L'abattoir ou l'impossible objectivation des animaux », *Politix*, vol.16, n°64, La question animale, p.51-73.
- REMY Catherine, 2004, « L'espace de la mise à mort de l'animal. Ethnographie d'un abattoir », *Espaces et sociétés*, vol.3, n°118, p.223-249.
- REMY Catherine, 2016, « Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides », *L'Année sociologique*, vol.66, p.299-318.
- REMY Catherine, WINANCE Myriam, 2010, « Pour une sociologie des « frontières d'humanité » », *Politix*, vol.2, n°90, p.7-19.

RENNESSON Stéphane, GRIMAUD Emmanuel, CESARD Nicolas, 2012, « Le scarabée conducteur », Terrain [En ligne], n°58, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 10 septembre 2020, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/14672>.

RIBEREAU-GAYON Marie-Dominique, 2000, « Sauvage patrimoine », *Campagnes de tous nos désirs : Patrimoines et nouveaux usages sociaux* [en ligne], Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, généré le 21 juillet 2021.

RIZZA Sebastiano, *la Santa mendicante*, [en ligne], URL: <http://digilander.libero.it/zingaridiscilia/santamendicante.pdf>.

ROCHE Bernard, 2005, *L'équitation camargue*, Actes Sud.

ROLLIN P.E., ROLLIN D., MARTIN P., BAYLET R., ROGHAIN F., HANNOUN Cl., 1982, « Résultats d'enquêtes séroépidémiologiques récentes sur les arboviroses en Camargue : populations humaines, équines, bovines et aviaires », *Médecine et Maladies Infectieuses*, Vol.12, n°2, p.77-80.

ROUQUETTE Estelle *et al.*, 2015, *Le fil de l'eau, le fil du temps en Camargue*, Somogy édition d'art.

RUTHERS Monica, 2014, « Quand le Balkan beat pulse et le klezmer gémit : Les festivals de musique tzigane et juive », *Cahiers d'ethnomusicologie*, vol.27, festivalisation(s), p.203-224.

SABOURIN Éric, 2012, *Organisations et sociétés paysannes. Une lecture par la réciprocité*, Éditions Quæ.

SAHLINS Marshall, 2011a, « What kinship is (part one) », *The Journal of The Royal Institute*, vol.17, n°1, p.2-19.

SAHLINS Marshall, 2011b, « What kinship is (part two) », *The Journal of The Royal Institute*, vol.17, n°1, p.227-242.

ROUX Elie, 1931, *Du cheval de Camargue*, Thèse vétérinaire, Toulouse.

SAUMADE Frédéric, 1987, *Rapport de synthèse : « la tauromachie Camarguaise »*, Direction du patrimoine.

SAUMADE Frédéric, 1991, « Mythe et histoire dans une société du spectacle tauromachique », *Ethnologie française*, vol.21, n°2, p.148-159.

SAUMADE Frédéric, 1994a, *Des Sauvages en Occident. Les cultures tauromachiques en Camargue et en Andalousie*, Paris, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme et Ministère de la Culture et de la Francophonie, Direction du Patrimoine.

- SAUMADE Frédéric, 1994b, « L'hispanité en Languedoc et Provence: Une image de l'autre », *Ethnologie française*, vol.24, n°4, p.728-738.
- SAUMADE Frédéric, 1995, « L'élevage du taureau de combat: du héros au mythe. Essai d'anthropologie comparée », *L'Homme*, n°136, p.35-51.
- SAUMADE Frédéric, 1996, « Race régionale, identité nationale », *Terrain* [En ligne], n°27, mis en ligne le 25 mai 2007, consulté le 14 janvier 2022, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3398>.
- SAUMADE Frédéric, 2011, « Les tauromachies françaises. Pensée dualiste et système d'inversion de la corrida », in PEREIRA Carlos (éd.), *Toréer sans la mort ?*, p.128-143.
- SAUMADE Frédéric, 2012, « De la mondialisation considérée comme une tauromachie », *L'Homme*, n°201, p.131-154.
- SAUMADE Frédéric, 2017, « Tauromachies et temporalités : un système de transformations entre sport et art du spectacle », *Temporalités* [En ligne], n°25, mis en ligne le 19 septembre 2017, consulté le 28 juin 2022, URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/3612>.
- SCHNEIDER David, 1980, *American kinship. A Cultural Account*, 2ème édition, Chicago : University of Chicago Press.
- SERENI Jean-Louis, 1979, « Recherche sur l'évolution du comportement alimentaire et de la structure sociale d'un groupe de chevaux camarguais », *La terre et la vie*, suppl.2, p.221-241.
- SERVAIS Véronique, 2007, « La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ? », *Enfances & Psy*, vol.2, n° 35, p.46-57.
- SIGAUT François, 1983, « Un tableau des produits animaux et deux hypothèses qui en découlent », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°11, Archéozoologie. p.45-50.
- SIGAUT François, 1988, « Critique de la notion de domestication » , *L'Homme*, tome 28, n°108, Les Animaux : domestication et représentation, p.59-71.
- SISSONS Jeffrey, 2010, « Building a house society: the reorganization of Maori communities around meeting houses », *the Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol.16, n°2, p.372-386.

SLIMANI Hassen, 2014, « L'économie de la passion. Formation professionnelle et turn-over des moniteurs(trices) équestres sous conditions sociales et affectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.5, n°205, p.20-41.

SOULE Bastien, 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, vol. 27, n°1, ARQ Association pour la Recherche Qualitative, p.127-140.

SOUVRE Amandine, 2015, « Catégories équines : la race et le type », *In Situ* [En ligne], n°27, mis en ligne le 02 novembre 2015, consulté le 03 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12183>.

STEPANOFF Charles, 2021, *L'animal et la mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, La Découverte.

STEPANOFF Charles, MARCHINA Charlotte, FOSSIER Camille, BUREAU Nicolas, 2017, « Animal autonomy and intermittent coexistence : North Asian modes of herding », *Current Anthropology*, vol.58, n°1, p.57-81.

STRATHERN Marilyn, 2014, « Kinship as a Relation », *L'Homme* [En ligne], n°210, mis en ligne le 16 mai 2016, consulté le 03 janvier 2022, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23542>.

TALLON Gabriel, 1935, *la réserve naturelle de Camargue et le tourisme*, Paris, Société nationale d'acclimatation de France.

TAMBUTE Joanna, 2001, *le cheval Camargue, acteur de l'écosystème camarguais et agent de sa conservation*, Thèse vétérinaire, Toulouse.

TERRY Claire, 2007, *Etude démographique de la population équine en région Camargue. Application à l'épidémiologie de la maladie West Nile*, Thèse vétérinaire, Lyon.

TISSERON Serge, 2011, « Intimité et extimité », *Communications*, vol.1, n°88, p.83-91, URL : <https://www.cairn.info/revue-communications-2011-1-page-83.htm>.

TOMAS-ROUX Corinne, 1998, *Le cheval de race Camargue : présentation générale de la race, étude démographique et dominantes pathologiques*, Thèse vétérinaire, Lyon.

TOURRE-MALEN Catherine, 2003, « Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive », *Études rurales*, vol.1-2, n°165-166, p.133-146.

TOURRE-MALEN Catherine, 2009, « Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960 », *Le Mouvement Social*, vol.4, n°229, p.41-59.

- TOURRE-MALEN Catherine, 2011, « Les techniques paradoxales ou l'inefficacité technique voulue », *L'Homme* [En ligne], n°200, Mms en ligne le 09 novembre 2013, consulté le 03 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/22906>.
- TOURRE-MALEN Catherine, 2015, « Travail du cheval d'instruction, cheval d'instruction au travail : principes hérités et innovation au quotidien. Regard critique sur le patrimoine équestre », *In Situ* [En ligne], n°27, mis en ligne le 29 octobre 2015, consulté le 03 mai 2019, URL : <http://journals.openedition.org/insitu/12206> ;
- TOURRE-MALEN Catherine, 2016, « L'art des écuyères de haute école au xix e siècle. Transgression ou reproduction des stéréotypes de genre ? », *Ethnologie française*, vol.161, n°1, p.59-70.
- TSING Anna, 2017, *Le Champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond.
- VIALLES Noëlie, 1988, « La viande ou la bête », *Terrain* [En ligne], n°10, mis en ligne le 18 juillet 2007, consulté le 14 juin 2020, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/2932>-
- VIALLES Noëlie, 1995, « De l'animal à la viande: une mort sans cadavre », *French Cultural Studies*, vol.6, n°18, p.335-350.
- VIALLES Noëlie, 1996, « La mort des bêtes », *Vers une ethnologie du présent* [en ligne], Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, généré le 09 août 2020.
- VIALLES Noëlie, 1998, « Toute chair n'est pas viande », *Études rurales*, n°147-148, Mort et mise à mort des animaux, p.139-149.
- VICART Marion, 2008, « Regards croisés entre l'animal et l'homme : petit exercice de phénoménographie équitable », *ethnographiques.org* [En ligne], n°17, L'éthique en anthropologie de la santé : conflits, pratiques, valeur heuristique, <https://www.ethnographiques.org/2008/Vicart>, consulté le 08 avril 2020.
- de VIENNE Emmanuel (dir.), 2020, « Viandes amazoniennes, morale universelle ? », *Terrain* [en ligne], Lectures et débats, mis en ligne le 15 juillet 2020, consulté le 20 avril 2021, URL: <http://journals.openedition.org/terrain/19996>.
- VIGNON Sophie, 2018, *Les femmes dans les manades en Camargue : « faire comme un homme » et « garder sa féminité »*, Paris, L'Harmattan « Sociologie du genre ».
- VIGNON Sophie, 2019, « Les manadières et les gardianes dans la tauromachie camarguaise », *Cahiers du Genre*, n°1, vol.66, p.181-199.

WELLS Susan, von GOLDSCHMIDT-ROTHSCHILD Bettina, 1979, « Social behaviour and relationships in a herd of Camargue horses », *Ethology*, n°49, vol.3, p.363-380.

WILEY Eric, 2005, « Romani Performance and Heritage Tourism: The Pilgrimage of the Gypsies at Les Saintes-Maries-de-la-Mer », *TDR*, vol.49, n°2, p.135-158